Aujourd'hui, le magazine économique

LE DEVOIR

Anjou QUÉBEC
la boucherie charcuterie et le traiteur
c'est notre métier!
notre qualité fait notre renommée
1025, rue Laurier ouest 272-4065 / 272-4086

Vol. LXXX — No 226 ★ Ensoleillé en après-midi. Max.: 14. **Détail page 4.** Montréal, vendredi 29 septembre 1989 Côte-Nord, Gaspésie, Nouveau-Brunswick: 60 cents; Toronto: 80 cents **50 CENTS**

Les trafiquants blanchissent leur argent au Canada

d'après le *New York Times* et LE DEVOIR

WASHINGTON — Des fonds reliés au blanchiment de l'argent provenant du trafic de la drogue sont interceptés de plus en plus fréquemment à la frontière canado-américaine, selon un rapport préparé par la Gendarmerie Royale du Canada (GRC) et par la Drug Enforcement Administration (DEA). Il y aurait également, de plus en plus, des transactions réalisées par le truchement de banques canadiennes pour « blanchir » cet argent de la drogue, selon un rapport (confidentiel) dont le sénateur John F. Kerry, démocrate du Massachusetts, a dévoilé les grandes lignes devant un comité sénatorial, mercredi, à Washington.

M. Michel Ballard, porte-parole de l'Association des banquiers canadiens, rejoint hier à New York où il participe à une réunion sur... la sécurité bancaire, a lu comme tout le monde l'article à la une du *New York Times* du 28 septembre, coiffé du titre : « Le Canada est vu comme un havre important pour blanchir l'argent de la drogue ». Il s'élève contre les « propos injustes » du sénateur Kerry qui accuse les banques du Canada de faire un pied de nez à leurs vis-à-vis américaines et qui juge la loi canadienne trop permissive.

« À quoi bon imposer au Canada un système bureaucratique qui se révèle inefficace aux États-Unis ? », demande M. Ballard en se référant à l'obligation qu'a une banque américaine de rapporter toute transaction de $10,000 et plus. « Au-delà de 8 millions de ces rapports sont émis chaque année aux États-Unis, avec très peu de résultats », estime M. Ballard. Au nom de l'Association des banquiers, M. Ballard rappelle que la loi en vigueur depuis janvier au Canada (C-61) est l'une des plus sévères, qu'elle prévoit une peine de 10 ans à quiconque aiderait au blanchiment de fonds. « Si les autorités canadiennes ou américaines sont en mesure de nous indiquer où se produit tout ce blanchiment, ajoute-t-il, nous serons les premiers à collaborer... pour mener les coupables en prison ». Quant à rapporter les transactions bancaires dépassant les $ 10,000, c'est une mesure « qui nous a été proposée mais que nous avons rejetée comme inefficace ».

La DEA, écrit le journaliste du *New York Times*, aurait préféré que le document demeure confidentiel (il

Voir page 10: Trafiquants

$ 250,000 exigés à Casteel

Larose défend le syndicat CSN de la MIL-Vickers

Pierre O'Neill et Sylvain Blanchard

CE N'EST PAS la CSN, mais un syndicat local affilié, qui a exigé $ 250,000 de la compagnie Casteel, qui voulait acheter la MIL-Vickers dans l'est de Montréal.

Voilà en substance la mise au point faite hier en conférence de presse, par le président de la centrale, M. Gérald Larose, réagissant à la manchette du DEVOIR : « La CSN a exigé $ 250,000 pour sauver la Vickers ».

L'article du DEVOIR indiquait que le montant exigé par le président et le vice-président du syndicat des travailleurs, MM. Jean-Guy Beaubien et Richard King, le 19 septembre, a été considéré par les représentants de la compagnie, M. Yvan Piquette et Me Louise Patry, comme une demande de pot-de-vin.

Pour le président de la CSN, le titre du DEVOIR était « tendancieux et malicieux » en ce qu'il associait directement la centrale à cette affaire impliquant uniquement le syndicat local. Il reproche en outre au DEVOIR d'avoir pris à compte la version de Casteel et de l'avoir présentée comme un fait avéré.

Sur la base de l'enquête qu'il a menée auprès des dirigeants du syndical local, M. Larose fait valoir qu'il ne s'agissait pas d'une demande de pot-de-vin, mais spécifiquement de la négociation avec la compagnie d'un montant forfaitaire visant à favoriser des activités syndicales normales, par le moyen de la libération d'un certain nombre de travailleurs syndiqués de l'entreprise.

Si les allégations du DEVOIR étaient fondées, souligne Gérald Larose, nous serions effectivement en présence de pratiques absolument

Voir page 10: Larose

La CUM reconnaît sa responsabilité dans la mort violente d'Anthony Griffin

Bernard Morrier

SITUATION assez étrange pour la CUM dans l'affaire Gosset-Griffin. D'une part, dans une poursuite au civil de près de $ 900,000 intentée par les parents de la victime (Anthony Griffin), la CUM reconnaît sa responsabilité dans la mort du jeune Noir, abattu le 11 novembre 1987 dans la cour d'un poste de police de Notre-Dame-de-Grâce.

Mais elle soutient d'un autre côté que son policier Allan Gosset n'a commis aucune faute.

De plus, dans la sentence arbitrale, qui rétablit l'agent Gosset dans ses fonctions mais que la CUM conteste devant la Cour supérieure, celle-ci, par l'entremise d'un autre avocat, vient prétendre exactement le contraire.

C'est du moins ce qu'affirme Me Serge Ménard, à l'issue d'une conférence préparatoire à la poursuite du couple Gloria Augustus et Oberth Griffin, qui a eu lieu hier en présence

Voir page 10: CUM

L'ambassade ouest-allemande à Prague est prise d'assaut

PHOTO AP

Des dizaines de réfugiés est-allemands ont escaladé hier matin les grilles de l'ambassade d'Allemagne de l'Ouest à Prague pour immigrer dans ce pays. Près de 2,000 Allemands de l'Est sont massés dans l'ambassade, refusant de retourner en RDA malgré les promesses d'émigration légale. Certains réfugiés ont déclaré que d'autres pourraient arriver dans la journée d'hier parmi les quelque 5,000 supporters de football est-allemands venus assister mercredi soir à un match.

Marcos est mort

HONOLULU (AP) — Maintenu artificiellement en vie pendant de longs mois, l'ancien président philippin Ferdinand Marcos est décédé, hier, à l'âge de 72 ans, au terme d'un exil à Hawaï auquel il avait été réduit après avoir été chassé du pouvoir en février 1986.

L'ancien dictateur a succombé à un arrêt cardiaque à 0 h 40, a précisé un porte-parole du Centre médical St. Francis, d'Honolulu, où il était hospitalisé depuis neuf mois pour des troubles rénaux, pulmonaires et cardiaques, ainsi que pour une pneumonie et une infection bactérienne.

Une quarantaine de minutes plus tard, son fils unique Ferdinand Junior, 31 ans, est sorti de la chambre d'hôpital de son père pour annoncer que celui-ci avait pris « une place plus élevée ».

« Espérons que ses amis aussi bien que ses détracteurs regarderont au-delà de l'homme pour voir ce qu'il valait par sa vision, sa compassion et son amour total du pays », a ajouté son fils d'une voix calme.

Il a précisé qu'aucune disposition n'avait encore été prise pour ses funérailles. Et, interrogé sur sa mère Imelda, qui n'était pas visible, il a déclaré : « Elle va assez bien, merci ».

Réagissant rapidement, la présidente philippine Corazon Aquino réaffirmait peu après son refus de voir Marcos inhumé dans son pays. « Pour la sécurité de ceux qui prendront la mort de M. Marcos de façons passionnées et opposées, et pour la paix de l'État et l'ordre de la

Voir page 10: Marcos

Ferdinand Marcos

Robert Libman

ROBERT LIBMAN AU DEVOIR

«Je me reconnais une énorme responsabilité»

Le chef du Parti égalité devient le principal porte-parole des anglophones

Jean-V. Dufresne

PARFAITEMENT inconnu il y a deux mois, le chef du Parti égalité enfourche la campagne électorale en tricycle, le 9 août dernier, pour se retrouver 47 jours plus tard comme par magie aux commandes d'une stupéfiante navette spatiale. Quelles manettes faire jouer maintenant sur l'indéchiffrable tableau de bord de la politique canadienne, lorsqu'on devient presque malgré soi le principal porte-parole de la communauté anglophone du Québec ?

Car il s'agit bien de cela : « Vous rendez-vous compte que votre victoire vous a placé littéralement sur l'orbite de la notoriété nationale ? »

Dans son étroit bureau de Cavendish Mall où il avait installé ses quartiers provisoires, Robert Libman jette un regard déconcerté sur les débris de la campagne, bordereaux de scrutin, papiers chiffonnés d'appels retournés. Tout le graffiti de la victoire imprévisible s'étale sur les murs, jusqu'à une note au babillard pour les activités du lundi 25 septembre : « Repos ».

Mais Robert Libman ne s'est pas reposé.

Hier, il rencontrait ses trois élus, Richard Holden, Gordon Atkinson et Neil Cameron, pour faire le point. Déjà la presse pose une question : Libman, 28 ans, néophyte, a-t-il l'étoffe qu'il faut pour contrôler son parti ? Atkinson, lui, l'accord du lac Meech, il ne veut pas en entendre parler. Holden fait semblant d'y croire, du bout des lèvres, juste assez pour ne pas embêter son ami Brian Mulroney, à qui il avait promis de ne pas s'y opposer, du haut des tribunes. Et lorsqu'on lui posait la question, c'était toujours la même porte de sortie : « De toute façon, nous disait-il sur le ton de la fausse confidence, l'accord de Meech Lake, c'est mort ».

« Mais si l'accord échoue, le Parti égalité ne risque-t-il pas de devenir le bouc émissaire d'un énorme remous politique, non seulement au Québec mais au Canada tout entier ? M. Bourassa fait déjà planer le spectre de l'indépendance... »

« Il faut un accord, il le faut, pour ramener le Québec dans la famille constitutionnelle, mais il faut d'abord l'amender pour protéger les droits des minorités. Mais je ne crois pas que si l'accord échoue, il y aura séparation, comme l'insinue M. Bourassa. Le scrutin nous démontre que

Voir page 10: Responsabilité

AUJOURD'HUI

Nouvelles charges contre Papandréou

Après le scandale des écoutes téléphoniques, une histoire de détournement de fonds revient hanter l'ancien premier ministre grec.

Page 6

Lutte ouverte entre Belgrade et Ljubljana

Des manifestants pro-serbes descendent dans la rue pour réclamer une intervention du pouvoir central contre le « séparatisme » slovène.

Page 6

SPEC ELECTRONIQUE
Un petit magasin AU GRAND CHOIX
Électronique Dumoulin
Montréal 8390 St-Hubert (au sud de Métropolitain) 388-1122
Laval 1599 Autoroute 440 ouest (à l'est de l'autoroute des Laurentides) 745-3321
24 HEURES de musique DIGITALE
SUR 1 CASSETTE
■ DYNAMIQUE SUPERBE
■ RÉPONSE UNIFORME
EVS-800
◄ LE RÊVE DE TOUT MÉLOMANE: ARCHIVER SA COLLECTION SUR CASSETTE NUMÉRIQUE SANS PERTE, NI BRUIT!
SONY

AUX TABLES DE NÉGOCIATION

Johnson se dit dérouté par l'absence CSN-CEQ

Bernard Descôteaux
de notre bureau de Québec

LE PRÉSIDENT du Conseil du Trésor, Daniel Johnson, est prêt à négocier avec le premier syndicat venu qui, a-t-il promis hier, aura en poche un règlement avant mercredi prochain, à midi, s'il accepte de se présenter maintenant à la table de négociation.

Dérouté par l'absence de la CSN et de la CEQ aux tables de négociation que ces deux centrales ont désertées au cours des dernières heures, M. Johnson a lancé hier après-midi ce curieux appel à la négociation comme s'il ne savait plus comment s'y prendre pour l'activer.

Aux yeux de M. Johnson, il est en effet aberrant qu'à ce moment-ci les syndicats semblent se désengager de la négociation alors qu'à la veille des élections le gouvernement avait promis qu'elles seraient intensives. Il y a une absence de volonté du côté syndical qui s'explique mal, a-t-il noté.

Du côté de la CEQ, les négociateurs syndicaux sont absents depuis déjà mercredi. Ils ont fait savoir aux négociateurs gouvernementaux qu'ils ne pourraient être à la table avant un moment indéterminé la semaine prochaine pour... motifs de grève, a-t-il indiqué.

La grève dans ce cas est au sein même de cette centrale et origine des permanents syndicaux qui sont insatisfaits des offres salariales de cette centrale qui sont de 4 %, 5 % et 4 % sur une période de trois ans. « Cela se passe de commentaires », a-t-il lancé, faisant allusion au fait que ce sont exactement les offres que le gouvernement a faites aux employés du secteur public et que les dirigeants de la CEQ ont rejetées.

Dans le cas de la CSN, les négociations ont été suspendues hier sans préavis. Suspension qui devrait durer jusqu'à aujourd'hui, ce qui retarde le processus de négociation. Rappelons que le premier ministre Bourassa avait promis un règlement des conventions avec la CEQ, la CSN et le SFPQ avant le 11 octobre.

Le gouvernement est disposé à négocier. Les porte-parole patronaux aux tables disposent des mandats de négociation nécessaires pour arriver à des règlements, a dit le ministre. Ce n'est certes pas le gouvernement qui se traîne les pieds, a-t-il ajouté en relevant les accusations contraires des syndicats.

M. Johnson se refuse à accuser formellement les syndicats de mauvaise foi, mais il faut se poser des questions sur leur attitude. Il n'y a pas que leur absence des tables de négociation, il y a aussi, a-t-il dit, l'absence presque totale d'information dans les syndicats sur les offres gouvernementales.

Même des délégués syndicaux avouent ne jamais avoir été informés des offres sur l'équité salariale et de leur traduction en signe de piastres, assure le ministre qui appuie son affirmation sur des rencontres fortuites avec des syndiqués du secteur hospitalier.

Lorsque des informations sont données, si peu soit, elles sont par ailleurs contestatables, affirme M. Johnson qui en veut pour exemple une déclaration sur l'équité salariale faite mercredi par Monique Simard.

Selon la vice-présidente de la CSN, la moitié des 128,000 membres féminins de la Fédération des affaires sociales ne profiteraient pas des offres du gouvernement sur l'équité salariales. La réalité est tout autre, soutient M. Johnson qui parle de moins de 12,000 personnes qui ne bénéficient pas des offres du gouvernement, dont un bon nombre parce que leur situation ne nécessite pas de redressement.

En matière d'équité salariale, l'approche gouvernementale est différente de celle de la CSN. Le gouvernement a fait des études pour analyser la relativité salariale de chaque emploi, a-t-il noté soulignant que les redressements proposés tiennent compte des observations faites dans ces études. La CSN voudrait en réalité qu'il y ait salaire égal chaque fois qu'un emploi ressemble le moindrement à un autre. C'est une équation un peu trop sommaire, affirme le ministre.

Broadbent: exit fin décembre

OSHAWA, Ont. (PC) — Ed Broadbent, le chef du NPD, quittera son siège au Parlement le 31 décembre.

« Je suis un homme jeune, plein d'énergie, au début de la cinquantaine, a déclaré M. Broadbent, qui avait convoqué une conférence de presse, hier. Je veux aller de l'avant dans un domaine qui me permettra de relever des défis et d'apporter ma contribution ».

En annonçant sa démission à Oshawa, la ville industrielle qu'il a représentée depuis sa première élection, en 1968, M. Broadbent se conforme à la promesse qu'il avait faite en laissant la direction du parti, le 4 mars dernier, soit de demeurer au poste comme député jusqu'à ce qu'on lui trouve un successeur. Le parti doit se choisir un nouveau leader le 3 décembre, à Winnipeg.

M. Broadbent, qui a 53 ans, n'était pas très bavard hier au sujet de ses plans d'avenir. Il a refusé de commenter la rumeur voulant qu'il prenne la succession du gouverneur général, Mme Jeanne Sauvé, dont le mandat se termine en janvier. « J'adore encourager les rumeurs, a-t-il dit. Je pense que je vais profiter de l'occasion, je ne vais pas nier, ni confirmer ».

Cet ancien professeur de science politique a indiqué avoir reçu « quatre ou cinq offres », ajoutant qu'il espérait prendre une décision sous peu.

Deux ententes conclues avant les élections

Jean-Pierre Proulx

DEUX ENTENTES de principe sont déjà intervenues avec deux syndicats de la CSN, soit avec les employés de soutien du Fonds pour la formation des chercheurs et l'aide à la recherche et de la Commission de la formation professionnelle.

Ces deux syndicats comptent respectivement 25 et 200 membres et sont tous deux affiliés à la Fédération des employés du secteur public (FEESP-CSN).

Ces deux ententes, qui ne portent que sur les clauses normatives, sont même intervenues avant l'ajournement électoral, mais ce n'est qu'hier que la FEESP en a révélé l'existence. Globalement, cette fédération estime que « tout est en place pour régler de manière satisfaisainte dès maintenant ».

Le gros des effectifs de cette fédération travaille dans les collèges (4,300) et dans les commissions scolaires (11,000). Le débat reprend ce matin seulement à ces deux tables. La présidente de la FESSP, Mme Ginette Guérin, n'en a pas fait un plat. Son conseil était d'ailleurs réuni mercredi pour faire le point. On y a décidé de laisser la négociation suivre son cours avant de convoquer, à une date non précisée, les assemblées « pour une nouvelle recherche de mandats de débrayage ».

Par ailleurs, la Fédération nationale des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) a de nouveau soutenu hier que le dossier de la tâche constitue la pierre d'achoppement de la négociation. On a repris les débats hier mais la partie patronale, affirme le président de la FNEEQ, Denis Choinière, refuserait d'« aborder la question de la tâche et de déposer une proposition chiffrée tant que la partie syndicale n'aura pas fait des concesions sur plusieurs demandes patronales relatives à la sécurité d'emploi, aux droits de gérance, au partage des frais d'arbitrage, à l'accès à l'égalité et à la mobilité ».

Le conseil de la FNEEQ doit, pour sa part, se réunira le 12 octobre. Entre temps, dans les collèges, les syndicats locaux ont reçu le mandat de boycotter les comités paritaires et de refuser de discuter de récupération pour reprendre les jours de classe perdus en raison de la grève.

La CEQ, enfin, tient sa réunion « intersectorielle » lundi, à Saint-Hyacinthe, pour aviser sur la poursuite de la négociation et la « relance de la mobilisation des membres ».

Pour l'heure, la CEQ juge toujours « nettement insuffisants » les résultats enregristrés aux tables, le gouvernemnt n'ayant pas bougé, dit-elle, sur les « enjeux majeurs ».

Président de la Commission d'enquête

Charbonneau se dit bouleversé par l'ampleur du dossier des déchets dangereux au Québec

Rollande Parent
de la Presse Canadienne

LA COMMISSION d'enquête sur les déchets dangereux, présidée par Yvon Charbonneau, rendra public la semaine prochaine un rapport établissant la nature des déchets dangereux en circulation au Québec, les quantités en cause, les technologies existantes pour leur destruction et, à défaut, les endroits où ils se trouvent.

« Comme citoyen, c'est toujours bouleversant de voir l'ampleur du dossier des déchets dangereux au Québec », a indiqué M. Charbonneau, à l'issue d'une allocution prononcée dans le cadre de la 11ème Conférence nationale sur la gestion des déchets.

« Comme observateur moyen de cette situation, j'ai été étonné de voir l'ampleur de cette question. Je la découvre encore. À chaque jour, à travers notre commission d'enquête, on découvre un chapitre ».

M. Charbonneau se hâte toutefois d'ajouter que « de toute façon, on va découvrir aussi des moyens de résoudre la question ».

On comprend la prudence de M. Charbonneau quand on se rappelle qu'il a été nommé à la présidence de la Commission sur les déchets dangereux par la ministre de l'Environnement, Lise Bacon, après que cette dernière eut retiré le mandat à Victor Goldbloom, président du Bureau des audiences publiques sur l'environnement.

Ce dernier avait écrit à la ministre que la population risquait d'être alertée s'il établissait publiquement l'état de la situation quant aux déchets dangereux.

Cette lettre s'est retrouvée dans les journaux après une première publication dans LE DEVOIR, et la ministre Bacon a récusé M. Goldbloom parce que, a-t-elle estimé, il n'avait plus la crédibilité nécessaire pour présider la Commission d'enquête sur les déchets dangereux.

Quoi qu'il en soit, le premier rapport de la Commission Charbonneau sera mis à la disposition du public afin d'alimenter les commentaires et discussions qui pourront être faits à l'occasion d'une tournée devant s'amorcer dès la fin octobre.

Le calendrier de cette tournée sera également publié la semaine prochaine.

Une seconde consultation sera tenue en avril et mai prochains à la suite de la publication, cette fois, d'un document d'orientation qui exposera les hypothèses de solutions retenues par la Commission.

M. Charbonneau juge que la tâche est de taille, compte tenu qu'il doit remettre son rapport final à la fin de juillet, qu'il dispose de peu de moyens pour tenir deux rondes de consultations publiques, un programme de recherche, des enquêtes au besoin et que le niveau d'attente semble élevé.

Invité à dire s'il favorisait le secteur privé au détriment du secteur public pour gérer les déchets dangereux, le président Charbonneau a refusé de se prononcer.

« La Commission s'oblige à ne pas avoir d'opinion sur la valeur de ceci et de cela. Elle s'impose de ramasser l'information et de la remettre en circulation pour pouvoir dialoguer avec la population de façon ouverte plutôt que d'arriver avec un point de vue biaisé », a-t-il expliqué.

Montréal annonce un plan de gestion intégrée des déchets...en 1991

Isabelle Paré

D'ICI l'adoption de son plan de gestion intégrée des déchets en 1991, la Ville de Montréal presse Québec de revoir la loi qui incite les villes voisines à continuer de déverser leurs ordures à prix d'aubaine à son centre de tri et de déchets de Saint-Michel.

À l'occasion de la 11ème conférence nationale sur la gestion des déchets, le président du comité exécutif de la Ville, M. Michael Fainstat, a lancé que Montréal ne devait plus être « le dépotoir » des autres villes à cause du prix dérisoire fixé par Québec pour l'enfouissement des déchets à la carrière Miron.

La Ville veut que Québec modifie la loi qui a permis à la Commission municipale de fixer à $ 12.44 la tonne le tarif d'enfouissement pour ses villes clientes. Un tarif qui ne tient compte que des coûts d'opération du centre, oubliant les dommages occassionnés à l'environnement, aux rues et à la qualité de vie des Montréalais.

Car 90 % des déchets enfouis au site Miron proviennent des autres villes, mais ce sont les contribuables montréalais qui doivent payer la note pour la détérioration de leur habitat, soutient M. Fainstat.

« Nous demandons à Québec de laisser agir les lois du marché. De $ 40 à $ 100 la tonne dans le nord-est du continent, notre tarif est le plus bas en Amérique du Nord. Ces coûts sont si bas qu'il n'y aucun incitatif pour les autres villes à trouver des solutions alternatives à l'enfouissement », a fustigé hier M. Fainstat qui accuse le gouvernement d'encourager les villes à ne pas prendre le « virage vert ».

Montréal presse aussi Québec d'aider l'industrie du recyclage à prendre son envol en élaborant des programmes d'aide et des conditions favorables à leur émergence.

Pour l'instant, 75 % des 300,000 tonnes de déchets domestiques produits chaque année à Montréal sont brûlés à l'incinérateur des Carrières et un autre 100,000 tonnes va au site d'enfouissement Rivières-des-Prairies, qui fermera ses portes en 1991. Le centre de tri et d'élimination des déchets, qui engloutit annuellement les 800,000 tonnes de déchets domestiques venant de 38 municipalités de la région métropolitaine, sera comblé en 1994.

Toutefois, ce n'est pas avant 1991 que Montréal adoptera son propre plan de gestion intégrée des déchets pour disposer des 900,000 tonnes de rebus domestiques et industriels produits sur son propre territoire.

La Ville dit ne pouvoir agir plus tôt en raison de l'absence actuelle de marché pour le recyclage des déchets. De plus, la consultation des citoyens est essentielle pour déterminer ce que population est prête à payer pour disposer écologiquement de ses détritus, a ajouté M. Fainstat.

D'ici 1991, un éventail complet de la composition des déchets montréalais et des moyens d'élimination possibles sera dressé, des rencontres auront lieu dès maintenant avec des industries spécialisées dans le recyclage, des experts, des chercheurs et des groupes communautaires concernés par la gestion des déchets. Un énoncé d'orientation sera formulé et ensuite soumis à une consultation publique à la fin août 1990. Finalement, la Ville devrait être en mesure d'adopter son plan directeur à la fin de l'année 1991.

Ce plan de gestion intégrée des déchets sera axé sur les quatre « R », réduction, réemploi, récupération, recyclage et la valorisation des déchets. On vise par là des procédés non polluants qui permettent de récupérer ou réinsérer une partie des déchets dans le cycle naturel ou dans le cycle de production. Des réglementations sur les contenants et les emballages pourraient être appliqués ainsi que la cueillette sélective des déchets élargie.

Une étude réalisée par l'UQAM pour le compte de la Ville révèle que près de 80 % du poids des déchets domestiques montréalais pourraient être exploités de diverses façons, et que plus de 30 % de ces ordures pourraient être recyclées.

du 1 au 8 octobre 1989
Informations: 819-379-9813

Tout est gratuit sauf indications contraires

TROIS-RIVIÈRES
FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA POÉSIE

Dimanche 1 oct.
11h00 Brunch. Inv. G.-É. Clancier (France). Le restaurant du Port. Coût: 12,00$. Soc. des Écrivains de la Mauricie. Rés.: 373-0755
14h00 Vernissage Photo-Poésie. Galerie Gala. 1262, Notre-Dame
14h00 Vernissage. Aquarelles Claudine Dontigny sur des poèmes d'Alphonse Piché. Galerie l'Heureux. 1182, Terr. Turcotte
17h00 Apéro de la poésie: Inv. C. Cloutier, F. Charron, C. Beausoleil. Zénob. 171, Bonaventure
19h00 Souper de la poésie: Inv. P. Chamberland, Y. Préfontaine, C. Cloutier. L'Artois. 1392, Hart
23h00 Poésie ouverte: Inv. Poète (USA), Patrice Desbiens. Zénob. 171, Bonaventure

Lundi 2 oct.
12h00 Des poètes à l'UQTR: Inv. C. Cloutier, Y. Préfontaine. Cafétéria. 3351, boul. des Forges
13h30 La Femme et l'art: Inv. Nicole Brossard, G. É. Clancier et Alexandre Voisard (Suisse). Centre culturel. Place de l'Hôtel de Ville
16h30 Vernissage. Photo-poèmes. Bibliothèque municipale. Place de l'Hôtel de Ville
17h00 Apéro de la poésie: Inv. A. Piché, A. Voisard. Zénob. 171, Bonaventure
17h50 Ici Radio-Canada MF: reportage sur le Festival. Centre culturel. Place de l'Hôtel de Ville
19h00 Souper de la poésie: Inv.: Nicole Brossard, G. É. Clancier, F. Charron. L'Artois. 1392, Hart
20h30 Poésie-performance: Inv. Yorguy Karakatzanis (France). Auditorium Cégep. rue Laviolette
23h00 Poésie ouverte: Inv. C. Beausoleil, B. Pozier, G. É. Clancier. Zénob. 171, Bonaventure

Mardi 3 oct.
12h00 Poètes à l'UQTR: Inv. P. Chamberland, N. Brossard, F. Charron. Cafétéria. 3351, boul. des Forges
17h00 Ouverture officielle. Remise du Grand Prix à Nicole Brossard. Centre culturel. Place de l'Hôtel de Ville
17h00 Vernissage Livre d'Art du Noroît. Lancement des Écrits des Forges. Centre culturel. Place de l'Hôtel de Ville
17h00 Vernissage: Les Passions s'avalent: 17 poèmes de 5 poètes sur 17 peintures et sculptures de la Galerie Daniel de Montréal. Centre culturel. Place de l'Hôtel de Ville
19h00 Souper de la poésie: Inv.: Nicole Brossard, G. É. Clancier, F. Charron. L'Artois. 1392, Hart
20h30 Poésie-performance: Inv. Yorguy Karakatzanis (France). Auditorium Cégep. rue Laviolette
23h00 Poésie ouverte: Inv. Poètes des Écrits des Forges dont les livres furent lancés à 17h00. Zénob. 171, Bonaventure

Mercredi 4 oct.
12h00 Poètes à l'UQTR: Inv. C. Beausoleil et L. Fréchette, poète (USA). UQTR. 3351, boul. des Forges
17h00 Humour et poésie: Inv. Yvon Linteau. Zénob. 171, Bonaventure
17h50 Ici Radio-Canada MF: reportage sur le Festival. Centre culturel. Place de l'Hôtel de Ville
19h00 Souper de la poésie: Inv. C. Beausoleil et poète des USA. L'Artois. 1392, Hart
20h00 Poète à la Bibliothèque: Inv. Alphonse Piché. Bibliothèque Municipale. Place de l'Hôtel de Ville. Réservations: 372-4615
20h30 Jazz et poésie: Inv. Quatuor Saxium et 10 poètes. Soirée de la Revue Estuaire. Coût: 5,00$ + frais. L'Odyssée. 1198, Champflour
23h00 Poésie ouverte: Inv. Poète USA, C. Cloutier, Y. Préfontaine. Zénob. 171, Bonaventure

Jeudi 5 oct.
12h00 Poète à l'UQTR: Inv. Éléonore Sioui, poètesse amérindienne. Cafétéria. 3351, boul. des Forges
12h15 Un poète au College Lafleche: Inv. Paul Chamberland. 1687, du Carmel
17h00 Apéro de la poésie: Inv. Éléonore Sioui, poètesse amérindienne. Zénob. 171, Bonaventure
17h00 Apéro de la poésie lancement du livre Parler 101: Inv. de la CSN: Michel Rioux. Conseil central CSN. 550, St-Georges
17h50 Ici Radio-Canada MF: reportage sur le Festival. Centre culturel. Place de l'Hôtel de Ville
19h00 Souper de la poésie: Inv. Éléonore Sioui, poètesse amérindienne. L'Artois. 1392, Hart
19h30 Ciné-Campus et poésie: Première mondiale du film Québec. Un peu. Beaucoup. Passionnément, mettant en vedette G. Godin et P. Julien. Un film de l'ONF. Séminaire St-Joseph. 858, Laviolette
20h30 Poésie-performance: Alberto Kurapel, poète du Chili. Centre culturel. Place de l'Hôtel de Ville
22h30 Poésie-performance: Inv. Y. Boisvert, P. Desbiens, S. Mongrain. Musicien: René Lussier. L'Odyssée. 1198, Champflour
23h00 Poésie ouverte: Inv. Werner Lambersy (Belgique) et Alexandre Voisard. Zénob. 171, Bonaventure

Vendredi 6 oct.
12h00 Poètes à l'UQTR: Inv. Coco Manto et son groupe de la Bolivie. UQTR. 3351, boul. des Forges
13h00 Colloque: "Poésie et roman". R. Baillie, N. Brossard, G. Gaudet, J. Felx, M. Larue. UQTR. 3351, boul. des Forges
17h00 Apéro de la poésie: Inv. W. Lambersy, poète USA, D. Dargis. Zénob. 171, Bonaventure
17h50 Ici Radio-Canada MF: reportage sur le Festival. Centre culturel. Place de l'Hôtel de Ville
19h00 Souper de la Poésie: Inv. Coco Manto de la Bolivie. L'Artois. 1392, Hart
20h30 Érotisme et poésie: Théâtre de Face. Coût: 9,00$ + frais. Bar L'Odyssée. 1198, Champflour
23h00 Poésie-performance: Le Groupe Fénix du Chili et le groupe de Coco Manto de la Bolivie. Zénob. 171, Bonaventure

Samedi 7 oct.
17h00 Apéro de la poésie: Tous les poètes. Zénob. 171, Bonaventure
18h30 Souper de la Poésie: Tous les poètes. L'Artois. 1392, Hart
20h30 Grande soirée de la poésie: 30 poètes, musicien. Centre culturel. Place de l'Hôtel de Ville. Coût: 5,00$. Diffusion: Radio-Canada MF
23h00 Poésie-performance: Groupe Obscure. Embuscade. 1571, Badeaux
1h00 Poésie-performance. Groupe Obscure. Embuscade. 1571, Badeaux

Dimanche 8 oct.
11h00 Brunch-Poésie: Inv.: Nicole Bronsard. Grand Prix de Poésie de la Fondation Les Forges. Restaurant Le Cumulus. 55, des Forges. Soc. des Écrivains de la Mauricie. Coût 12,00$. Réservations: 373-0755
14h00 Peinture-performance: Inv. Jean Faucher. Embuscade. 1571, Badeaux
14h00 Visite des expositions du festival
19h00 Souper de la poésie: Inv. W. Lambersy, A. Voisard, G. É. Clancier. L'Artois. 1392, Hart
20h30 Concert-Poésie: Orchestre Symphonique de Trois-Rivières avec N. Brossard, Y. Préfontaine, C. Beausoleil. Salle J.-A.-Thompson. rue des Forges. Coût: 15,00$ + frais

Expositions
LE CANTIQUE DES CANTIQUES. Sr. Jeanne Vanasse. Galerie du Parc. 864 des Ursulines. du 12 sept. au 8 oct
Sur des poèmes de Bernard Pozier. Suzanne Gagné. Musée Pierre Boucher. 858 Laviolette. du 24 sept. au 8 oct
Oeuvres de Martial Despres sur des poèmes de Yves Boisvert. Bar Le Zénob. 171 Bonaventure. du 30 sept. au 8 oct
PHOTO POÉSIE. 25 photos sur des poèmes d'Anne Hebert. Galerie Gala. 1262 Notre-Dame. du 1 au 8 oct
PHOTO POÈMES. Photos de Pauline Beland. Poèmes de P.M. Lapointe. Bibliothèque municipale Place de l'Hôtel de Ville. du 1 au 8 octobre
Claudine Dontigny sur des poèmes d'Alphonse Piché. Galerie d'art L'Heureux. 1182 Terrasse Turcotte. du 1 au 8 oct
Galerie Daniel. Éditions du Noroît. Centre culturel Trois-Rivières. du 3 au 22 oct

RÉSERVATIONS DE BILLETS SPECTA, 819-380-9797 entre 11 et 18 hres

Radio Canada Réseau FM Stéréo
CONSULAT DE FRANCE
CSN
qstr
le nouvelliste
A.B.I.
HÔTEL DES GOUVERNEURS
Laurentide
CHLN 550
Banque Lloyds
caisse populaire trois-rivières
Office national du film du Canada
Gouvernement du Québec. Ministère des Affaires culturelles. Direction des industries culturelles
Bell
La Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie
ASSOCIATION DES CAISSES POPULAIRES DU TROIS RIVIERES METROPOLITAIN
ÉCRITS DES FORGES

COMMANDITAIRES: • Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie • Conseil des Arts du Canada • Ministère des Affaires culturelles du Québec • Université du Québec à Trois-Rivières • La Brasserie Molson Trois-Rivières Ltée • Votre quotidien Le Nouvelliste • CHLN/55 • La Banque Lloyds du Canada • Auberge des Gouverneurs • La Ville de Trois-Rivières • Le Conservatoire de Musique de Trois-Rivières • La Société des écrivains de la Mauricie • Le Musée Pierre Boucher • La Galerie Gala • La Galerie du Parc • Specta • Bibliothèque municipale de Trois-Rivières • Centre culturel de Trois-Rivières • Café-Bar Zénob • La Société des Artistes Photographes du Québec Inc. • Restaurant Le Four à Bois • Le Sabord • La Gazette populaire • Télévision communautaire • Polyvalente Chavigny • Les Écrits des Forges • La Revue Estuaire • Ciné-Campus • Café Galerie L'Embuscade • Concept A • Conseil Central de Trois-Rivières • Radio-Canada • Imprimerie St-Patrice • Aluminerie de Bécancour • Association des Caisses populaires du T.-R.-M. • Caisse populaire de T.-R. • Bell Canada • Cégep de T.-R. • Galerie Daniel • L'Odyssée • Le Cumulus.

$3 millions pour erreur médicale

Bernard Morrier

UN BANC exceptionnel de cinq juges de la Cour d'appel du Québec vient d'ordonner, dans un jugement partagé, à un médecin, le Dr Maurice Chevrette, et à l'hôpital Le Gardeur, de Repentigny, de verser des dommages et intérêts de plus de $ 3 millions à une jeune fille maintenant âgée de 20 ans et à ses parents, à la suite de la pratique d'actes médicaux prétendument erronés et pratiqués en mars 1975.

La patiente, Nancy Lapointe, souffre maintenant, et ce depuis 15 ans, d'un déficit fonctionnel neurologique et psychiatrique qui fait d'elle une « épave », comme n'a pas hésité à la qualifier le juge Amédée Monet. Ce dernier, de même que ses collègues Louis LeBel et Louise Mailhot, renversent ainsi un jugement de la Cour supérieure, décrété en mai 1981 par le juge Claude Vallerand qui, lui, avait estimé que les demandeurs, M. Paul-Emile Lapointe et son épouse (Gabrielle Imbeault), ainsi que l'enfant Nancy, n'avaient pu établir à sa satisfaction que le choc responsable des problèmes dont a commencé à souffrir l'enfant au moment de l'accident, en mars 1975, et qui se sont prolongés depuis, est imputable à une décision du Dr Chevrette de faire transporter l'enfant de Repentigny à l'hôpital Sainte-Justine, de Montréal.

La jeune Nancy, alors âgée de cinq ans, jouait dans le sous-sol de la maison familiale et s'était infligée une entaille profonde des muscles et des nerfs, blessures qui ont sectionné son artère humérale et provoqué une grave hémorragie. Conduite d'urgence à l'hôpital Le Gardeur, le Dr Chevrette lui installait 15 minutes plus tard un soluté, mais n'étant pas en mesure de suturer l'artère, il communiquait avec l'urgence de Sainte-Justine où on accueillit la jeune blessée 18 minutes plus tard. Mais à peine une demi-heure après son arrivée, Nancy était victime d'un arrêt cardiaque qui eut pour effet de lui causer une anorexie cérébrale, cause définitive, semble-t-il, de son état actuel.

Mais les juges Monet, LeBel, Mailhot et Maurice Jacques (ce dernier aurait rejeté le blâme contre l'hôpital) reprochent principalement au Dr Chevrette de ne pas avoir procédé immédiatement à une analyse sanguine chez la jeune patiente, en vue d'une éventuelle transfusion de sang — qui ne fut d'ailleurs jamais administrée — étant donné l'instabilité que présentait l'état de Nancy et parce qu'il ne connaissait pas exactement l'importance de la perte sanguine chez celle-ci. Pourtant, opine le tribunal, le sang qui coulait abondamment aurait dû être un indice suffisant pour indiquer la gravité de la blessure.

Les juges du plus haut tribunal du Québec croient par ailleurs, après avoir entendu le Dr Chevrette, que celui-ci a commis une faute en prenant la décision de transférer l'enfant à Sainte-Justine sans s'être assuré auprès de son interlocuteur téléphonique que celui-ci avait bien compris l'urgence de la situation, tout en omettant aussi de transmettre à la seconde institution un dossier sommaire avec certaines informations essentielles

L'hôpital Le Gardeur est aussi responsable, parce que, comme l'explique le juge LeBel, son obligation ne s'arrêtait pas juste à fournir une salle d'urgence avec un médecin, mais aussi à fournir des soins requis par toutes les situations.

La STCUM poursuivra le service de la ligne 2 du métro avec un seul opérateur

Martin Pelchat

LA STCUM poursuivra l'opération de la ligne 2 du métro avec un seul opérateur, mais procédera d'ici trois mois à une étude de faisabilité pour l'installation d'un système de détection de fumée à bord des trains.

La sécurité des passagers n'est pas en danger, assurait-on hier à la STCUM, au lendemain d'une rencontre au cours de laquelle un inspecteur de la Commission de la santé et de la sécurité du travail a annoncé qu'il avait retenu quelques-unes des objections formulées par la Fraternité des chauffeurs et opérateurs de métro à l'encontre de la conduite à un seul agent, implantée sur la 2 en juin.

La Société de transport de la CUM contestera par ailleurs la pertinence d'ajouter au système de sécurité déjà en place trois des suggestions émises par l'inspecteur de la CSST.

La commission a accepté d'entendre les représentations de la STCUM à ce sujet à la suite d'une seconde rencontre hier matin, à laquelle assistaient également les représentants de la Fraternité.

Le syndicat avait déposé une plainte alléguant que la sécurité des opérateurs et celle du public était menacée par l'implantation de la conduite à un seul opérateur sur la ligne 2. Ailleurs dans le réseau, sauf sur la ligne 5, la conduite des trains s'effectue à deux opérateurs.

Les trois points qui seront débattus concernent l'ajout d'un système d'alarme-vigilance au centre de commande du réseau, d'un mécanisme de détection thermique et d'un système de vérification des quais après le départ du train, soit en plus des miroirs déjà installés.

« On ne sait pas si ça existe et si c'est faisable », indiquait hier soir la présidente de la STCUM, Louise Roy.

Participant à Montréal à une séance de travail de l'Union internationale des transports publics, Mme Roy a profité de la présence de représentants d'une trentaine de pays pour vérifier si de tels systèmes étaient appliqués ailleurs. Elle dit n'avoir encore trouvé aucun transporteur ayant recours à ces dispositifs.

La société déposera d'autre part d'ici une semaine à la CSST la procédure d'inspection du dispositif d'urgence en conduite manuelle qui, en cas de malaise de l'opérateur, permet de bloquer le train. La STCUM espère ainsi convaincre la commission de la fiabilité de ce système.

« Satisfaite » du déroulement des discussions avec la CSST, Mme Roy explique que la STCUM prévoit toujours implanter la conduite à un seul opérateur sur l'ensemble de son réseau.

La prochaine étape est la conversion de la ligne 1, qui devrait être complétée en 1992.

S'il y a un délai, explique Mme Roy, c'est que la société devra d'abord équiper cette ligne du dispositif existant sur la ligne 2 empêchant l'immobilisation des trains en tunnel lorsqu'il y a arrêt d'urgence.

Par ailleurs, les opérations sur trois lignes du métro ont été interrompues pendant 25 minutes, en fin d'après-midi hier, à la suite d'un début d'incendie dans un escalier mécanique d'une station.

PHOTO JACQUES GRENIER

Le Dr Raoul Bonan et son équipe ont pratiqué, en direct, une valvulopastie sur une femme de 46 ans qui était en attente de traitement depuis de six à sept mois. La réouverture de ses 161 lits (sur une possibilité totale de 171) permettra enfin à l'ICM une reprise normale de ses activités tout en ramenant les délais d'attente à deux ou trois mois au maximum.

85 spécialistes participent à une première de l'Institut de cardiologie

Renée Rowan

L'INSTITUT de cardiologie de Montréal a réalisé une autre première, hier, à l'occasion de son deuxième symposium sur la cardiologie interventionnelle.

Devant 85 participants venus des États-Unis, d'Europe et d'ailleurs au Canada, le Dr Raoul Bonan et son équipe ont présenté pour la première fois en direct une valvuloplastie mitrale et une angioplastie.

Réunis dans l'auditorium, les médecins qui pratiquent la cardiologie d'intervention ont suivi sur écran le déroulement du traitement en salle d'hémodynamie et ont eu la possibilité de poser en direct, par l'intermédiaire d'un animateur, des questions au Dr Bonan et à son équipe. C'était la première fois que, dans un symposium de ce genre, il y avait une telle interaction.

À venir jusqu'à il y a deux ou trois ans, lorsque les valves mitrales étaient malades, soit qu'il y avait rétrécissement ou insuffisance, on devait pratiquer une intervention à coeur ouvert pour changer la valve ou encore pour l'ouvrir avec bistouri.

Depuis 1987, la valvuloplastie est devenue une pratique courante à l'ICM, tout comme l'angioplastie des artères coronaires. On a pratiqué jusqu'à maintenant plus de 130 dilatations mitrales. Pour l'ensemble du Canada, ce chiffre est d'environ 200.

Le symposium, organisé par l'ICM et qui se poursuit encore toute la journée aujourd'hui, s'adresse aux médecins qui pratiquent la cardiologie interventionnelle. Il porte principalement sur l'utilisation de nouveaux systèmes de ballon utilisés lors d'angioplastie et de valvuloplastie.

L'ICM utilise un nouveau type de cathéter mis au point en Europe et qui a été repris par une compagnie américaine. L'Institut de cardiologie a participé pendant plus d'un an à l'investigation clinique qui a été soumise au Food and Drug Administration aux États-Unis. Cette dernière autorisait enfin, il y a quelques semaines à peine, la vente de ces nouveaux systèmes de ballon — Monorail Piccolino et Bifoil — aux États-Unis. Ottawa avait donné son autorisation dès 1987.

Qualité des aliments
Pagé révise la réglementation

QUÉBEC — Le ministère de l'Agriculture est en train de réviser ses sceaux de qualité et sa réglementation pour accroître la qualité des aliments, a annoncé hier le ministre Michel Pagé.

Cette préoccupation se retrouve parmi les 10 priorités d'action du ministère que M. Pagé a annoncées hier sous le vocable de « Projet bio-alimentaire 1990-1993 ».

Les priorités ont été identifiées lors d'une consultation entre le ministère et le milieu agricole constitué de 800 personnes représentant 40 organismes. Le « Projet » constitue donc un plan stratégique reflétant les préoccupations du milieu.

Avec l'évolution du secteur bio-alimentaire au cours des dernières années, « il était devenu impératif de développer au ministère une vision stratégique en regard de l'avenir », a déclaré M. Pagé.

Ces priorités sont la conservation des ressources, la gestion des entreprises, la qualité des aliments, les marchés et les communautés régionales, l'innovation, le transfert technologique, les services à la clientèle, les intérêts du Québec aux plans national et international ainsi que l'harmonisation des interventions entre le ministère et le milieu.

Les entreprises bio-alimentaires devront offrir des produits contenant de moins en moins d'additifs et de résidus de pesticides et de médicaments.

SIDA
Programme d'urgence pour un médicament expérimental

OTTAWA (PC) — Les personnes atteintes du sida pourront se procurer gratuitement le médicament expérimental DDI en vertu d'un programme d'urgence annoncé hier à Ottawa par le ministre de la Santé Perrin Beatty.

Un groupe de chercheurs américains a annoncé en juillet dernier que la didéoxyinosine pourrait permettre de combattre le virus qui atteint le système immunitaire des personnes atteintes de sida.

Avant d'être mis sur le marché au Canada, un médicament doit normalement être soumis à une période d'essais en clinique. Dans une situation exceptionnelle, le corps médical peut décréter une situation d'urgence et invoquer des raisons humanitaires pour permettre la vente d'un médicament avant d'avoir complété les essais cliniques.

Dans un communiqué, le ministre Beatty a souligné que l'autorisation de « vente de la DDI était rendue possible en vertu de la situation d'urgence en vue d'offrir une autre option, un nouvel espoir aux personnes porteuses du virus ».

Les groupes de soutien ont accueuilli favorablement l'annonce faite par le ministre et souhaitent que la Bristol-Myers, le fabricant autorisé, puisse répondre à la demande puisqu'un grand nombre de personnes souffrent d'effets secondaires provoqués par l'AZT, le médicament couramment utilisé.

Par ailleurs des essais cliniques seront effectués auprès de 200 patients à compter de novembre à Halifax, Montréal, Toronto, Calgary et Vancouver.

Les essais effectués au cours des derniers mois aux États-Unis ont permis aux patients de combattre l'infection qui détruit leur système immunitaire et de gagner du poids. La DDI ne détruit pas le virus, mais permet au système de combattre l'infection. On sait aussi que la DDI est moins toxique que l'AZT.

L'AZT provoque de sérieux effets secondaires, migraines, vomissements, maux d'estomac, détérioration des muscles, et peut même être à l'origine d'attaques cardiaques et d'hépatite.

Pressions efficaces d'un groupe d'infirmières contre des sanctions de la loi 160

LOUISEVILLE (PC) — En guise de protestation à la suite d'une coupure de 20 % sur leur salaire, suivant ce qui est prévu par la loi 160, les infirmières de l'hôpital Comtois, de Louiseville, ont décidé, hier, de réduire dans la même proportion leur rendement au travail et de se présenter à l'hôpital vêtues de jeans, au lieu de leur traditionnel costume blanc.

Mme Lucie Hébert, responsable syndicale, a expliqué qu'il s'agissait là des premières mesures de pression en escalade utilisées par les infirmières pour convaincre leur employeur de cesser d'appliquer les sanctions de la loi 160.

Or, tout indique qu'il ne sera pas nécessaire d'avoir recours à d'autres moyens de pression. M. Michel Philibert, directeur général du centre hospitalier, a en effet expliqué qu'après avoir constaté qu'il était le seul directeur général d'hôpital au Québec à avoir appliqué la loi, il avait décidé de lever les sanctions.

« Je ne veux pas pénaliser mes infirmières plus que ne le sont celles du reste du Québec », a confié M. Philibert.

Ce dernier a ajouté qu'il avait agi à la suite d'un malentendu survenu avec les autres directeurs généraux d'hôpitaux dont les infirmières étaient membres d'un syndicat affilié à la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ).

« J'étais sur l'impression que l'ensemble des établissements dont les infirmières étaient membres de la FIIQ appliqueraient les sanctions. Mais je me suis aperçu que j'étais le seul à l'avoir fait. Même Sainte-Thérèse ne l'avait pas fait. Sans doute qu'on a voulu laisser passer le vote sur les accords de principe. On ne voulait pas jeter de l'huile sur le feu », a expliqué M. Philibert.

Ce dernier a toutefois ajouté que les sanctions n'ont pas eu d'effet sur le vote des infirmières de Comtois, celles-ci ayant accepté les offres dans une proportion de 94 %.

Centraide vise cette année un minimum de $22 millions

Renée Rowan

IL Y A place dans la communauté pour une augmentation substantielle des dons faits à Centraide qui lance un appel particulier cette année, tant aux corporations qu'aux employés et individus, à augmenter le niveau de leur don qui est demeuré stable ou qui a diminué depuis 1984.

Prenant la parole hier devant le monde des affaires, les deux co-présidents de la campagne de levée de fonds de Centraide Montréal ont insisté sur la responsabilité sociale qui incombe à tous.

À quelques jours du lancement de la campagne Centraide 1989, MM. Jean-Claude Delorme et Claude I. Taylor, respectivement président et directeur général de Téléglobe Canada et président du conseil d'administration d'Air Canada, ont livré leur premier message officiel de la campagne Centraide 1989 devant la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et du Bureau de commerce de Montréal.

La campagne de levée de fonds, dont l'objectif cette année est d'un minimum de $ 22 millions (le même que l'an dernier, alors que l'on n'avait réussi à amasser que $ 20 millions), se déroulera du 1er octobre au 15 novembre sous le thème « Donnez. Il n'y a pas d'autre façon d'agir ».

L'augmentation des dons recueillis lors des dernières campagnes est presque exclusivement due à la croissance du nombre de nouveaux donateurs, constate le président de Centraide Montréal. « Tout en continuant cette année de travailler à augmenter le nombre de groupes ou personnes sollicitées et à accroître la participation des employés, Centraide incitera fortement les donateurs à augmenter leur don », précise M. Jean Lessard.

Le don moyen de l'ensemble des Québécois à la campagne Centraide 1988 n'a été que de $ 4.68 per capita comparativement à $ 9.09 pour l'ensemble du Canada.

Si chaque donateur à la campagne de l'an dernier ajoutait 60 cents par semaine ($ 31.20 pour l'année) à sa contribution de 1989, Centraide Montréal obtiendrait pas moins de $ 10 millions de plus, dit M. Lessard.

Pour arriver à cet objectif, Centraide a déployé d'énormes efforts en révisant ses stratégies d'approche et en développant des outils nouveaux. On a également accordé une attention particulière à la publicité de soutien.

Pour amasser un minimum de $ 22 millions, Centraide Montréal aura recours à sa structure de sollicitation à travers plus de 2,000 entreprises.

« Nous avons des centaines de représentants qui font le même travail qu'un représentant de commerce. Ils visitent les entreprises où il existe une campagne parmi les employés et essaient de négocier la mise sur pied d'une entente pour déduction à la source », dit M. Delorme.

Mais cela n'est pas toujours facile. « On rencontre des réticences » note-t-il. On refuse parce que c'est trop de trouble, parce qu'on ne veut pas brimer la liberté des employés, parce qu'il y a déjà trop de déductions à la source, etc.

En faisant un don à Centraide, une société commerciale autant qu'un particulier contribue à plusieurs programmes sociaux dont bénéficient pas moins de 205 organismes. « Les dons doivent être en proportion », estime M. Taylor.

Entre 22,000 et 25,000 bénévoles seront à l'oeuvre dès lundi prochain pour atteindre l'objectif de $ 22 millions. Centraide a un manque à gagner de $ 2 millions à récupérer à l'occasion de l'actuelle levée de fonds afin que des organismes interviennent davantage, de façon concrète dans la communauté.

« Si Centraide n'est pas en mesure de subvenir à ces besoins, M. Delorme craint qu'il n'y ait d'autre alternative que de faire appel, encore une fois, à l'État, ce qui serait contraire au discours que tient unanimement la communauté des affaires », a-t-il conclu.

L'injonction contre le déchargement des BPC sur le quai de Baie-Comeau
12 accusés sur 13 acquittés

BAIE-COMEAU (PC) — Ce n'est que le 30 octobre que la Cour supérieure entendra la requête en outrage au tribunal relative au déchargement de BPC sur le quai de Baie-Comeau dans la nuit du 23 au 24 août dernier.

La Cour supérieure entendra donc cette requête en même temps que celle sur l'injonction permanente demandée par la Coalition solidarité environnement Manicouagan et visant à empêcher l'entreposage des BPC à Manic-2.

La journée d'hier a donné lieu à quelques imprévus, au Palais de justice de Baie-Comeau.

Ainsi, seul le président de Dynamis Envirotech, M. Martin Clermont, fait encore face à une accusation d'outrage au tribunal, les douze autres personnes impliquées, dont le capitaine N. Abalakov, du navire soviétique qui avait assuré le transport des BPC, ayant été acquittées hier.

Le juge Paul Corriveau reprochait à toutes ces personnes d'avoir permis que soient déchargés des conteneurs de BPC au port de Baie-Comeau malgré un avis signifié par huissier les informant qu'une requête visant à les empêcher d'agir ainsi devait être entendue le lendemain, en matinée.

La demande d'injonction avait été présentée au juge Corriveau le 23 août, à 19 h 15.

Par ailleurs, l'avocate des requérantes, Me Shirley Kennedy, a notamment demandé au juge Jacques Dufour de reporter l'audition de la cause à plus tard parce que ses clientes, Linda Bérubé et Christiane Côté, lui ont retiré le dossier.

Selon Me Kennedy, la Coalition et le gouvernement sont en négociation actuellement afin d'en venir à une entente hors-cour relative à la requête en injonction permanente qui vise à empêcher l'entreposage de BPC sur le site de Manic-2.

Evitez la fumée
Pour mieux respirer

Les Belles Rencontres de la librairie HERMÈS
Aujourd'hui 29 septembre de 17h à 19h
P·E·N CLUB INTERNATIONAL
KONWICKI, M. Tadeusz qu'accompagne ALICE PARIZEAU
1120, av. laurier ouest outremont, montréal tél.: 274-3669

avis public
Gouvernement du Québec
Ministère de la Justice
Groupe de travail sur l'accessibilité à la justice
CONSULTATION
Le Groupe de travail, constitué par le ministère de la Justice, désire recevoir les avis des personnes intéressées sur l'un ou l'autre des trois volets de son mandat:
— identifier les moyens permettant d'abattre les barrières actuelles à l'accessibilité à la justice et à cet égard, évaluer l'opportunité de développer des modes alternatifs au système traditionnel de justice, tel la déjudiciarisation, la conciliation, la médiation et l'arbitrage ou l'opportunité d'améliorer ce que le système propose déjà (par exemple, la division des petites créances);
— identifier les divers moyens qui pourraient être mis en oeuvre avec ou sans l'intervention du Gouvernement dans le but de permettre également aux gens de revenus moyens d'avoir accès à des services juridiques;
— faire le bilan du programme québécois d'aide juridique afin d'en identifier les forces et les faiblesses, vérifier si le programme dans sa forme actuelle permet au législateur d'atteindre les objectifs fixés lors de sa mise en place et, le cas échéant, déterminer les correctifs qu'il y aurait lieu d'y apporter.
Toute personne, groupe ou organisme qui désire exprimer son opinion en regard de ce mandat peut soumettre son avis ou mémoire au Groupe de travail, au plus tard le 15 novembre 1989.
L'avis ou le mémoire doit être transmis au Secrétaire du groupe de travail à l'adresse suivante:
Me Pierre E. Audet
Groupe de travail sur l'accessibilité à la justice
Ministère de la Justice
1200, route de l'Église, 9e étage
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4M1
Téléphone: (418) 643-4354
Québec

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 *Immobilier — Résidentiel*
200-299 *Immobilier — Commercial*
300-399 *Marchandises diverses*
400-499 *Offres d'emploi*
500-599 *Services*
600-699 *Véhicules automobiles*
900-999 *Avis*

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

VISA MasterCard

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

407 Offres d'emploi

LE SOUS-DISTRIBUTEUR DU JOURNAL

LE DEVOIR

RECHERCHE

camelots

secteurs	contacts
Châteauguay, Mercier, Outaouais, Outremont	**Daniel Gauthier: 699-1868** **Jean-Paul Gratton: 243-4970** **Denise Cabot: 643-3854**

camelots motorisés

secteurs	contacts
Outaouais **Outremont**	**Jean-Paul Gratton: 243-4970** **Denise Cabot: 643-3854**

Ces postes sont ouverts aux hommes et aux femmes

Pour tout autre secteur 332-3890
Extérieur: région 514 1-800-361-6059
région 418-819 1-800-361-5699

J.N.O.

101 Propriétés à vendre

POUR COLLECTIONNEUR AVISÉ: MAISON ET ANTIQUITÉS

Ile d'Orléans: exceptionnelle maison de pierre des champs, fin 17e début 18e siècle, 57'x25', entièrement rénovée et isolée par un des plus grands experts au pays, âtre central, laiterie, cuisine moderne, 46,500 pieds carrés de terrain. Entièrement meublée et décorée de meubles et objets de collection du Québec 18e et 19e siècle. **418-683-7715.**

02-10-89

101 Propriétés à vendre

A ST-SAUVEUR paroisse, cause: transfert. Superbe canadienne en montagne, 28 X 46, nov. '87, terr. 51,216 pi.ca. Par prop. 1-227-2791.

A VENDRE OU À LOUER, maison de ville, 3 chambres, sur 3 étages, jardin, près UQAM, hyp. 1 an garantie à 9%. 933-6465, 681-6750.

BOUCHERVILLE, bung., piscine creusée, thermopompe, 2 s/bains, s/sol fini, 5 chambres, plusieurs extra. Pas d'agent. 655-9132.

CHOMEDEY, superbe bungalow rénové, 3 chambres, salon avec "bay window", 2 portes d'entrée neuves, grande cuisine avec porte-patio, réfrigérateur et four neufs, broyeur, compacteur, lave-vaisselle, 2 airs climatisés, etc... Sous-sol: foyer neuf, chambre, toilette, tapis mur à mur, garage, laveuse, sécheuse, fenêtres aluminium. Visite sur rendez-vous. $139,000. négociable.
682-8134

DUVERNAY: Coin, grand split, pierre, brique, 8 pièces, cuisine chêne et céramique, foyer, garage, chauff. radiant. **PRIX NÉGO. $215,000. 667-8943**

EN BANLIEUE DE SHERBROOKE
À 10 minutes. Maison jumelée, 3 chambres, 2 salles de bains, terrain 200 X 200. 1(819)864-7400.

GRAND LAC BROMPTON
Maison de prestige. Terrain 84,400 pi.ca., 5 chambres, 4½ s./b., 6 garages « boat house » pour hydravion et bateau, piscine creusée, foyer, énorme patio, façade lac 265 pi. Construction 3 ans. $685,000. 1(819)823-2804.

LONGUEUIL, Domaine de Normandie, unifamiliale, 7 pces, 4 c.c., s/sol fini, garage, $138,000. 674-8949.

101 Propriétés à vendre

MAISON HISTORIQUE 1839 en excellent état. Canadienne en pierre, 3 étages, 100,000 p.c. de terrain. St-Placide, en bordure du lac des Deux-Montagnes. Site magnifique. Accès à marina privée, tennis. 1-258-4651, 1-258-4304.

PLATEAU, Mentana, 3 X 7½, ensoleillé, rénové, bois franc, chauffage élect., 2 garages. Bons revenus. Agents s'abstenir. 598-9442, après 5h et samedi.

ST-HILAIRE Cott. supérieur, face Richelieu, + terr. riverain. 9 pces, foyer, piscine creusée. 17,440 p.c. 467-1302.

TOUR DU LAC RENAUD, maison style moderne, construction '89, plancher bois franc, foyer, terrain 30,000 pi.ca., vue sur le lac, près des pentes de ski, visite libre le dim. de 13h à 17h. Prix ferme $180,000. Pour directions 1-224-4631.

V.M.R., rue Trenton, bung., s/manger, cuisine/chêne, 3 chambres, s/sol fini, $345,000. 684-5584.

105 Propriétés à louer

BROSSARD «N». Cottage semi-détaché, 3 + 1 c.c., sous-sol fini. **465-0269**

STE-JULIE, très grand bungalow, 4 chambres à coucher, salle familiale, tapis mur à mur, stores verticaux, cabanon, piscine creusée, stationnement pour 6 voitures, disponibilité immédiate. Bur: 676-7231, rés.: 922-2369.

113 Propriétés à revenus à vendre

AMHERST: Édifice semi-commercial (libre). Commerce r-d-c + log. 2 étages (libre). Info: **842-5333**

118 Copropriétés à vendre

DE CHATEAUBRIAND, très beau 6½, 1368 p.c., s/b. et cuisine refaites à neuf, terrasse et cour. Pas d'agent. 279-4496.

121 Condos à louer

ACAPULCO, studio sur Baie, peut accomoder 4 personnes, 1-2-3 sem. ou plus de nov. à avril, 866-7423.

CONDO adj. St-Lambert. Très bon investissement. Rue Victoria. Option d'achat. M. Viau: 672-8724.

ILE-DES-SOEURS
Pyramide 77. Condo 2 c.c., 2½ s./b. Vue sur fleuve, grand balcon, système sécuritaire, piscine, Squash et sauna. $1050./mois. Appeler Herb:
849-3776, soir: 766-4058.

N.-ROSEMONT, condo 7 pces, 2 s/bains, foyer, sur trois étages, garage, $900./mois, 384-5947.

R.D.P. Boul. Gouin est. Grand 4½, s./s. très éclairé, avec électroménagers. Libre imm. $650./m. nég. 582-2830.

ST-LAMBERT à sous-louer jusqu'au 1er juillet '90, vue sur golf, grand 4½ propre et clair, 1,200 pi.ca., tapis m à m, stores vert., gar. int., sauna/s/d'exerc. Benoit, j.: 465-5180, s.: 441-4174.

122 Condos à vendre

À VENDRE Condo, adjacent Outremont, rez-de-chaussée, 7 pièces, rénové. Sans intermédiaire. 276-5838.

AHUNTSIC secteur André-Grasset, 2 niveaux, 2 chambres, garage, toit terrasse, $117,000. 382-5847.

ANJOU 4½, 1200 pi.ca., stat. int. inclus, neuf, acheté en juil. '89, laisserais à prix réduit ou financement à bas taux ou en location, par proprio. 593-5583 de 9h à 17h, de 6h30 à 9h30, 430-7176.

BOIS ST-LAMBERT
3½ spacieux, bien éclairé. $75,000. Entre 9h à 5h: 1-348-9214, 658-0300.

BROSSARD, magnifique condo de luxe, 1,310 pi.ca., vue panoramique, tennis, piscine, etc... 669-2476.

CARRÉ ST-LOUIS Rue Laval. Imm. victorien, ent. restauré (1986) avec 4 luxueux condos, 2 garages. Vente en bloc: $585,000. ou par unité. 488-4337.

CONDO DELUXE REPENTIGNY
Bord du fleuve, 4½, terrasse, 3 garages, piscine int., tennis, sauna, salle d'exercices. Tél. après 18 hres 581-1818, pas d'agent S.V.P.

ILE-DES-SOEURS
Le 200. Superbe condo de coin, grande terrasse côté fleuve, 2 chambres, foyer, sauna, piscine, 6 appareils, climatiseur. Pas d'agent. Condition impeccable. 766-1037.

ST-LAMBERT, condominium, air climatisé, terrasse et mezzanine, 2 salles de bains. A vendre ou à louer. Après 15h 672-0552.

LES MOTS CROISÉS

Horizontalement

1—Soldat d'un corps d'infanterie française, créé en Algérie en 1831. — Retourna la terre avec une bêche.
2—Métal du groupe des terres rares. — Patrie.
3—De bonne humeur. — Patronne de l'Alsace.
4—Petit poème pastoral. — Neptunium.
5—Eau congelée. — Ornée de lauriers.
6—Boîte à sous.
7—Monnaie bulgare. — Résiste.
8—Hectare. — Articulation de l'humérus. — Métal précieux.
9—Principe de vie. — Distraite.
10—Signe de ponctuation. — Annotation.
11—Système politique. — Chasteté.
12—Erbium. — Issu. — Avalé. — Unité employée pour les fibres textiles.

Verticalement

1—Papillon aux fortes antennes renflées. — Petit port.
2—Personne qu'on détient comme gage. — Ortie blanche.
3—Ce à quoi peut servir une chose. — Désert de dunes.
4—Argon. — Partie d'un projectile. — Eau-de-vie.
5—Dont on jouit sa vie durant. — Creux de la main.
6—Possédé. — Il fournit une sève sucrée.
7—Douce.
8—Oiseau rapace. — Considéré.
9—Elle ne pense qu'au plaisir.
10—Cicatrice d'un os fracturé. — Unité évaluant l'effet de la radioactivité. — Préjudice.
11—Animal carnivore d'Afrique. — Appât pour la pêche en mer.
12—Carte. — Éplucher. — Ils.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	E	T	I	C	U	L	O	S	I	T	E
2	O	P	E	R	A	T	E	U	R	■	U	N
3	■	E	G	A	L	E	R	■	■	V	E	T
4	P	E	U	■	E	R	O	D	A	I	■	E
5	E	■	M	E	R	I	T	O	I	R	E	■
6	N	I	E	R	■	N	■	U	R	U	B	U
7	T	O	N	N	E	■	D	I	E	S	E	■
8	U	S	T	E	N	S	I	L	E	■	N	O
9	R	■	A	S	T	R	A	L	■	N	I	D
10	E	P	I	T	E	■	C	E	R	U	S	E
11	■	O	R	■	T	A	R	T	E	■	T	U
12	G	U	E	P	E	■	E	■	A	X	E	R

122 Condos à vendre

LASALLE 4½, foyer, système d'alarme, stationnement, métro. $94,900. **365-7520.**

STE-ADÈLE, condo style townhouse, 4 chambres, 3 s/bains, 2 foyers, meublé, $134,900. 582-0730.

125 Chalets à louer

A PROX. ST-SAUVEUR, Lac Des Becs Scies, très beau site privé, idéal pour couple, 2 c.c., foyer. Soir: 659-5678, jour: 343-2171 ou 1-227-5735.

A VAL DAVID
Chalet luxueux, foyer, piscine, tennis. Privé. 967-0470, 1-834-6363.

LAURENTIDES: Super canadienne, privée et chaleureuse, 4 c.c., 2 foyers, sauna, site exceptionnel. Pour famille. **744-3894 — 819-327-3402**

MAGNIFIQUE CONDO: 2 étages, 2 c.c., bord Lac Brome, près ski Sutton et Bromont. Pour 6 mois, $6,000. + électricité. **274-1564**

ST-SAUVEUR: Lac Millet. 4 c.c., foyer, équipé, $1,000./mois. Nov. à avril. **1-227-3789. 333-7532, après 18h.**

129 Chalets à vendre

MAURICIE Grand chalet d'été, site enchanteur, privé, avec barrière. Boisé 56 acres. 600 pi. sur lac, belle plage. (819)374-1209, (819)532-2992.

ORFORD - BORD DE LAC
5 min.: ski, golf, Magog. 3 c.c., 2 cuisines, foyer. **514-759-0687**

141 Maisons de campagne à vendre

L'AVENIR, grande maison de campagne, salle de séjour 16 X 20 vitrée, moins $90,000. 819-394-2463.

WOTTON: Maison rénovée, 4 c.c., grande cuisine, grand salon. Vue superbe. $58,000. **819-828-3172**

145 Terres, fermes à vendre

PARTICULIER, à vendre ou à échanger, 15 min. de Mtl, super beau ranch privé, 20 arpents, sable, maison de rêve, écurie, possibilité 10 box, remise, etc... Faut vendre, cause accident, aubaine.
681-2856

149 Terrains à vendre

PARC ÉQUESTRE

À BLAINVILLE

Terrains boisés.
Desservis, prêts à construire.
Minimum 7,000 pi.ca.

L. DOLBEC
430-4870 — 430-7169

02-10-89

149 Terrains à vendre

PROJET DE DÉVELOPPEMENT

Avec permis de l'Environnement de 400 acres dont environ 100 acres déjà vendus à des particuliers. Situé dans les Laurentides, adjacent plusieurs pentes de ski, 50 minutes de Montréal. Idéal pour construction de condos ou maisons résidentielles. 3 différents plateaux: 250/500/1050 pi. Avec exposition sud-ouest surplombant Montréal en toile de fond.

Prix pour vendre.
1-613-283-4566
1-613-283-4748

03-10-89

149 Terrains à vendre

CHAMBLY, Domaine du Golf, prêt à construire pour maisons de prestige.
674-4250

DOMAINE BASILE-ROUTHIER
Terrain prestigieux, bord du lac des Deux-Montagnes, à St-Placide. Site magnifique et protégé, à 40 min. du centre-ville. Marina privée, tennis, services. $3. à $5./p.c. 1-258-4651-4304.

RÉGION DE QUÉBEC 5 min. Mont Ste-Anne, plus de 1 million de p.c., du proprio à vendre en bloc. Magnifique vue. **1-418-826-2380.**

SHERBROOKE: Pour commerce, franchise ou bur. professionnel. 6,000 p.c. 1 seul terrain, situé secteur commercial. Appelez-moi, **819-564-5057, soir.**

ST-LIN, Laurentides, 20 minutes du Pont Pie IX, 3,100,000 pied carré, zoné résidentiel, boisé, $0.19 le pied carré, négociable, Élia: 442-9008, après 20h.

160 App. et log. à louer

4½ Haut de triplex. Nouveau-Bordeaux. **331-5949.**

A BON PRIX, sect. nord, 4½, électrique, sortie lav./séc., plancher bois franc, frais peint. 388-2504, 324-9282.

A CARTIERVILLE 4½ non-chauffé, non-éclairé. Paisible et impeccable. $400./mois. 473-6533, 623-2001.

AHUNTSIC - GRAND 3½: $460., demi-s/sol, chauffé, clair, rénové, près services, parc. (1 mois gratuit). **354-0887** lun. au vend., entre 9h. et 17h.

AHUNTSIC, r.d.c., tranquille, face à rivière et parc, 4½ + véranda, chauffé, éclairé, près métro, $800. Jour: 622-9340, soir: 336-5090.

AHUNTSIC, 3½ tranquille, ensoleillé, balcon, chauff. élect., poêle/frigo. 5 min métro Henri-Bourassa. **620-7546**

ANJOU, 1er étage, duplex, 5½ avec garage et cour, propre, tranquille. $675. 648-3310.

BERCY (3425) Sous-sol, garage, grande cour clôturée, propre. $500. 527-6723.

C.D.N. Joli appartement rénové, moderne, moniteur de surveillance de l'entrée et couloir, idéal pour retraité et semi-retraité. 739-3199.

C.D.N. Près Univ./hôpitaux, grand 3½, propre, moderne, chauffé, équip., tranquille, bus, train. 738-5728, 739-3548.

C.D.N. Près Univ., grand 4½, propre, moderne, chauffé, équip., balcon, tranquille, bus, train. 738-5728, 739-3548.

CARRÉ ST-LOUIS
Drolet, 6½ rénové, mur brique, $675., non chauffé, 273-1744, 522-9828.

160 App. et log. à louer

C.D.N., RUE RIDGEWOOD, sous-location du 1er oct. au 30 juin '90, grand 4½ meublé, peinture fraîche, $650. 737-2359, laisser message.

DES CARRIÈRES 2020, 6½ très propre, libre, 648-6826.

DR PENFIELD Beau grand 3½, tranquille, garage, vue. $740./mois tout inclus. Septembre. 255-6165, 273-6467.

JEAN-TALON 6292-82, 3½, 4½, 5½, entrée lav./séc. Mois gratuit. 252-8478, 252-9848, 721-2317.

LASALLE 165 Strathyre, grand 4½, équipé, chauffage, eau chaude, ascenseur. 595-5572.

MÉTRO IBERVILLE, 4½ frais peint, bien entretenu, électrique, cour arrière, non meublé. 387-8076.

MÉTRO ROSEMONT 2e étage, grand & luxueux 3½, salon 17X29, c.c. 14X21, four encastré, plaque chauff., ventilateur & tapis. Personne sérieuse, avec réf. Libre. $550. 276-5587, jour, 322-4482, soir.

MOREAU & SHERBROOKE, 2 min. métro Préfontaine, 8 pièces, rénové, en excellente condition. 9 à 5h: 848-9770. Soir: 598-7225.

MTL NORD, 4½ tranquille, balcon, ensoleillé, stationnement, près centre d'achat Forest, commodités, 620-7546.

N.D.G.: Près métro. 2½ neuf, cuisinière/frigo, meublé, jardin, paisible. $450./mois. **483-2895**

OUTREMONT $1,000./mois. Grand 4½ meublé. 15 septembre au 15 décembre. 270-3861.

OUTREMONT Haut duplex, 6½, à sous-louer. Libre novembre. $870. **271-7543.**

OUTREMONT: Entre/sol.
Grand 5½, $650./mois.
Jour: 524-3578 — Soir: 581-8961

PAPINEAU/MONT-ROYAL
1,300 pi.ca. Idéal pour professionnel. 271-9368.

PLACE ELGIN
1100, Dr Penfield, #312, coin Peel et Stanley, 3½, électricité payée, air climatisé central, sauna, jardin, piscine. 849-7061.

RIVIÈRE-DES-PRAIRIES 4½, non-chauffé, rénové, près autobus. **654-5621, 654-6463, 353-4192.**

ROSEMONT Condo 1½ meublé, neuf, terrasse. Près métro, avec magasin au sous-sol, $420./mois. Libre 1er oct. **453-7758.**

ROSEMONT Grand 4½, haut duplex, près métro. Cour, laveuse/sécheuse, rénové. $535. 721-6513.

ROSEMONT Grand 5½, propre, beau quartier. Soir, après 18h: 254-5215 ou 259-7314.

ROSEMONT, 4½ chauffé, 5 min métro, fr. peint, tranquille, magasins, services, entrée lav./séc. $400. 642-2875.

ROSEMONT: Haut duplex, 6 pcs, planchers bois verni, lav/séch. bien isolé, libre maintenant. 727-7772, après 14h30.

SALABERRY, près Gouin, 1 mois gratuit, beaux 4½, foyer, près bord de l'eau, 5 min. du métro. 447-1448, 336-8967 ou 336-7497.

SHERBROOKE-EST: Près du métro. Grand 3½, élect., entrées. $355. **729-5924**

SNOWDON, 6½, ensoleillé, propre, équipé, chauffé. Libre 15 oct., $700. 731-4705, 738-3292.

ST-LÉONARD Grand 5½, non-chauffé, près Langelier. Libre immédiatement. **255-4923, 329-0507.**

ST-LÉONARD: Triplex 4½, semi-chauffé, très propre, $425. 374-4213.

ST-LAURENT, grand 4½ chauffé, 15ième, poêle, frigo, piscine, prix discutable $664. 335-3780.

TÉTRAULTVILLE 6½, 1 mois gratuit, 4 c.c., entrée laveuse/sécheuse, chauffage électrique, 522-6292.

TAILLON: Notre-Dame, 4½, chauffé, eau chaude, propre, $450. 374-4213.

TAILLON: Notre-Dame, 3½, chauffé, eau chaude, propre, $400. 374-4213.

U.de M. 3½, demi sous-sol, éclairé, ch. fermée, poêle/frigo, lav./séch., chauffé. $360. 523-4123, 677-3425.

VERDUN, OSBORNE, haut de duplex neuf, (construction 1981), 5½, tranquille, $565./mois.
769-8708

WESTMOUNT ESTATES
Appartements luxueux de 1, 2, 3 c.c. Édifice de prestige à côté du Parc Westmount. Service de portier. Toutes commodités, disponible immédiatement. Semaine de 9h à 19h et samedi de 10h à 18h.: 932-9424.

167 À louer hors frontières

NORD-MIAMI BEACH: Face Suez. Sahara. Joli condo (bay house). Sécur. maximale. 5½, 2 c.c. 2 s/b. 3 à 4 mois. $400.US/sem. 514-222-5353 — 222-2178

171 Hôtel à louer

WEST ISLAND
Condo 4½, tout fourni, disponible
Style hôtel. 3 mois et plus.
636-9960, 325-3067

251 Bureaux à louer

A SOUS-LOUER: 1255, Université. Env. 850 p.c., serv. inclus. Prix très concurrentiel. Jacques ou Suzanne, **861-8617**

BUREAU SPACIEUX
Près métro. 236, Jean-Talon-Est. Idéal pour professionnel. **272-1677**

DEUX ESPACES DE BUREAUX
A sous-louer, dans immeuble neuf prestigieux. 1er bureau: 181.25 pi.ca., 2ième: 190.75 pi.ca. Près du métro. Accès salle de conférence, équipement audio-visuel, service de réceptionniste. Possibilité ameublement fournis et garage int. Très sécuritaire. Vue sur le fleuve. Situé au 50 rue de la Barre, Longueuil. A court ou à long terme. **878-3050.**

HOCHELAGA/LANGELIER 30 X 60, 900 à 1,800 pi.ca. $7.50/pi.ca. 2 puits de lumière. **256-9049**

LOCAL COMPLÈTEMENT RÉNOVÉ
A louer, pour bureaux de professionnels, situé au 6579 rue de Chateaubriand, face à la station de métro Beaubien. **276-3701**

VIEUX-MONTRÉAL Rénovation unique, a.c., clé en main, près stat. métro, 1,000 à 2,600 pi.ca. **845-1435.**

251 Bureaux à louer

PAPINEAU (NORD SHERBROOKE)
2 espaces, porte à porte, 2,200-3,500 et 1,900 pi.ca. Climatisé, système d'alarme. Idéal professionnels. Prix à discuter. M. Papineau, jour: 256-3141, soir: 523-0158.

259 Espaces commerciaux à louer

1799, SAUVÉ EST
700 pi.ca. Disponible immédiatement.
384-6299

MAGASIN À LOUER au 5041 Avenue du Parc, excellent pour boutique, près rue Laurier, 272-3033.

VILLE ST-LAURENT. Autoroute Trans-Canadienne, sortie Côte-Vertu dans St-Laurent, 2 unités de 2,300 pi.ca. chacune, sous-location pour 2 ans, loyer très raisonnable. 332-0750 ou 457-5556.

268 Espaces industriels à louer

LOCAUX À LOUER
BOISBRIAND, près aut. 15 et 640, 3,500 pi.ca. et plus avec option d'achat, style condo, occ. imm. 667-4035.

275 Locaux à louer

275 EST ST-ZOTIQUE
entre St-Denis/St-Laurent
env. 1300 pi.ca., 271-6654

283 Commerces à vendre

★ ★ ÉCOLE DE CONDUITE ★ ★
Appelez Maria
272-1296

BELLE BOUTIQUE de mode féminine, NOUVEAU ST-DENIS, très bien établie, cause départ pour l'étranger. Communiquez entre 10h et 18h, du lundi au samedi, au 845-5938.

COMMERCE DE FOURRURE établi, depuis 1956, avec inventaire, situé dans édifice au centre-ville, cause maladie. 844-9847, 376-6550.

LE BAR 59 À MASSON, 20 min. d'Ottawa, gros potentiel, $150,000. Bob Laroche, G.R. Lauzon, 1-819-986-2062.

SALON DE COIFFURE
Moderne, centre-ville, Crescent. 3,000 pi.ca., loyer $2,000. par mois. Possibilité de revenu extra avec esthétique et boutique. Prix: $50,000. Gino: 845-5925, soir: 321-2195.

320 Chasse et pêche

RÉGION DE QUÉBEC CHASSE à L'oie blanche. Réservez dès maintenant. Après 18h: 1(418)623-2355.

351 Ameublements

AVIS
AUX CONSOMMATEURS
Meubles de manufacture à prix de gros. **351-7079. A. Tessier Ltée.**

407 Offres d'emploi

LE DEVOIR

postes disponibles

TÉLÉMARKETING

Plusieurs postes en télémarketing sont présentement disponibles, de jour et de soir, à temps plein ou partiel. Nous offrons d'excellentes conditions de travail et assurons votre formation.

HORAIRES VARIABLES
De jour ou de soir
Exigences: Facilité d'expression, bonne diction, bilinguisme.
Communiquez avec
Marie-Claude Gaudet au 844-7531
entre 9h00 et 17h00

J.N.O.

365 Équip. de commerce

ÉQUIPEMENT DE TAILLEUR
À VENDRE
272-1677

375 Instruments de musique

LANCEMENT OFFICIEL
MUSIQUE AMANTY
Samedi 30 septembre 10h00 à 17h00. Présentation de pianos, orgues, claviers électroniques de 1990. Tirage, nombreux prix de présence. Café et beignes servis gratuitement.
AMANTY MUSIC,
311 Beaubien Est.
274-5413.

PIANO À QUEUE YAMAHA, G3 noir, 6', excellente sonorité. Jacques,
387-6172

PIANO KAWAI 43", modèle CE-ION, acajou lustré, $3,995. 323-0335.
★★★★★★★★★★★★★★★★

391 Antiquités

ACHAT à prix élevé. Achetons gravures Icart, tableaux anciens, bijoux or, argent, tapis, laliques, statues bronze et marbre. Successions complètes. Antiquités Guy: 2325, Guy. 935-3600.

GUÉRIDON 17 pouces, coiffeuse Louis XV, table d'appoint, lampes 1940, vaisselle, dentelle et autres. 738-7378.

407 Offres d'emploi

SECRÉTAIRE RÉCEPTIONNISTE
Bilingue, temps plein, 40 m/m, connaissance Word Perfect. Bureau Vieux-Mtl. **845-8001**

510 Cours

LAURIER
désire offrir des cours de guitare et violon classique, populaire, moderne et progressif. $30./hre
1-418-654-0052

04-10-89

COURS de PIANO
Adultes et enfants
Diplômes reconnus **M.E.**
Privé ou semi-privé
Méthode dynamique
Formation musicale complète
Professeur expérimenté
387-4490

02-10-89

510 Cours

ANGLAIS COURS PRIVÉS, professeur diplômé, immersion, $45. pour 2 heures: 481-9474.

COURS DE VIOLON, par professionnel expérimenté. Enfants, adultes. Prix raisonnables. **484-8118.**

551 Déménagement

GILLES JODOIN TRANSPORT INC
Déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

ON A DE L'ESPACE

POUR VOUS

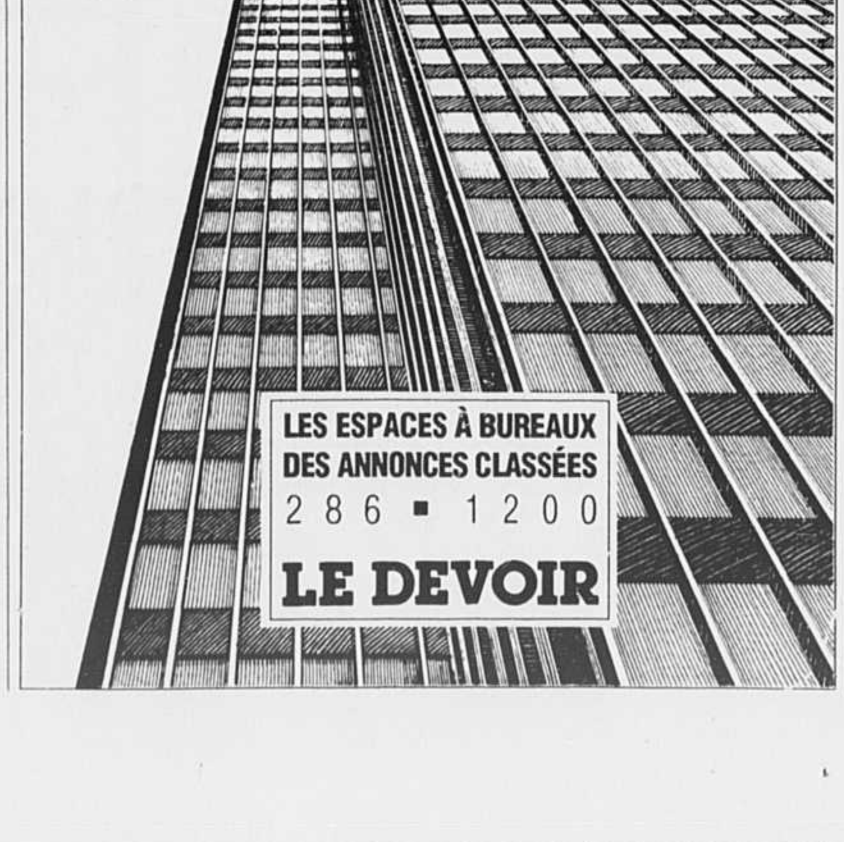

551 Déménagement

A BAS PRIX! Appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 937-9491.

559 Entretien, réparations, rénovations

A.A.A. BAS COMPTE
Joint gyproc, plâtre, peinture, toute rénovation intérieure, travail garanti.
623-1605

567 Lavage, nettoyage

SERVICE D'ENTRETIEN MALO ENR
Lavage de vitres (hauteur), murs, tapis, peinture, démolition. Nett. général, comm./rés. 20 ans d'exp. 447-0675.

575 Garderies, gardiennes

GARDERIE FRANCOPHONE de Toronto recherche deux éducatrices(eurs), technique de garderie ou équipement, (éducation spécialisé). Temps plein, salaire $22,000. plus bénéfices, contacter Mme Côté (416) 463-3955.

578 Santé

DÉTENTE
PRÉVENTION, MASSAGES
LOUISE, 933-7535

590 Préparation de curriculum vitae

- PAR UN PROFESSIONNEL
- Informatique Olivetti
Métro Laurier. **843-7189**

591 Occasions d'affaires

30 ANS D'EXPÉRIENCE dans le milieu des galeries d'art, désire associé(e)s actif(ve)s ou non, avec capital pour ouvrir une galerie d'art de prestige. Information: 441-0288.

AGENT MANUFACTURIER recherche produits de papeterie à vendre dans les sièges sociaux du Québec (Zellers, Pascal, etc...): 683-8736.

AVONS CLIENTS pour investissement garanti. Rendement annuel jusqu'à 20%. 875-5625.

C.G.A. Investissé à acheter une clientèle. Bureau: 355-7878, résidence: 272-5883.

INVESTISSEMENT
Réseau machines distributrices déjà établi. Région Québec, Montréal, Trois-Rivières. Autres territoires disponibles. Mise de fonds nécessaire entre $20,000. et $30,000. Possibilité de financement. Soir (418) 849-8148, Jour: (514) 984-0823. Fresh'N'VP demandez Jean.

NE CHERCHEZ PLUS, restaurant français gastronomique, très bonne clientèle, affaires $725,000. pas année, personnel très bien formé, bâtisse et commerce à vendre, prix très abordable. M. Mongrain, 465-5026.

POUR une étude de marché, un lancement d'entreprise ou une meilleure publicité: Emope Marketing, 696-4352.

VOUS MANUFACTUREZ UN PRODUIT? Aimeriez-vous avoir plusieurs représentants? On a la solution. Demandez Michel 514-759-9158.

593 Services immobiliers

GÉRANCE — RÉPARATION
Maintenance générale d'immeubles
282-8873

596 Argent à prêter

PROBLÈMES D'ARGENT?
P.M.E., individus, commerces, etc.
466-4054

597 Argent demandé

INVESTISSEMENT
requis. Tous genres.
466-4054

INVESTISSEURS, besoin $60,000. pour départ d'un concept jamais exploité auparavant. Rendement garanti de 12%. Contactez M. Gauthier au 442-0834 ou laissez message.

675 Bateaux, moteurs, yachts, voiliers

BMW 735i, 1988, 56,000 km., garantie prolongée. Faut voir! L. Grenier Automobiles Inc. 471-3746.

ENTREPOSAGE DE BATEAUX Disp. d'emplacement de 250 bateaux 12 à 35 pi. Transports courtes & longues distances. **Marina J.L.G. Memphrémagog** 1(819)843-4915, 843-2159.

695 Automobiles à vendre

RELAXEZ EN PORSCHE TURBO 86
(22,000 km)
VALEUR À NEUF
125,000.00 $
621-8496
VENTE RAPIDE

02-10-89

695 Automobiles à vendre

PORSCHE TARGA 1984
(47,000 km.)
couleur bourgogne.
386-1970

02-10-89

695 Automobiles à vendre

BMW 1989, 325 I, 17,000 km, 5 vit., blanche, 4 portes, $35,000. Après 17h: 1-514-539-2603.

BMW 320I 1978, aut., 105,000 km, freins, suspension, silencieux neuf, toit ouvrant, $3,800. 667-2685.

BUICK Le SABRE Limitée 88, blanche, 22,000 km, prix spécial, (employé GM), 430-8681.

CORVETTE 86 Rouge, int. rouge, toit ouvrant, verre fumé, 39,000 km., condition A1, gar. 3 ans, jamais sortie l'hiver. $30,500. nég. 662-9239, 251-4036.

DODGE Sedan, 1939, grise, 4 portes. Authentique! 64,000 milles. Doit être vu! 1(418)882-0980.

FORD TRACER 1987, excellente condition, 2 portes, hatchback, $8,000. 521-3667.

JETTA CARAT '86, gris foncé. 76,000 km, air, siège chauffant, toit ouvrant, vitre élect, 4 pneus d'hiver neufs, cruise, prix $10,900. 933-7650.

MERCEDES BENZ 300D '77, couleur bleu-vert, pétrole, 220,000 km
819-357-7622

SUBARU 1986, blanche, 4 portes, 5 vit., air clim., Am-Fm cassette, 40,000 milles. Mike: 939-7200, soir: 488-9061.

TRIUMPH TR6 '74, blanche, excel. mécanique. Venez voir! Faites votre offre! 625-0348 ou 435-3924.

VOLKS Fox GL 1988, charcoal, $7,900. **729-6064, 252-1151.**
★★★★★★★★★★★★★★★★★

DÉCÈS

SOEUR PÉLADEAU JEANNE

À Montréal, le 28 septembre 1989, à l'âge de 74 ans, est décédée, Soeur Jeanne Péladeau, S.S. Jeanne-de-Valois native de Île Perrot, Co. Vaudreuil. Soeur Jeanne Péladeau a fait profession à la Congrégation de Notre-Dame de Montréal en 1935.
Elle laisse dans le deuil outre sa famille religieuse: Deux soeurs: Madame Irène Péladeau-Daoust, Madame Madeleine Péladeau-Léger et son époux Gérald; une belle-soeur: Madame Thérèse Péladeau (feu Eugène); plusieurs neveux et nièces.
La dépouille mortelle sera exposée à la Maison mère, 4873 Ave. Westmount, dimanche le 1er octobre, à partir de 11h00. Les funérailles auront lieu 2 octobre à 14h00, en la chapelle de la Maison mère. L'inhumation se fera au cimetière de la Côte-des-Neiges. Direction Salon Alfred Dallaire Inc.

LA MÉTÉO

Situation générale : Une faible perturbation a traversé le nord du Québec, laissant des nuages sur presque toutes les régions. Un front froid avec des nuages passera sur le sud de la province aujourd'hui et drainera de l'air frais sur les régions du nord-ouest.

Samedi, une crête de haute pression dominera le centre de la province, alors qu'un ennuagement s'effectuera sur le nord-ouest.

MONTRÉAL

Des nuages en matinée. Généralement ensoleillé par la suite. Max.: 14. Vents modérés. Samedi: généralement ensoleillé. Nébulosité croissante en fin de journée.

LEVER DU SOLEIL 6 h 50
COUCHER: 18 h 39

QUÉBEC

Abitibi-Témiscamingue, Réservoirs Cabonga et Gouin: Nuageux avec éclaircies plus fréquentes dans l'Abitibi-Témiscamingue. Max.: 4. Vents modérés. Samedi: nuageux et possibilité d'averses.

Pontiac-Gatineau et Lièvre: Ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Max.: 12. Vents modérés. Samedi: ennuagement.

Laurentides: Des nuages et possibilité d'averses. Max.: 12. Vents modérés. Risque de précipitations: 30 %. Samedi: nébulosité croissante.

Ottawa-Hull-Cornwall: Des nuages en matinée. Généralement ensoleillé par la suite. Max.: 14. Vents modérés. Samedi: généralement ensoleillé. Nébulosité croissante en fin de journée.

Trois-Rivières et Drummondville, Beauce, Québec: Plutôt nuageux avec possibilité d'averses en matinée. Des nuages par la suite. Max.: 12. Vents modérés. Samedi: ensoleillé avec fréquents passages nuageux.

Estrie: Des nuages et possibilité d'averses. Max.: 12. Vents modérés. Risque de précipitations: 30 %. Samedi: ensoleillé avec passages nuageux.

Lac-St-Jean, Saguenay, La Tuque, Réserve des Laurentides: Plutôt nuageux avec possibilité d'averses. Max.: 10. Vents modérés et devenant plus frais. Risque de précipitations: 30 %. Samedi: des nuages.

Charlevoix et Rivière-du-loup, Rimouski-Matapédia: Nuageux avec éclaircies et averses dispersées. Max.: 12. Vents modérés. Risque de précipitations: 40 %. Samedi: dégagement.

Ste-Anne-des-monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé et Parc-Forillon Nuageux avec averses dispersées. Max.: 12. Vents modérés. Risque de précipitations: 40 %. Samedi: des nuages.

Baie-Comeau, Sept-Îles: Plutôt nuageux avec averses dispersées. Max.: 10. Vents modérés. Risque de précipitations: 40 %. Samedi: ensoleillé avec passages nuageux.

Basse-Côte-Nord, secteur à l'ouest de Natashquan, Anticosti: Nuageux avec quelques averses. Max.: 8. Vents modérés. Risque de précipitations: 60 %. Samedi: des nuages.

Secteur de Natashquan et à l'est: Nuageux avec averses dispersées. Max.: 8. Risque de précipitations: 40 %. Samedi: des nuages.

LES SOINS DISPENSÉS À ANNETTE BEAULIEU FONT PARTIE DE SON QUOTIDIEN. ILS FONT AUSSI PARTIE DU QUOTIDIEN DE CAREX.

CHEF DE FILE DANS SON DOMAINE, VOILÀ PLUS DE QUINZE ANS QUE CAREX SE SPÉCIALISE DANS LE DÉVELOPPEMENT ET LA GESTION D'ENSEMBLES IMMOBILIERS DESTINÉS À LOGER LES PERSONNES ÂGÉES AINSI QU'À SUBVENIR À TOUS LEURS BESOINS.

LES SOINS QUI DOIVENT ÊTRE PRODIGUÉS À CES DERNIÈRES FONT PARTIE DE L'ENVIRONNEMENT SÉCURITAIRE OFFERT PAR CAREX À TOUS CEUX QUI BÉNÉFICIENT DE SES SERVICES.

EN PLUS DE RÉPONDRE AUX EXIGENCES DE LA CLIENTÈLE SELON LES STANDARDS DE SÉCURITÉ LES PLUS ÉLEVÉS, CHAQUE RÉSIDENCE CAREX EST CONÇUE AFIN D'OFFRIR UN MAXIMUM D'ACCESSIBILITÉ, DE CONFORT ET DE BIEN-ÊTRE À CEUX QUI Y VIVENT. LE TOUT DANS LE RESPECT ABSOLU DE LA DIGNITÉ DE CHACUN.

SI VOUS DÉSIREZ OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EXPÉRIENCE UNIQUE DE CAREX, ENTREZ EN CONTACT AVEC NOUS AU (514) 393-1666.

CAREX

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Les Serbes dans les rues pour dénoncer le «séparatisme» slovène

Belgrade et Ljubljana en lutte ouverte

d'après AFP et AP

BELGRADE — Des milliers de personnes sont descendues hier dans les rues de deux villes yougoslaves pour protester contre les menées « séparatistes » de la petite république de Slovénie, au nord-ouest de la Yougoslavie, qui a adopté des modifications constitutionnelles internes qui affirment son droit à la sécession.

Les manifestations (30,000 personnes notamment à Novi Sad, capitale de la Voïvodine, province autonome à l'intérieur de la Serbie), s'en prenaient notamment au chef de l'État yougoslave, qui se trouve actuellement à être le Slovène Janez Drnovsek. Ce dernier a été violemment pris à partie lors de ces manifestations en Serbie et au Monténégro (république politiquement proche de la Serbie), où des dizaines de milliers de personnes ont manifesté contre l'adoption, la veille, par le Parlement de Slovénie de cette révision controversée de sa constitution, jugée « menaçante pour l'intégrité de la Yougoslavie ».

Les autorités, les syndicats et les organisations de la jeunesse et des étudiants participant à ces manifstations ont reproché à M. Drnovsek d'avoir abrégé son séjour à New York, où il prenait part aux travaux de l'Assemblée générale de l'ONU en qualité de président en exercice du mouvement des non-alignés, pour « venir applaudir à un acte équivalent à une haute trahison ».

Certains slogans scandés lors de ces manifestations appelaient même à une intervention militaire directe contre cette petite république de 2.1 millions d'habitants, très philo-occidentale, où un sondage révélait l'an dernier que 70 % de ses habitants souhaitaient adhérer à la Communauté économique européenne, et où le niveau de vie est de deux fois supérieur à la moyenne fédérale.

Les autorités de Belgrade ne sont pas, de leur côté, allées jusqu'à parler d'intervention, mais elles ont saisi la Cour constitutionnelle du pays pour contester la décision des autorités slovènes, appuyés par la majorité de la population locale. Du côté de Ljubljana (capitale de la Slovénie), il n'est pas pour l'instant question de séparation, mais du droit théorique de le faire.

Cette série d'amendements proclamant notamment ce droit à la sécession, et se réservant le droit d'autoriser le déploiement, en temps de paix, de forces militaires sur son territoire est interprétée par l'armée, la Serbie et le Monténégro, comme « contraires à la constitution fédérale » et « menaçante » pour l'intégrité territoriale de la Yougoslavie.

La ville de Titovo Uzice (Serbie) a exigé hier des autorités fédérales « l'examen de la responsabilité » de M. Drnovsek dans l'adoption des amendements slovènes controversés.

« Janez Drnovsek ne peut plus être le chef de l'État », ont proclamé les autorités d'Ulcinj (Monténégro), lui reprochant d'avoir écourté une mission officielle à l'ONU pour assister à un « acte de séparation d'une république du reste de la Yougoslavie ».

L'Organisation des anciens combattants de Belgrade, qui a exigé de la direction de l'État de « prendre toutes les mesures qui s'imposent pour sauvegarder l'intégrité du pays », a estimé que « dans les circonstances actuelles », Janez Drnovsek ne peut plus exercer la fonction de chef de l'État.

L'adoption de ces amendements constitutionnels remet en question l'équilibre fragile des forces en Yougoslavie et le caractère fédéral du pays, etmarque indubitablement un tournant dans les rapports au sein de la fédération.

En ignorant délibérément les avertissements du pouvoir central sur un problème aussi fondamental que celui de la Constitution, la Slovénie a fait avancer la Yougoslavie vers un système encore plus décentralisé, ou les autorités fédérales de Belgrade n'ont plus qu'un pouvoir limité.

Hier, le Parlement fédéral a saisi la Cour constitutionnelle pour demander la condamnation de ces amendements. Mais un avis défavorable de la Cour ne devrait pas faire revenir en arrière la Slovénie, et les autorités fédérales ne disposent guère de moyens de pression, sauf une épuration de la direction slovène ou une intervention militaire, deux opérations à haut risque, selon les observateurs Belgrade.

Ceci témoigne à la fois de l'inefficacité du système constitutionnel yougoslave et de la faiblesse actuelle du pouvoir fédéral. Un pouvoir fédéral que la plus grande des républiques du pays, la Serbie (plus de 40 % des 23 millions de Yougoslaves) voudrait voir renforcé, relançant ainsi en Slovénie et en Croatie la crainte d'une Yougoslavie dominée par les Serbes.

Déchirée par des rivalités nationales aggravées par la différence de développement économique entre le nord et le sud, la Yougoslavie est partagée entre deux conceptions du système fédéral : l'une défendue essentiellement par la Serbie, qui donnerait plus d'importance à la nation majoritaire, l'autre, défendue par la Slovénie et la Croatie (nord) qui insiste sur l'égalité des différentes composantes de la fédération (six républiques et deux provinces autonomes), quelle que soit leur importance numérique.

Les malversations de l'ancien gouvernement grec

Nouvelles charges contre Papandréou

ATHÈNES (AP) — Après les écoutes téléphoniques, un autre scandale a valu hier à l'ancien premier ministre socialiste grec Andréas Papandréou d'être de nouveau déféré devant la Cour spéciale.

Le Parlement a décidé de sa traduction en justice dans l'affaire du détournement de fonds de la banque de Crête, qui avait joué un rôle non négligeable dans le rejet de près de 10 ans de gouvernement socialiste.

Sur les 300 députés que compte le Parlement, 166 ont voté en faveur de sa comparution devant la Cour spéciale, tandis que 121 se prononçaient contre. Quatre autres ministres de M. Papandréou ont aussi été déférés devant ce tribunal.

Il s'agissait ainsi de la deuxième « inculpation » du chef du PASOK âgé de 70 ans, que le Parlement avait renvoyé la semaine dernière devant la cour pour avoir été à l'origine de la mise sur écoute téléphonique d'amis et opposants politiques sous son pouvoir, de 1981 à 1989. Et le Parlement — contrôlé par une majorité de circonstance regroupant conservateurs et extrême-gauche qui gouvernent ensemble jusqu'aux prochaines élections du 5 octobre — devrait prendre une mesure similaire dans l'affaire des pots de vins qui auraient été versés à l'occasion de l'achat par la Grèce d'avions de chasse américains et français.

La Cour spéciale ne devrait cependant pas se réunir pour ces affaires avant la mi-novembre, ce qui signifie que M. Papandréou pourra faire campagne pour les prochaines législatives — rendues nécessaires par l'absence de majorité stable des suites des élections du 18 juin. Les conservateurs de la Nouvelle démocratie et la gauche communiste (173 députés sur 300) avaient accepté de former un gouvernement de transition chargé seulement d'« épurer » l'État grec.

Les cinq accusés risquent chacun, dans l'affaire du détournement de fonds de la Banque de Crête, cinq ans de prison.

Ce renvoi devant la Cour spéciale a été décidé à l'issue de deux jours de débats parfois houleux, retransmis en direct à la télévision et très suivis. Les tavernes et autres cinémas s'en sont d'ailleurs fortement ressentis.

Contrairement à l'affaire des écoutes, M. Papandréou s'était déplacé devant le Parlement pour affirmer avant le vote son innocence. Acceptant la responsabilité politique de ce scandale qui avait éclaté en octobre dernier, il estimait toutefois être victime d'une inculpation politique et dénonçaient les « diffamations » lancées contre lui.

Le Parlement a par ailleurs déféré devant la Cour spéciale l'ancien vice-premier ministre chargé de la Justice Agamemnon Koutsogiorgas, celui des Transports et Communications Giogos Petsos, celui des Finances Dimitris Tsovolas et celui de l'Economie nationale Panayiotis Roumeliotis.

Ces cinq personnalités sont accusées d'avoir tiré des intérêts de sommes déposées par des organismes publics à la Banque de Crête et d'avoir accepté des pots-de-vin de son président George Koskotas — qui est actuellement emprisonné aux États-Unis et tente en justice d'empêcher son extradition.

M. Papandréou a souligné devant le Parlement que les accusations selon lesquelles il avait accepté des pots-de-vin et autorisé des détournements de fonds n'étaient basées que sur les affirmations de M. Koskotas, qui avait pris la fuite aux États-Unis en novembre après la révélation des malversations par un audit.

Cet homme de 35 ans a déclaré que M. Papandréou l'avait soumis à un chantage pour qu'il détourne des fonds au profit du PASOK. L'ancien premier ministre a quant à lui voulu voir dans ces « diffamations » la main d'« intérêts locaux et étrangers ».

À VIENNE, AVEC 35 CHEFS D'ÉTAT L'AN PROCHAIN

Moscou veut parler de chars et de canons

VIENNE (AFP) — L'URSS a proposé la tenue, dans la seconde moitié de 1990, d'un sommet des chefs d'État ou de gouvernement des 35 pays de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) pour signer solennellement un accord sur la réduction des forces conventionnelles en Europe.

Ce sommet réunirait donc les 16 pays de l'Alliance Atlantique, les sept pays membres du Pacte de Varsovie ainsi que les 12 pays neutres ou non-alignés, c'est-à-dire tous les Etats européens sauf l'Albanie, plus les États-Unis et le Canada.

Cette proposition, a révélé hier à Vienne l'ambassadeur soviétique aux négociations sur le désarmement conventionnel en Europe (CFE), M. Oleg Grinevsky, a été faite la semaine dernière aux Etats-Unis par le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, lors de ses entretiens avec le président américain George Bush et le secrétaire d'Etat James Baker.

Pour préparer ce sommet « unique en son genre », les ministres des Affaires étrangères des 35 devraient se réunir au début de l'année prochaine à Vienne pour résoudre les « problèmes les plus complexes » de cette négociation.

Les négociations sur le désarmement conventionnel (CFE) se sont ouvertes le 9 mars dernier à Vienne. Les pays de l'OTAN ont proposé dans un premier temps une forte réduction des armements terrestres les plus offensifs : blindés, artillerie et transport de troupes.

Sous la pression des pays du Pacte de Varsovie, les Occidentaux ont complété le 13 juillet dernier leurs propositions en y incluant des limitations des avions de combat, des hélicoptères et des effectifs des troupes américaines et soviétiques stationnées en Europe.

Enfin, le 21 septembre dernier, les pays de l'Alliance Atlantique ont donné un nouveau coup d'accélérateur aux négociations de Vienne en présentant un paquet de propositions portant sur des mesures de stabilisation, de vérification et de non-contournement d'un futur accord.

Les pays du Pacte sont maintenant prêts à limiter à 4,700 le nombre des avions de combat offensifs pour chaque alliance au lieu de 1,500 seulement auparavant. Les pays de l'OTAN ont proposé de leur coté une réduction à 5,700 du nombre des avions de combat toutes catégories pour chaque alliance.

Pour les hélicoptères de combat, le Pacte de Varsovie est d'accord avec l'OTAN pour limiter leur nombre à 1,900 pour chaque alliance.

Reste à régler le difficile problème des avions de combat à mission défensive, principalement les avions d'interception, qui est une pomme de discorde entre les deux alliances.

L'apartheid recule

d'après AFP et Reuter

L'APARTHEID recule en Afrique du Sud, semblent indiquer deux décisions récentes des autorités.

Ainsi, le gouvernement a annoncé hier qu'il envisageait d'ouvrir les plages à toutes les races, remettant ainsi en cause sur des décennies de pratique ségrégationniste.

Le ministre du Plan et des Affaires provinciales Hernus Kriel a demandé aux adversaires de l'apartheid d'annuler une manifestation prévue samedi sur la plage du Strand, au Cap, sous la conduite du pasteur métis Allan Boesak.

« L'usage des plages et autres aménagements par toutes les races est l'objet de l'attention immédiate du cabinet », a-t-il fait savoir. L'accès aux plages sud-africaines est régi par une loi ségrégationniste de 1953.

Le nouveau gouvernement, qui a pris ses fonctions la semaine dernière, va prochainement rendre publique sa politique sur l'accès aux plages, a déclaré Kriel. « Dans cette perspective, il est demandé à tous les Sud-Africains d'attendre dans le calme. »

La veille, la municipalité de Johannesburg, contrôlée par le parti du président Frederik W. De Klerk, avait pris une décision que l'opposition anti-apartheid réclamait à cor et à cri depuis longtemps : l'ouverture à toutes les races des installations et des services municipaux qui étaient encore réservés aux blancs.

Dans la pratique, cela signifie que les autobus, les piscines et les centres de loisirs de la plus grande ville du pays sont désormais ouverts aux noirs.

Le Mouvement démocratique de masse (MDM, alliance informelle de mouvements anti-apartheid), s'est félicité de cette décision, mais veut continuer la campagne de désobéissance civique tous azimuts qu'il mène depuis deux mois contre la ségrégation raciale.

« Des pans entiers de notre vie sont encore régis par la ségrégation raciale », ont ajouté les responsables du MDM, citant notamment les hôpitaux (qui dépendent des autorités provinciales) et l'enseignement public (qui dépend de l'État), sans oublier l'apartheid résidentiel, l'un des piliers du système.

Malaise social persistant en France

PARIS (AFP) — Sans pour autant inquiéter le gouvernement Rocard, la grogne sociale semble faire partie des meubles en France depuis trois semaines.

Interventions des forces de l'ordre dans les prisons affectées par la grève des gardiens, incidents à l'usine des automobiles Peugeot de Mulhouse entre grévistes et non-grévistes, manifestations des agents du fisc : la fièvre sociale monte.

La grève qui affecte depuis trois semaines les usines Peugeot de Mulhouse et de Sochaux (est du pays) se poursuit dans un climat très tendu, après des incidents entre grévistes et non-grévistes.

Cette grève s'est déjà traduite pour Peugeot par la perte de fabrication de plus de 25,000 voitures. En outre, la forge de Mulhouse ravitaille en pièces détachées d'autres firmes telles que Renault, Volvo, Mercedes et BMW.

Pour la première fois depuis le début du mouvement, le gouvernement socialiste de Michel Rocard est intervenu avec une grande prudence mercredi après-midi dans le conflit qui concerne au total 35,000 salariés. Le ministre de l'Industrie, Roger Fouroux, a appelé le patron de Peugeot, Jacques Calvet, à ouvrir des négociations avec les grévistes, ce à quoi l'inflexible PDG de Peugeot se refuse toujours.

Le premier ministre lui-même a déclaré hier devant les parlementaires socialistes qu'« un niet brutal n'est jamais une bonne chose », faisant allusion à la position de M. Calvet. Il a cependant souligné que son gouvernement n'était pas impliqué dans cette situation « à laquelle il est totalement étranger ».

avis de demande d'un permis d'alcool

Régie des permis d'alcool du Québec

Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à: **La Régie des permis d'alcool du Québec, 1 rue Notre-Dame est, suite 9.200, Montréal, Québec, H2Y 1B6.**

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
HARVEY, Florenda Restaurant Chez Ma Tante 4985, rue Dunn Montréal	1 restaurant pour vendre	4985, rue Dunn Montréal
169968 CANADA INC. Brasserie Duffy 4210, St-Jacques Montréal	Brasserie (suite à cession)	4210, St-Jacques Montréal
GINETTE HOULE, NICOLE HOUSE Restaurant Chez Gi-Ni Enr. 238, boul. Ste-Elizabeth Laprairie	1 restaurant pour vendre	238, boul. Ste-Elizabeth Laprairie
LE CLUB FUN HOUSE INC. Le Club Fun House Inc. 7500, boul. Newman LaSalle	1 bar avec danse et spectacles 1 bar	7500, boul. Newman LaSalle
2527-4838 QUÉBEC INC. Le Privé II 1421, Bishop Montréal	1 bar avec danse et spectacles	1421, Bishop Montréal
BROCHETTERIE MARCO LTÉE Brochetterie Marco Ltée 105, Valmont Pl. Valmont S. 1 & 2 Repentigny	Changement de catégorie de restaurant pour vendre à restaurant pour servir	105, Valmont Pl. Valmont S. 1 & 2 Repentigny
2435-6636 QUÉBEC INC. Restaurant Midi Expresse 1490, Cunard Laval	1 restaurant pour vendre	425, de Maisonneuve Ouest Montréal
2738-2423 QUÉBEC INC. Restaurant Gualdieri Enr. 12631, rue Fortin Montréal-Nord	1 restaurant pour vendre 2 bars dont 1 sur terrasse	2016, boul. René-Laennec Laval
ALAGIA, Antonio Dépanneur Miche & Lyne 1256, rue St-Zotique Montréal	1 épicerie	1256, rue St-Zotique Montréal
135745 CANADA INC. Restaurant du Parc Enr. 5058, ave du Parc Montréal	1 restaurant pour vendre	5058, ave du Parc Montréal
RECETTES JUIVES ET GRECQUES MIAMI INC. Greco Canadienne et Français 5334, ave du Parc Montréal	1 restaurant pour vendre 1 bar (demande corrigée)	5334, ave du Parc Montréal
NGUYEN, Duc Thanh Thanh Mets Rapides Vietnamiens 2663, Ontario Est Montréal	1 restaurant pour vendre	2663, Ontario Est Montréal
CLUB PRICE ANJOU INC. Club Price Anjou 7373, rue Bombardier Anjou	1 épicerie	7373, rue Bombardier Anjou
VERDI INC. Restaurant Verdi 2529, Chestnut Circle St-Lazare	1 restaurant pour vendre	3915, rue St-Denis Montréal
PIERA MANCUSO, DENISE GINA GUERRA Bar Salon Neighbours 1200, rue Bishop Montréal	1 bar avec danse et spectacles 3 bars dont 2 sur terrasse	1200, rue Bishop Montréal
NANASSY, Csaba Restaurant Chez Rosalie Restaurant 3463, boul. St-Laurent Montréal	1 restaurant pour vendre avec spectacles 1 bar	3463, boul. St-Laurent Montréal
RESTAURANT LA CASALINGA INC. Restaurant La Casalinga Inc. 5095, ch. de la Reine Marie Montréal	Permis additionnel 1 restaurant pour vendre	5095, ch. de la Reine Marie Montréal
MAKARY IMPORT-EXPORT INC. Restaurant Alexandria 373, Ste-Catherine Ouest Montréal	1 restaurant pour vendre	373, Ste-Catherine Ouest Montréal
LES PRODUCTIONS DE LA MANUFACTURE INC. La Licorne 4559, rue Papineau Montréal	Changement d'emplacement 1 bar spectacles 1 bar	4559, rue Papineau Montréal
168138 CANADA INC. Pizza Domini Vimont 9520, de L'Acadie, Suite 420 Montréal	1 restaurant pour vendre	3000, boul. des Laurentides Laval
168276 CANADA INC. Pizza Domini Fabreville 9520, de L'Acadie, Suite 420 Montréal	1 restaurant pour vendre	2995, boul. Dagenais Ouest Laval

Le président et directeur général Ghislain K.-Laflamme, avocat

Québec

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Renseignements ..... **(514) 844-3361**
Administration ..... **(514) 844-3361**
Rédaction ..... **(514) 842-9628**
Annonces classées ..... **(514) 286-1200**
Publicité ..... **(514) 842-9645**
numéro sans frais *1-800-363-0305*

Abonnements

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal ..... **(514) 332-3891 ou (514) 844-5738**
Québec ..... **(418) 845-2080**
Extérieur — Indicatif 514 ..... **1-800-361-6059**
Indicatif 418 ..... **1-800-463-4747**
Indicatif 819 ..... **1-800-361-5699**
Indicatif 613 ..... **1-800-361-5699**

MUSIQUE CLASSIQUE

CE SOIR, VENDREDI 29 SEPTEMBRE
LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE
CIEL MF
PRÉSENTE À 22:00

- les patineurs opus 183 (waldteufel)
- Dolorès opus 170 (Waldteufel)
- Pluie de diamants opus 160 (Waldteufel)
- Luxembourg (Lehar)
- Amour tzigane (Lehar)
- Eva (Lehar)
- danse ancienne de Hongrie (N.)

DEMAIN SOIR, 22:00

- concerto en mi bémol pour trompette (Néruda)
- concerto pour piano no.22 (Mozart)
- finale extr. sérénade op.10 Gran Partita (Mozart)
- symphonie no. 25 (Mozart)
- symphonie no. 1 (Beethoven)

ciel 98,5

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

loto-québec **Résultats**

Tirage du **89-09-27**

Loto 6/49 — **Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi**

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	1 920 993,40 $
5/6 +	7	103 672,60 $
5/6	200	2 774,70 $
4/6	13 076	81,60 $
3/6	260 305	10,00 $

1 16 20 21 25 33

No complémentaire: **45**

VENTES TOTALES: **15 270 943,00$**

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 4 000 000,00 $
PROCHAIN TIRAGE: 89-09-30

Banco

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirage

PROCHAIN TIRAGE 89-09-29

Tirage du: 89-09-27

7	8	13	14	15
18	21	23	24	27
36	41	43	45	50
54	59	62	64	69

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield, Montréal, Canada, H3G 1X5
Fax: (514) 934-1246
Télex: 05-268656
Tél.: (514) 934-0272

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Hélène Carrère d'Encausse et l'explosion des nationalités en URSS

Les dirigeants ne réalisent pas l'étendue de la crise

Jocelyn Coulon

LES DIRIGEANTS soviétiques ne prennent pas la mesure du danger que représente le problème des nationalités. Leurs réponses sont inadaptées et ils prennent à la légère la situation dans les républiques. Ils risquent, par leur inaction, d'entraîner l'Union soviétique vers l'éclatement.

Hélène Carrère d'Encausse, soviétologue française de réputation internationale, estime que si Mikhaïl Gorbatchev ne présente pas une nouvelle vision de la fédération soviétique, l'unité de l'URSS sera gravement menacée. Déjà, les forces centrifuges à travers le pays sont si puissantes que certaines républiques parlent d'indépendance immédiate.

Depuis deux ans, une dizaine de républiques connaissent une agitation politique et culturelle intense. Dans les pays baltes, les revendications restent encore pacifiques alors que dans le sud, principalement en Arménie et en Azerbaïdjan, des affrontements interethniques ont fait des dizaines de morts.

Il y a dix ans, lorsqu'elle publia *L'empire éclaté — La révolte des nations en URSS*, Mme Carrère d'Encausse ne fut pas prise au sérieux. On lui reprocha le sensationnalisme de son titre sans avoir lu son ouvrage. Aujourd'hui, malgré une analyse très prudente, les événements lui donnent raison.

« Dans mon livre, je n'ai pas écrit que l'URSS éclaterait en des dizaines de pays d'ici peu. Je soulignais les tendances démographiques qui risquaient de causer des problèmes presque insolubles à l'Union soviétique. Aujourd'hui, ces problèmes surgissent dans toute leur ampleur. Je le constate mais je ne veux pas faire de prédictions ou de spéculation sur l'avenir. L'URSS est menacée, mais où elle ira, je ne le sais pas », dit-elle, lors d'une entrevue au DEVOIR, mercredi.

PHOTO JACQUES GRENIER

Mme Hélène Carrère d'Encausse

Auteur d'une dizaine de livres sur les pays de l'Est, dont le dernier, *Le malheur russe*, porte sur le crime politique dans la Russie d'hier et d'aujourd'hui, Mme Carrère d'Encausse estime, comme le physicien Andreï Sakharov, que la priorité actuelle du pouvoir soviétique est le règlement de la question nationale.

« Je reste stupéfaite du traitement inadapté que reçoit ce problème de la part des responsables soviétiques. Il est tout à fait évident que les dirigeants et surtout Gorbatchev n'ont pris conscience que tardivement du phénomène », dit-elle.

Les premières émeutes ont éclaté en 1986 à Alma-Ata, au Kazakhstan, lorsque Moscou a destitué le chef du PC local. Mais ce n'est qu'en février 1988, lors des affrontements entre Arméniens et Azéris au sujet du Nagorny-Karabakh, que le Kremlin a commencé à réagir.

« Depuis ces événements, le pouvoir soviétique n'a rien fait de concret. Il s'en tient à des déclarations, des commissions, des enquêtes. C'est tout ».

Mme Carrère d'Encausse pense que le dernier plénum du Comité central consacré à la question des nationalités, la semaine dernière, n'a pas apporté de solutions concrètes. Par exemple, la relative indépendance économique accordée par le Comité central est une réalité depuis longtemps. « M. Gorbatchev offre ce que certaines républiques ont déjà. Les événements vont plus vite que lui et il n'arrive pas à suivre ».

Lors de ses nombreux voyages en Union soviétique et au cours d'une polémique dans l'hebdomadaire *Les Nouvelles de Moscou*, en juillet dernier, la soviétologue française a constaté avec quelle légèreté ses interlocuteurs traitaient du problème national.

« Certains dirigeants et chercheurs soviétiques comparent les revendications et les événements dans les pays baltes ou dans le Caucase à ce qui se passe au Canada, en Suisse ou en Belgique. Cela me semble totalement farfelu. Il n'y a pas 100 nationalités au Canada ou en Belgique. La culture politique est différente de celle qu'on retrouve en Arménie, en Géorgie ou en Estonie. Enfin, la violence n'a pas ensanglanté le Canada ou la Suisse. Les nationalités ne menacent pas les pays occidentaux », déclare-t-elle.

Depuis deux ans, l'agitation nationale a fait 250 morts, principalement dans le Caucase. Pour Mme Carrère d'Encausse, cette violence est le résultat d'affrontements religieux, ethniques et politiques dans des régions où la culture politique est très récente.

Mme Carrère d'Encausse estime que la solution doit venir d'une redéfinition complète de la fédération soviétique. Pour elle, certains États devront avoir des pouvoirs étendus et exclusifs, d'autres devront continuer à dépendre du centre.

Journée normale en URSS

Purge en Ukraine et tensions en Arménie

d'après Reuter

MOSCOU — Démotion d'un vieux cacique de l'Ukraine, gifle pour la mémoire de Brejnev, tension persistante en Arménie, nouvelle sortie de Mikhaïl Gorbatchev contre les conservateurs : la journée d'hier en URSS a confirmé la persistance des problèmes de la *perestroïka* des luttes de tendances et des tensions nationales.

Mikhaïl Gorbatchev a indirectement critiqué, hier, le secrétaire général démissionnaire du PC ukrainien, Vladimir Chtcherbitski, pour ne pas avoir tenu compte de tous les points de vue exprimés en Ukraine. « Certains pensent que les méthodes fondées sur la force sont les seules acceptables aujourd'hui, ce qui est une erreur dangereuse », a-t-il dit dans un discours retransmis la télévision soviétique.

La mise l'écart de Chtcherbitski n'est pas vraiment une surprise. Ecarté récemment du bureau politique du PCUS, il était, parmi les hauts dirigeants soviétiques, l'un des derniers survivants de l'ère brejnévienne. Chtcherbitski a été remplacé par son adjoint, Vladimir Ivachko, à la tête du PC de la République d'Ukraine, précise Tass.

« La désorientation est le destin des faibles, a dit Gorbatchev. Là où la *perestroïka* ne progresse pas, nous devons changer sans hésitation de dirigeants », a-t-il ajouté.

Parallèlement, l'Arménie était toujours paralysée hier, deux jours après la levée du blocus imposé par les cheminots d'Azerbaidjan, par un manque criant de combustible pour véhicules, qui empêchait encore à la république de s'approvisionner normalement.

Les marchandises arrivent toujours au compte-gouttes. L'industrie et les transports restent paralysés. La reconstruction des habitations détruites par le tremblement de terre de décembre 1988 piétine. Le vice-président des Chemins de fer d'Erevan accuse l'Azerbaïdjan, dans les colonnes du quotidien du PC local, de maintenir le blocus par d'autres moyens, en paralysant notamment l'approvisionnement en carburant.

Les deux Républiques se querellent propos de l'enclave du Nagorny-Karabakh, rattachée l'Azerbaïdjan mais peuplée en majorité d'Arméniens.

De son côté, le Front populaire biélorusse a annoncé une importante manifestation pour samedi à Minsk. Les militants du Front biélorusse entendent protester contre la politique des instances communistes locales, jugées trop conservatrices.

Le Front populaire veut terminer la manifestation de samedi par un rassemblement sur la principale place de Minsk, face au siège du PC biélorusse. « Il y aura peut-être cinq dix mille personnes au défilé, mais une chose est certaine : il y en aura beaucoup plus au rassemblement », a déclaré un journaliste local.

S'IL ÉTAIT STÉRILISÉ, PRINCE DEVIENDRAIT-IL PRINCESSE ?

Les gens ont de drôles d'idées au sujet de la stérilisation de leur animal. Mais les conséquences de ce refus, elles, sont moins drôles.

Les chats et les chiens qui ne sont pas stérilisés se reproduisent.

Près de 200 animaux dont personne ne veut arrivent à la SPCA *chaque jour.* Et nous trouvons un nouveau foyer à seulement un tiers d'entre eux.

En conséquence, nous sommes obligés d'abréger les jours de près de 50 000 animaux par an. Des animaux qui n'auraient jamais dû naître.

Vous pouvez nous aider à empêcher cela. En stérilisant votre chat ou votre chien.

Les vétérinaires recommandent la stérilisation parce qu'elle contribue à la santé et au bien-être des animaux. Ils vivent plus longtemps, ils sont moins tentés de se sauver, de se battre ou de se mettre en danger de quelque manière que ce soit. Demandez à votre vétérinaire les avantages de la stérilisation.

Et aidez-nous à encourager la stérilisation et à prévenir tous types de cruauté envers les animaux. Nous ne recevons pas de subvention du gouvernement et nous ne pouvons pas agir sans vos dons.

SPCA **J'aimerais aider.** Je souhaite faire un don de ☐ 15$ ☐ 25$ ☐ 50$ ☐ _____$ à la SPCA. (S'il vous plaît, envoyez votre chèque à l'ordre de la SPCA ou joignez votre numéro de Carte Visa ou MasterCard ainsi que sa date d'expiration et votre signature.)

☐ Je désire recevoir un reçu officiel pouvant servir de justificatif auprès des impôts. (Applicable aux dons de 10$ et plus.) Numéro d'enregistrement des impôts: 0203281-54-08.

NOM

ADRESSE

☐ Veuillez trouver mon chèque ci-joint.

N° CARTE VISA ou MASTERCARD DATE D'EXPIRATION SIGNATURE

(À ENVOYER À : SPCA, 5215 JEAN-TALON OUEST, MONTRÉAL, QUÉBEC H4P 1X4 OU SPCA LAVAL 1820 ST-ELZÉAR OUEST, LAVAL, QUÉBEC H7L 3N2)

STÉRILISER VOTRE ANIMAL, C'EST SUPPRIMER LE PROBLÈME. S'IL VOUS PLAÎT, DONNEZ GÉNÉREUSEMENT À LA SPCA.

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Benoit Lauzière

Rédacteur en chef: Paul-André Comeau

Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Albert Juneau, Michel Lefèvre

Directeur de l'information: Jacques Chabot
Directeurs adjoint: Guy Deshaies, Pierre Cayouette

Directeur des services administratifs: Christian Charron

Par-delà l'accord du lac Meech

La crise nationale est repartie au Canada et au Québec

ENCORE UNE FOIS, une élection au Québec, même si elle n'a rien bouleversé dans l'immédiat, aura suffi pour faire repartir la crise canadienne. Pendant que le chef du Parti québécois pousse son avantage jusqu'à la bouffonnerie, c'est avec un ton d'une rare gravité que, dans le camp « fédéraliste », des leaders comme M. Robert Bourassa chez les libéraux provinciaux, ou M. Lucien Bouchard chez les conservateurs fédéraux, rappellent publiquement au pays que l'attachement du Québec au Canada ne saurait être pris pour acquis.

Les appels de ce genre, invitation ou menace, tentent de renverser au Canada une opposition de plus en plus large, sinon profonde, à l'accord du lac Meech. Indépendamment de son contenu, cet accord a pris désormais une valeur symbolique dans les deux communautés linguistiques — qu'il est censé protéger et réconcilier ! Qu'il passe ou qu'il casse, les choses vont prendre un autre cours après le 23 juin 1990. Mais déjà elles ont commencé d'échapper au contrôle des gouvernements. Aucun leader ne paraît avoir la taille et surtout les appuis populaires voulus pour indiquer au pays la voie à suivre.

Significativement, M. Bourassa annonce qu'il veut parler directement aux Canadiens des autres provinces, mais il conclut aussitôt non pas qu'il a confiance dans un rapprochement, mais que le reste du pays portera la responsabilité en cas d'échec. N'est-ce pas déjà prendre pour acquis que le Nouveau-Brunswick et le Manitoba parlent pour toutes les autres provinces, qui ont pourtant dit oui au Québec ? Non moins significativement, des membres du gouvernement québécois, donnant leurs réactions en cas d'échec du lac Meech, parlent de boycottage constitutionnel, non pas d'une reprise du dialogue politique.

Il n'y aurait pas lieu de s'en inquiéter outre mesure s'il ne s'agissait que d'une querelle sur la taxe de vente ou d'un litige sur le prix du pétrole ! Mais ce sont des communautés qui sont en cause, et qui ont repris le chemin sinon de l'affrontement encore, à tout le moins de la division, de la méfiance, voire du rejet. Certes, tout ce mouvement s'est jusqu'ici exprimé de manière très démocratique. Mais en même temps, force est de constater la profondeur des désaccords, et l'impuissance des Parlements et des partis à les régler. Une mentalité de siège s'installe.

Quelques observateurs vont jusqu'à prévoir, en cas d'échec du lac Meech, une dramatique désertion de ministres et de députés fédéraux québécois, y compris quelques libéraux, qui annoncerait alors un éclatement peut-être irréversible de la fédération canadienne. Cependant qu'en réalité le mouvement souverainiste plafonne au Québec, l'option de l'indépendance, par un étrange paradoxe, gagne du terrain ailleurs au Canada !

Mais la crise qu'on ressent à travers les refus des gens et les discours de leurs représentants politiques n'est pas que canadienne. Elle est aussi québécoise. M. Bourassa a perdu son pari de la paix sociale. Le premier ministre est peut-être un as en économie, mais dans les problèmes communautaires, il est totalement démuni. Il n'y aura pas d'émeute dans Westmount, sans doute. Mais le Québec n'a pas fini de donner tous les signes d'une province instable et au bord de plus graves difficultés. Qu'on se tabasse pour des questions de langue en URSS ne va pas atténuer la gravité de la polarisation ici au pays.

Or, loin de jeter des ponts et de rechercher un plus large consensus au Québec, le chef du gouvernement proclame que la loi 178 est là pour rester, comme si les mécontents qui ont élu quatre députés du Parti Égalité n'avaient qu'à se résigner, sinon à se taire, ou bien à décamper. Il est vrai que le Parti libéral n'a pas tout perdu de ses appuis dans la communauté anglo-québécoise. Et le cabinet qui sera assermenté le 11 octobre comprendra sans doute des ministres du West-Island. Mais ils n'auront pas le poids des Marx, des Lincoln et des French. C'est tout le cabinet qui devra pouvoir faire face à la situation.

Les prochains titulaires de l'Éducation, par exemple, de la Langue, des Communautés culturelles et de l'Immigration, et du Travail devront avoir une expérience et une crédiblité à toute épreuve dans l'ensemble de la société québécoise. Des personnalités malheureusement battues le 25 septembre, tel M. William Cosgrove, devraient le plus rapidement possible se faire élire ailleurs et entrer à l'Assemblée nationale et au cabinet.

Sur le terrain, enfin, Québec devra accorder plus de ressources à tous ces groupes qui luttent d'arrache-pied pour favoriser le rapprochement entre les diverses communautés, alors que tant de ténors s'acharnent à alimenter le fanatisme.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

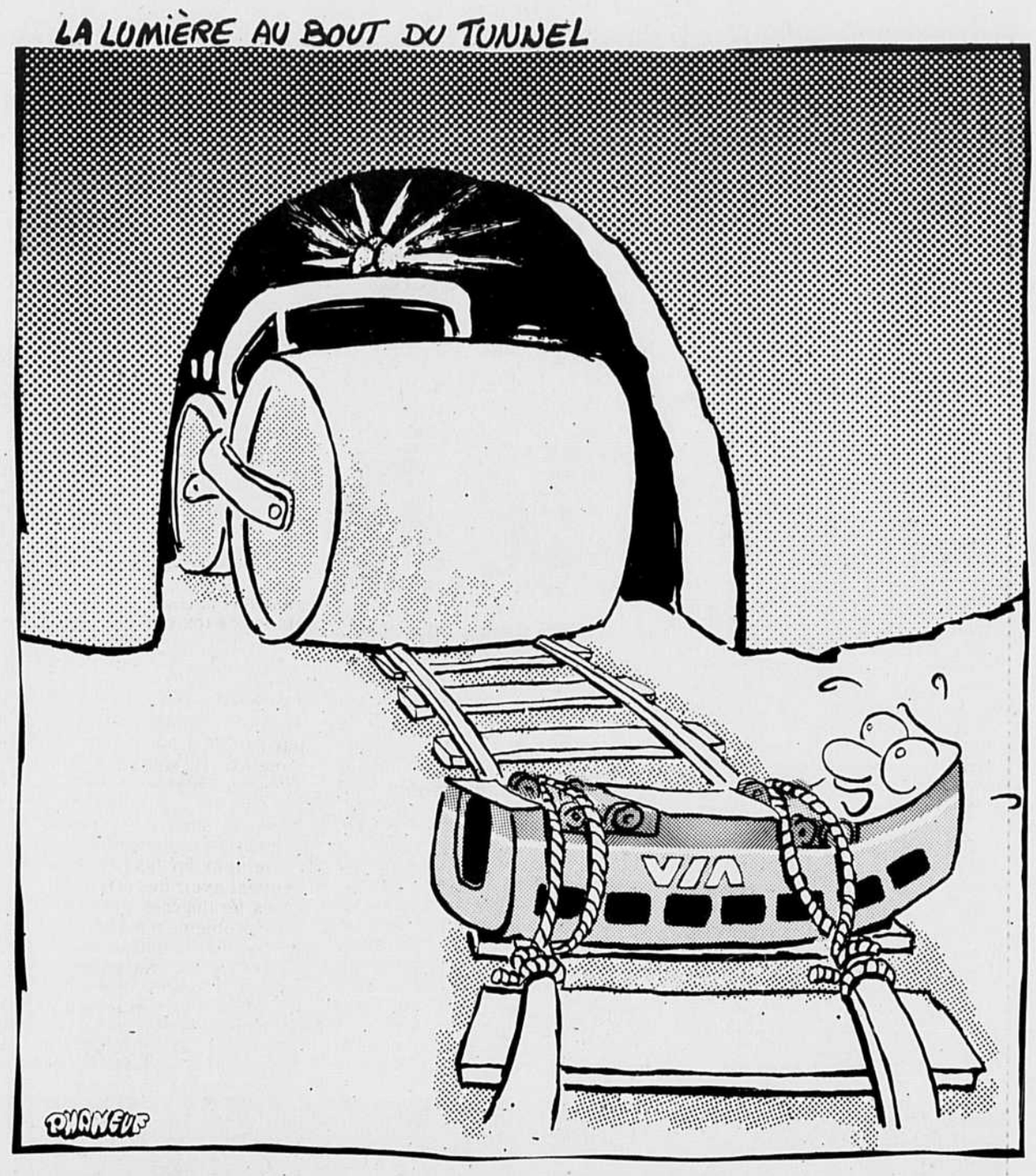

Le rendez-vous avec l'Est

La Pologne, notamment, n'a pas de temps à perdre

LES ÉTATS-UNIS commencent enfin à changer de discours concernant l'aide à la Pologne et la Hongrie, les deux seuls pays d'Europe de l'Est qui se sont engagés à fond dans un processus de libéralisation économique et politique. Après s'être fait tirer l'oreille au cours des dernières semaines pour fournir une assistance alimentaire d'une centaine de millions de dollars à Varsovie, le président américain, M. George Bush, s'est finalement rallié à un programme global en faveur de l'Est. Les détails de ce programme restent à déterminer, mais le principe d'un engagement décisif est maintenant affirmé.

L'Ouest ne devait pas rater ce rendez-vous avec l'Est. La Pologne notamment n'a pas de temps à perdre. Il y a encore trop d'opportunistes qui attendent patiemment dans l'antichambre du pouvoir l'occasion de saper les réformes entamées par le nouveau gouvernement de Solidarité. Devant les incertitudes qui persistent quant à la capacité réelle de changement en Union soviétique, c'est maintenant que les Occidentaux doivent épauler l'Europe de l'Est.

D'autant que M. Gorbatchev n'y voit pas trop d'inconvénients, dans la mesure où l'Ouest ne voudra pas profiter de la situation pour mettre en cause le Pacte de Varsovie. Paradoxalement, il peut compter en effet sur la complicité américaine pour retenir ceux qui, à Bonn ou à Paris, envisageraient le démantèlement des alliances militaires et la création d'une Europe indépendante vis-à-vis des deux Grandes Puissances.

Les Européens de l'Ouest manifestent naturellement plus d'empressement. Ils ont adopté cette semaine un programme de 660 millions de dollars axé prioritairement sur la modernisation de l'agriculture et la formation des cadres. Il s'agit d'une aide d'urgence qui vient compléter les secours alimentaires envoyés précédemment.

Sans négliger l'assistance directe, les Américains désirent plutôt mettre l'accent sur l'aide multilatérale dans le cadre du Fonds monétaire international dont la Pologne et la Hongrie sont membres. La stratégie est appropriée si elle vise à accélérer l'assainissement de l'économie polonaise et son intégration aux marchés internationaux. Le gouvernement de Varsovie ne pourra orienter la machine économique dans une voie d'avenir s'il ne se conforme pas à des règles élémentaires de gestion et de concurrence.

Mais certains craignent que les Américains privilégient les outils multilatéraux pour mieux se défiler. Il faudra voir.

Il est évident toutefois que la Pologne aura besoin de toutes formes d'aide, qu'elle soit directe ou multilatérale. Et dans les meilleurs délais.

— ALBERT JUNEAU

Les iniquités salariales

Entre l'affirmation d'une foi aveugle et la voie de l'évidence

MALGRÉ ses inconvénients, le pluralisme syndical a du bon, sous certains aspects. Le syndicalisme à plusieurs voix permet des distinctions utiles à qui veut comprendre. Il s'agit moins de séparer le vrai du faux — il y a du vrai partout. Il s'agit plutôt de mieux voir ce qui est de l'ordre des fins et ce qui est de l'ordre des moyens, en d'autres mots de ne pas confondre dans un même maelstrom les objectifs et les stratégies.

Il en va ainsi du dossier de l'équité pour les femmes dans le secteur public.

Avant-hier, la vice-présidente de la CSN portait un jugement sévère sur les offres du gouvernement. Mme Monique Simard accusait le président du Conseil du trésor d'ignorer carrément la discrimination faite aux femmes, de refuser de reconnaître l'ampleur de ce phénomène, de vouloir sauver les apparences, voire de récupérer un thème devenu populaire, concluant que tout cela était très méprisant pour les femmes.

La FTQ, qui a reçu les mêmes offres, est loin de vouloir s'en contenter. Mais elle exprime sa déception d'une façon plus sobre. Elle déplore certains oublis, souligne que le gouvernement a sous-estimé les sommes requises pour effectuer les redressements nécessaires, tout en disant son espoir d'amener la partie patronale à rectifier son tir.

Pourtant, l'une et l'autre centrales ont le même objectif : corriger la discrimination systémique qui se reflète dans des écarts injustifiés de rémunération entre les emplois selon que les titulaires sont en majorité des hommes ou des femmes. Cet objectif est aujourd'hui largement partagé par l'opinion et par le gouvernement.

La CSN et la FTQ poursuivent le même objectif. Mais leurs stratégies diffèrent.

La FTQ a choisi la voie de la recherche paritaire. Chemin faisant, elle a accepté de prolonger d'un an ses conventions collectives pour parachever ce travail dans un climat plus serein, à l'abri des tensions engendrées par les rapports de forces. La CSN a choisi une autre voie. Refusant la prolongation proposée par le gouvernement, elle a voulu que l'équité salariale non seulement retombe dans le champ de la négociation mais qu'elle en devienne, en quelque sorte, le fer de lance. D'où la rhétorique déployée par Mme Simard pour mobiliser les femmes, qui forment le gros de ses troupes, en vue d'un vote de grève qui doit se tenir d'ici le 5 octobre.

Les deux centrales divergent aussi quant au mode de calcul de la sous-évaluation qui frappe les emplois féminins.

La CSN a choisi une voie plus politique, sinon idéologique, qui consiste à constater globalement certains écarts et à réclamer des redressements sans s'imposer de faire la démonstration méthodique de leur caractère injustifié. Comme si tout cela allait de soi. C'est beaucoup demander à ses interlocuteurs. De son côté, la FTQ a choisi ce qu'elle a appelé la voie de l'évidence. Elle a entrepris, de concert avec le gouvernement, une patiente démarche d'évaluation des emplois en s'efforçant d'en éliminer tous les éléments de distorsion qui jouent contre les femmes, de manière à conduire à un plan général de rangement des emplois selon leur valeur relative. On n'y est pas encore tout à fait parvenu. De l'aveu de la FTQ, il reste 10 à 20 % du chemin à parcourir.

Il était inévitable que, dans cette recherche méthodique des iniquités de la structure salariale du gouvernement, on en soit venu à détecter quelques injustices... faites aux hommes dont la tâche aurait été dévaluée. Mme Simard feint aujourd'hui de s'en scandaliser.

Son discours rappelle Yvon Deschamps interpellant son auditoire de la Place des Arts : « On est ici pour haïr les Anglais. Laissez les autres tranquilles ! »

— JEAN FRANCOEUR

LETTRES AU DEVOIR

Pour nos écrivains

AVEC la disparition l'an prochain d'*Apostrophes*, les amoureux du livre verront disparaître un programme captivant.

C'est l'occasion rêvée pour les médias télévisuels d'ici de passer aux actes. Créer peu importe la station une émission québécoise qui fera connaître notre littérature et ses écrivains. Car plusieurs lecteurs québécois connaissent des écrivains français mais ignorent l'existence de talentueux auteurs de chez nous.

Par tradition la littérature française est plus connue et jouit d'une plus grande renommée. Il est temps que les écrivains d'ici aient plus de popularité et une meilleure diffusion de leurs oeuvres !

— YVES PRÉFONTAINE

Sherbrooke, le 25 septembre.

Où est la rigueur ?

Lettre à M. Pierre Côté, directeur général des élections du Québec

JE TIENS à vous faire part de l'indignation voire de la révolte qui m'insurgea, lundi 25 septembre, jour des élections, lorsque j'essuyai un refus catégorique, celui d'exercer mon droit de vote.

Je me rendis donc au bureau de scrutin de la circonscription de Ste-Marie/St-Jacques, soit à l'École Champlain, en possession de mon certificat d'inscription, pour apprendre que l'on ne m'accordait pas le droit de voter, parce que je n'étais pas inscrite sur la liste électorale.

Je tentai alors, preuves d'identification à l'appui, de m'opposer à cette interdiction; les scrutatrices restaient de fer, m'assurant que plusieurs personnes avaient subi le même sort, sans broncher. Voyant ma colère grandissante, une d'elles téléphona au bureau du Directeur de scrutin du comté, où on lui affirma que j'avais la possibilité de me rendre au bureau en question, pour voter devant le Directeur de scrutin.

Mue par la force de mes deux jambes, guidant la poussette où dormait ma petite fille de 5 mois, j'atteignis, une dizaine de rues plus tard, le bureau du Directeur; je ne pus y remplir mon devoir de citoyenne, car mon nom ne figurait pas sur la liste électorale de révision; (comment aurait-il pu y figurer je n'ai jamais eu sous les yeux ladite liste).

Le Directeur de scrutin, empreint d'une grande indifférence, me répondit qu'il n'y pouvait rien : mon nom n'était pas noté sur la liste, et l'alternative du vote par procuration avait été abolie !

Que dire ? Sinon que cette procédure porte atteinte à la démocratie ! Que des recenseurs, embauchés à l'aveuglette, omettent un nom sur une liste électorale, que dis-je des noms, qu'ils visitent des résidences deux fois le même jour entre 9 h et 17 h, qu'une telle liste soit déposée près d'une porte, dehors, à la merci du vent, qu'une personne recensée ne soit pas portée sur la liste de révision, où elle s'était pourtant faite enregistrer, n'étant pas sur la liste originale; toutes ces grossières erreurs sont choses courantes, presque banales, mais que le Bureau général des élections du Québec n'ait rien prévu pour parer ces éventualités, permettez-moi de vous le dire, monsieur le directeur, je trouve cela aberrant !

Imaginez un député élu par une majorité de 50 voix, imaginez vingt, trente, 40 oublis de la sorte, dans trois, quatre comtés ... Je vous le demande, monsieur le directeur, où est la rigueur ? Où est la démocratie ?

Au lendemain des élections les médias ont fait état de la baisse du taux de participation de l'ordre de 2 % par rapport à 1985. À quoi est due cette diminution du taux de participation ? Au nombre moindre des gens qui se sont présentés aux urnes, ou au nombre important de ceux frappés de cet absurde empêchement ?

— NATHALIE FORTIN

Montréal, le 27 septembre.

Chez soi

Lettre à MM. David Burger et James Karygiannis, députés libéraux fédéraux

MESSIEURS, félicitation pour votre engagement dans la campagne électorale québécoise. Je suis entièrement de votre avis, il fallait bien quelqu'un du fédéral pour donner son appui, sinon son opinion sur la question des droits d'expression et leur liberté dans notre province.

Le silence du Premier ministre inquiète.

MM. Clark et Mulroney ont beau courir la planète pour dénoncer les injustices et être bien vus ... aussi bien commencer chez soi.

— CLAUDE DÉCARY

Montréal, le 27 septembre.

Pour sortir du cercle vicieux

LES ARRÊTS de travail et les grèves viennent le plus souvent de la difficulté pour les parties d'en arriver à une entente sur la question salariale.

Comment se fait-il que les expériences du passé, le niveau de maturité de la société et l'apparition d'indicateurs socio-économiques de plus en plus précis ne permettent pas de sortir de ce cercle vicieux de négociations où les politiciens prennent les employés en otage et où les employés à leur tour et par la force des choses prennent leur clientèle en otage ?

La bonne foi n'est pas toujours de la partie et les manipulations de l'opinion publique frisent plus souvent qu'à son tour l'indécence ...

Pour sortir de cette situation, il est indispensable qu'un consensus social se réalise autour de certains paramètres que les parties s'engageront à respecter.

Deux de ces paramètres me semblent aller de soi tellement ils rejoignent le sens commun et la préoccupation d'équité qui prédomine dans notre société : le maintien du pouvoir d'achat et la participation à l'enrichissement ou à l'appauvrissement collectif. L'acceptation de ces deux paramètres permettrait de réduire presque complètement les grèves.

Si l'inflation est de 3 % et l'enrichissement collectif de 2 %, l'augmentation sera automatiquement de 5 %. Par contre, si au lieu d'un enrichissement la société vit un appauvrissement de 2 %, il faudra alors accepter de ne recevoir que 1 % (3 %-2 %).

La question des correctifs à apporter aux inéquités salariales flagrantes basées sur le sexe ou toute autre discrimination, devra trouver une solution dans un cadre indépendant de négociation et les coûts qui y seront liés devront être assumés par l'ensemble de la société.

Il n'appartient pas aux seuls employés de l'État de payer les déficits, les nouveaux programmes gouvernementaux, les correctifs à apporter à certaines injustices. Toute la société doit assumer ce genre de coûts.

Pour l'instant le gouvernement trouve plus facile de faire payer plusieurs de ces coûts par ses propres employés qui sont devenus les plus gros payeurs d'impôts au Québec.

Je propose donc une table de concertation des principaux intervenants socio-économiques et gouvernementaux pour discuter de ces deux paramètres comme encadrement de la politique salariale dans les secteurs public et para-public.

— OSCAR FORTIN

Québec, le 27 septembre.

Une liste

VOTRE éditorial du jeudi 13 septembre, *Une agression barbare*, m'a paru excellent. Je me suis senti d'accord avec vous, sauf qu'un petit point me chicote !

Les journalistes, presque toujours contraints de rédiger à la hâte, ont vraiment ma sympathie et mon admiration. C'est donc sans acrimonie, mais non sans amusement que j'ai relevé dans votre éditorial la phrase suivante : « Cette grève, en plus d'être inhumaine, est carrément illégale. »

Je vous avoue que spontanément j'aurais été porté à renverser les termes : « Cette grève, aurais-je pensé, en plus d'être illégale, est inhumaine. » N'entrons pas en dispute sur les rapports entre lois positives et loi naturelle, mais je me demande laquelle de nos deux formules exprime avec plus de force le caractère « barbare » de l'agression en question ... Je suis d'avis que c'est la vôtre, au fond.

Peut-être pourriez-vous — simple suggestion en vue d'un éventuel billet humoristique — dresser une liste édifiante d'activités inhumaines qui ne sont pas carrément illégales ?

— JOURDAIN LAVOIE

Ottawa, le 21 septembre.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. **(514) 844-3361**

Abonnements : **(514) 844-5736**

« LE DEVOIR » (USPS = 003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire, Limitée, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is $ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. U.S. POSTMASTER : send address changes to Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.

La chimie des choses, les «bibites» de Provigo

Dans le dossier des pesticides, les agriculteurs sont souvent les bouc-émissaires

LOUIS MÉNARD

Agro-économiste à la direction de la recherche et des politiques agricoles de l'UPA

RÉCEMMENT, Provigo, le géant de l'alimentation au Québec, annonçait qu'il se joignait à deux autres chaînes américaines pour interdire l'utilisation dans ses entrepôts et magasins d'un certain nombre de pesticides susceptibles de causer le cancer et des malformations congénitales. On devait apprendre aussi que Provigo entendait exiger de ses fournisseurs agricoles québécois la liste complète des fongicides, herbicides et insecticides utilisés dans les productions.

À la suite de l'annonce de Provigo, les journaux rapportaient que l'Association américaine des supermarchés dénonçait cette action. Le porte-parole de cette association déclarait que « ces groupes cherchent à créer une profonde crise de confiance dans le réseau alimentaire des États-Unis pour forcer les supermarchés à se substituer au gouvernement dont c'est le rôle d'évaluer les pesticides ».

On ne peut qu'approuver la prise de position de l'Association américaine des supermarchés. En effet, il n'est absolument pas de la responsabilité des grossistes ou des détaillants en alimentation de se substituer au rôle du gouvernement dans la question de l'innocuité des aliments.

Provigo justifie ses actions en prétextant vouloir offrir aux consommateurs des aliments de la meilleure qualité possible.

Le problème est beaucoup plus complexe. Provigo, pas plus que les producteurs horticoles, ne doit être juge et partie concernant l'innocuité des aliments. En agissant ainsi, Provigo vient confirmer qu'il existe une crise de confiance des consommateurs et du secteur agro-alimentaire envers les autorités responsables de la qualité des aliments ainsi que de l'homologation des pesticides, en l'occurence les ministères fédéraux de la Santé et de l'Agriculture.

Depuis toujours la responsabilité de la qualité des aliments et l'homologation des pesticides sont du domaine public. Cette situation doit demeurer ainsi car il s'agit d'un domaine extrêmement complexe. Les experts de la santé, de l'environnement et de l'agriculture sont les mieux qualifiés pour le faire.

La Loi des aliments et drogues

En effet, les pesticides sont des produits chimiques toxiques qui peuvent exercer des activités biologiques secondaires sur d'autres organismes; ils doivent être évalués par des experts.

Face à toute la question des résidus de produits chimiques dans les aliments, il est bon de rappeler que des lois et des règlements concernant l'innocuité des aliments existent dans ce domaine. La Loi des aliments et drogues dont l'application est confiée au ministère fédéral de la Santé établit à l'égard des produits agricoles chimiques des limites maximales de résidus permises dans certains aliments.

Les produits chimiques agricoles sont définis dans le règlement des aliments et drogues. Il s'agit des substances homologuées en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires ainsi que les autres pesticides qui ne sont pas enregistrés et vendus au Canada, mais qui peuvent se trouver sous forme de résidus dans les aliments. Afin d'assurer la sécurité des consommateurs, les experts en santé ont établi des limites maximales de résidus pour 90 produits chimiques. Pour les autres produits, la limite maximale permise ne doit pas excéder 0.1 partie par million (ppm).

Les limites maximales des résidus des pesticides en cause sont déterminées en fonction de la qualité quotidienne acceptable par l'organisme. Elles se fondent sur des études de toxicité et sur les habitudes alimentaires des Canadiens.

Santé Canada permet actuellement la présence de résidus, soit par l'établissement de la limite maximale de résidus spécifiques, soit par l'application de la limite maximale de résidus généraux de 0.1 ppm et à l'égard de tous les pesticides y compris les cancérigènes. Le grand débat sur la question des résidus des pesticides porte essentiellement sur les pesticides qui peuvent avoir des effets cancérigènes, tératogènes, mutagènes, etc.

Ce problème n'est pas nouveau, sauf qu'il est maintenant connu du public. Actuellement, les producteurs et les professionnels de l'agriculture sont confrontés à une décision prise par les gouvernements canadien et américain permettant que des pesticides suspects demeurent sur le marché. Cette décision a été prise il y a près de 15 ans.

En effet, pour faire enregistrer leurs produits, les fabricants de pesticides doivent présenter les résultats d'étude d'innocuité au Canada et aux États-Unis. En 1976-77, le scandale de la Société IBT, un laboratoire commercial, éclatait aux États-Unis. À la suite d'une série de vérifications sur les méthodes d'évaluation de l'innocuité des produits chimiques dans les laboratoires américains, la United States Food and Drug Administration et l'EPA déclaraient avoir relevé de graves lacunes dans les études d'innocuité.

Les gouvernements américain et canadien avaient entrepris de réexaminer les études relatives à tous les pesticides dont l'enregistrement était fondé sur les données fournies par IBT, sans pour autant retirer les pesticides suspects du marché.

Accroître les contrôles

Plusieurs pesticides ont été retirés du marché à la suite des études de remplacement, mais il reste encore d'autres pesticides vérifiés initialement par IBT.

Il y a fort à parier que le dossier des pesticides n'a pas fini de faire couler beaucoup d'encre. Une chose est claire : les boucs émissaires dans toute cette question sont souvent les producteurs agricoles. Il est inconcevable que ces derniers assument une responsabilité qui n'est pas de leur ressort. Les producteurs agricoles utilisent les pesticides qui sont recommandés dans les guides de production et de protection publiés par les ministères de l'Agriculture et qui sont autorisés par la loi. En outre ils doivent concurrencer les produits importés et répondre à la demande des consommateurs qui veulent des produits de forme et de couleur uniformes standardisés.

Afin de sécuriser les consommateurs et éviter que les détaillants en alimentation se substituent au gouvernement fédéral, il faut, à court terme, accroître les contrôles des résidus des pesticides dans les aliments. Ces tests doivent être faits pour les fruits et légumes produits au Canada mais également pour les produits importés. Il est bon de rappeler que 85 % des fruits et légumes consommés au Canada sont importés et que le Canada est l'un des pays les plus sévères au monde en matière d'homologation des pesticides. Le gouvernement procède depuis plusieurs années à ce genre de contrôle. Cependant, il faudrait augmenter le nombre d'échantillons et informer la population des résultats de ces tests.

Plutôt que de se substituer au gouvernement, Provigo aurait avantage à user de son influence auprès des autorités gouvernementales pour qu'elles interviennent de façon à sécuriser les consommateurs. À bien y penser, qui d'autre que le gouvernement est le mieux qualifié pour assurer une crédibilité au système.

L'utilisation des pesticides et herbicides est soumis aux contrôles gouvernementaux.

Ces choses qu'on ne dit pas

Daniel LATOUCHE

▲ À propos...

AU LENDEMAIN de chaque élection, il y a les choses dites et les choses non dites, les interprétations à n'en plus finir de complexité et les petites questions toutes simples.

Personne ne va l'avouer publiquement, mais l'élection des quatre députés du *Equality Party* représente un dur coup pour la majorité francophone du Québec et sa culture politique. Sur le coup, cela fait toujours plaisir de voir un gouvernement trop confiant dans sa tranquillité se faire administrer une gifle de première importance par des électeurs. Quant aux indépendantistes et aux péquistes, ils ont certes de quoi pavoiser. Chaque siège acquis à un tiers parti anglophone réduit d'autant le chiffre magique qu'ils ont eux-mêmes à obtenir pour prendre le pouvoir. Chaque concession que M. Bourassa voudra faire aux anglophones sera immédiatement montée en épingle et attribuée à la volonté du premier ministre de reprendre le vote des « Anglais ».

Tout cela est de bonne guerre et on ne doit pas craindre pour M. Bourassa. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il en a vu d'autres. La première décision qu'il aura à prendre — et le Parti québécois aussi — est de leur accorder ou non le statut de parti reconnu. On va immédiatement savoir de quel bois il se chauffe. Par delà ces détails et l'énervement temporaire qui s'en suivra, il faut quand même voir les choses telles qu'elles sont. Et elles ne sont pas très roses pour les relations inter-communautaires au Québec.

On aura beau prendre l'affaire en riant et comparer M. Gordon Atkinson à une sorte de Camille Samson anglophone, le fait demeure que les anglophones de Montréal n'ont vu aucun problème dans le fait qu'ils se donnaient ainsi un député unilingue anglophone. Cela en dit long sur la prétendue évolution de cette communauté. Depuis le temps qu'on nous casse les oreilles avec leur intégration dans la nouvelle réalité québécoise. De la fumisterie que tout cela.

Ce que les anglophones veulent, et c'est tout à fait légitime, normal et compréhensible, c'est un Québec bilingue et biculturel. Un point, c'est tout. Cessons de les considérer comme de dangereux réactionnaires, des attardés du siècle passé ou des jamais contents. Ils veulent tout simplement vivre dans un environnement où il est possible à un anglophone unilingue de se faire servir, de travailler et de s'amuser en anglais seulement. Pour un anglophone, ce n'est pas la mer à boire et ils n'ont aucune objection à ce que nous parlions et vivions en français.

Cessons aussi d'en faire des convertis et des amoureux du français. Ils ne le sont pas. Pour eux, le français ressemble à l'hiver pour nous. C'est une sorte de mal nécessaire qu'il est même possible d'apprivoiser. Rien ne sert de déprimer, il vaut mieux chercher à en tirer profit, surtout que l'on sait que le printemps va suivre.

Ils ne se sont pas gênés pour nous l'envoyer dire. Ne nous leurrons pas : le mépris qu'ils manifestent actuellement à l'endroit du premier ministre déborde largement le Parti libéral et l'homme en question. Il y en a suffisamment pour tout le monde. Il fallait entendre le premier discours officiel du nouveau chef du parti le soir de l'élection lorsqu'il a cru bon de se moquer de René Lévesque en utilisant les mêmes mots que lui le soir du 15 novembre 1976. Cela suintait l'autosuffisance.

Encore une fois personne ne va le dire, mais c'était inacceptable. Que ce petit monsieur qui, en quelques heures, a déjà pris l'allure d'un politicien de 3e ordre, rien de surprenant. Mais, qu'il ait le culot de nous dire que son parti allait travailler à établir une meilleure compréhension entre les deux communautés, c'est qu'il nous prend pour des imbéciles.

Que les anglophones aient choisi de s'exprimer démocratiquement et politiquement, on ne peut qu'applaudir à ce geste. Qu'ils l'aient fait avec effacité, c'est encore mieux. Cela prouve que nos institutions politiques sont peut-être plus efficaces que toutes nos belles chartes. Mais, de grâce, n'ayez pas l'effronterie de nous dire que vous avez voté pour M. Atkinson en pensant à nos intérêts.

Il y a quelque chose d'irréel à se faire dire que les deux formations politiques qui ont recueilli 90 % des appuis populaires, sans compter les autres partis, que tout ce monde affiche le mépris le plus complet pour les libertés individuelles. Un peu d'humilité serait de rigueur.

La création d'un parti ethnique, et c'est le cas avec l'*Equality Party*, n'est jamais un signe de santé de la part du corps politique. Cela signifie qu'une large proportion d'une communauté se considère exclue d'office. Qu'on choisisse d'en rire ou d'y accorder foi, c'est une accusation fort sérieuse. Dans un cas, cela veut dire que cette communauté est à ce point aveugle et nostalgique de sa vieille domination qu'elle arrive mal à lire la réalité. Dans l'autre, c'est qu'elle décode très bien la réalité, mais que celle-ci n'est pas belle à voir.

Le français au Festival des films du monde

RÉPLIQUE

SERGE LOSIQUE
DANIÈLE CAUCHARD

Les auteurs sont respectivement président et vice-présidente du Festival des films du monde

QUELQUES personnes ont dit que le FFM ne laisse pas une place assez grande au français. Nous allons donc essayer de répondre en nous basant sur des faits et aussi en faisant preuve de bon sens.

Le FFM est un événement international. Il n'est pas seulement destiné au public local, il attire aussi des professionnels du monde entier. C'est pourquoi nous faisons des efforts considérables pour que tous les documents écrits soient bilingues (programme officiel, comuniqués de presse, etc.) ainsi que les conférences de presse. De plus, nous offrons un service de traduction simultanée pour les films de la compétition officielle lorsqu'ils sont présentés en soirée. Nous n'avons pas pu étendre cette pratique aux autres sections du Festival car ce service est très coûteux. Le FFM est le seul festival important au pays qui fait ce genre d'effort.

Nous avons présenté, en 1989, un total de 110 longs métrages accessibles à des francophones unilingues (soit des films en français ou sous-titrés en français ou traduits simultanément en français). La même année, le Festival de Cannes a présenté un total de 81 longs métrages qui étaient sous-titrés en français. Or Cannes est lié géographiquement à un ensemble francophone d'environ 66 millions d'habitants, alors que le FFM est lié à 6 millions de francophones et à environ 250 millions d'anglophones. Les bons films étrangers présentés à Cannes avec sous-tires français ont une chance de se retrouver ensuite dans une salle commerciale en France, ce qui n'est pas le cas à Montréal puisque pratiquement personne ici n'achète de films sous-titrés en français.

Il est à noter que tous les films francophones sont systématiquement sous-titrés en anglais à Cannes. Au Festival de Berlin, qui est lié géographiquement à un ensemble de 90 millions de germanophones, les films de la compétition sont sous-titrés en allemand avec traduction simultanée en anglais, français et espagnol, mais en ce qui concerne les autres sections, les règlements indiquent que les producteurs peuvent choisir entre sous-titres allemands et sous-titres anglais.

Les règlements du Festival des films du monde approuvés par la FIAPF (Fédération internationale des associations de producteurs de films) indiquent clairement que les films doivent « être sous-titrés en français de préférence ou en anglais ». En 1989, sur 250 longs métrages présentés, 110 étaient accessibles à des unilingues francophones. C'est à peu près l'équivalent de la proportion des films qui sortent commercialement sur les écrans à l'échelle du Québec, puisque selon une étude récente, 55.6 % des films sortent en anglais au Québec.

Ni Radio-Québec, ni Radio-Canada n'achètent plus de films sous-titrés en français, sans parler des salles commerciales qui ont condamné le sous-titrage en français depuis fort longtemps. Le FFM est devenu le seul organisme important à amener et à promouvoir des oeuvres originales récentes sous-titrées en français pour nos concitoyens unilingues. Le doublage étant de l'anti-culture cinématographique, il ne faut pas s'étonner que le FFM soit si populaire auprès du public cinéphile.

Le FFM est un des événements culturels qui, selon les sondages, attire le plus de monde de l'extérieur du Québec. Des efforts spécifiques sont faits par le ministère du Tourisme du Québec, appuyé par le fédéral, la Ville de Montréal, pour attirer au FFM des touristes des régions proches du Québec : Ontario, États voisins des USA en particulier. Faut-il avoir la naïveté de croire qu'on peut attirer cette catégorie de public si on n'a rien à leur offrir dans leur langue ? Les retombées économiques d'un tel événement sur Montréal et le Québec sont proportionnelles au nombre des visiteurs.

Il faut bien se rendre compte de la situation du Festival par rapport aux producteurs qui acceptent de participer avec un ou des films en première mondiale ou nord-américaine. Le Festival est demandeur, c'est le producteur ou l'ayant-droit qui décide s'il prête son film et il ne doit rien au Festival. On l'incite à choisir plutôt les sous-titres français que les sous-titres anglais mais quelle est son évaluation ? Il est clair qu'il vise le marché nord-américain et le marché mondial. Il trouve bien gentil d'amener des films pour les présenter au public local dans le cadre du FFM, mais si cela ne débouche sur aucun contrat, à quoi bon ? Il a le choix entre plus de 200 festivals à travers le monde pour présenter son film au public local. Alors il choisit les sous-titres anglais, parce que c'est la langue comprise par la grande majorité des professionnels. Nous n'avons pas demandé au producteur du film québécois *Portion d'éternité* de présenter son film avec sous-titres anglais. Il l'a fait de son propre gré et ainsi il a pu vendre son film à plusieurs pays.

L'exiguïté du marché québécois n'aide pas les choses. Pour des raisons commerciales, les distributeurs québécois importent surtout des versions doublées. Les producteurs n'ont donc pratiquement pas de débouchés pour des copies sous-titrées en français au Québec. De plus, les distributeurs québécois qui restent contrôlent de moins en moins les productions indépendantes étrangères.

Qu'arriverait-il si nous demandions exclusivement des copies sous-titrées en français ? Beaucoup de producteurs ne seraient plus intéressés par Montréal et iraient ailleurs sur ce continent et le Festival des films du monde se trouverait grandement appauvri. En raison des réalités commerciales internationales, à cause aussi du facteur temps (certains films sont terminés quelques jours avant le Festival), à cause de la pauvreté de certains pays, qui n'ont pas les moyens de sous-titrer en plusieurs langues, si nous n'acceptions que les copies sous-titrées en français, nous perdrions la plupart des premières nord-américaines et mondiales. Très vite, le FFM ne serait plus le premier festival sur ce continent et deviendrait une simple rétrospective locale sans aucun intérêt pour les professionnels et les médias étrangers.

Ce qui fait sa force, et son rayonnement international, c'est justement son accès rapide aux primeurs en plus de son aspect bi-culturel, son accessibilité pour les francophones comme pour les anglophones du monde entier. C'est un atout pour Montréal qui énerve certaines villes concurrentes...

On s'attaque à la présence de la langue anglaise dans le cadre du FFM parce que c'est un événement très visible. Par contre, on trouve normal qu'une large proportion de la population regarde les chaînes américaines à la télévision sans sous-titres. Autrement dit, regarder un film en anglais deviendrait une pratique à laquelle on peut se livrer à loisir dans le secret de son salon, mais que le commun des mortels n'a pas le droit de faire en public dans le cadre d'un congrès international. Impose-t-on au *Festival Just For Laughs* de s'exprimer uniquement en français ou aux chanteurs de jazz, de rock ou d'opéra de chanter uniquement en français lorsqu'ils viennent au Québec ?

L'idéal pour le rayonnement du Festival des films du monde serait qu'un maximum de films soient accessibles dans les deux langues. L'alternative qui nous reste pour augmenter le nombre de films accessibles aux francophones unilingues est donc de multiplier les traductions simultanées qui sont très onéreuses. Cette alternative dépend des pouvoirs publics et de leur soutien au FFM.

Dans le système d'attribution des subventions aux festivals à travers le Canada, on ne tient pas compte de ces facteurs. Ce qui signifie qu'on subventionne de la même manière un festival unilingue anglais que le FFM qui offre des services dans les deux langues malgré les dépenses supplémentaires.

Nous espérons que le public cinéphile comprendra la réalité complexe du monde de l'image et nos luttes pour amener au Québec d'autres cultures cinématographiques au lieu de nous nourrir uniquement des oeuvres originales américaines. Mais le FFM n'a aucun pouvoir pour imposer ses quatre volontés aux producteurs étrangers qui doivent d'abord vendre leurs films ou périr s'ils ne réussissent pas. Finalement qu'on se rassure, si cela dépendait de la volonté des dirigeants du FFM, le monde entier communiquerait dans la langue de Molière ou de Michel Tremblay.

Nguyen Chi Thien, poète vietnamien

TÉMOIGNAGE

LOUISE GAREAU-DESbOIS

EN JUIN 1985, un article du *New York Times* et quelques vers qu'on y citait m'avaient particulièrement touchée. Leur auteur en était Nguyen Chi Thien, un écrivain vietnamien alors âgé de 52 ans qui avait passé les 23 dernières années de sa vie en prison.

Quatre ans plus tard, malgré les efforts de groupes tels *Aministie* et *PEN International*, Nguyen Chi Thien est encore en prison et, de plus, aux dernières nouvelles, son état de santé est critique. En novembre dernier, à la suite d'une intervention de Senghor, l'ex-président du Sénégal, auprès de Pham Van Dong, le premier ministre vietnamien, M. Thien fut transféré de la prison de Haiphong à celle d'Hoa Lo, à Hanoï, surnommée le « Hanoï Hilton » par les aviateurs américains capturés. Hilton ou pas, Nguyen Chi Thien se meurt.

Lauréat en 1986 du Prix Rotterdam de poésie décerné à un poète en captivité, la vie de Thien, dans un pays en guerre depuis un demi-siècle, se lit comme un mauvais rêve. Il a dit lui-même que, jusqu'à ce jour, son existence n'a été qu'« un marécage de prisons et de camps de travail ». Né en 1933 à Hanoï, il était le cinquième d'une famille de cinq enfants. Son père, qui était de circonstances modestes, avait néanmoins fréquenté l'université et avait été ingénieur pour les Français avant la victoire du Vietminh en 1954. La famille rêvait d'émigrer au sud et, un jour, elle mit son projet à exécution. Cependant, elle n'alla pas plus loin qu'Haiphong.

C'est donc là que Thien grandit. Il obtint un diplôme de la faculté des Lettres de l'Université d'Hanoï grâce à des cours par correspondance. Vers 1958, il fut fortement influencé par le mouvement des *Cent Fleurs* qui, depuis le Vietnam du Nord, prônait la renaissance de la liberté culturelle. Il tenta alors de fonder une revue appelée *Vi Dan* (Pour le peuple) qui serait libre de toute affiliation politique.

Cependant, le mouvement des *Cent Fleurs* se refroidit, car il était devenu suspect. Les représailles ne tardèrent pas à venir. Thien fut arrêté en compagnie de deux collaborateurs et jeté dans le camp de Yen-Bai où ils furent tous trois détenus dans des conditions indescriptibles. Deux ans plus tard, Thien fut le seul à en sortir. Les deux autres y étaient morts.

L'année suivante, en 1961, il joignit les rangs de *Doan-Ket* (Union et Solidarité), une organisation anti-communiste. C'était aussi l'année où l'Assemblée nationale légiféra au sujet du Règlement no 49-NQ-TVQH qui accordait aux autorités administratives locales, d'accord avec le bureau de sécurité publique, le pouvoir de reléguer « les éléments anti-révolutionnaires obstinés ayant perpétré des actes contraires à la sécurité publique » de même que « les voyous professionnels » dans des camps de rééducation, cela pour une période de trois ans renouvelable *ad infinitum*, et sans qu'il y ait besoin de chef d'accusation ou de procès. Il est aberrant de constater que ce règlement s'applique encore aujourd'hui.

La mise en scène était en place. Une fois de plus, on l'enferma, pour deux ans cette fois, dans un camp de rééducation. Relâché en 1964 mais peu après arrêté de nouveau, il passa les 14 années suivantes dans de nombreux camps où il survécut grâce à sa poésie. En effet, sans aucun matériel pour écrire, sa mémoire phénoménale retenait ses poèmes à mesure qu'il les composait. En juillet 1978, il fut enfin libéré.

Il décida de retourner à Haiphong où, pour gagner sa vie, il donna des cours de français et d'anglais. Dans un pays où « la pauvreté est la chose la plus partagée », il dut même louer sa chambre à des prostituées. C'est à cette époque qu'il écrivit les poèmes qui sommeillaient en lui.

Au printemps de l'année suivante, il ressentit de façon urgente le besoin de faire connaître son oeuvre à l'Ouest et, en même temps, le sort de ses compatriotes. Le 2 avril 1979, il se présenta à l'ambassade de Grande-Bretagne avec un manuscrit et une lettre implorant que ses poèmes soient publiés à l'Ouest : « Je pense qu'il nous appartient à nous, les victimes, plus qu'à quiconque, de dire au reste du monde l'incroyable souffrance de notre peuple qu'on opprime et qu'on torture à plaisir. Je ne conserve, de ma vie brisée, qu'un seul rêve : que le plus grand nombre possible d'êtres humains se rendent compte que le communisme est la plaie de l'humanité. »

Le diplomate donna suite à la requête et achemina les poèmes à Londres, puis aux États-Unis, où ils furent traduits et publiés par la *Yale University Press* sous le titre de *Flowers From Hell* (Les Fleurs de l'enfer). Quant à Nguyen Chi Thien, il fut arrêté ce jour-là sur les marches de l'ambassade et immédiatement jeté en prison. Il y est toujours.

Jean Lapierre veut former un front commun de députés pour sauver l'accord constitutionnel

Maurice Godin
de notre bureau d'Ottawa

Le député libéral de Shefford, Jean Lapierre, estime qu'un front commun, une mobilisation générale non seulement des conservateurs mais aussi des libéraux et des néo-démocrates, est nécessaire pour sauver l'entente du lac Meech.

C'est le message qu'il faut voir dans lettre qu'a expédiée avant-hier le député libéral de Shefford au premier ministre Brian Mulroney lui offrant toute sa collaboration.

Message suprenant de la part d'un député reconnu pour la virulence de ses attaques passées à l'endroit du premier ministre. Message surprenant pour celui qui approuvait le rapatriement de la Constitution en 1982 sans l'accord du Québec.

Mais Jean Lapierre refuse d'accepter sans bouger l'idée du rejet. Et les conséquences seraient beaucoup moins agréables que plusieurs ne le pensent. « Ça pourrait faire perdre des illusions à bien des gens qui croyaient au fédéralisme renouvelé. À un certain moment, il y a des gens qui se demandent si l'aventure canadienne en vaut la peine, ou s'il ne vaudrait pas mieux consacrer nos énergies à nos propres affaires ».

Ce genre de propos ne constitue pas, selon lui, des menaces à l'endroit du Canada anglais. Parce que cette fois, affirme-t-il, ce sont des fédéralistes qui sonnent l'alarme, et non des « méchants séparatistes ».

Il se dit prêt à accepter une entente parallèle sur les futurs sujets à réformer pour sauver l'accord. Mais les cinq conditions du Québec demeurent un minimum. Le nombre des demandes du Québec est passé de 21 à 5, note M. Lapierre : « Réduire plus que ça, on est aussi bien de se mettre à genoux. Et le Québec ne fera plus la génuflexion ».

Il appartient au reste du Canada d'accepter les demandes minimums du Québec. « Quand on militait pour un fédéralisme renouvelé en 1980, ils nous aimaient dans ce temps-là. C'est le temps maintenant de livrer la marchandise ».

Jean Lapierre admet cependant qu'un front commun de tous les partis ne serait pas si facile, même au sein de son propre parti. Il avoue même qu'il pourrait difficilement faire l'unanimité dans son propre caucus des députés libéraux du Québec. Caucus qui, selon lui, ne représente pas le Québec français puisque le moitié n'est pas francophone.

Jean Lapierre affirme que la position du Parti libéral est claire et appuie les demandes du Québec. Il en profite d'ailleurs pour demander à Jean Chrétien de clarifier sa position sur le lac Meech. « Son point de vue en anglais sur la question n'est pas rassurant. J'attends de voir celui en français ».

En fin de semaine dernière en Ontario, M. Chrétien rejetait l'entente du lac Meech. Il n'acceptait pas non plus le concept de société distincte pour le Québec, sauf si celui-ci faisait partie du préambule de la Constitution. Là où il n'aurait aucune signification car disait M. Chrétien, « vous pourriez aussi écrire dans le préambule que Terre-Neuve est une île... » Pour Jean Lapierre, les Québécois ne sont pas aussi simplistes.

Au passage, M. Lapierre se permet même d'écorcher Pierre Trudeau pour son rejet de l'entente du lac Meech. « Il faut qu'il réalise que le Canada a changé et continue d'évoluer même s'il n'est plus là. Le Canada n'est pas viré en statue de sel le jour qu'il est parti ».

Puisque le temps presse, le député de Shefford juge essentiel de briser le carcan que constituent les partis politiques pour mettre toutes le chances du côté de ceux qui veulent cette entente. Et sa lettre se veut un premier pas dans cette direction.

Un paralytique reçoit $30 millions de son assureur

EDMONTON (PC) — Scott Mihalchan, âgé de 24 ans et paralysé après avoir été frappé par un conducteur ivre, recevra la coquette somme de $ 30 millions de la compagnie d'assurance, la plus importante compensation jamais versée dans tout le Commonwealth.

M. Mihalchan recevra d'abord un chèque de $ 5 millions à titre de paiement de base, et touchera les 25 autres millions de dollars par versements mensuels, jusqu'à ce qu'il atteigne l'âge de 80 ans. Tous ces versements sont exempts d'impôts.

« J'aimerais mieux être en santé plutôt que de recevoir cet argent », a déclaré M. Mihalchan. Selon lui, l'importance du montant versé servira peut-être d'encouragement pour les autres victimes de conducteurs ivres. « Je connais beaucoup de personnes paralysées comme moi, mais qui n'ont pas d'argent du tout. C'est plutôt triste ».

M. Mihalchan avait été frappé, en mai 1987, par une voiture conduite par Blair Gordon Birch. Le conducteur ivre n'avait pas respecté le feu rouge et était entré en collision avec la voiture de M. Mihalchan. Le chauffard n'avait purgé qu'une peine légère de prison, avant de déménager en Colombie-Britannique.

Selon Ron Cummings, l'avocat de M. Mihalchan, l'importance de la prime versée par les assurances s'explique par le salaire que son client aurait pu gagner, si on considère ses notes exceptionnelles en classe. « Il aurait pu aller aussi loin qu'il l'aurait voulu dans la vie », a-t-il expliqué.

Au Bureau des assurances du Canada, on a indiqué que la prime extraordinaire versée à M. Mihalchan n'aura aucun effet à la hausse sur le prix des assurances au pays.

L'accord du lac Meech ne doit pas être modifié seulement pour satisfaire le Québec, dit McKenna

FREDERICTON (PC) — L'accord du lac Meech doit être modifié, mais pas seulement pour répondre aux besoins du Québec. Tel est l'avis exprimé par le premier ministre Frank McKenna du Nouveau-Brunswick qui réagissait aux propos formulés ces derniers jours selon lesquels les premiers ministres du Nouveau-Brunswick et du Manitoba mettaient en péril l'unité canadienne en refusant d'endosser l'entente constitutionnelle.

Le premier ministre McKenna a tenu à préciser qu'il tentait tout au contraire de maintenir l'unité canadienne.

Le premier ministre Brian Mulroney, le premier ministre Bourassa et des membres du son nouveau gouvernement libéral élu lundi ont exprimé leurs craintes face à une remontée du mouvement séparatiste si l'entente du lac Meech devait être rejetée.

« Le Nouveau-Brunswick est prêt à entreprendre de longues discussions, a précisé M. McKenna en haussant légèrement le ton, mais nous ne pouvons tolérer que des discours creux et provocateurs fassent dévier le plan prévu ».

« Nous sommes engagés à ce que l'accord du lac Meech répondent non seulement aux aspirations du Québec mais également du Nouveau-Brunswick, et non seulement aux anglophones de Westmount mais également aux Acadiens de Caraquet », a-t-il ajouté.

La Législature du Nouveau-Brunswick reprend ses travaux à la fin octobre. La publication du rapport sur l'accord du lac Meech réalisée par un comité législatif domine l'ordre du jour. Toutefois le premier ministre McKenna a souligné que le rapport n'était qu'un document de référence et qu'il n'est pas assuré que le document permette de déterminer si le Nouveau-Brunswick devrait ou non ratifier l'accord du lac Meech.

Le premier ministre McKenna demeure toutefois persuadé que des améliorations doivent êetre apportées. « Je crois que nous devons paisiblement poursuivre les discussions et les négociations afin d'arrêter une formule qui réponde non seulement aux attentes du Québec, mais qui respecte également les attentes des autres Canadiens ».

Service complet dès le 23 octobre à la STRSM?

Si le syndicat des employés d'entretien de la Société de transport de la rive sud de Montréal ne met pas à exécution sa menace de reprendre la grève à compter de mardi, la direction espère être en mesure de rétablir le service complet le 23 octobre.

Malgré la trêve respectée depuis mardi par le syndicat, la société de transport n'est pas en mesure d'offrir un service complet.

Hier, la STRSM a fait savoir qu'elle mettait en oeuvre un certaine nombre de mesures qui devraient lui permettre de livrer plus que les services essentiels le 23 octobre.

La direction de la STRSM insiste cependant sur le fait qu'il s'agit d'un « pari ».

Broadbent partira le 31 décembre prochain

OSHAWA, Ont. (PC) — Ed Broadbent, qui avait dit, avant de démissionner de la direction du Nouveau Parti démocratique, « l'utopie doit être notre guide », quittera son siège au Parlement le 31 décembre.

« Je suis un homme jeune, plein d'énergie, au début de la cinquantaine », a déclaré M. Broadbent, qui avait convoqué une conférence de presse, hier. « Je veux aller de l'avant dans un domaine qui me permettra de relever des défis et d'apporter ma contribution. »

En annonçant sa démission à Oshawa, la ville industrielle qu'il a représentée depuis sa première élection, en 1968, M. Broadbent se conforme à la promesse qu'il avait faite en laissant la direction du parti, le 4 mars dernier, soit de demeurer au poste comme député jusqu'à ce qu'on lui trouve un successeur. Le parti doit se choisir un nouveau leader le 3 décembre à Winnipeg.

M. Broadbent, qui a été député pendant 20 ans et a dirigé le parti pendant 14 ans, n'a jamais réussi à faire passer sa formation social-démocrate des banquettes de l'Opposition à celles du gouvernement, de l'autre côté du parquet de la Chambre. Mais il était généralement considéré comme un des hommes politiques les plus honnêtes et dignes de confiance au pays, une réputation qui lui avait valu le surnom de « Honest Ed ».

M. Broadbent, qui a 53 ans, n'était pas très bavard hier au sujet de ses plans d'avenir. Il a refusé de commenter la rumeur voulant qu'il prenne la succession du gouverneur général, Mme Jeanne Sauvé, dont le mandat se termine en janvier. « J'adore encourager les rumeurs », a-t-il dit. « Je pense que je vais profiter de l'occasion, je ne vais pas nier, ni confirmer. »

Cet ancien professeur de science politique a indiqué avoir reçu « quatre ou cinq offres », dont l'une serait un poste d'enseignant, ajoutant qu'il espérait prendre une décision sous peu.

Montréal relocalise neuf casernes de pompiers

Isabelle Paré

LA VILLE de Montréal prévoit dépenser $ 30 millions au cours des dix prochaines années pour relocaliser neuf de ses 38 casernes de pompiers pour agir plus rapidement en cas d'incendie.

C'est ce qu'annoncé hier Mme Jacqueline Bordeleau, responsable des travaux publics, lors de l'inauguration de deux nouvelles casernes de pompiers temporaires à Rivières-des-Prairies et à Pointe-aux-Trembles.

Ces deux quartiers témoins d'un miniboom industriel et résidentiel verront ainsi leurs effectifs de protection contre les incendies doublés. Les casernes construites au coût de $ 390,000 seront réaménagées de façon permanente en 1993 lorsque le développement du secteur sera plus avancé.

Par ailleurs, Mme Bordeleau a fait savoir qu'un projet de relocalisation de neuf casernes avait vu le jour à la suite d'une étude réalisée par logiciel sur le temps de réponse de chacune des casernes de l'ensemble du territoire montréalais.

Les résultats de cette étude révèlent que neuf casernes doivent être relocalisées, soit pour se conformer au temps de réponse jugé minimal en cas d'incendie, ou à cause de nouveaux développements résidentiels.

En terme de prévention des incendies, la Ville comporte trois types de secteur. Une « zone à risque élevée », où le temps de réponse est fixée à 3.5 minutes, une « zone à risque moyen », où 4.5 minutes sont jugées nécessaires, et l'une à « risque faible », où l'écoulement de 5.5 minutes entre l'alarme et l'arrivée des pompiers sur les lieux de l'incendie est jugé acceptable.

Plusieurs des casernes visées se situent en zone à « risque moyen », dans des secteurs résidentiels comportant des habitations de trois ou quatre étages en rangées serrées. Mais des relocalisations auront lieu dans tous les secteurs, affirme une porte-parole du service des incendies. Tant dans le centre-ville qu'en quartier résidentiel. À l'heure actuelle, le temps de réponse moyen à un incendie à Montréal est de 5 minutes, a-t-elle précisé.

Mme Bordeleau a aussi annoncé que la caserne historique située Place Saint-Henri ferait peau neuve et que celle du quartier Ahuntsic serait agrandie.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Trafiquants

s'agirait de ne pas inciter les trafiquants à se prévaloir du « havre » canadien, si tant est qu'il en existe un). Mais le sénateur Kerry a choisi d'en parler devant un sous-comité sénatorial des Affaires étrangères traitant de terrorisme et de trafic de drogue.

Le porte-parole de la GRC, M. Grilli, n'a pas rappelé hier la rédaction du DEVOIR qui désirait des précisions quant aux sommes d'argent saisies récemment à la frontière, le plus souvent dans des voitures se rendant aux États-Unis. (Le *NYT* rapporte que ces saisies d'argent se produisent à un rythme qui va croissant).

L'Association des banquiers canadiens, de dire M. Ballard, a fait des efforts importants, « depuis deux ou trois ans », pour resserrer les contrôles sur les transactions bancaires : « Nous collaborons avec la direction des drogues, à Ottawa, avec l'Association canadienne des chefs de police dans sa lutte contre le crime organisé. Nous avons émis des brochures, fait des séminaires, montré des vidéos sur les méthodes de détection », précise M. Ballard qui souligne également la participation de banquiers à des séances convoquées par les responsables de la lutte aux trafiquants de drogue.

Les séances du sous-comité sénatorial américain doivent donner lieu, la semaine prochaine, à des témoignages de fonctionnaires du Trésor américain. L'on s'attend aussi à la formation d'un comité chargé d'identifier les « problèmes reliés au blanchiment de l'argent ».

« Le Canada n'a pas le profil du havre financier typique idéal, dit notamment le rapport de la GRC/DEA, pourtant il a servi de lieu de refuge à cet argent de la drogue depuis plusieurs années en raison d'anomalies dans la loi canadienne » — référence à l'absence d'obligation, pour une banque canadienne, de rapporter le flux d'argent qui entre au Canada ou en sort. Ce qui, selon les auteurs du document, ferait du Canada « un lieu d'accueil attrayant ou un point de réexpédition pour le mouvement des produits de la drogue en provenance d'organisations américaines reliées à la drogue ».

En vertu d'une loi américaine de 1988, l'Anti-Drug Abuse Act, le Trésor américain doit négocier avec les pays étrangers pour obtenir une coordination et une collaboration plus serrées dans les enquêtes et pour les règles s'appliquant au blanchiment de l'argent.

◆ Larose

condamnables. Mais soutenant que la version du DEVOIR travestit la réalité, il lui apparaît grotesque de prétendre que des ouvriers qui tendent de négocier un minimum de libérations pour activités syndicales sont en train d'exiger un pot-de-vin.

Le président de la CSN présente en ces termes sa version des faits : « En cours de négociations, il y a eu plusieurs propositions pour essayer d'avoir un bon tas d'argent, parce qu'on partait d'une clause de onze, puis de neuf personnes libérées à plein temps. Cette clause a été abandonnée. C'est ce que le patron demandait. En échange, Casteel proposait de libérer une personne pendant quatre heures. Entre neuf personnes libérées à plein temps et une personne libérée pendant quatre heures, le président et le vice-président de l'exécutif local ont essayé de voir s'il n'y aurait pas moyen d'avoir un montant d'argent pour faire fonctionner le syndicat, pour libérer le monde ».

Pourquoi alors les représentants de Casteel en ont-ils conclu qu'il s'agissait d'une demande de pot-de-vin ? Également présent à la conférence de presse, le président du conseil central de Montréal (CSN), n'a pu répondre de façon catégorique à cette question, mais il a formulé un certain nombre d'hypothèses : « Ça peut être le gouvernement, qui serait drôlement mal pris à travers Marine Industrie, si jamais Vickers reprenait du poil de la bête, alors qu'eux ils parlent de remettre l'entreprise sur pied depuis trois ans et que rien n'a été fait. Ça pourrait être aussi l'autre syndicat de la boîte, l'Association internationale des machinistes, qui pourrait peut-être vouloir rester la seule unité syndicale accréditée, advenant une relance. Eux aussi considéraient que le document de la compagnie était une cochonnerie. Ils ont changé de discours en cours de route. Ou encore, ce pourrait être le Port de Montréal, qui veut prendre de l'expansion. Il n'est pas intéressé à la vente de Vickers. Il préférerait avoir les terrains maintenant ».

Quoi qu'il en soit, la colère de la CSN s'est traduite dans une mise en demeure expédiée en fin de journée hier au DEVOIR et exigeant une rétractation des faits publiés dans l'édition de jeudi. Le président Larose a par ailleurs fait savoir que les avocats de la centrale étudiaient l'opportunité d'intenter des poursuites judiciaires contre le journal.

D'autre part, un climat de révolte régnait hier matin sur le chantier de la MIL-Vickers. Plusieurs employés membres du syndicat des travailleurs de la Vickers affiliés à la CSN, furieux d'avoir appris dans le DEVOIR que MM. Jean-Guy Beaubien et Richard King, respectivement président et vice-président du syndicat, ont exigé de Casteel $ 250,000 en argent liquide, ont demandé et obtenu la tenue d'une assemblée générale spéciale à 15 h 30 hier.

Cette assemblée s'est déroulée à huis clos et n'a duré qu'une quarantaine de minutes.

◆ CUM

du juge Henry Steinberg, de la Cour supérieure.

En fait, dans ce dossier au civil, la CUM, qui désormais reconnaît sa responsabilité, voudrait que le débat ne se limite que sur ce point et que le tribunal n'ait à décider que du montant qui devrait être versé aux parents de Griffin.

Toutefois, cette reconnaissance de responsabilité, acceptée par le juge Steinberg, n'est qu'à l'état de projet, de préciser l'avocat de la CUM, Me François Poliquin, et un dossier plus élaboré pour assurer sa défense sera soumis sous peu à la Cour supérieure. « La CUM, a-t-il insisté, reconnaît sa responsabilité dans le décès de Griffin et le litige qui sera soumis au tribunal ne devrait donc porter que sur le montant que celle-ci pourrait verser aux demandeurs ».

Interrogé précédemment, l'avocat du couple Augustus-Griffin, Me Reevin Pearl, a dit comprendre lui aussi, à l'issue de la rencontre, que la CUM s'en tenait à ce qui est mentionné plus tôt, précisant même que cet élément de défense avait été soumis et accepté par la Cour. Me Pearl devait ensuite rencontrer M. Gosset pour un interrogatoire préalable, comme l'exige le déroulement de toute poursuite civile.

La rencontre d'hier ne constituait en fait qu'une autre étape dans le cheminement de la poursuite civile, puisqu'une autre rencontre doit encore avoir lieu entre les parties, le 20 novembre prochain, toujours devant le juge Steinberg.

Enfin, l'avocat de la Fraternité des policiers de la CUM, Me Mario Létourneau, qui représente l'agent Gosset, a assisté à cette rencontre privée, mais comme il n'y était qu'à titre d'observateur, il s'est refusé à tout commentaire sur la décision prise par la CUM.

◆ Responsabilité

60 % des Québécois ne veulent pas de l'option souverainiste ».

« Pour l'instant, deux priorités pour le parti, rappelle-t-il. Nous doter d'une constitution et fourbir un programme politique plus complet. Déjà, des gens de l'extérieur nous offrent leur collaboration. Et puis, nous implanter dans des comtés francophones, et bien nous assurer si l'article 1 de la Charte et le jugement de la Cour suprême, qui confirme la prédominance du français au Québec, sont suffisants pour assurer la protection du français. Nous avons quatre ans devant nous, et c'est cela qu'il nous faut explorer ».

« M. Bourassa veut tenter encore de rallier le Canada anglais à l'accord du lac Meech. Allez-vous le combattre ? »

« Nous voulons d'abord travailler sur les amendements. Nous voulons contacter Mme Sharon Carstairs, chef de l'opposition au Manitoba, et le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Frank McKenna, pour voir s'il y a des amendements qui pourraient satisfaire les deux communautés du Québec, je dirais plutôt les vingt communautés du Québec ».

« Mais vous prenez pour acquis que M. Bourassa serait disposé à accepter des amendements. Et il l'a pourtant répété, l'accord actuel, c'est un minimum absolu, il ne veut pas négocier à rabais ».

« Mais je pense qu'il n'a pas le choix maintenant, sans quoi l'accord est fini s'il ne réfléchit pas sur les amendements. Je doute que Carstairs et McKenna vont reculer, quant à eux ».

« Ce que je crains, ce n'est pas la séparation, mais j'ai peur que les Québécois rejettent tout simplement la Charte des droits si l'accord échoue ».

Mercredi, à l'instant même où nous évoquions d'autre part les traquenards qui menacent de piéger le néophyte dans le prochain Parlement, sa secrétaire lui glissait une note, car le chef péquiste n'attend pas l'investiture pour pousser ses pions : « M. Parizeau, je pense, souhaite que nous soyions considérés comme un parti reconnu et nous offre sa collaboration ».

Robert Libman sourit, et sa réponse laisse croire qu'il apprendra vite à manier les commandes de la navette : « C'est bien gentil, mais M. Parizeau n'a pas consulté M. Libman ». Cela est dit à la troisième personne, mais sans prétention. Le chef du PE ne sait pas encore très bien où poser les pieds, mais il sait une chose : du *West Island* jusqu'à l'Assemblée nationale, tout le terrain est miné.

« Vous ne vous imaginiez pas en août dernier que tout cela vous mènerait à la porte de l'Assemblée...

« Oui, j'avoue que les résultats nous surprennent. Nous savions que nous aurions un appui massif, mais nous craignions que cela ne se traduirait pas en termes de sièges. Et alors, nous n'aurions pu faire entendre notre voix à l'Assemblée nationale ».

« Parlons-en, de l'Assemblée nationale. Le Parti égalité, ça ne peut être seulement qu'une question de langue. Vous pourriez vous retrouver dans une situation où vous serez contraints d'appuyer le parti ministériel dans toutes sortes de dossiers. Le ferez-vous ? »

« Écoutez, dit-il, sur certaines questions, nous sommes aussi des libéraux, il ne faut pas l'oublier. Et si nous sommes d'accord avec leur position, nous les appuierons, tout dépendra des scénarios. Mais l'essentiel n'est pas là. On nous a reproché par exemple de ne pas nous appuyer sur un programme élaboré en matière économique, affaires sociales, éducation et quoi encore. Je pense que notre premier rôle, pour les quatre prochaines années, c'est de pouvoir enfin poser des questions que personne ne pose à l'Assemblée. Des questions que nous voulons poser non seulement aux francophones, mais aux anglophones eux-mêmes. Les appuis que nous avons reçus nous indiquent toute l'ampleur des responsabilités qui nous attendent, et nous en sommes conscients. Et je reconnais que notre parti doit aller au coeur du Québec ».

◆ Marcos

société, il ne sera pas permis que les restes de Ferdinand Marcos soient amenés dans notre pays, jusqu'à ce que le gouvernement, que ce soit sous cette administration ou sous la suivante, en décide autrement », a-t-elle précisé dans un communiqué.

Le vice-président Salvador Laurel lui a toutefois demandé de reconsidérer sa position, estimant que la mort de Marcos « clôt un chapitre douloureux » de l'histoire des Philippines. Le sénateur Juan Pons Enrile, ancien ministre de la Défense de Marcos qui avait aidé Mme Aquino à prendre le pouvoir avant d'être écarté pour tentative de coup d'État en novembre 1986, l'a aussi appelée à autoriser le retour de la dépouille de l'ancien chef de l'État.

Ce politicien combatif, parfois démocrate, parfois dictatorial, avait été chassé du pouvoir par une révolution populaire en 1986 et s'était installé dans une propriété d'Honolulu donnant sur le Pacifique avec sa femme Imelda qu'il avait épousée en 1954 et qui lui avait donné trois enfants.

Il est décédé sans avoir eu à affronter les accusations criminelles américaines selon lesquelles il aurait pillé le Trésor philippin durant ses 20 ans passés à la tête du pays — Manille l'accuse d'avoir détourné jusqu'à $ 10 milliards US. Marcos, qui démentait tout détournement, avait estimé en novembre qu'il ne vivrait pas assez longtemps pour assister à son procès, à la suite de son inculpation le mois précédent avec neuf autres personnes, dont sa femme et le financier saoudien Adnan Khashoggi — arrêté en Suisse en avril et extradé plus tard aux États-Unis. Cet ancien allié solide des États-Unis s'estimait trahi par la justice américaine.

Il avait été hospitalisé à trois reprises depuis le début décembre. À la demande de sa famille, il avait été maintenu en vie grâce à des appareils assurant artificiellement les fonctions vitales et les médecins avaient reçu l'instruction de tout faire pour le sauver.

Ses médecins avaient considéré comme un « miracle » qu'il ait tenu aussi longtemps. Il avait subi en secret des transplantations de rein en 1983 et 1984. Et, durant son exil hawaiien, il avait été opéré de la cataracte et s'était fait soigner pour ce qu'il qualifiait de « blessures de guerre » le faisant souffrir aux jambes et à la poitrine.

Marcos n'avait en tout cas jamais abandonné l'espoir de retourner dans son pays. Et, lors d'une fête pour son 71e anniversaire. « Je ne suis pas une canaille, avait-il souligné. Je rentrerai. J'ai l'intention de rentrer, quel qu'en soit le prix, mais sans violences ».

Né le 11 septembre 1917, Marcos devait, après des études d'avocat et la participation à la guerre, entrer rapidement en politique, d'abord comme parlementaire dès 1949 puis, à partir de 1966, comme chef de l'État. Il devait toutefois décréter la loi martiale en 1972 et faire arrêter des milliers d'opposants. Quatorze ans plus tard, après une élection frauduleuse, il était renversé par un soulèvement populaire et abandonnait un pays de 62 millions d'habitants rongé par une énorme dette extérieure et la rébellion des communistes et des séparatistes musulmans.

29 septembre

par la PC et l'AP

1988: la Canadienne Carolyn Waldo récolte la médaille d'or de l'épreuve en solo de nage synchronisée des jeux de Séoul.

1987: décès à Détroit à l'âge de 70 ans de Henry Ford II.

1986: le journaliste américain Nicholas Daniloff, qui avait été arrêté à Moscou sur accusation d'espionnage, le 29 août, est libéré et regagne les États-Unis.

1971: lancement de la sonde soviétique Luna XIX en direction de la Lune.

1957: collision, au Pakistan, entre un express et un convoi de wagons-citernes à l'arrêt: près de 300 morts.

Ils sont nés un 29 septembre: Le peintre italien Jacopo Tintoretto (le Tintoret) (1518-1594); l'amiral anglais Horatio Nelson (1758-1805); le metteur en scène italien Michelangelo Antonioni (1912).

Le consortium TV5 ne sera pas démantelé

Serge Truffaut

TOUS LES MINISTRES responsables du dossier TV5 devraient se rencontrer au début du mois de novembre à Montréal afin d'amorcer des négociations sur l'avenir, et non le démantèlement, du consortium TV5.

À l'occasion d'un entretien, le directeur général de TV5 Canada, M. James Baer, a révélé que depuis la déclaration formulée plus tôt cet été par le ministre français Alain Decaux à l'effet que la France pourrait éventuellement se retirer de TV5, les différents partenaires de cette aventure télévisuelle ont effectué pas moins de trois étapes :

■ Dans un premier temps, tous les ministres responsables de TV5 ont fait parvenir des protestations par voie diplomatique au gouvernement français, « tout en évitant de mettre de l'huile sur le feu » a précisé M. Baer.

■ Ensuite, le consortium a demandé à M. Robert Wangermee, vice-président de TV5-Europe et de TV5 Québec-Canada, de produire une analyse étoffée du fameux rapport Decaux. Analyse qui a depuis été communiquée aux autorités concernées dans les différents pays.

■ Le ministre Alain Decaux a envoyé une missive dans laquelle il assurait qu'aucune décision définitive concernant TV5 n'avait été prise. De plus, il faisait clairement savoir à chacun des associés de TV5 qu'il souhaitait une rencontre au sommet dans les plus brefs délais afin de discuter sereinement du dossier.

En attendant cette rencontre fixée en novembre, M. Baer a confié que toutes les informations pertinentes à une meilleure compréhension de cette polémique télévisuelle, provoquée par M. Decaux, seraient communiquées à M. Lucien Bouchard, secrétaire d'État, avant son départ pour Paris la semaine prochaine.

En ce qui concerne précisément la réunion au sommet, M. Baer a tenu à spécifier que les pourparlers envisagés auront TV5 Europe pour principal sujet et non pas TV5 Canada. Reste, bien évidemment, que si dans le pire des cas la France décidait de retirer ses billes de TV5 Europe, TV5 Canada n'aurait plus grand avenir.

Cela dit, et sur la foi du rapport Wangermee, on est en droit de se demander quelle mouche a bien pu piquer M. Decaux pour l'amener à brandir la menace d'un retrait de la France de TV5 pour favoriser éventuellement la diffusion sur tout le territoire européen de réalisations portant la signature d'Antenne 2.

À la base du rapport Decaux, il y a un petit problème méthodologique. Dans son analyse, M. Wangermee note en effet qu'il « est fort regrettable que les deux rédacteurs du rapport aient dû, comme l'apprend l'introduction du document, terminer en moins de trois mois leur étude qui aborde des domaines beaucoup plus larges que TV5. Ce court délai ne leur a pas permis d'entrer en contact avec aucun des responsables de TV5 : ni avec les représentants des chaînes étrangères francophones, ni avec les représentants des chaînes françaises, ni avec le président français de TV5 et de Satellimages ».

Si tel avait été le cas, « ils auraient appris, de poursuivre M. Wangermee, que cette règle de l'unanimité fixée dans une convention pour un certain nombre de domaines est, en fait, l'application d'un principe de consensus qui n'a rien d'anormal en la circonstance ; les participants à TV5 ne sont pas les actionnaires d'une société anonyme. Ils coopèrent dans un esprit fédéral qui ne permet pas d'attribuer à l'un des partenaires un pouvoir discrétionnaire parce que sa participation financière est la plus importante ».

Dans le rapport qu'il avait remis au premier ministre Rocard, M. Alain Decaux suggérait trois scénarios :

■ La France se retire rapidement de TV5 et sa place sur le câble est occupée par Antenne 2.

■ TV5 est maintenue et améliorée.

■ TV5 poursuit sa diffusion pendant qu'en parallèle « des études sont menées avec toute la célérité nécessaire pour développer la présence d'Antenne 2 sur les réseaux câblés, tandis que nos partenaires internationaux seront approchés afin d'envisager en douceur, en évitant toute brutalité d'annonce, le retrait de la France de TV5 et la substitution d'Antenne 2 à celle-ci ».

Dans le cas du scénario numéro 1, et ainsi que le souligne M. Wangermee, sa réalisation est d'autant plus hypothétique que les coûts financiers afférents à ce type d'opération sont si élevés qu'il est plus que probable que le premier ministre Rocard ne lui accorderait pas son aval.

Quant au scénario numéro 3, qui en fait est une variante du no 1, M. Wangermee note que « le retrait de la France en douceur de TV5 demanderait aux partenaires de la France une complaisance injustifiée. Il ne s'agirait, en effet, pour eux que de maintenir la place « chaude » sur les réseaux européens du câble, en attendant qu'Antenne 2 soit en état de se passer d'eux. Cette manière d'agir serait d'ailleurs injuste . . . », ajoute-t-il.

Quel scénario reste-il ? Le no 2. Soit : TV5 est maintenue et améliorée.

NOS CHOIX

THÉÂTRE

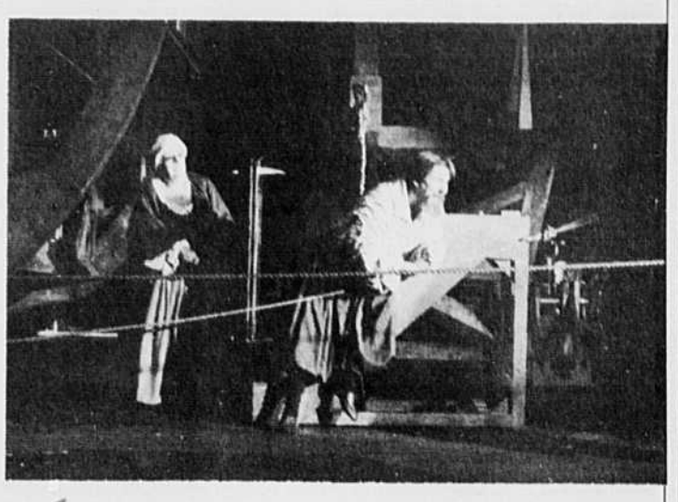

La Vie de Galilée. La deuxième mise en scène de Robert Lepage au Théâtre du Nouveau Monde, après *Songe d'une nuit d'été* en 1988. Cette pièce de Bertolt Brecht, écrite à l'époque de la bombe atomique sur le Japon, rappelle comment au temps de Galileo Galilei la science a abdiqué devant le pouvoir. Le spectacle le plus attendu de la rentrée débutait hier soir au TNM. Avec Rémy Girard (notre photo) dans le rôle-titre.

◇

J'écrirai bientôt une pièce . . . sur les nègres. C'est que qu'a fait Jean-François Caron, pour le Théâtre de Quat'Sous. On peut y entendre les premiers balbutiements d'un nouveau désordre politique dans le théâtre québécois. C'est bavard, trop long, sans maîtrise, mais il faudra surveiller la prochaine pièce qu'il écrira sur . . . quelque chose.

— Robert Lévesque

VARIÉTÉS

Robert Charlebois Après avoir savamment planifié quelques sorties estivales au Québec et outre-atlantique, le rocker des années 60 fait un vrai retour dans la boîte de l'Avenue du Parc avec ses musiques rock, salsa, samba, reggae, tutti quanti. Au Club Soda jusqu'au 8 octobre.

ARTS VISUELS

Entrée libre à l'art contemporain La foire annuelle des galeries de Montréal fait peau neuve, délaissant la galerie Lavalin pour les grands espaces de la Cité de l'Image dans l'Est de la ville. Elle a enrichi son menu d'une exposition de jeunes artistes découverts par Michel Groleau, directeur du Centre d'exposition de Saint-Hyacinthe. À noter : le galeriste John Schweitzer y montre rien de moins qu'une rétrospective des oeuvres du grand photographe américain Duane Michals (notre photo).
Cité de l'Image, 2000 Notre-Dame est, jusqu'au 1er octobre.

— CLAIRE GRAVEL

54e CONGRÈS DU P.E.N. CLUB

L'argent au centre des débats

Guy Ferland

« L'ARGENT, l'argent, l'argent. Y'a pas rien que ça dans vie, l'argent », disait un monologuiste québécois dans les années 70. Les écrivains participant au 54e congrès du P.E.N. Club international hier à l'hôtel Bonaventure ont donné un écho particulier à la diatribe d'Yvon Deschamps en dénonçant à tour de rôle le pouvoir de l'argent devant des auditoires d'une soixantaine de personnes en moyenne.

Réunis en panels, les écrivains invités discutaient de sujets reliés au thème principal de *L'Écrivain : liberté et pouvoir*. Plusieurs questions ont été abordées dans des discussions à bâtons rompus entre eux et le public.

En matinée, par exemple, l'ex-juge en chef de la Cour Supérieure du Québec, Jules Deschênes, a posé la problématique en se demandant si la liberté du citoyen s'oppose toujours au pouvoir politique.

L'écrivain anglophone montréalais Edward O. Philip a lancé le pavé dans la mare avec une lapalissade : les littératures minoritaires sont condamnées au folklore si elles ne réussissent pas à percer le marché international. Plusieurs congressistes ont alors réagi en déclarant que leur production étaient soumise à la loi du marché. On doit se soumettre à l'impérialisme de la France et des États-Unis.

Hélène Pelletier-Baillargeon a soutenu, quant à elle, qu'il y a censure économique indirecte quand un écrivain est obligé d'obéir aux lois du marché. « L'auto-censure peut être bonne toutefois par les choix qu'elle impose au créateur. Mais la commercialisation de l'oeuvre est un dur prix à payer. »

D'après Gérard Pelletier, la liberté est un produit de luxe. « Seuls les pays riches peuvent se payer des écrivains libres, affirmait-il. Mais cela ne veut pas dire que la richesse donne nécessairement la liberté. On n'a qu'à penser à Napoléon et Mme de Staël ou à l'URSS d'avant Gorbatchev. Si les écrivains sont toujours les premiers, après les opposants d'un régime, à être emprisonnés, c'est parce qu'ils proposent des visions différentes de la société. »

Vaclav Havel, un écrivain tchèque, a brillé par son absence. Emprisonné pour huit mois récemment parce qu'il était allé porter des fleurs sur la tombe de Jan Palach, l'écrivain a été libéré mais n'a pas reçu de visa des autorités tchèques pour se rendre au congrès. On lui a retiré son visa il y a 20 ans. Havel a tout de même livré un message touchant, par l'entremise de Michel Gaulin, et a lancé un appel pour que tous se sentent concernés par les emprisonnements politiques, « parce que la liberté est indivisible », a-t-il soutenu dans un texte qu'il a envoyé au Centre québécois du P.E.N. Club.

Claude Michel Cluny a pour sa part insisté sur le fait que la liberté est d'abord un devoir pour l'artiste de se donner des règles. « La liberté n'est pas absolue, a-t-il continué. Elle s'établit entre des contraites qui la délimitent et la protègent. Mais les écrivains n'ont pas de leçon à donner à qui que ce soit étant donné que plusieurs ont déjà contribué dans le passé à établir des pouvoirs dictatoriaux. »

Anne Hébert a souligné que la liberté est essentielle à la vie. L'écrivain, d'après elle, n'est pas un être à part dans la société. Pour tous, la vie est une quête de liberté.

De nombreux autres sujets ont été abordés hier. En après-midi, par exemple, Margaret Atwood a fait rigoler un auditoire de 150 personnes sur le machisme masculin.

La question des contraintes économiques est revenue toutefois au centre des débats, même si les problèmes des écrivains des pays occidentaux ne sont pas du même ordre que ceux des régimes totalitaires, soutenait Edward O. Phillips.

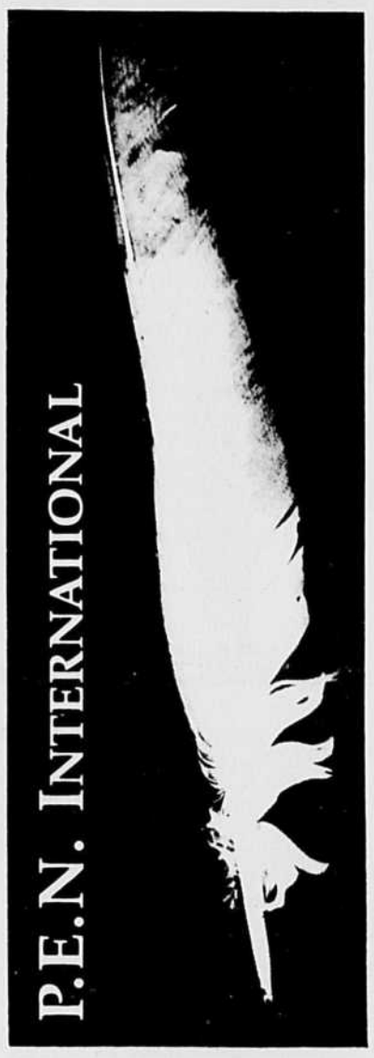

La mort d'un fils voyageur . . .

Un simple soldat

Pièce de Marcel Dubé. Mise en scène de René Richard Cyr. Décor de Martin Ferland. Avec Gildor Roy (Joseph Latour), Jean Lajeunesse (le père), Louise Latraverse (la mère), Patrice Coquereau (Armand), Suzanne Lemoine (Fleurette), Jean-François Casabonne (Émile), etc. Une coproduction du TPQ et de la NCT. À la Maison de la culture Frontenac jusqu'au 7 octobre.

Robert Lévesque

JOUER EN 1958 cette histoire tragique et profondément révélatrice d'une part d'âme québécoise, située dans un passé qui venait tout juste d'être (de 1945 à 1952), ce devait être franchement remuant pour les premiers publics de la Comédie-Canadienne !

Aujourd'hui, *Un simple soldat*, de Marcel Dubé, est l'un des rares « classiques » du théâtre québécois, et cette nouvelle mise en scène signée René Richard Cyr (7e production professionnelle en trente ans) ramène dans l'actualité une oeuvre peut-être boiteuse, mais si forte, une pièce mal équarrie mais porteuse de la plus précieuse denrée théâtrale, l'émotion.

Un simple soldat c'est Joseph Latour. Le fils jamais remis de la mort de sa mère, dont la rage emplit le coeur, qui étouffe dans sa famille dominée par une belle-mère haineuse. Il trouve dans l'armée une façon de fuir, mais la fin de la guerre le surprend à Halifax avant le départ. Il revient, comme un chien dans le jeu de quilles familial où le père, dominé, faible, traqué par sa femme et son autre fils, « parfait », finira par le congédier. Simple soldat, il repart pour la Corée, et mourra, « sauvé », par une balle étrangère, d'un monde où il n'a pas de place.

Quand Joseph Latour est au plus noir de sa prison, qu'il a épuisé le peu d'argent ramené de l'armée, qu'il a lâché plusieurs jobs, qu'il voit son père écrasé, camionneur à qui on a enlevé son camion, à qui on demande de coller des étiquettes, et qu'il a bu sa paye au lieu de rembourser son père, il dit à son camarade : « Y'a quelqu'un qui a triché quelque part, y'a quelqu'un qui fait que la vie maltraite toujours les mêmes ! Y'a quelqu'un qui a mêlé les cartes. Va falloir le trouver, va falloir le battre à mort ».

Réplique centrale d'*Un simple soldat* : où apparaît pour la première fois le type du *drop-out*, mais surtout du révolté, modèle canadien-français d'une génération qui dira non au modèle imposé, à la société telle qu'organisée, dominée. Dans le Québec de Duplessis, Marcel Dubé touchait là au coeur politique d'une génération qui allait vouloir changer les choses, sous la forme policée de la Révolution tranquille ou la forme violente du FLQ.

Ce fond de révolte, dans le tableau cynique d'une société qui éclate comme cette famille hypocrite où l'on va un à un partir (sauf la belle-mère et son fils « parfait »), fait d'*Un simple soldat*, malgré une forme qui sent la raideur de la difficulté de maîtriser le modèle dramaturgique (le théâtre réaliste américain de Miller ou Williams), une des pièces les plus fortes et les plus politiques de la dramaturgie québécoise.

Et Joseph Latour, ce simple soldat, est le plus beau personnage de toute l'histoire du théâtre québécois. Beau parce qu'un mystère est attaché à lui. Qui le pousse ainsi ? Où court-il ? Beau parce qu'il passe, et vite, de la conscience à la révolte, jusqu'à la mort.

Gildor Roy, qui reprend ce rôle créé Gilles Pelletier, rend pleinement justice à Joseph Latour. C'est d'ailleurs l'élément principal du succès que remportera cette production du TPQ. Gildor Roy, qui avait éclaté dans *Glengarry Glen Ross* de David Mamet la saison dernière, est un Joseph Latour parfait. Tout d'une pièce. Dur. Et puis profondément blessé, cachant jusqu'à la fin ses ecchymoses du coeur. Comme un chien qui jappe et ne se rendra jamais sous les fausses caresses.

Si les rôles du père et de la mère (Jean Lajeunesse et Louise Latraverse) sont défendus avec moins de force naturelle, on trouve par contre chez l'Armand (le « parfait ») de Patrice Coquereau et la Fleurette de Suzanne Lemoine des acteurs formidables qui donnent le maximum de justesse à ces deux êtres extrêmes entre lesquels Joseph Latour circule, méprisant l'un adorant l'autre. Casabonne, qui joue le camarade Émile, est aussi fort bien typé.

René Richard Cyr signe un spectacle qui est joué à une vitesse affolante, mais où dans les deux scènes magistrales entre Armand et son père (l'endossement), et entre Joseph et son père (la mise à la porte), la vitesse fait place à l'émotion. Comme une histoire trop connue, que l'on raconterait vite pour ne s'attarder qu'aux deux épisodes signifiants, les seuls où le père agit . . . et va se perdre. Belle façon de cerner le tragique.

Mais on s'étonne que l'on ait demandé à Cyr de mettre en scène une pièce (forte de contenu, mais) si conventionnelle de manière. Le spectacle ressemble peu à ce que Cyr pourrait faire, à ce qu'il a fait avec *Bonjour, là, bonjour* au TNM. L'audace se fait rare. On ne la trouvera pas dans la scénographie (maison en légère pente, mur de pierres autant extérieur qu'intérieur, portes omniprésentes, absence de « décoration ») que Martin Ferland signe avec peu d'inspiration.

P.S à celui qui signe l'affiche : le simple soldat n'est pas, quoique canadien-français, un mouton ; il est son contraire !

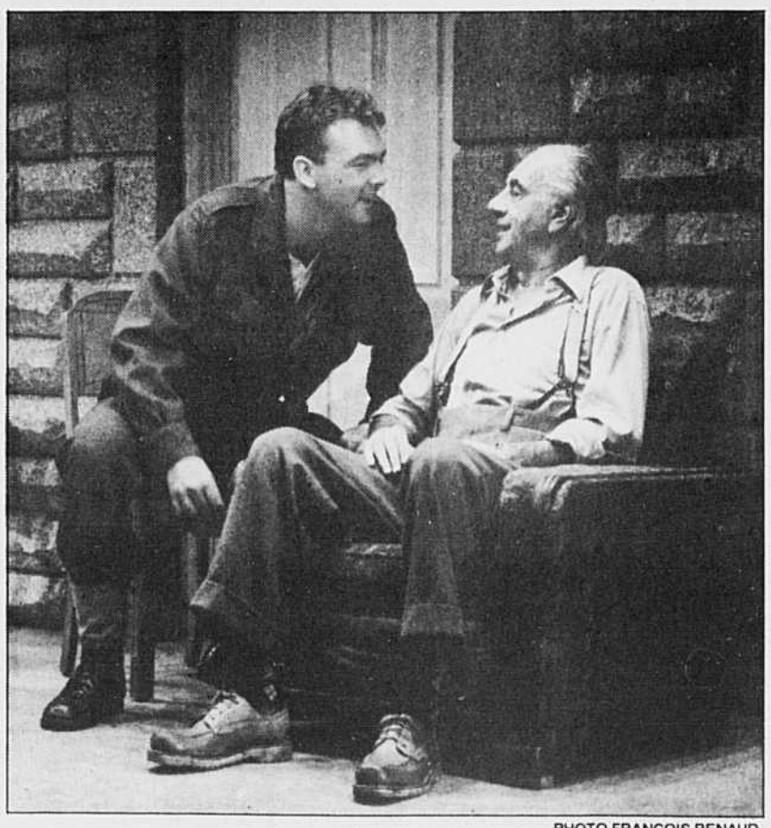

PHOTO FRANÇOIS RENAUD

Gildor Roy et Jean Lajeunesse dans *Un simple soldat*, de Marcel Dubé.

LE GUIDE DU WEEK-END

À SURVEILLER

Samedi 30 sept. de 10 h à 16 h, au sous-sol de l'église Notre-Dame-des-Neiges, angle Côte-des-Neiges et Lacombe, le Centre Christus organise un colloque intitulé : *Spiritualité et engagement*, et *Vocation et mission des laïcs*. 737-7201.

■

Ce soir à 20 h 30, *L'univers est-il intelligent ?*, par M. Samir Coussa.— Samedi 30 sept. de 14 h à 17 h et dimanche 1er oct. de 10 h à 17 h *L'art de la parole*, à Nouvelle Acropole (1631 St-Denis, Mtl). Inscr. : 848-0553.

■

Collectes de sang de la Croix-Rouge à Montréal au Centre permanent (3131 Sherbrooke est), de 9 h à 18 h; à l'Univ. McGill, 3480 McTavish, 3e étage, de 10 h à 17 h; au Centre hospitalier Fleury, 2180 Fleury est, 9e étage, de 9 h 30 à 16 h 30; au Vidéotron Ltée, 2000 Berri, de 9 h 30 à 13 h, et à Lasalle, Légion de Lasalle, section 212 (7771 Bouvier), de 14 h à 20 h 30. 937-7761.

■

Salon de l'illustration québécoise, du 2 au 10 octobre, au Complexe Desjardins à Montréal.

■

Ce soir à 19 h 30, Serge Provost et Jacques Cuerrier, auteurs du volume *De l'amour passion au plein amour* donneront une conférence sur la thématique *De l'amour souffrance à l'amour bonheur*.— Samedi 30 sept. et dimanche 1er oct., week-end intensif : *Utiliser de façon créatrice sa colère et son agressivité*, au Centre Les Nouveaux Couples (356 Sherbrooke est, Mtl). 856-1830 ou 589-7846.

■

Jeunesse Lambda, organisme axé sur les discussions entre gais et lesbiennes de 25 ans et moins, vous invite au thème : *Les M.T.S.*, ce soir à 19 h 30, au CLSC Centre-Ville (salle la Mi-Temps), 1199 Bleury. 597-1447.

■

L'Entre-nous vous invite, tous les vendredis à 19 h 30, à un souper-rencontre dansant au restaurant « Les Trois Frères ». Réserv. : 648-7075 (Violette).

■

L'École Thérèse Cadrin-Petit (5125, av. du Parc, Mtl) vous propose une série de conférences : santé *Mieux connaître et mieux choisir*, autour d'un café brioche, chaque 1er dimanche du mois, de 11 h à 12 h 30. 731-6521.

■

Le Cercle Jung de Montréal vous invite à une conférence, vendredi 13 oct. à 20 h, intitulée : *Les origines cosmiques de la créativité* par Hubert Reeves, à la Bibliothèque nationale (1700 St-Denis, Mtl). 844-4153.

■

Bazar à la paroisse St-Pierre Claver, le 29 sept. de 19 h à 22 h, le 30 sept. de 13 h à 21 h et le 1er oct. de 12 h 30, au 4850 av. de Lorimier à Montréal. 537-7563.

■

L'Association des artistes de Dorval offre des cours d'aquarelle aux niveaux intermédiaire et avancé à compter du 2 oct., et animés par Mary Cornell, au Centre communautaire Sarto Desnoyers (1335 chemin Bord du lac). 633-4170.

■

Ce soir à 21 h, soirée culturelle latino-américaine organisée par « Action Solidarité internationale », au Caf'tiers. 270-5336.

■

Rassemblement annuel de l'Association des familles Gosselin, samedi 14 oct., à l'Hôpital Général de Québec, sous le thème : *1689-1989 : Tricentenaire de l'entrée en communauté de Sr Geneviève Gosselin (fille de l'ancêtre) chez les Augustines*. Réserv. avant le 2 oct. au 418-829-2874.

■

La maison de prière Emmaüs (2600 av. Desjardins, Mtl) vous offre un atelier intitulé : *Prière de Jésus I*, le samedi 30 septembre de 9 h à 16 h 30, avec S. Patricia Carignan et S. Jacqueline Courtemanche. 255-4773 ou 254-2633.

■

Le Programme RCR de Pointe-Claire offre un cours de Cardio Bébé (6 heures) qui porte sur la prévention d'accidents chez les bébés et les enfants. Inscr. : 630-1226.

■

Détour Nature offre des excursions en randonnée pédestre guidées, le 1er oct. au Vermont, les 7-8 et 9 oct. au New Hampshire et le 15 oct. au Cap Tourmente. Inscr. : 271-6046.

■

Pour les parents et amis d'un alcoolique et/ou d'un toxicomane, le Centre d'aide aux familles d'alcooliques et de toxicomanes vous offre la possibilité de suivre un programme de thérapie familiale. 669-6262.

■

SUSANNE LINKE

À la mémoire de Dora Hoyer

Mathieu Albert

IL Y A deux ans, au Festival international de nouvelle danse, le spectacle de Susanne Linke nous a fait l'effet d'une messe ou plutôt d'une communion d'une intimité grave, austère, retournée sur elle-même. Pendant près de deux heures, elle était restée là, seule devant nous, tragique, émouvante, calculant avec une nuance infinie l'expression de ses bouleversements intérieurs, laissant dans son sillage une impression de tempête contenue, tumulte voilé par un souci continuel de ne jamais en dire trop.

De nouveau à Montréal, elle sera ce soir et demain au Théâtre Maisonneuve dans un spectacle conçu à la manière d'un glissement dans la mémoire, une évocation amoureuse de celle que Susanne Linke désigne comme l'une des figures fondamentales de l'histoire de la danse allemande au 20e siècle.

Il s'agit de la danseuse Dora Hoyer qui, en 67, a choisi la mort en guise de réponse devant un public immuablement buté dans son incompréhension. Un public qui, durant les années d'après guerre, n'aspirait plus qu'à se réfugier dans une sorte d'amnésie de l'histoire, et oublier la réalité si atroce qu'avait été le passage de l'idéologie hitlérienne. L'Allemagne était dévastée, il ne lui restait plus que la fuite dans l'étourdissement comme échappatoire devant le souvenir cruel de ce tout qui avait été.

Dora Hoyer, elle, ne voulait rien oublier. Elle ne voulait ni trahir la vérité de l'existence, ni dévier dans la sphère rassurante de l'illusion. Dora Hoyer voulait continuer à traduire la vie dans le respect intégral de son authenticité, poussant parfois jusqu'aux limites de la douleur.

Mais la bataille qu'elle a menée n'a trouvé d'issue que dans l'échec. La danseuse s'est éteinte en laissant derrière elle une oeuvre incomprise, ignorée, pratiquement tombée à l'oubli.

Avec les solos qu'elle présente aujourd'hui, Susanne Linke s'est donnée pour mission de corriger l'erreur commise par l'histoire, de réhabiliter la mémoire de la danseuse.

« Dora Hoyer est très importante dans l'histoire de l'expressionnisme allemand, explique-t-elle. Elle avait à la fois le charisme et la technique de Nijinski. »

« Mais le problème, c'est qu'elle a eu la malchance de vivre à la mauvaise époque. Aussitôt après la guerre, les Allemands se sont désintéressés de l'expressionnisme. La guerre nous avait bouleversés. Les gens ne voulaient voir que des choses faciles, frivoles ! Spontanément tout le monde s'est tourné du côté du ballet qui, par ailleurs chez nous, a toujours été médiocre. »

« C'est également grâce à Dora Hoyer si je suis devenue danseuse. Trois ans avant sa mort en 67, elle m'a vue dans un spectacle présenté par l'école où j'allais. Elle est venue me voir, et m'a dit que je devrais faire de la danse. C'est là où tout a commencé. Je suis entrée à l'école de Mary Wigman à Berlin, puis ensuite j'ai été à Essen (avec Pina Bausch et Reinhild Hoffman) à la Folwang Hochschule. »

Dans le spectacle que nous verrons à Montréal, Susanne Linke interprétera deux solos : *Dolors*, qu'elle a créé en 87, et *Affectos Humanos*, une pièce réalisée en 62 par Dora Hoyer elle-même.

PHOTO JACQUES GRENIER

Susanne Linke

Puis, en troisième partie, le danseur Urs Dietrich viendra la rejoindre pour interpréter *Affekte*. Une oeuvre dans laquelle sont repris sur une fréquence plus contemporaine les mêmes thèmes exploités par Dore Hoyer dans sa pièce (la vanité, l'avidité, la haine, la peur, l'amour).

Courage, jeunes reporters !

LES JEUNES journalistes de 30 ans et moins ont maintenant jusqu'au 7 octobre pour participer au concours pour le Prix Mireille-Lanctôt. Il s'agit d'un reportage écrit ou oral sur un sujet culturel, social ou humanitaire.

Les travaux admissibles à ce concours devront avoir été diffusés avant le 1er octobre 1988 et le 30 septembre 1989. Le premier prix est de $ 5,000 et deux prix de $ 500 chacun seront attribués, un pour l'écrit et un pour l'oral.

LES PRIX GASCON-ROUX 88-89

Le public a aimé Juliette . . .

Robert Lévesque

GENEVIÈVE RIOUX, Paul Savoie, Michel Crête et André Brassard ont reçu, hier soir sur la scène du Théâtre du Nouveau Monde (TNM), les prix Gascon-Roux pour la saison 88-89.

Pour la troisième année consécutive, le directeur artistique Olivier Reichenbach remettait, avant le lever du rideau sur la première pièce de la saison (*La Vie de Galilée* de Brecht), ces prix qui sont choisis par le public du TNM.

La comédienne Geneviève Rioux remporte le prix de la meilleure interprétation pour sa performance dans le rôle de Juliette dans *Roméo et Juliette* de Shakespeare que Guillermo de Andréa avait mis en scène le printemps dernier. Louise Marleau pour la marquise de Merteuil des *Liaisons dangereuses* et Pierrette Robitaille pour la Toinette du *Malade imaginaire* étaient finalistes.

Le comédien Paul Savoie, pour sa part, obtient le prix de la meilleure interprétation pour le rôle du vicomte de Valmont dans *Les Liaisons dangereuses* de Christopher Hampton que Reichenbach avait mis en scène. Raymond Bouchard pour Argan, et René Gagnon pour la comtesse de Tilly des *Feluettes*, étaient également en lice pour ce prix.

La plus belle scénographie de la saison dernière, selon le public du TNM, c'est Michel Crête qui en est le signataire avec *Le Roi se meurt* d'Ionesco, mis en scène par Jean-Pierre Ronfard. Crête avait également signé les costumes de ce spectacle qui avait la particularité de se jouer sur une immense demi-sphère.

Quant à André Brassard, il remporte le prix Gascon-Roux de la meilleure mise en scène de la saison 88-89 pour *Les Feluettes*, la pièce de Michel-Marc Bouchard créée à la salle Fred-Barry il y a deux ans, et que le TNM avait invité à faire partie de sa saison l'an dernier.

Comme à l'habitude, on avait demandé à de jeunes comédiens qui font leurs débuts cette année sur la scène du TNM de venir remettre les prix Gascon-Roux. Une sculpture et des chèques de $ 1500 et de $ 1000 ont été remis aux lauréats.

K. Richards délaisse l'héroïne

LONDRES (AP) — Le guitariste des Rolling Stones, Keith Richards, a expliqué jeudi qu'il avait décidé de faire une croix sur l'héroïne car il ne voulait pas que ses enfants soient traumatisés par les fréquentes descentes de police.

« J'étais tout le temps sur le qui-vive », a témoigné Richards en faisant référence à une période des années 1970 où il vivait avec l'actrice Anita Pallenberg et leurs deux enfants.

« Mes enfants ont grandi avec des invasions de hordes de policiers. Lorsqu'on frappait à la porte : est-ce un domestique ou les flics ? » se demandait-on toujours, a poursuivi le guitariste, âgé de 45 ans.

Il a également reconnu qu'il craignait beaucoup d'être envoyé en prison pour des histoires de drogue.

« Ce qui est amusant avec ce truc, c'est que vous ne vous en rendez pas particulièrement compte avant que cela ne prenne d'énormes proportions. Au Canada, je pense avoir réalisé que cela ne pourrait pas aller plus loin. Ça devait s'arrêter ».

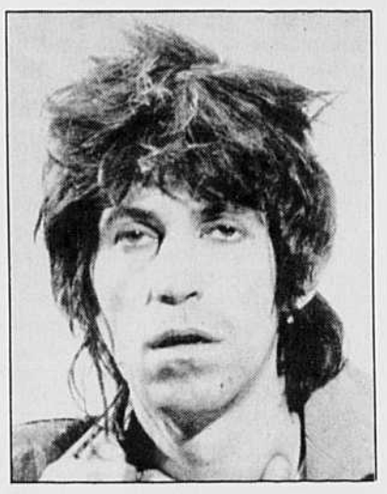

Keith Richards, en 1979, après avoir été pris en possession d'héroïne et à la veille de participer à un spectacle-bénéfice à Toronto.

LA TÉLÉ CE SOIR

★ ***America***. Pour faire une meilleure place aux Néo-Québécois, faut-il miser sur la contrainte ou sur la bonne volonté ? C'est la question que pose Claire Lamarche à ses invités et au public. *Droit de parole*, Radio-Québec, 20 h.

★ **Bon, bien.** Josée Blanchette traite du stress, ce mal du siècle. *Bien dans sa peau*, Télé-Métropole, 21 h 30.

★ ***Rive droite, rive gauche***. Un drame de Philippe Labro (1984) sur les déboires d'un avocat, avec Gérard Depardieu, Nathalie Baye et Bernard Fresson. Radio-Canada, 23 h 20.

FAMOUS PLAYERS INFO-FILM 866-0111 11h00 à 22h00

CANNES 1989 PRIX SPÉCIAL DU JURY

"TROP BELLE POUR TOI!"

UN FILM DE BERTRAND BLIER AVEC: GERARD DEPARDIEU CAROLE BOUQUET ET JOSIANE BALASKO

"Un film intelligent..." - Serge Dusseault, La Presse. "Brillant..." - John Griffin, Gazette "Bouquet émouvante, Balasko étonnante, dialogue sublime." - Richard Guay, Bon Dimanche "Une comédie exceptionnellement riche" Vincent Canby New-York Times "Un film admirable! Merci Monsieur Blier." - Eric Fourlanty, Voir.

UNE COPRODUCTION CINE VALSE D.D PRODUCTIONS ORLY FILMS S.E.D.I.F. T.F.1 FILMS PRODUCTION FILMÉ EN PANAVISION

Le PARISIEN 480 STE CATHERINE O 866 3856 — 12:40-2:45-4:55-7:00-9:05 COUCHE TARD sam 11:05

Le PARIS 2340 ST-JOSEPH 773-9492 — Tous les soirs 7:15-9:15 sam dim 1:15-3:15-7:15-9:15

APRÈS TROIS HOMMES ET UN COUFFIN... LA NOUVELLE COMÉDIE DE COLINE SERREAU

"Romuald et Juliette est un bonheur de film, encore plus surprenant et plus réussi que le couffin." - Studio
"Un couffin en or pour Coline." - Observateur
"Cette comédie signée Coline Serreau est un régal." - Première
"Un moderne conte de fées, drôle, tendre, inattendu." - Le Figaro
"Un miracle de joie de vivre et d'amitié." - France-Soir

AVEC DANIEL AUTEUIL ET FIRMINE RICHARD

MAMAN... IL Y A UN BLANC DANS TON LIT!

ROMUALD & JULIETTE

Un film de COLINE SERREAU avec PIERRE VERNIER • MAXIME LEROUX • GILLES PRIVAT • MURIEL COMBEAU CATHERINE SALVIAT • SAMBOU TATI • scénario et dialogues de COLINE SERREAU une coproduction CINEA/ENILOC FILMS/FR3 FILMS PRODUCTION CINEPIX

Maintenant à l'affiche!

Le PARISIEN 480 STE CATHERINE O 866 3856 — 12:10-2:25-4:45-7:05-9:30 COUCHE TARD sam 11:45

VERSAILLES PLACE VERSAILLES 353 7860 — Tous les soirs 7:00-9:15 sam dim 12:15-2:30 4:45-7:00-9:15 COUCHE TARD ven sam 11:30

UZEB Club

Ayez le privilège de participer à l'événement jazz de l'automne !

4 soirs SEULEMENT

UZEB en concert au UZEB-CLUB

1676, rue Ontario Info : 287-8942

(enregistrement public)

Du 28 septembre au 1er octobre à 20 h

Cartes en vente chez

ARCHAMBAULT MUSIQUE 500, rue Ste-Catherine est

Sam the Record Man 399, rue Ste-Catherine ouest

et à la porte les soirs de concert

Musique Plus Le Télévidéo en Stéréo — chom 97.7 fm — Laurentide Rock — LE DEVOIR

Deux êtres à la dérive, emportés par le tourbillon de leur passion...

NICOLE GARCIA LA LUMIÈRE DU LAC WADECK STANCZAK

UN FILM DE FRANCESCA COMENCINI

FRANCESCA ROMANA PRANDI SOLEN JARNIOU LUC LAVANDIER

ET LA PARTICIPATION DE MADELEINE RENAUD ET JEAN-LOUIS BARRAULT

À L'AFFICHE!

DISTRIBUÉ PAR MALOFILM DISTRIBUTION INC.

CINÉMAS CINEPLEX ODEON — COMPLEXE DESJARDINS BASILAIRE 1 288-3141 — Plus le court-métrage: "Les Gambadeurs" produit et réalisé par Benoit Jacob

"Un des beaux films du Festival de Montréal" — SERGE DUSSAULT, LA PRESSE

3e SEM

la fille de quinze ans

Un film de JACQUES DOILLON avec JUDITH GODRÈCHE MELVIL POUPAUD JACQUES DOILLON

COMPLEXE DESJARDINS BASILAIRE 1 288-3141

FESTIVAL DES FILMS DU MONDE 1989 GRAND PRIX D'INTERPRÉTATION FÉMININE DANIELLE PROULX PRIX STELLA ARTOIS LE FILM CANADIEN LE PLUS POPULAIRE DU FESTIVAL

Un film de ROBERT FAVREAU

4e SEM

PORTION D'ÉTERNITÉ

14 ANS

UNE PRÉSENTATION SUPER ÉCRAN LE CANAL DE FILMS

distribution PRIMA FILM

CRÉMAZIE ST-DENIS CRÉMAZIE 388-4210 — CENTRE-VILLE 2001 UNIVERSITÉ COIN DE MAISONNEUVE 849-4518 — Plus le court-métrage: "L'Aïeule" de Claude Palardy LONGUEUIL PLACE LONGUEUIL 679-7451

LE GUIDE DU WEEK-END

NOS CHOIX

MUSIQUE

Journée internationale de la musique- Grande fête dimanche et portes ouvertes à compter de 11 h à la Place des Arts à l'occasion de la Journée internationale de la musique. Une centaine de jeunes musiciens dont les lauréats des prix Scott 1989 du festival-concours de Lanaudière et les récipiendaires de la bourse Scott du Concours I Musici de Montréal 1988, l'Ensemble de cuivres et l'Orchestre symphonique du conservatoire de Montréal. Les artistes seront présentés par Edgar Fruitier (notre photo) et des laissez-passer sont disponibles aux guichets de la PdA avant le début de chaque spectacle.

◇

En concert. La Chapelle historique du Bon-Pasteur accueillera dimanche à 15 h 30 la pianiste yougolasve Pavica Gvozdic.

◇

Soirée d'opérette. Les amateurs d'art lyrique léger seront heureux d'apprendre la reprise des soirées d'opérette ce vendredi à 19 h 30 au restaurant Les Filles du Roy du Vieux-Montréal. Adrienne Savoie, soprano et Jean-Farnçois Lapointe, baryton chanteront des airs d'Offenbach, de Benatzky, de Messager, de Lhar. Au piano : Esther Gonthier.

◇

Musique en tête à tête L'Ensemble Arion formé de Claire Guimond, flûte baroque, Chantal Rémillard, violon baroque, Betsy MacMillan, viole de gambe et violoncelle baroque et Handk Knox, au clavecin lance sa saison ce soir et demain à 20 h à la salle Redpath de l'Université McGill. Le thème : Le Salon de musique de l'hôtel Lauzun en Ile Saint-Louis avec des oeuvres de Couperin et autres compositeurs français des années 1700.

— Marie Laurier

Ali Baba, l'autre versant du verset

LA BONNE TABLE

Josée Blanchette

DEPUIS quelques années déjà que l'Iran est à la mode et se donne en spectacle à la une des journaux, il ne faut pas s'étonner à présent de la retrouver sur la scène de la restauration montréalaise. Sous le dénominatif plus seyant de cuisine perse ou moyen-orientale, la cuisine iranienne tisse sa toile, mine de rien, pour répondre aux besoins d'une communauté qui se tient les coudes. Peut-être nourrit-on aussi l'espoir secret de profiter des retombées de l'épisode des *Versets Sataniques*.

Bref, on retrouve en ville au moins quatre petits restaurants à se spécialiser dans les *kebab*, les *mirza* et autres plats où le riz est complice de chaque sortie. Le dernier-né, Ali Baba, a choisi comme décor ce qui restait d'un restaurant espagnol, puis portugais, français et italien. Cette préférence soudaine pour le golfe persique ne semble en rien avoir affecté le kitsch international des lieux. Les stalactites de plâtres dégoulinants du plafond, les rideaux de dentelle synthétique rappelant une robe de communiante italienne, les nappes rouges plastifiées qui pourraient servir de vestes de chasse sont autant d'exemples frappant qui rendent la paternité exacte du décor bien difficile à déterminer.

Quant à la cuisine, elle est décidément bien iranienne : ne trompe pas cette odeur de bois brûlé dont on se sert pour cuire les diverses brochettes. La table d'hôte du soir offrait deux « combo » pour deux personnes. Le premier mettait en vedette les spécialités traditionnelles et le second les grillades. Au menu les grillades, trois entrées figuraient dont le *mirza Ghasemi*, une purée d'aubergines aux tomates et à l'oeuf dur servie tiède accompagnée de pain pita. Une autre purée d'aubergines, également délicieuse, se composait d'oignons et de menthe séchée. Parfumées mais délicates, ces deux entrées nous faisaient redécouvrir les charmes de l'aubergine. Une platée de *Must va khiar*, du yogourt ferme au concombre et à la menthe rappelait le tsatziki grec mais l'ail en moins.

Le *mix-grill* iranien nous fut apporté après une insipide salade iceberg décorée d'une tranche de tomate fanée et arrosée d'une vinaigrette industrielle dont nous aurions pu nous passer. Heureusement cette assiette de viande rachetait tout. Servis avec un riz *basmati* tout à fait savoureux, le poulet, les crevettes, le filet de boeuf tendre, le *kofté kabab* (boeuf haché épicé) composaient une assiette colorée à laquelle se mêlaient des tomates braisées. Les arômes de bois s'ajoutaient à ceux de la marinade utilisée pour attendrir le goût des viandes. Le boeuf haché épicé était particulièrement savoureux.

La cuisine perse ne vous dépaysera pas si vous êtes déjà familiers avec les brochetteries grecques (pour l'abondance), les restaurants libanais (pour les danseuses du ventre) et toutes ces cuisines où le pain pita règne en maître absolu sur ces agapes royales. Ce pain *pita*, dans le cas qui nous occupe, aurait pu être plus frais et conservé dans un sachet de plastique. Un vin portugais (on a probablement racheté la cave à vins de la précédente administration) Grinalda 1988 (un vino verde à $ 17.95) arrosait à merveille ce repas. Un bon rouge portugais aurait également été de mise sur ces grillades à l'odeur puissante.

Comme dessert la maison propose une série de pâtisseries rompues dans l'art de vous coller les doigts. Le miel de l'existence se retrouve également et beaucoup plus subtilement dans cette assiette de cantaloup haché et rehaussé d'eau de rose. Il se trouve aussi dans cette crème glacée de texture un peu sèche mais à l'arrière-goût de safran et d'eau de rose. À essayer sans faute en alternance avec le cantaloup.

Un repas pour deux personnes vous coûtera environ $ 35 avant le vin, la taxe et le service.

POUR : La cuisine sans-façon, les danseuses du ventre le vendredi et le samedi soir. Les odeurs de bois brûlé qui parviennent à se faufiler des cuisines. La gentillesse du service et les explications en français.

CONTRE : Un décor à cent lieues de cette cuisine de plein air.

PHOTO JACQUES GRENIER

Ali Baba a choisi comme décor ce qui restait d'un restaurant espagnol puis portuguais, français et italien.

CHEZ ALI BABA
201 rue Rachel est
tél. : 982-9393
Ouvert midi et soir tous les jours

« Une histoire pour tous » au Musée de la civilisation de Québec

QUÉBEC (PC) — Le Musée de la civilisation de Québec propose, au cours des deux prochaines semaines, des manifestations qui permettront aux adultes et aux jeunes de découvrir et d'approfondir certains aspects de l'histoire.

Du 30 septembre au 16 octobre, le musée présentera un événement intitulé « Une histoire pour tous » qui s'adresse au grand public et comporte des sujets variés pour tous les âges. La population est invitée, tout au long de l'événement, à participer à un concours en répondant à la question: « Quel personnage historique du Québec auriez-vous aimé être? »

Un volet s'adresse au milieu scolaire, aux enseignants qui cherchent à intéresser leurs élèves à l'histoire. Une rencontre est prévue dès samedi prochain avec les enseignants afin de leur présenter le programme « Un quartier sur l'eau ». Voilà une occasion privilégiée de profiter d'une activité pédagogique originale, soit la visite du Vieux-Québec.

Le volet pour adultes comprend une programmation d'un intérêt exceptionnel qui vise les amateurs de cinéma, de théâtre, de musique et de généalogie.

« Un visage, une histoire », un événement qui se déroule l'après-midi, s'adresse aux aînés. Le musée demande à certaines personnes âgées de raconter un fait important, un fait dont elles ont été témoins. Leurs témoignages seront enregistrés sur vidéo. Lors de la première causerie, une dame viendra raconter l'explosion de dynamite survenue en 1917 dans le port de Halifax.

Les cinéphiles trouveront leur compte la semaine prochaine, du 2 au 5 octobre inclusivement, avec la présentation, lundi, de « La passion de Jeanne d'Arc », un chef-d'oeuvre du cinéma muet, et de « Joan of Arc ». Le mardi, ce sera « Le procès de Jeanne d'Arc » et « Jeanne en France », alors que les mercredi et jeudi, on présentera « Les tisserands du pouvoir », I et II.

Deux causeries sur l'histoire seront présentées le mardi 3 octobre: « Qu'est-ce que l'histoire » et le mardi 10 octobre, l'histoire des collections du musée. Un colloque intitulé « La société québécoise après 30 ans » sera tenu du 11 au 13 octobre.

Un concert de musique de l'époque de la Révolution française sera présenté le dimanche 1er octobre, tandis que le dimanche suivant, le programme prévoit la causerie « Histoire de la musique au Québec ».

GASTRONOMIE

Aux délices de Szechuan
Gastronomie pékinoise et szechuannaise
1735 St-Denis
844-5542
(Membre de l'A.R.Q.)
Le savoir-faire au service du savoir-vivre

Restaurant Le Piémontais
Cuisine italienne et française
FERMÉ LE DIMANCHE
1145A, rue De Bullion
861-8122
Membres de l'A.R.Q. (Association des Restaurateurs du Québec)

RESTAURANT CAFÉ DE PARIS
Chansonnier sept soirs par semaine
Vos hôtes: José, Franco
Cuisine française
spécialités;
Châteaubriand
Carré d'agneau
Boeuf Wellington
Surf & Turf
Fruits de Mer
66 rue St-Louis
Vieux Québec
RÉSERVATION: (418) 694-9626

Proportions
Plus que des salades et des sandwichs
Plus qu'une ambiance sophistiquée et art déco
Plus que des cappuccinos, thés, tisanes et gâteaux
NOUS VOUS OFFRONS
TABLE D'HÔTE
7 SOIRS par semaine
à partir de 7,95$
SAVOUREZ NOTRE DÉLICIEUX
Fettucini Alfredo
Escalope de dindonneau
Filet de turbot aux crevettes
et nos autres choix gourmands!
Maintenant ouvert, Pour mieux vous servir! Un nouveau Pro-Portions situé au 3964 St-Denis
Le restaurant gourmet pour ceux qui apprécient une cuisine saine et savoureuse
BRUNCH du samedi & dimanche de 9h30 à 15h
SHOWDON 5405 Queen Mary Road Montréal, Québec H3X 1V1 (514) 481-1750
ST-DENIS 3964, St-Denis Montréal, Québec H2W 2M2 (514) 844-6616
Ouvert tous les jours jusqu'à minuit

le théâtre de la manufacture présente:
Jocelyne Trudelle
TEXTE ET MISE EN SCENE de Marie Laberge
• Avec :
Micheline Bernard
Gary Boudreault
Michel Daigle
Maryse Gagné
Michel Hinton
Louise Laprade
Christiane Pasquier
Linda Sorgini
Assistance et régie: Francine Emond
Décor: Monique Dion
Costumes: Anne-Marie Tremblay
Eclairages: Luc Prairie
Musique: Vincent Beaulne
Du 28 septembre au 29 octobre 1989
trouvée morte dans ses larmes
LA LICORNE
RESTAURANT THÉÂTRE
4559, RUE PAPINEAU
MONTRÉAL (QUÉBEC)
H 2 H 1 V 4
(514) 523-2246
EN VENTE CHEZ ADMISSION (514) 522-1245
DOMINION TEXTILE INC.
QUATRE À QUATRE LES INCONTOURNABLES

FAMOUS PLAYERS
INFO-FILM 866-0111
11h00 à 22h00
ASKA FILM présente
14 ans
DENIS BOUCHARD
JEAN BEAUDRY
DANS
LES MATINS INFIDÈLES
un film de JEAN BEAUDRY et FRANÇOIS BOUVIER
Une des plus belles oeuvres du cinéma québécois — LE SOLEIL, Leonce Gaudreault
C'est reussi! Un film miroir à voir absolument — LA PRESSE, Huguette Roberge
Un des plus beaux films de la rentrée cinematographique de 1989 — VOIR, Bernard Boulad
L'emouvant portrait de deux hommes d'aujourd'hui — LE DEVOIR, Francine Laurendeau
Un film que je veux vous obliger à aller voir — CKAC, Suzanne Levesque
LES PRODUCTIONS DU LUNDI MATIN PRÉSENTENT UN FILM DE JEAN BEAUDRY ET FRANÇOIS BOUVIER MISE EN SCÈNE FRANÇOIS BOUVIER
AVEC JEAN BEAUDRY DENIS BOUCHARD LAURENT-FAUBERT BOUVIER VIOLAINE FOREST LOUISE RICHER ET NATHALIE COUPAL
PRODUCTEUR FRANÇOIS BOUVIER PRODUCTEUR ASSOCIÉ MARC DAIGLE IMAGE ALAIN DUPRAS
SON CLAUDE BEAUGRAND ET ESTHER AUGER MUSIQUE MICHEL RIVARD MONTAGE IMAGE JEAN BEAUDRY DÉCOR KARINE LEPP
PLUS! "JUKE-BAR", UN COURT-MÉTRAGE RÉALISÉ PAR MARTIN BARRY ET PRODUIT PAR L'O.N.F., GAGNANT DU GRAND PRIX DE MONTRÉAL AU FESTIVAL DES FILMS DU MONDE 1989.
Le PARISIEN 480 STE CATHERINE O. 866-3856
1:00-3:10-5:10-7:15-9:30 COUCHE TARD sam 11:35
Ste-Adèle cinéma PINE 24 rue MORIN 229-7655
Tous les soirs 8:30 sam 7:15-10:00

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — ***Sea of Love*** sam. dim. 1 h, 3 h 10, 5 h 35, 7 h 40, 9 h 50, ven. sam. dern. spect. 24 h, sem. 7 h 15, 9 h 30
ASTRE II: — ***Millennium*** sem. 7 h, 9 h 10, sam. dim. 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
ASTRE III: — ***Sex, Lies and Videotape*** sem. 7 h 10, 9 h 10, sam. dim. 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 15
ASTRE IV: — ***Uncle Buck*** sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15, sem. 7 h 15, 9 h 15

BERRI I: (288-2115) — ***Cinéma Paradiso*** 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30
BERRI II: — ***Le jeune Einstein*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BERRI III: ***La vie et rien d'autre*** 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15
BERRI IV: — ***Abyss*** 1 h, 3 h 45, 7 h, 9 h 40
BERRI V: — ***Marquis*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30, jeu. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 9 h 40

BONAVENTURE I: (861-2725) — ***Millennium*** sam. sem. 7 h, 9 h 15, dim. 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 15
BONAVENTURE II: — ***Uncle Buck*** sam. et sem. 7 h 30, 9 h 30, dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

BROSSARD I: (465-5906) — ***Le jeune Einstein*** sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15, sem. 7 h 15, 9 h 15
BROSSARD II: ***Jésus de Montréal*** sam. et dim. 2 h, 4 h 20, 7 h, 9 h 25, sem. 7 h, 9 h 25
BROSSARD III: ***L'arme fatale 2*** sam. dim. 1 h 45, 4 h 15, 7 h 05, 9 h 30, sem. 7 h 05, 9 h 30

CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684)— ***Parenthood*** sam. dim. 1 h 45, 4 h 20, 7 h 05, sem. 7 h 05— ***Cookie*** 9 h 45
CARREFOUR LAVAL 2: ***The Abyss*** sam. dim. 1 h 10, 4 h, 7 h, 9 h 35, sem. 7 h, 9 h 35
CARREFOUR LAVAL 3: ***Cinéma Paradiso*** sam. dim. 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 40, sem. 7 h, 9 h 40
CARREFOUR LAVAL 4: ***Jésus de Montréal*** sam. dim. 2 h, 4 h 30, 7 h 10, 9 h 30, sem. 7 h 10, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 5: ***Le jeune Einstein*** sam. dim. 1 h 05, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 10, sem. 7 h 20, 9 h 10
CARREFOUR LAVAL 6: ***Sea of Love*** sam. dim. 12 h 30, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 50, sem. 7 h 30, 9 h 50

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mtl— ***Sea of Love*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 20, 9 h 45
CINÉMA ÉGYPTIEN 2: Mtl— ***Parenthood*** 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 25
CINÉMA ÉGYPTIEN 3: Mtl— ***Cinéma Paradiso*** 1 h 15, 4 h 15, 7 h, 9 h 30

CINÉMA JEAN-TALON: Mtl— ***Haute sécurité*** 7 h 30, 9 h 30, sam. dim. 1 h 10, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 30

CINÉMA OMÉGA 1: — ***Chérie, j'ai réduit les enfants*** sam. dim. 1 h, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 20, sem. 7 h 20, 9 h 20
CINÉMA OMÉGA 2: — ***Haute sécurité*** 7 h 30, 9 h 30, sam. dim. 1 h 10, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 30

CINÉMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. (521-1793, après 18 h.) — ***Little Vera*** tous les soirs 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, Mtl (843-6001)— ven. ***La plainte de l'impératrice*** 17 h— ***Une histoire de vent*** 19 h 30— ***New York: le cinéma des femmes*** 21 h 30— sam. ***Retracing Steps: American Dance Since Postmodernism*** 15 h— ***Choices from Eastern Europe: An Artist Speaks Out*** 17 h.— ***Une histoire de vent*** 19 h 30— ***New York: le cinéma des femmes*** 21 h 30— dim. La quinzaine de la vidéo, ouverture

CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada— ***Sex, Lies and Videotape*** sam. dim. 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 20, sem. 7 h 15, 9 h 20
CINÉMA POINTE-CLAIRE 2: ***Millennium*** sam. dim. 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 45, sem. 7 h 30, 9 h 45
CINÉMA POINTE-CLAIRE 3: ***Parenthood*** sam. dim. 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 30, sem. 7 h, 9 h 30
CINÉMA POINTE-CLAIRE 4: ***Sea of Love*** sam. dim. 2 h, 4 h 20, 7 h, 9 h 20, sem. 7 h, 9 h 20
CINÉMA POINTE-CLAIRE 5: ***Uncle Buck*** sam. dim. 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10, sem. 7 h 10, 9 h 10
CINÉMA POINTE-CLAIRE 6: ***When Harry Met Sally*** sam. dim. 12 h 50, 2 h 55, 5 h, 7 h 05, 9 h 10, sem. 7 h 05, 9 h 10

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768)— ven. ***The Human Face is a Monument Reporters*** 18 h 35 — ***Il était un petit navire San Clemente*** 20 h 35 — sam. ***Mikael*** 18 h 35 — ***Gertrud*** 20 h 35— dim. ***La belle équipe*** 15 h.— ***Les affaires sont les affaires*** 18 h 35— ***Le salaire de la peur*** 20 h 35

CINÉMA V - 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — ***Black Rain*** 7 h, 9 h 25, sam. dim. 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 25
CINÉMA V - 2: ***In Country*** 6 h 55, 9 h 20, sam. dim. 1 h 40, 4 h 10, 6 h 55, 9 h 20

CINÉPLEX I: (849-3456) — ***Parenthood*** 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 35
CINÉPLEX II: — ***Cookie*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
CINÉPLEX III: — ***L'arme fatale 2*** 1 h 25, 4 h 10, 7 h 10, 9 h 10
CINÉPLEX IV: — ***Batman*** (v.f.) 1 h 05, 4 h, 7 h, 9 h 30
CINÉPLEX V: — ***When Harry Met Sally*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉPLEX VI: — ***Nocturne indien*** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 45
CINÉPLEX VII: — ***Jésus de Montréal*** 1 h 45, 4 h 15, 7 h 05, 9 h 35
CINÉPLEX VIII: — ***Portion d'éternité*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
CINÉPLEX IX: — ***Victimes du Vietnam*** 1 h 25, 4 h, 7 h, 9 h 20

COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141)— ***Les bois noirs*** 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 25, 9 h 40, mer. 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 9 h 40
COMPLEXE DESJARDINS II: — ***Nocturne indien*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
COMPLEXE DESJARDINS III: — ***La lumière du lac*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 15, mer. 1 h, 3 h, 5 h, 9 h 30
COMPLEXE DESJARDINS IV: — ***La fille de quinze ans*** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20, jeu. 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 9 h 40

COMPLEXE GUY-FAVREAU/ O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229)— ven. ***Normétal Un jeu si simple Entre tu et vous*** 19 h.— sam. ***Place de l'Équation*** 19 h.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878)— ven. ***La maudite galette*** 19 h.— ***Family Pot*** 21 h.— sam. ***Touch of Evil*** 19 h— ***Topaz*** 21 h.— dim. ***Le juge et l'assassin*** 19 h.— ***Children on the Island*** 21 h 15

CRÉMAZIE: (388-4210) — ***Portion d'éternité*** ven. lun. mer. jeu. 7 h 30, 9 h 30, sam. dim. mar. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 30, 9 h 30

DAUPHIN I: (721-6060) — ***Jésus de Montréal*** ven. lun. mer. jeu. 7 h 20, 9 h 30, sam. dim. mar. 2 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
DAUPHIN II: ***Liaisons dangereuses*** sem. 7 h 30, 9 h 45, sam. dim. 2 h 30, 5 h, 7 h 30, 9 h 45

CINÉMA DÉCARIE 1: (341-3190) — ***Sex, Lies and Videotape*** sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 30, sem. 7 h 10, 9 h 30
CINÉMA DÉCARIE 2: ***Sea of Love*** sam. dim. 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 15, sem. 7 h, 9 h 15

DORVAL I: (631-8586) — ***Johnny Handsome*** 7 h 05, 9 h 15, sam. dim. 12 h 45, 2 h 45, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 15
DORVAL II: ***Shirley Valentine*** 7 h 15, 9 h 30, sam. dim. 12 h 45, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
DORVAL III: ***In Country*** 6 h 45, 9 h 20, sam. dim. 1 h 15, 4 h, 6 h 45, 9 h 20
DORVAL IV: — ***Lethal Weapon 2*** 6 h 45, 9 h 30, sam. dim. 1 h 15, 4 h, 6 h 45, 9 h 30

DU PARC 1: (844-9470)— ***Dead Poets Society*** 6 h 50, 9 h 25, sam. dim. 1 h 15, 4 h 15, 6 h 50, 9 h 25
DU PARC 2: — ***Black Rain*** 7 h, 9 h 35, sam. dim. 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 35
DU PARC 3: — ***Black Rain*** 8 h 15, sam. dim. 2 h 15, 5 h 15, 8 h 15

DU PLATEAU 1: (521-7870)— ***Société des poètes disparus*** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30
DU PLATEAU 2: — ***Chérie, j'ai réduit les enfants*** 1 h 25, 3 h 20, 5 h 15, 7 h 10, 9 h 10

FAIRVIEW I: (697-8095) — ***Indiana Jones and The Last Crusade*** 6 h 55, 9 h 35, sam. dim. 1 h, 4 h, 6 h 55, 9 h 35
FAIRVIEW II: -- ***Black Rain*** 6 h 50, 9 h 30, sam. dim. 1 h 30, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 30

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230)— ***Sex, Lies and Videotape*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 10
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — ***Uncle Buck*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — ***When Harry Met Sally*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — ***Millennium*** 1 h, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30

GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159)—

GREENFIELD I: (671-6129) — ***Johnny Handsome*** 7 h 30, 9 h 40, sam. dim. 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 40
GREENFIELD 2: — ***Indiana Jones et la dernière croisade*** 6 h 50, 9 h 35, sam. dim. 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35
GREENFIELD 3: — ***Dead Poets Society*** 7 h, 9 h 40, sam. dim. 1 h, 3 h 45, 7 h, 9 h 40

IMAX: Vieux-Port de Montréal— ***Vertige*** lun. au dim. 10 h 30, 11 h 30, 13 h 30, 14 h 30, 15 h 30, 16 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 20 h 30, 21 h 30— ***Speed*** lun. au dim. 12 h 30, 18 h 30

IMPÉRIAL: (288-7102) — ***Black Rain*** 12 h 30, 3 h 20, 6 h 20, 9 h 20 ven. sam. dern. spect. 11 h 55

LAVAL I: (688-7776) — ***Black Rain*** 7 h, 9 h 25, sam. dim. 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 25 ven. sam. dern. spect. 24 h 05
LAVAL II:— ***Chérie, j'ai réduit les enfants*** sam. dim. 12 h 40, 2 h 50— ***Haute sécurité*** 7 h 30, 9 h 50, sam. dim. 5 h, 7 h 30, 9 h 50, ven. sam. dern. spect. 24 h 15
LAVAL III: — ***Indiana Jones et la dernière croisade*** 7 h, 9 h 40, sam. dim. 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 40 ven. sam. dern. spect. 24 h 10
LAVAL IV:— ***Turner and Hooch*** (v.f.) 7 h 10, 9 h 20, sam. dim. 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 20, ven. sam. dern. spect. 11 h 30
LAVAL V:— ***Johnny Handsome*** 7 h 20, 9 h 30, sam. dim. 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30 ven. sam. dern. spect. 11 h 35

LAVAL 2000 1: (687-5207)— ***Abyss*** sam. dim. 1 h 10, 4 h, 7 h, 9 h 35, sem. 7 h, 9 h 35
LAVAL 2000 2: ***La vie et rien d'autre*** sam. dim. 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15, sem. 6 h 30, 9 h 15

LOEW'S I: (861-7437) — ***Shirley Valentine*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 10, 9 h 30 ven. sam. dern. spect. 11 h 50
LOEW'S II:— ***In Country*** 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h. ven. sam. dern. spect. 11 h 30
LOEW'S III:— ***A Dry White Season*** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 40, 7 h, 9 h 20 ven. sam. dern. spect. 11 h 35
LOEW'S IV:— ***Dead Poets Society*** 1 h, 3 h 40, 6 h 20, 9 h 05, ven. sam. dern. spect. 11 h 40
LOEW'S V:— ***Licence to Kill*** 12 h 35, 3 h 20, 6 h 10, 9 h. ven. sam. dern. spect. 11 h 30

OUIMETOSCOPE: (525-8600) — Ven. salle 1: ***Un film bref sur l'amour*** 19 h— ***Histoires de fantômes chinois*** 21 h 30 — Salle 2: ***Comme un taureau sauvage*** 19 h 10— ***Itinéraire d'un enfant gâté*** 21 h 40— Salle 3: ***Un chien andalou*** 19 h 20— ***Judex*** 21 h 20 — Sam. salle 1: ***Un film bref sur l'amour*** 19 h.— ***Histoires de fantômes chinois*** 21 h 30— salle 2: ***La nuit américaine*** 19 h 10— ***Comme un taureau sauvage*** 21 h 10— Salle 3: ***Judex*** 19 h 20— ***Un chien andalou*** 21 h 20 — Dim. Salle 1: ***Histoires de fantômes chinois*** 14 h— ***Camille Claudel*** 16 h .— ***Un bref film sur l'amour*** 19 h, 21 h 30— Salle 2: ***Prénom Carmen*** 14 h 15— ***La nuit américaine*** 16 h 15— ***Prénom Carmen*** 19 h 30— ***La femme du boulanger*** 21 h 15— Salle 3: ***Mina de Vanghel Le rideau cramoisi*** 14 h 30, 19 h 15— ***Scarlet Street*** 16 h 30— ***Repentir*** 21 h

PALACE 1: — ***Johnny Handsome*** 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20 ven. sam. dern. spect. 11 h 40
PALACE II:— ***Lethal Weapon 2*** 1 h 40, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 30, ven. sam. dern. spect. 11 h 55
PALACE III:— ***Turner and Hooch*** 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30, ven. sam. dern. spect. 11 h 40, mer. 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 9 h 45
PALACE IV:— ***Indiana Jones and the Last Crusade*** 12 h 20, 3 h 20, 6 h 20, 9 h 20 ven. sam. dern. spect. 11 h 45, lun. 12 h 20, 3 h 20, 9 h 20
PALACE V:— ***Honey, I Shrunk the Kids*** sam. dim. 12 h 40— ***True Love*** 12 h 40, 2 h 55, 5 h 10, 7 h 25, 9 h 40 sam. dim. 2 h 55, 5 h 10, 7 h 25, 9 h 40 ven. sam. dern. spect. 11 h 50
PALACE VI:— ***Batman*** 12 h, 3 h, 6 h, 9 h. ven. sam. dern. spect. 11 h 35

PARADIS I: (354-3110)— ***Abyss*** sam. dim. 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 45, sem. 7 h, 9 h 40
PARADIS II:— ***Calme blanc*** sem. 7 h 10, sam. dim. 3 h 20, 7 h 30— ***Batman*** sam. dim. 1 h, 5 h 10, 9 h 20, sem. 9 h.
PARADIS III:— ***Karate Kid 3*** sem. 9 h 05, sam. dim. 3 h 05, 7 h 20— ***S.O.S. fantômes 2*** sem. 7 h, sam. dim. 1 h, 5 h 15, 9 h 30

PARISIEN I: (866-3856)— ***Trop belle pour toi*** 12 h 40, 2 h 45, 4 h 55, 7 h, 9 h 05, sam. dern. spect. 11 h 05
PARISIEN II:— ***Les matins infidèles*** 1 h, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 35
PARISIEN III:— ***Bal poussière*** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 25 sam. dern. spect. 11 h 30
PARISIEN IV:— ***Romuald et Juliette*** 12 h 10, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 45
PARISIEN V:— ***Indiana Jones et la dernière croisade*** 1 h, 3 h 50, 6 h 30, 9 h 15 sam. dern. spect. 11 h 40

PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — ***The Abyss*** 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 35
PLACE ALEXIS NIHON II:— ***Sea of Love*** 12 h 30, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 50
PLACE ALEXIS NIHON III:— ***Package*** 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45

PLACE LONGUEUIL 1: (679-7451) — ***Abyss*** sam. dim. 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 40, sem. 7 h, 9 h 40.
PLACE LONGUEUIL 2: — ***Portion d'éternité*** sam. dim. 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35, sem. 7 h 25, 9 h 35

LE RIALTO: 5723 ave du Parc, Mtl (274-3550)— sam. ***Festival of animation*** 3 h, 7 h, 9 h 30, 24 h.— ***Bagdad Café*** 5 h.

UNIVERSITÉ: Mtl (849-0041)— ***Société des poètes disparus*** 6 h 30, 9 h, sam. dim. 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h.

VERSAILLES I: (353-7880) — ***Black Rain*** 6 h 50, 9 h 35, sam. dim. 1 h 30, 4 h, 6 h 50, 9 h 35, ven. sam. dern. spect. 11 h 55
VERSAILLES II:— ***Haute sécurité*** 7 h, 9 h 15. sam. dim. 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15, ven. sam. dern. spect. 11 h 30
VERSAILLES III:— ***Chérie, j'ai réduit les enfants*** 6 h 50, 9 h 10, sam. dim. 12 h 30, 2 h 35, 4 h 40, 6 h 50, 9 h 10, ven. sam. dern. spect. 11 h 25
VERSAILLES IV:— ***Turner and Hooch*** (v.f.) 6 h 50, 9 h 10, sam. dim. 12 h 30, 2 h 35, 4 h 40, 6 h 50, 9 h 10, ven. sam. dern. spect. 11 h 25
VERSAILLES V:— ***Romuald et Juliette*** 7 h, 9 h 15, sam. dim. 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15 ven. sam. dern. spect. 11 h 30
VERSAILLES VI:— ***Indiana Jones et la dernière croisade*** 6 h 50, 9 h 20, sam. dim. 1 h 30, 4 h, 6 h 50, 9 h 20 ven. sam. dern. spect. 11 h 45.

MUSIQUE

Classique

BASILIQUE MARIE-REINE DU MONDE: 1071 rue de la Cathédrale, Montréal (866-1661)— Tous les dimanches à 11h., le choeur polyphonique de Montréal.

BASILIQUE NOTRE-DAME: 110 Notre-Dame O., Montréal (849-1070)— Tous les dimanches à 11h., grand-messe (grégorien et polyphonie) à l'orgue Pierre Grand'Maison.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE BEACONSFIELD: Édifice Centennial, 288, boul. Beaconsfield (695-7710)— « Duo Eterna » avec Darquise Bilodeau, soprano et Paul Harrison, guitare, le 1er oct.— « Le quatuor Gypsy », le 29 oct.— « From the King's Window », théâtre de marionnettes pour enfants, le 26 nov. à 14h.30.

CENTRE CULTUREL JACQUES-FERRON: 100 St-Laurent O., Longueuil (646-8610)— « Si l'opéra m'était conté », ateliers réalisés par le Théâtre Lyrichoréga sous la dir. de Alain Nonat, les 29 sept. et 1er oct. à 13h.30.

CHAPELLE HISTORIQUE DU BON-PASTEUR: 100 est Sherbrooke, Montréal (872-5338)— Pavica Gvozdic, pianiste, en concert, le 1er oct. à 15h.30

ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL: angle Rachel et Henri-Julien) (842-9811)— L'organiste Jacques Boucher à la messe de 17h., le sam. et aux messes de 10h. et 11h., le dim.

ÉGLISE ST-JOSEPH: 166 rue Dante, Montréal (270-1324)— Tous les dimanches, messe catholique traditionnelle à 8h.30, messe catholique traditionnelle chantée (grégorien, polyphonie et orgue) tous les dimanches à 10h.

ÉGLISE SAINTE-CUNÉGONDE: 2461 ouest rue St-Jacques, Montréal (937-3812)— Tous les dimanches à 8h.45, grand-messe en latin, selon l'ancien rite (chant grégorien).

MUSÉE D'ART DE ST-LAURENT: 615 boul. Ste-Croix, St-Laurent (747-7367)— Récital du pianiste Anh Triet Lam Duy, oeuvres de DeBussy, Ravel et Chopin, le 1er oct. à 14h.

ORATOIRE ST-JOSEPH: 4300 Reine-Marie, Montréal (733-8211)— Le dim. à 11h., Les Petits Chanteurs du Mont-Royal, dir. Gilbert Patenaude— Le 1er oct., la messe Missa Gregoriana de Alfred Toepler, le motet Veritas Mea de Palestrina— À 16h., Les Petits Chanteurs du Mont-Royal, dir. Gilbert Patenaude, présentent la messe Missa Brevis en do, de W. Amedeus Mozart, le motet Justum Deduxit Dominus de W. Amedeus Mozart

PLACE DES ARTS: Montréal (842-2112)— Les Joies de la Musique Scott, le 1er oct. de 11h. à 19h.— PIANO NOBILE: Sons et Brioches, Cuivres à cinq, oeuvres de Bach, Gabrieli, Mauner et Joplin, à 11h.— CAFÉ DE LA PLACE: David Lefèvre, violoniste, accompagné par Suzanne Blondin, sonale DeBussy, Igor Dyachkov, violoncelliste, accompagné par Esfir Dyachkov, oeuvres de Piatti, Boccherini et Potter, à 12h.30— Marc-André Gauthier, violoniste, accompagné au piano par Paul Surdulescu, concerto 2 de Wieniawki, Jean-Alexandre Sarrazin, pianiste, oeuvres de Chopin et Kabelevsky, à 14h.30— Sarah Bellemare, pianiste, oeuvres de Chopin et Beethoven, Luc Beaudoin, marimba, accompagné au piano par Hélène Marchand, oeuvres de Montimoore, Rossini et Schinstine, à 16h.— THÉÂTRE PORT-ROYAL: Roman Pugachewsky, accordéon et Aurel Manolesco, balalaika, musiques folkloriques russe, ukrainienne et roumaine, à 12h.30— Ensemble vocal Arioso, David Doane et Albert Huibers, ténors, Pierre Mollet, baryton, Gaston Germain, basse, Suzanne Blondin, pianiste, oeuvres de Schubert et Mendelssohn, à 15h.— Quatuor à cordes du Conservatoire de musique de Montréal, Marco Mandolini et Silvia Mandolini, violonistes, Nathalie Racine, altiste, Vincent Bernard, violoncelliste, oeuvres de Beethoven, Schubert et Debussy, à 17h.30— THÉÂTRE MAISONNEUVE: Quarimba, Jean Archambault, Daniel Fortin, Gérald Bissonnette, Claude Roy, marimbas, oeuvres de Liszt, Rossini, Smetana, Brahms, Mozart et Vigneault, à 13h.— Chorale du Conservatoire de musique de Montréal, le choeur et l'orchestre de l'école secondaire Pierre-Laporte, dir. Louis Lavigueur, Le Te Deum de Charpentier et de Haydn, à 17h.— SALLE WILFRID-PELLETIER: Orchestre symphonique du Conservatoire de musique de Montréal, dir. Raffi Armenian, oeuvres de Beethoven, Mendelssohn et Devienne, à 19h.

POLYVALENTE JEANNE-MANCE: 4240 Bordeaux, Montréal (596-5815)— Le groupe Kin-Lalap, musique folklorique, le 30 sept. à 20h.

SALLE WILFRID-PELLETIER: Place des Arts (935-4955)— L'Opéra de Montréal présente « Faust » de Gounod avec l'Orchestre symphonique de Montréal, dirigé par Jacques Delacôte et m. en s. de Bernard Uzan, le 30 sept. à 20h.

SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke, Montréal (398-4547)— Concert Debut avec le Trio Lyrika, Marie Fabie, pianiste, Annalée Patipankoon, violoniste et Roman Borys, violoncelliste, oeuvres de Haydn, Brahms et Dvôrak, le 30 sept. à 20h.

SALLE REDPATH: 3459 McTavish, Montréal— Concert de l'Ensemble Arion, Le Salon de musique de l'hôtel Lauzun, les 29-30 sept. à 20h.

WINDSOR: Montréal (288-8053)— Soirée au profit de l'orchestre de chambre I Musici de Montréal « Émaux, Délices et Cordes », sous la dir. de Yuli Turovsky, mar. 17 oct., de 17h.30 à 20h.30.

Populaire

L'AIR DU TEMPS: 194 St-Paul O., Vieux-Montréal (842-2003)— Jazz du mer. au dim. de 22h.15 à 02h.30— Tchukon, et Geraldine Hunt, du 28 sept. au 1er oct.

BAR 2080: 2080 rue Clark, Montréal (285-0007)— Yannick Rieu Ensemble, les 29-30 sept. à 22h.— Michael Gauthier, guitariste de jazz, le 1er oct. à 21h.30

BAR LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882)— Rolyn Henry, les 29-30 sept. à 22h.— Dan Bigras, le 1er oct. à 22h.

BAR LES JOYEUX NAUFRAGÉS: 161 Ontario E., Montréal (843-3808)— Jazz les mardis à 22h.

BIDDLES JAZZ AND RIBS: 2060 Aylmer, Montréal (842-8656)— Le quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h. à 24h., mar. 20h. à 01h., mer. au ven. 17h. à 22h.— Le Trio de Charlie Biddle, en permanence, du mer. au sam. à compter de 22h.— Le trio de Bernard Primeau, le dim. de 19h. à 24h.— Stan Patrick, piano, le 8 oct.— Benoit Charest, guitare, le 1er oct.— Joe Sullivan, trompette, le 15 oct.— Boogie Gaudet, sax ténor, le 22 oct.— Jackie Johnson, chanteuse, le 29 oct.

CAFÉ CAMPUS: 3315 Queen Mary, Montréal (735-1259)— Tous les dimanches, dimanches alternatifs— Tous les lundis, lundi reggae

CAFÉ THÉLÈME: 311 Ontario E., Montréal (845-7932)— Jazz les ven. et sam. à 21h.30.— Dick Tracey's Always Different Jazz Quartet, les 29-30 sept.

CLUB MILES: 1200 Bishop, Montréal (861-4656)— Mar. au ven. l'Ensemble Elder Léger, à 17h.30.

CLUB SHIBUMI: 5345 ave du Parc, Montréal (271-5712)— Tous les lundis, Jam Session à 21h.30

COCK'N BULL: 1944 Ste-Catherine O., Montréal (932-4556)— Tous les dim., jazz et dixieland live.

HÔTEL LA CITADELLE: 410 Sherbrooke O., Montréal— John Gilbert en spectacle, mar. au sam. à compter de 20h.

HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Montréal (285-1450)— Bar Le Foyer: Tibor Ceasar, pianiste, lun. 17h. à 19h., mar. au ven. de 17h. à 01h., sam. de 19h. à 01h.

LA CROISETTE: 1201 Dorchester, Montréal (878-2000)— Mike Mirizio au piano, du dim. au ven. de 17h. à 20h.

L'ASSIETTE AU BOEUF: 1220 rue Crescent, Montréal (866-7454)— Restaurant français dancing romantique, musique tzigane avec le groupe Les Joyeux Gitans, du mar. au dim. de 19h. à 02h.

LE BIJOU: Hôtel Relax, 2900 boul. Le Carrefour, Laval (688-8244)— Jimmy Bond, saxophoniste/chanteur, du lun. au ven. de 17h. à 20h.

LE BOULEVARD: 1201 Dorchester, Montréal (878-2000)— Tous le samedis soirs de 19h. à 24h., danse au son du groupe Ruffino Tino.

LE CLUB G.M.: 22 St-Paul, Vieux-Montréal (861-8143)— Jazz live, du lun. au ven. de 17h. à 21h.— Happy Hours 17h. à 21h.

LE K.BARRÉ: 812 est Rachel, Montréal (526-9054)— Le groupe Night Flight, blues, les 29-30 sept. à 22h.30.

L'ENTRE-TEMPS: 1201 Dorchester O., Montréal (878-2000)— Disk-Jockey, du mer. au sam.

LE POINT-DE-VUE: 1201 Dorchester O., Montréal (878-2000)— Restaurant gastronomique ouvert du lun. au sam. de 19h. à 23h.

LE ZIG ZAG CAFÉ: 5358 Lévesque, Laval (661-4985)— Jazz tous les dim. avec Le Zig Zag Quartet, de 11h. à 15h.

L'IMPROMPTU: 1201 Dorchester O., Montréal (878-2000)— Jazz avec Tim Jackson, pianiste, et Skip Bey, contrebassiste, du mar. au jeu. de 20h. à 01h., les ven. et sam. de 21h. à 02h.

PAVILLON DES GOURMETS: 5680 Des Laurentides, Auteuil, Laval (478-5730)— Les ven. et sam. danse avec animation, à 20h.30

RESTAURANT CLAUDIO'S: 124 St-Paul E., Vieux-Montréal (866-0845)— Musique les ven. et sam. à 22h.30.— Jazz brunch le dim. à 13h.

RESTAURANT RICARDO: 1652 boul. Ste-Adèle, rte 117, Ste-Adèle— Les vendredis, de 19h. à 23h. jazz en douceur avec Nick Ayoub, saxophone, et Rob Adams, au piano

RISING SUN: 286 Ste-Catherine O., Montréal (861-0657)— Imperial Force, reggae, les 29-30 sept. à 22h.— Reggae Jam-Down Session avec Mango, le 1er oct.— Blue Monday Jam Session avec Blues All Night et Paul Arthur and Raisin'Cain, le 2 oct. à 22h.

SALLE REINE ÉLISABETH: bar des voyageurs 900 boul. Dorchester, Montréal (861-3511)— Normand Zubie et David Lessard lun. et mar. de 17h. à 22h.— Oliver Jones et Charles Biddles, mer. jeu. ven. de 17h. à 22h.— Normand Zubie et Daniel Lessard, sam. de 17h. à 24h.

THÉÂTRE

LE CAFÉ DU MARCHÉ: 4375 Ontario E., Montréal (872-1644)— Présentation de 6 spectacles pour la saison 89-90 sous la direction de Maurice Côté: « Au septième ciel » de Jean Daigle, « Un sur six » de Ron Clark, « Fanny » de Marcel Pagnol, « Tit-Coq » de Gratien Gélinas, « Hair » de Mc Dermott, « Le Dindon » de Georges Feydeau.

ESPACE EXILIO: 2050 Dandurand, local 211, Montréal (270-8664)— « Carta De Ajuste ou Nous n'avons plus besoin de calendrier » performance théâtrale latino-américaine d'Alberto Kurapel, les ven. et sam. du 15 sept. au 18 nov. à 20h.

ESPACE LIBRE: 1945 Fullum, Montréal (521-4191)— Ismael Ivo présente « Delirium of a childhood » du 27 au 30 sept. à 20h.30— « Alberto d'Arrigo » de Robert Claing, m. en s. Jean Asselin, du 17 oct. au 11 nov., mar. au sam. à 20h.30

RESTAURANT-THÉÂTRE LA LICORNE: 4559 Papineau, Montréal (523-2246)— « Jocelyne Trudelle trouvée morte dans ses larmes » de Marie Laberge, du 28 sept. au 29 oct. à 20h.30— Le Théâtre Habeas Corpus présente « Considérations sur l'alcool et la ponctualité » les 15-16 oct. à 20h.30

SALLE FRED-BARRY: 4353 Ste-Catherine E., Montréal (253-8974)— « Le Déclic du destin », écrit, mis en scène et interprété par Larry Tremblay, jusqu'au 14 oct., du mar. au sam. à 20h.30.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 rue Papineau, Montréal (523-1211)— « Les grands départs » de Jacques Languirand, m. en s. Jean Asselin, du 19 sept. au 14 oct. à 20h.

THÉÂTRE DE LA VEILLÉE: 1371 Ontario E., Montréal (526-6582) — « Journal des Rêves » de Yukio Mishima, adaptation et m. en s. Michel Forgues, du 21 sept. au 7 oct.

THÉÂTRE DU CAFÉ DE LA PLACE: Place des Arts (842-2112)— « Minetti » de Thomas Bernhard, jusqu'au 21 oct.— « Dans les bois » de David Mamet, m. en s. Anne-Claire Poirier, du 8 nov. au 16 déc. et du 2 au 6 janv.

THÉÂTRE L'ÉLYSÉE: 35 rue Milton, Montréal (849-4056)— « Les extravagantes et voluptueuses aventures du baron de Crac! » de Henri-Pierre Cami, du 27 sept. au 15 oct., mer. au dim. à 19h.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 Ste-Catherine O., Montréal (861-0563)— « La vie de Galilée » de Brecht, m. en s. Robert Lepage, du 26 sept. au 21 oct., mar. au ven. 20h., sam. 16h. et 21h.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Montréal (844-1793)— « Richard 111 » de Shakespeare, traduction Antonine Maillet, m. en s. André Brassard, du 4 au 28 oct.

THÉÂTRE PORT-ROYAL: Place des Arts (842-2112)— La Compagnie Jean Duceppe présente « Folle à lier » de Tom Topor, m. en s. Monique Duceppe, jusqu'au 21 oct. à 20h., sam. 16h.30 et 21h.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins, Montréal (845-7277)— « J'écrirai bientôt une pièce sur les nègres... » de Jean-François Caron, m. en s. Claude Poissant, du 11 sept. au 7 oct., mar. au sam. 20h., dim. 15h.

THÉÂTRE DE LA BORDÉE: 1143 rue St-Jean, Québec (418-694-9631)— « Appelez-moi Stéphane » de Claude Meunier et Louis Saia, m. en s. Jean-Jacqui Boutet, du 19 sept. au 14 oct., mar. au sam. à 20h.30

THÉÂTRE DE L'ÎLE: 1 rue Wellington, Hull— « Haute fidélité » de Ray Cooney, traduction Benoit Girard, m. en s. Gilles Provost, du 13 sept. au 7 oct.

VARIÉTÉS

ARÉNA MAURICE RICHARD: 2800 Viau, Montréal— Le Gala de l'ADISQ sous le thème: « Pour qu'un son devienne chanson », animé par Michel Rivard, le dim. 15 oct. à 20h. Rens.: 842-5147.

AUDITORIUM DU CEGEP AHUNTSIC: 9155 St-Hubert, Montréal— Jim Corcoran en spectacle, le 29 sept. à 20h.— La Bande Magnétik, quintette, le 30 sept. à 20h.

AUDITORIUM DU PATRO LE PRÉVOST: 7355 Christophe-Colomb, Montréal— Spectacle folklorique La Turlutaine, le 29 sept. à 14h.— Présentation du film Camille Claudel, le 29 sept. à 19h.

BAR-THÉÂTRE LES LOGES: 1237 Sanguinet, Montréal— Last Call, danse performance, du 25 au 30 sept.— Le 29 sept. Murielle Melançon, Jodi Falk, à 23h.— Le 30 sept., Julie West et Tim Brady, à 23h., réservations: 982-0470

BIBLIOTHÈQUE ALAIN-GRANDBOIS: 4300, boul. Samson, Chomedey, Laval (662-4915)— Projections des films « Danton » et « Les enfants de la liberté » le 30 sept. à 14h.

CAFÉ CAMPUS: 3315 chemin Reine-Marie, Montréal (735-1259)— Peter Case, le 1er oct. à 21h.30

CEGEP DU VIEUX-MONTRÉAL: Le Tritorium, 255 est Ontario, Montréal (282-9362)— Les Grands Explorateurs présentent Mondes Interdits d'Asie avec Patrick Bernard, le 29 sept. à 19h. et 21h.30

CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE L'EST: 4375 est Ontario, Montréal— Spectacle de Paolo Noël, le 29 sept. à 10h.30

CLUB SODA: 5240 ave du Parc, Montréal (270-7848)— Robert Charlebois en spectacle, du 26 sept. au 8 oct.

COMPLEXE DESJARDINS: Montréal— Mini-Danse, du 26 au 30 sept., de 11h.30 à 13h.

FORT LENNOX: Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix (291-5700)— Ouvert jusqu'au 1er oct., les week-ends de 10h. à 18h. Les visites de groupes ont lieu du mer. au ven., sur réservation.

GALERIE POWERHOUSE: 4060 St-Laurent, ste 205, Montréal (844-3489)— Événements musique: Élaine Frigon et Pascale Trudel, en spectacle, le 29 sept. à 20h.— Nitroglycérine, jeunes musiciennes innovatrices, son et performance, le 30 sept. à 20h.

HABITAT ST-CAMILLE: 5220 Charleroi, Montréal-Nord (321-9000)— Franck Olivier en spectacle, le 29 sept. à 20h.30

HÔTEL LE QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal— Piano-Bar: L'Apéro avec Gilles Jourdain, du lun. au ven. 17h. à 01h.

IMAGES DU FUTUR: Vieux-Port de Montréal— Exposition internationale d'arts et nouvelles technologies: hologrammes, courts films en 3D par ordinateur, installations interactives avec le public. Thème: Bicentenaire de la Révolution française, tous les jours de 12h. à 23h. jusqu'au 8 oct.

LA CAGE AUX SPORTS: 1800 chemin Côte Vertu, St-Laurent (745-4322)— Atelier d'art pour les enfants, jeu. au dim. de 17h.30 à 20h.30.

LA CAGE AUX SPORTS: 6321 Trans-Canada, Pointe-Claire (694-4915) et 5830 Boul. Taschereau, Brossard (676-4404)— Ateliers d'art, gratuit pour les enfants jeu. ven. sam. dim. 17h. à 20h.

LA CAGE AUX SPORTS: 5380 boul. Taschereau, Brossard (676-4404)— Ateliers d'art gratuits pour les enfants, jeu. ven. sam. dim. 17h.30 à 20h.30

LA CAGE AUX SPORTS: Carrefour Angrignon, 7077 Newman, LaSalle (363-1403)— Atelier d'art gratuit pour les enfants, du jeu. au dim. de 17h.30 à 20h.30.

LA CAGE AUX SPORTS: Hôtel Relax, 2900 boul. Le Carrefour, Laval (688-8244)— Atelier d'art gratuit pour les enfants, jeu. au dim. de 17h.30 à 20h.30

LA DILIGENCE: 7385 boul. Décarie, Montréal (731-7771)— Théâtre Candlelight: « Eubie » comédie musicale, avec Michelle Sweeney, Phillip Cole, Geraldine Hunt et Don Jordan, du mar. au dim., dîner 18h.30, spectacle 20h.30

LE BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808)— Spectacles du mer. au sam. à 22h.

LE REINE ÉLIZABETH: Salle Arthur, 900 ouest Dorchester, Montréal— Café Baroque Arthur: « Sexy Follies » à compter du 23 nov., mer. jeu. ven. dim. 20h.30, sam. 20h. et 22h.30

LES QUATRE PIANOS: 150 Principale, St-Sauveur (227-8509)— Michel Courtemanche, ven. sam. dim. 29-30 sept. et 1 oct. à 20h.30.— Steve « Cassonade » Faulkner, ven. sam. 6-7 oct. à 20h.30.— Lucien Francoeur, ven. sam. 13-14 oct. à 20h.30.— Plume Latraverse, ven. sam. 20-21 oct. à 20h.30.— Michel Pagliaro, ven. sam. 27-28 oct. à 20h.30.

LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU FORT-CHAMBLY: (658-1585)— Ouvert jusqu'au 8 oct., le lun. de 13h. à 17h. et du mar. au dim. de 10h. à 17h.

MAISON DE LA CULTURE MARIE UGUAY: 6052 boul. Monk, Montréal— Musique rock: Praxis, le 29 sept. à 20h.— Présentation du film: E.T. l'extra-terrestre, de Spielberg, le 30 sept. à 14h.

RESTAURANT LES FILLES DU ROY: 415 Bonsecours, Vieux-Montréal (849-3535)— Balades du 19e siècle avec 2 musiciens de folklore, tous les dim. au brunch 11h. à 15h.

RESTAURANT SANCHO PANZA: 3458 ave du Parc, Montréal (844-0558)— Spectacle de guitare et de danse Flamenco avec John et Danielle, tous les samedis 21h. et 23h.

STADE OLYMPIQUE: Montréal (252-8687)— L'observatoire de la tour du Stade, accessible par funiculaire, tous les jours de la semaine, lun. 12h. à 23h., mar. au dim. de 10h. à 23h.

THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA, Montréal (842-2112)— Festival international de nouvelle danse, Susanne Linke, les 29-30 sept. à 20h.30

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL: Salle Marie-Gérin Lajoie: Festival international de nouvelle danse, Muteki Sha, les 29-30 sept. à 21h.— Salle Alfred-Laliberté: Angelika Oei, le 29 sept. à 19h.

TÉLÉVISION

2 CBFT
12.00 L'édition magazine
12.30 Les démons du midi
13.30 Cinéma « Stranger's Kiss » amér. 83 avec Peter Coyote, Vic toria Tennant et Blaine No vak
15.30 Les schtroumpfs
15.55 En transit
16.00 Kim et Clip
16.25 En transit
16.30 Au jeu
16.55 En transit
17.00 L'heure Disney
18.00 Montréal ce soir

6 CBMT
12.00 Midday
13.00 All my children
14.00 Canadian Reflections
14.30 Talkabout
15.00 Guiding Light
16.00 Generations
16.30 Video Hits
17.30 Golden Girls
18.00 Newswatch

10 CFTM
12.00 Ici Montréal
12.15 Bon appétit
12.30 Mimémo
13.00 Campus
13.30 Cinéma d'après-midi « Le bon à tout faire » amér. 82 avec Suzanne Pleshette, Gil Gerard et Bert Convy
15.30 Double défi
16.00 Les mini-stars de Nathalie
16.30 De bonne humeur
17.30 Fais-moi un dessin

12 CFCF
12.00 Family Ties
12.30 Pulse
13.00 Shirley
14.00 Another World
15.00 General Hospital
16.00 The Oprah Winfrey Show
17.00 Night Court
17.30 The Cosby Show
18.00 Pulse

15 TV5
14.50 Bonne journée
15.00 L'info-5
15.30 Du côté de chez Fred
16.30 Les ascensions célèbres
17.30 Un regard s'arrête: oriflam mes et gonfanons
18.00 Récréation

17 RADIO-QUÉBEC
12.00 Science and culture in the Western Tradition
12.30 L'intelligence artificielle
13.00 Pause musicale
13.30 Pause musicale
14.00 Investissement immobilier
15.00 Début de soirée
16.00 L'étoffe d'un pays
16.30 Le tour du monde en 80 jours
17.00 Robin et Stella
17.30 Le club des 100 watts
18.00 Passe-Partout

35 QUATRE SAISONS (câble 5)
12.00 Les Pierrafeu
12.30 Le grand journal
13.00 Coup de pouce télé
14.00 Cinéma Quatre Saisons « Le transfuge » amér. 78 avec Alan Arkin, Richard Jordan, Donald Pleasence et Shirley Knight
16.00 La fourchette d'or
16.30 Docteur Albert
17.00 Action réaction
17.30 Le grand journal

La télévision du vendredi soir en un clin d'oeil

	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
2 CBFT (R.C.) Montréal	Ce soir (information)		Laser 33-45		Cinéma : *Meurtre à l'archevêché* —É.-U. 1986 ◻ Avec Raymond Burr et William Katt				Le Téléjournal/ ◻ Le Point/Météo/Sport		23h20/Cinéma: *Rive droite, rive gauche* -Fr. 84 ◻ Avec Gérard Depardieu et Nathalie Baye		
3 WCAX (CBS) Burlington	News (1 h.)		CBS News	Family Feud	Snoops ◻		Dallas ◻		Falcon Crest ◻		News	Newhart	The Pat Sajak Show
5 WPTZ (NBC) Plattsburgh	News (1 h.)		Jeopardy	Cheers	Baywatch ◻		Movie : *Prime Target* —É.-U. 1989 ◻ Avec Angie Dickinson et David Soul				News	The Tonight Show	
6 CBMT (CBC) Montréal	Newswatch		The Facts of Life	The Golden Girls	Street Legal ◻		Dallas ◻		The National ◻ 22h 20 : The Journal		News	Good Rockin' Tonite	
10 CFTM (TVA) Montréal	Ici Montréal *	Charivari	Rock et Belles Oreilles	9-1-1...	Miami		Le dépanneur olympique	Bien dans sa peau	Ad Lib		Les Nouvelles TVA météo/sport		Mongrain de sel
12 CFCF (CTV) Montréal	Pulse (1 h.)		Entertainment tonight	The Last ◻ Frontier	Baywatch ◻		A Man Called Hawk		Night Heat ◻		News ◻	Pulse	The Arsenio Hall Show
15 TV5 (Télévisions Francophones)	Récréation	Des chiffres et des lettres	Journal télévisé de TF 1	L'Info - 5	Le retour du santiagero		On a marché sur la lune		Rencontres	Concert	Histoires naturelles	Journal télévisé de TF 1	L'info-5
17 CIVM (R.-Q.) Montréal	Passe-partout	Début de soirée		Tandem ◻	Droit de parole		Avec un grand A ◻		Parler pour parler		Première ligne		
20 Musique Plus	Musique vidéo	FAX : l'Infoplus	Le décompte Coca-Cola VJ: Paul Sarrasin		Combat des clips VJ: Paul Sarrasin		Rock en bulle	Musique vidéo	VidéoDanse				
22 WVNY (ABC) Burlington	News	ABC News ◻	Wheel of Fortune	Baseball / *Red Sox vs Brewers*						A Current Affair	News	Nightline ◻	Twilight Zone
24 CICO (TVO) Ontario	Polka Dot Door	... Elephant Show	National geographic...	The ACME School of...	Home to Buxton	Yes, Prime Minister	Fragile Nature : The Decade of Destruction		Brideshead Revisited		Home to Buxton	Question Period-Federal	
25 Much Music	19 h : Fax			Muchwest	Coca-Cola Countdown		Vidéoclips	Rockflash News (21h40)	Bodeans Spotlight	Vidéoclips			
33 VERMONT ETV (PBS)	The MacNeil-Lehrer Newshour		The Nightly Business...	Vermont this week	Washington week in...	Wall Street week	Moyers : The Power of the World		Old Friends Return to China		Alive from Center	Movie : *Planet of the Apes* —Am. 67 avec C. Heston	
35 QUATRE SAISONS Montréal	La roue chanceuse	Coup de foudre	100 limite		Sortir		Les routes du paradis		La boutique aux maléfices		Sports plus	Ciné-frissons: *La vengeance infernale* —É.-U. 1980	

LA VIE ÉCONOMIQUE

Montréal, vendredi 29 septembre 1989

Coup d'oeil boursier

Indice de la Bourse de Montreal	Indice TSE-300	Indice Dow-Jones
2002.12 + 13.85	3941.00 + 22.88	2694.91 + 21.85

Dollar canadien (Cents US)	Or (Toronto, US$)	Taux d'escompte	Inflation
84.76 - .20	366 - 1	12.48%	5.2 %

Les économistes reconnaissent la difficulté de prévoir l'évolution du commerce mondial

Claude Turcotte

LES ÉCONOMISTES, qu'on accuse souvent d'interpréter les chiffres selon leur bon plaisir, sont en fait les premiers à constater les difficultés de prévoir l'évolution de réalités socio-économiques, dont on mesure davantage le degré de complexité au fur et à mesure que la planète devient de plus en plus le village global. Cette constatation s'applique tout particulièrement au commerce international, thème du 27e colloque international de l'Association d'économétrie appliquée (AEA) tenu à Montréal cette semaine.

Cette association, qui est une organisation surtout européenne, en est à son deuxième colloque seulement en terre d'Amérique, le premier ayant eu lieu à Washington. Ce colloque de Montréal a été organisé en collaboration avec le Centre de recherche et développement en économique de l'Université de Montréal. L'AEA veut ainsi permettre à des économistes du monde entier au sein d'organismes internationaux (CEE, OCDE, ONU, etc.), d'institutions gouvernementales et d'universités de susciter des échanges et de favoriser une meilleure compréhension des facteurs socio-économiques qui interviennent dans divers types d'activités, le commerce international dans le cas présent.

L'AEA a voulu cette fois dès le départ confronter les économistes non seulement à leurs opinions variées sur l'interprétation des statistiques, mais plus fondamentalement sur certaines théories qui peuvent servir de cadre à l'analyse économique. C'est ainsi qu'on a invité comme conférencier pour ouvrir le colloque M. Paul Krugman, professeur au Massachusetts Institute of Technology, et principal instigateur il y a 12 ans d'une nouvelle théorie sur le commerce international.

Traditionnellement, les économistes ont considéré le commerce international surtout du point de vue des marchés, en partant du principe que le commerce se fait entre des pays différents, de manière à ce que l'un puisse offrir des produits que l'autre n'a pas et vice versa. Or, on a constaté que le commerce international se pratique surtout entre des pays semblables. Les économistes ont trouvé bien d'autres lacunes à « la vieille théorie ». M. Krugman et certains collègues à travers le monde ont eu l'idée alors d'élaborer une nouvelle théorie à partir des organisations industrielles plutôt que des marchés. Essentiellement, selon la vieille théorie la libéralisation du commerce est nécessairement bonne; selon la nouvelle, la libéralisation n'est pas nécessairement bonne, mais lorsque c'est le cas, les bénéfices qui pourraient découler de l'ouverture font l'objet de prévisions plus fortes que celles effectuées en vertu de la vieille théorie.

Une vue du port de Montréal où transite une faible partie des biens importés et exportés par le Canada.

Une décennie plus tard, la théorie nouvelle reste encore une théorie. Cependant, M. Krugman disait mercredi espérer que la recherche se poursuive désormais davantage dans le cadre de travaux empiriques. Déjà certaines études en ce sens ont été effectuées. Par exemple, M. J. Goto de la Banque mondiale à Washington s'est penché sur le commerce de l'auto du point de vue de la nouvelle théorie, ce qui lui a permis de dégager cinq tendances à long terme: une plus grande variété dans la consommation, une plus grande efficience chez les producteurs d'autos, une plus grande efficience technique et une baisse du coût unitaire de production, un déclin du chômage structurel dû à la rationalisation à long terme et finalement une contribution à la croissance économique. Voilà donc un cas, où une libéralisation sectorielle est nettement avantageuse, ce que l'expérience ontarienne avec le pacte de l'auto confirme totalement.

En revanche, la nouvelle théorie tient compte du fait qu'un pays peut élaborer des « politiques prédatrices », ce qui entraîne inévitablement « la justification de politiques néo-mercantilistes », c'est-à-dire protectionnistes. Certains pays - M. Krugman nomme le Japon - ont élaboré « des politiques stratégiques commerciales », ce qui peut provoquer des réactions analogues de la part d'autres pays et aboutir éventuellement à une guerre commerciale. En vertu de la nouvelle théorie, explique M. Krugman, un pays peut être justifié de maintenir une politique stratégique commerciale aussi longtemps qu'un pays concurrent fera de même. Pour en sortir, il voit un processus identique à celui appliqué dans l'escalade ou la désescalade militaire. Dans l'ensemble cependant, soutient M. Krugman, la théorie propose des arguments très forts en faveur de marchés internationaux non fragmentés et compétitifs et laisse peu de place pour les accusations dirigées vers d'autres pays.

« Inévitablement, ajout-t-il, certains vont abuser de la nouvelle théorie en l'invoquant pour justifier des polémiques nationaliste ». Avec une pointe d'humour, il mentionne que certains de ses livres se vendent beaucoup plus aux États-Unis depuis trois ans ! Comme la théorie a maintenant plus de dix ans, faut-il voir l'arrivée du libre-échange canado-américain et d'Europe 92 comme des conséquences ou comme des coïncidences de cette nouvelle façon de voir de la part des économistes? M. Krugman répond que les décideurs, hommes politiques et industriels, tiennent généralement peu compte des opinions des économistes, ce qui, selon lui, a été encore le cas en Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord ces dernières années. Par ailleurs, M. Alain Muet, professeur à l'Ecole polytechnique de Paris et organisateur du colloque de Montréal, explique que la nouvelle théorie a tout de même permis de comprendre des problèmes qui échappaient totalement à la théorie traditionnelle.

Il va sans dire que ces considérations sur le commerce international concernent surtout les pays développés. Que font alors les économistes des pays en voie de développement ? M. Yves Berthelot, du Centre des Nations Unies pour le développement à Genève, affirme qu'il n'existe aucun pays à avoir réussi à se développer dans une situation de libéralisation du commerce. Il déclare que ceux qui y sont parvenus l'ont fait dans un cadre protectionniste et en fonction de marchés réels. Ceci l'amène à penser que « des mécanismes d'ajustements structurels sont nécessaires pour les pays en voie de développement » et qu'il y a sans doute lieu d'imaginer certains incitatifs en faveur d'une libéralisation progressive au fur et à mesure qu'un pays se développe.

M. Berthelot s'objecte par ailleurs à l'argument de l'incompétence de l'État invoqué par certains pour expliquer des échecs économiques dans certains pays. « Il faudrait, dit-il, conclure que l'État a mal intervenu plutôt que trop intervenu pour expliquer certains échecs ». M. Berthelot rappelle avoir souvent entendu des entrepreneurs privés dire qu'ils ne voulaient pas aller dans tel ou tel pays, parce qu'ils ne savaient pas où ce pays allait lui-même ».

MONDE DE LA FINANCE

Canam reste avec son aciérie

LES NÉGOCIATIONS sont rompues entre le Groupe Canam Manac et la société IPSCO, de Régina, visant l'aciérie MRM Steel, de Selkirk au Manitoba, propriété du groupe beauceron. Les discussions se déroulaient depuis quelques semaines et le porte-parole de Canam Manac, M. Jasmin Gosselin, a indiqué qu'aucun autre acquéreur n'est présentement en lice. La décision de vendre MRM s'explique par le fait que sa vocation ne concorde plus avec celle du groupe. MRM fabrique maintenant des aciers très spécialisés surtout pour le marché du midwest américain, alors que les autres usines du groupe ont une production moins spécialisés. Autre objet de cette vente : réduire la dette du groupe. Elle atteint quelque $ 250 millions et s'avère lourde, de l'aveu même du président de la compagnie, M. Marcel Dutil. Canam Manac a fait l'acquisition de cette aciérie à la fin de 1987 au coût de $ 100 millions.

Alcan rachète de ses actions

ALCAN Aluminium a l'intention de déposer un avis officiel d'« offre publique de rachat dans le cours normal » dans le but de faire l'achat de certaines de ses actions ordinaires en circulation à la Bourse de Montréal, à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York. S'il est approuvé, cet avis prendra effet le 27 octobre, immédiatement après l'expiration de l'« offre publique de rachat dans le cours normal » actuellement en vigueur. Jusqu'à 15 millions d'actions ordinaires, représentant environ 6.5 % des actions ordinaires en circulation, pourront être achetées aux termes du nouveau programme d'achat, sous réserve des approbations réglementaires. Au cours d'un mois donné, les achats ne devront dépasser 2 pour cent du nombre d'actions ordinaires en circulation. En vertu du programme actuel, Alcan Aluminium a acheté 4,855,250 de ses actions ordinaires.

Bons tests pour Kewagama

UNE RÉCUPÉRATION de l'or à un taux de 95 % peut être réalisée en intégrant le traitement par cyanuration avec les procédés de séparation par gravité, révèlent des tests métallurgiques réalisés pour le compte de Les Mines d'or Kewagama par Lake Research. Les tests ont porté sur un matériau relativement grossier composé à 80 % de fragments broyés à -65 mesh. L'échantillon composite de 100 livres, qui fut l'objet des tests, a présenté une teneurmoyenne de 0.97 oz Au/tonne.

VIE DES ENTREPRISES

Le taux d'escompte demeure stable

LE TAUX d'escompte de la Banque du Canada a grimpé hier de .01 % pour atteindre 12.48 %, comparativement à 12.47 % la semaine dernière. Ce changement est trop infime pour avoir des répercussions sur le niveau des taux d'intérêt en général. « Nous marquons le pas en entendant d'avoir des preuves certaines d'un ralentissement de la croissance économique et d'une atténuation des pressions sur les prix », a observé M. John Clinkard, économiste émérite à la Banque de Commerce canadienne impériale. Plus tôt hier, le ministre des Finances Michael Wilson avait prévenu les Canadiens qu'ils ne devaient pas s'attendre à une diminution des taux d'intérêt à un moment ou l'autre de l'automne. « Nous sommes conscients des conséquences que peuvent avoir des taux d'intérêt élevés pour les petites, moyennes et grosses entreprises — mais également nous accordons la prépondérance à l'inflation », avait déclaré M. Wilson dans un discours devant un groupe d'hommes d'affaires. La Banque du Canada maintient les taux d'intérêt à un niveau élevé quand elle veut ralentir la croissance économique et freiner l'inflation. Il y a des signes d'un ralentissement de la croissanmce, avait dit M. Wilson, mais ils ne sont pas assez nets pour justifier une réduction des taux d'intérêt. « Les signes sont là pour nous indiquer que nous sommes près du but, mais nous ne l'avons pas encore atteint », avait-il dit. Par la suite, en présence des journalistes, M. Wilson avait aussi signalé que le programme de cinq ans fixé par le gouvernement en vue d'éliminer son besoin d'emprunter pouvait être quelque peu bouleversé à la suite de soubresauts de l'économie mondiale. Dans son budget d'avril dernier, M. Wilson avait présenté un projet fiscal visant à réduire les emprunts fédéraux à presque rien au 31 mars 1994.

Croissance pour Desjardins

LE GROUPE Desjardins, Assurances générales, a vu son chiffre d'affaires au cours du premier semestre clos le 30 juin dernier croître de $ 32 millions par rapport à la même période en 1988; celui-ci a progressé de $ 74 millions à $ 106 millions. Pour la même période, le bénéfice net de l'entreprise a grimpé de 15 %. Dans son message aux actionnaires, John Harbour, le président et chef de la direction, a qualifié cette croissance d'exceptionnelle. Il s'est réjoui que l'entreprise ait traversé cette période de développement en conservant la même solidité financières. À son avis, la hausse de l'avoir des actionnaires à $ 67.398 millions en est d'ailleurs le reflet.

Immeubles Truscan s'inscrit

LES ACTIONS privilégiées rachetables au gré du porteur et au gré de l'émetteur, dividende cumulatif de 7.75 %, série 1, de Les Immeubles Truscan limitée seront inscrites dès aujourd'hui à la Bourse de Montréal. Les Immeubles Truscan est une filiale en propriété exclusive d'Hypothèques Trustco Canada et membre du groupe de compagnies Canada Trust. Truscan oeuvre dans l'acquisition, l'aménagement et la gestion de biens immeubles. Au cours des dix derniers exercices financiers, elle a augmenté son bénéfices net à un taux de croissance annuel composé de 36 %.

Sony s'implante solidement dans le marché américain du spectacle et de la télé de l'avenir

Jean Louis Santini
de l'agence France Presse

WASHINGTON (AFP) — L'achat de Columbia Pictures et de Guber-Peters donne au géant électronique japonais Sony une solide position dans l'industrie américaine du spectacle tout en lui assurant une base nécessaire pour commercialiser la télévision de l'avenir dite haute définition où le Japon jouit d'une bonne longueur d'avance sur les États-Unis, estimait-on jeudi dans les milieux spécialisés.

Avec l'acquisition de la maison de disques de CBS en 1988, puis le rachat cette semaine, coup sur coup, de deux studios américains de production de films, Columbia Pictures Entertainment et de Guber-Peters, Sony réalise un vieux rêve : contrôler la production des spectacles filmés et enregistrés avec son matériel et qui sera vu et écouté sur des téléviseurs et des équipements stéréo qu'il aura fabriqués ainsi que dans des salles de cinéma dont il est propriétaire. En termes industriels, il s'agit d'intégration verticale.

L'achat de Columbia Pictures pour $ 3.4 milliards US au comptant et de Guber-Peters pou$ r 200 millions US, « est un achat très judicieux pour Sony », observe M. Christopher Dixon, analyste de la firme d'investissement Kidder Peabody and Co.

Sony a appris d'expérience avec son acquisition pour deux milliards de la maison de disque de CBS que le fait de contrôler le produit et sa distribution pouvait considérablement aider commercialiser de nouveaux équipements, note M. Dixon.

Sony cherchera ainsi donner un coup de fouet à sa caméra vidéo-cassette huit millimètres dont les bandes peuvent être jouées sur des magnétoscopes. Mais il aura également la base qu'il cherchait depuis longtemps Hollywood pour l'aider concevoir et mettre au point des équipements nécessaires pour la production de spectacles compatibles au procédé de télévision haute définition qu'il maitrise déjà, explique cet analyste.

Une majorité d'experts estiment que le marché de la télévision haute définition TVHD pourrait peser quelque $ 25 milliards US à la fin du siècle.

Outre cet aspect, la TVHD implique beaucoup plus. Il s'agit d'un mariage de la télévision et de l'ordinateur, ce qui signifie qu'elle nécessite un nombre élevé de semi conducteurs, véritable neurone de tout équipement électronique, de l'industrie de la défense aux produits de consommation courante. Et le Japon contrôle déjà 50 % de la production mondiale de semi-conducteurs.

Toutefois plus court terme, l'acquisition de Columbia Pictures apporte à Sony une cinémathèque riche de 2,700 films dont les grands classiques américains tels que Laurence d'Arabie et le Pont de la Rivière Kwai aussi bien que les succès récents *The Karate Kid* et *Ghostbusters*. Columbia compte également 23,000 feuilletons pour la télévision dont plusieurs passent aux principales heures d'écoutes sur les trois grandes chanes américaines de télévision.

Columbia, le 4éme studio américain de production, détient également 14 % du marché américain des salles de cinéma en termes de recettes par le biais notamment de la chaine Loews Theaters Management Corp avec ses 820 salles.

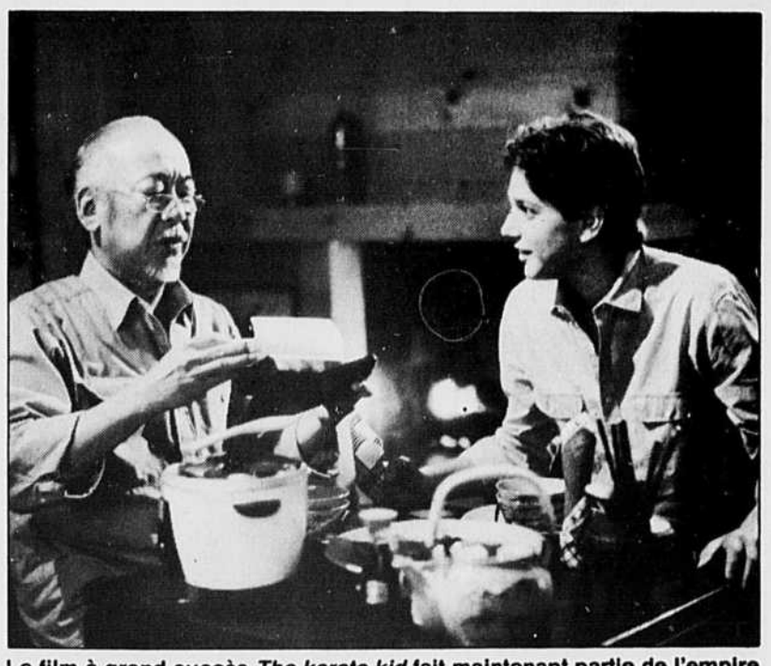

Le film à grand succès *The karate kid* fait maintenant partie de l'empire Sony.

Maclean Hunter peut avoir Selkirk à l'exception des stations CKVL et CKOI

HULL (PC) — Tout en approuvant hier la majeure partie de la mainmise de Maclean Hunter sur Selkirk Communications, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes a interdit l'achat des stations radiophoniques montréalaises CKVL et CKOI-FM, appartenant à Radio Futura Ltée, par la compagnie 163831 Canada, filiale à part entière de Selkirk.

D'un coût de $ 606 millions, l'acquisition totale est la plus importante jamais survenue au Canada dans le domaine de la diffusion.

Le vice-président du CRTC, M. Louis R. (Bud) Sherman, a souligné aux journalistes que la commission avait jugé que la transaction n'entraînerait pas une concentration indue de la propriété ou de la copropriété dans le secteur des médias.

« Le CRTC a conclu majoritairement que les avantages que Maclean Hunter a promis dans ses demandes d'acquisition du contrôle de la Selkirk, ainsi que les exigences imposées par le CRTC, renforceront et valoriseront le système de la radiodiffusion et que l'approbation des demandes sert l'intérêt public », a ajouté M. Sherman.

Mais en refusant l'achat de CKVL et CKOI-FM à Maclean Hunter, le CRTC a noté que les « prévisions du rendement financier des stations par l'acheteur pour les cinq prochaines années étaient irréalistes en l'absence d'un plan détaillé d'amélioration des activités des stations. Les émissions du requérant ne font pas suffisamment pour améliorer le service offert au public à l'heure actuelle ».

« De plus. . .l'acheteur n'a pas indiqué de quelle manière ces deux stations de langue française conserveraient leur identité linguistique ou leur indépendance opérationnelle au sein du groupe d'entreprises de Maclean Hunter. »

Selkirk était propriétaire de plusieurs stations de radio, de télévision et de câblodistribution, surtout en Alberta et en Colombie-Britannique.

Quant à Maclean Hunter, il est déjà un géant du secteur des médias, avec les revues Maclean's et Chatelaine, la chaîne de journaux Sun, plusieurs revues professionnelles, des stations de radio AM et FM ainsi que des entreprises de câblodistribution.

En acquérant les actifs de Selkirk, Maclean Hunter devient le septième en importance des télédiffuseurs privés du pays et conserve le troisième rang, au point de vue des revenus, parmi les radiodiffuseurs privés et les câblodistributeurs.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Vers une redistribution des parts de marché au sein de l'OPEP

Isabelle Hourcade
de l'agence France Presse

GENEVE (AFP) — L'OPEP s'est engagée à Genève vers une redistribution de ses parts de marché au bénéfice des pays du Golfe qui s'inscrit dans la reprise de la demande pétrolière mondiale, après des années de stagnation.

L'Iran a pris les devants en proposant un nouveau système de répartition des quotas visant régler les traditionnelles querelles de parts de marché, au cours de la réunion du comité de surveillance qui s'est déroulée du 23 au 27 septembre.

Cette proposition constitue la première tentative de révision sérieuse de la répartition mise en place en 1983 et s'inscrit dans la reprise de la consommation de pétrole, qui a progressé de 3% en 1988.

« La demande en pétrole OPEP va augmenter entre 1990 et 1992, il n'y aura plus de problèmes de quotas et les pays membres pourront produire ce qu'ils veulent », a prédit mercredi le ministre iranien du pétrole Gholamreza Aghazadeh.

Les pays du Golfe, qui détiennent les trois quarts des réserves pétrolières de l'OPEP, seront en effet les seuls partir d'un certain seuil pouvoir répondre cette demande accrue, selon les experts.

Pour les autres, qui arriveront bientôt à la limite de leurs capacités de production, « le prix du brut est une question très importante », a souligné M. Aghazadeh, car c'est de cette façon qu'ils pourront garantir leurs revenus.

Expliquant sa démarche, le ministre iranien a indiqué au cours d'une conférence de presse qu'il avait essayé de « concilier » les intérêts des deux groupes. « Les plus gros producteurs doivent garantir un prix aux autres, qui, s'ils obtiennent un meilleur prix, peuvent se montrer plus souples sur leurs quotas ».

Mais en échange, afin d'assurer cette remontée des prix, « les pays du Golfe doivent garantir qu'ils ne violeront plus (leurs quotas) » et accepter un quota en pourcentage permanent.

L'Iran a proposé d'accéder aux demandes des Émirats Arabes Unis et du Koweit d'accroître leur part de marché, tout en stabilisant celle des autres producteurs du Golfe (Arabie Saoudite, Iran, Irak, Qatar).

En revanche les pays les plus démunis (Algérie, Nigéria, Venezuela, Libye, Indonésie) perdraient un certain pourcentage de leur part de marché. Les petits producteurs (Gabon et Equateur) obtiendraient une part accrue conformément à leur voeu.

Le président de l'OPEP, le ministre nigérian du Pétrole Rilwanu Lukman, a exprimé mercredi le sentiment général en déclarant que cette proposition « ouvrait des pistes possibles » pour résoudre définitivement le problème des quotas.

La proposition de l'Iran a toutefois soulevé de vives critiques de la part des pays qui devront grignoter sur leur part de marché pour faire place aux exigences du Koweit et des Émirats Arabes Unis.

Ces pays ont reproché notamment à l'Iran, l'Irak et surtout l'Arabie Saoudite de ne faire aucun sacrifice. « Cela revient faire subventionner les riches par les pauvres », estimait un délégué algérien.

Réfutant l'argument du coût de la reconstruction après la guerre invoqué par l'Iran et l'Irak pour maintenir leur part de marché, un délégué africain déclarait: « nous aussi nous sommes en guerre, mais c'est une guerre économique contre la pauvreté ».

Les pays pauvres pourraient l'être moins dans les années 1990

Jean-Pierre Benoit
de l'agence France Presse

WASHINGTON — Le fossé qui sépare pays riches et pays pauvres pourrait commencer à se combler dans les années 1990, ont estimé hier les dirigeants du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale, évoquant en clôture de leur assemblée générale annuelle les efforts de nombreux pays pour redresser leur économie.

Au terme de trois jours d'assemblée, précédés de cinq jours de consultations, les délégués des 152 pays membres ont mis l'accent sur trois priorités: poursuite de la réduction de la dette du Tiers Monde, renforcement de la coopération économique, protection de l'environnement.

Mais les deux blocs, riches et pauvres, sont restés partiellement divisés sur les moyens et les responsabilités.

Les sept pays les plus industrialisés pressent les pays en voie de développement de prendre des mesures draconiennes de redressement.

Les PVD considèrent que leur développement est entravé par le protectionnisme des pays industrialisés, l'instabilité des changes et le poids de la dette.

Alors que les rencontres du printemps étaient marquées par l'enthousiasme d'un accord pour la réduction des dettes du Tiers Monde, celles de l'automne ont eu l'ingrate tâche de gérer l'application des grandes idées et de tirer les leçons des premiers résultats.

Conciliabules, tractations, laborieux compromis, tout un travail de gestation a constitué l'essentiel de cette assemblée.

Les grands dossiers que sont l'augmentation des ressources du FMI — appelé à jouer un rôle clé dans le plan de réduction de la dette des PVD, et de l'AID, l'organisme de prêt aux pays les plus pauvres — ont, affirme-t-on, beaucoup progressé et un accord est en vue. Mais sans éclat.

Le nouveau souffle est venu de l'Est. C'est l'irruption de la Pologne, comme témoin de la « révolution silencieuse » du réalisme économique, en cours de l'Amérique Latine à l'Afrique et à l'Europe de l'Est, qui a donné la note d'émotion qui manquait à l'assemblée.

La stratégie de la réduction de la dette du Tiers Monde s'est trouvée renforcée, a souligné M. Michel Camdessus, directeur-général du FMI, lors d'une rencontre avec la presse.

Le Mexique, les Philippines sont parvenus à un accord, l'Argentine — qui s'est vu promettre une aide de $ 1.4 milliard US — a proposé un plan qui attaque l'inflation à sa racine, les négociations se poursuivent avec le Venezuela et plusieurs autres pays.

Il y a d'autre part « un concensus pour l'augmentation des moyens du FMI », a affirmé M. Camdessus, citant l'intervention de George Bush.

Le président américain a déclaré que « le FMI doit disposer des ressources nécessaires pour jouer son rôle ».

L'augmentation des ressources du FMI sera de 67 %et plus, affirment, confiants, de hauts responsables du Fonds.

« Nous avons les outils, nous avons le mandat, ces rencontres ont apporté tout ce qui était désirable », a déclaré M. Camdessus.

Le président Bush, le secrétaire au Trésor, Nicholas Brady, M. Camdessus et le président de la Banque Mondiale, Barber Conable, ont lancé un appel vigoureux aux banques privées pour qu'elles jouent leur rôle et accordent de nouveaux prêts de développement au Tiers Monde, en dépit des pertes qu'elles auront subies dans le processus de réduction de la dette.

Il n'est pas question de charité, la relance de l'économie des pays du tiers monde est le seul moyen d'assurer une croissance saine de l'économie mondiale dans les années à venir, a estimé M. Camdessus. Le Japon qui réclame une augmentation substantielle des ressources d%"FHI — et le rang de second en pouvoir de décision — a offert $ 300 millions pour financer l'assistance technique au PVD.

La Pologne, qui n'était pas officiellement sur l'agenda a été la vedette de ces rencontres, recevant des promesses de soutien des sept pays les plus industrialisés et avançant à grande vitesse l'instruction de son dossier devant le FMI.

« Il n'y aura peut-être pas de meilleure opportunité » pour l'Occident de montrer « son attachement à la défense des libertés », a répondu le président Bush au plaidoyer de l'envoyé de la Pologne, M. Leszeck Balcerowicz, selon lequel « la phase de transformation de la Pologne vers une économie de marché n'a pas de précédent ».

Le Club de Paris, créancier principal de la Pologne ($ 26 milliards sur une dette de $ 39 milliards) a fait officieusement savoir qu'il était prêt à entamer les discussions.

La protection de l'environnement, qui a tenu une très large place dans les discours, n'a été l'objet d'aucun engagement concret, en dépit des demandes de pays comme le Brésil et l'Inde qui estiment que les pays industrialisés doivent aider financièrement les PVD à supporter les coûts supplémentaires que cela représente.

Seule la France a offert $ 140 millions pour la création d'un fonds spécial de protection de l'environnnement.

Quant au dollar, autre vedette de ces rencontres, il a baissé après les déclarations communes des Sept affirmant leur détermination à empêcher une appréciation tapageuse.

Mais le recul a été modéré, compte tenu de l'importance des interventions des banques centrales, qui, selon des cambistes, ont jeté plus de $ 10 milliards dans la bataille, en quatre jours. Et la pérennité de ce recul ne semble pas assuré.

Nouveaux prêts à la Chine

La Banque mondiale pourrait recommencer à accorder des prêts à la Chine après avoir bloqué l'examen de toute nouvelle aide financière depuis juin dernier au moment de la répression du mouvement étudiant dans ce pays, a confirmé, hier, le président de la Banque mondiale, Barber Conable.

Il n'y a pas de « date préconçue », mais « j'espère que nous pourrons bientôt reprendre des prêts à la Chine », a affirmé lors d'une conférence de presse M. Conable qui avait déclaré, le 20 septembre, que les prêts à la Chine pourraient reprendre, mais s'était refusé à fixer un délai.

La Banque mondiale a gardé des « relations permanentes » avec la Chine et va poursuivre ses discussions avec les autorités chinoises et les Etats membres, a ajouté M. Conable.

BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA

Avis de dividende

Actions privilégiées, série 2
(dividende no 21)

La Banque a déclaré un dividende régulier de 2,36250 $ par action sur les actions privilégiées de catégorie A, série 2, rachetables, à dividende cumulatif à taux flottant, payable le 30 septembre 1989 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 11 septembre 1989.

Par ordre du conseil d'administration
Louis Bernard
Secrétaire

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

MONTRÉAL

Le XXM passe la barre des 2000

MONTREAL (PC) — Les valeurs ont connu un réveil, hier, sur le parquet de la Bourse de Montréal dont l'indice a grimpé de 13.85 points pour terminer la journée à 2002.12. Il s'est transigé un total de 6,239,788 actions, comparativement à 6,310,644 lors de la précédente séance. Les minières ont gagné 24.23 points à 2172.59, les forestières, 17.87 à 3042.35, les bancaires, 12.12 à 1930.00, les industrielles, 7.23 à 1678.49, les pétrolières, 7.02 à 1700.00 et les services, 4.27 à 1608.21. Laidlaw B a été le titre le plus actif de la journée parmi les valeurs industrielles, en hausse de $1 1-8 à $22 7-8 dans le cadre de transactions impliquant 348,125 actions. Le titre minier le plus fébrile a été Stratmine A, en hausse de 6 cents à $2.10 pour 68,500 actions transigées. Parmi les autres titres qui ont attiré l'attention des cambistes, Canadien Pacifique a gagné 3-4 à $27 3-8, Alcan, 1-2 à $27 1-2, Power, 1-8 à $15 5-8, Northern Telecom, 1-8 à $25 et Amca International, 10 cents à $4.20 pendant que Campeau perdait $1 3-4 à $9 1-2 et Nova, 1-2 à $8 7-8. Des 470 titres en action, hier, ceux en hausse ont été très légèrement dépassés par ceux en parte (148 par rapport à 157) et 165 titres ont fini la journée inchangés.

XXM	VALEURS INDUSTRIELLES	BANCAIRE	PRODUITS FORESTIERS
13,85	7,23	12,12	17,87
2002,12	1678,49	1930,00	3042,35
SERVICES PUBLICS	**MINES ET MÉTAUX**	**INDICE RÉA R.C.M.P.**	**VARIATION DES TITRES**
4,27	24,23	3,19	148
1608,21	2172,59	1418,42	165
			157

TORONTO

Campeau chute, l'indice grimpe

TORONTO (PC) — C'est sur une note à la hausse que les valeurs ont terminé une journée fébrile de transactions, hier, sur le parquet de la Bourse de Toronto où l'indice général TSE a bondi de 22.88 points pour finir à 3941.00. Pas moins d'environ 30.9 millions d'actions ont été transigées, comparativement à 26.55 millions lors de la précédente séance de mercredi. Parmi les industrielles, Laidlaw B a gagné $1 1-8 à $23 (plus de trois millions d'actions transigées), Cambridge Shopping Centres, 5-8 à $37 (des ventes de plus de deux millions d'actions), Connaught Biosciences, 1-2 à $38 3-8, Canadien Pacifique, 5-8 à $27 3-8 et Westcoast Energy, 1-2 à $20. Campeau a perdu $1 7-8 à $9 1-2 (des transactions impliquant plus d'un millions d'actions), Nova, 1-4 à $9 (plus de trois millions d'actions vendues), Value Investment, 1-4 à $17, International Business Machines, $3 1-8 à $128 et Rogers Communications B, $2 à $109. Dans le groupe des minières, Minnova a gagné $1 à $20 1-2, Kerr Addison, 1-2 à $19 5-8 et Placer Dome, 1-4 à $19 1-4. Battle Mountain a perdu 1-2 à $17 5-8, Central Crude, 3-8 à $5 1-4 et Hemlo Gold, 1-4 à $15 1-2. Finalement, dans le secteur des pétrolières, Total Petroleum a gagné 5-8 à $31 1-2, Summit Resources, 3-8 à $8 7-8 et Renaissance, 3-8 à $22 3-8. Coho Resources a perdu 1-4 à $5 1-8, Poco Petroleum, 1-8 à $8 5-8 et Encor, 2 cents à $2.84.

TSE 300	VALEURS INDUSTRIELLES	PRODUITS DE CONSOMMATION	COMMUNICATIONS
22,88	3,09	1,521	36,33
3941,00	2095,76	5182,13	8598,66
HAUTE TECHNOLOGIE	**AURIFÈRES**	**PÉTROLE ET GAZ**	**VARIATION DES TITRES**
4,62	11,47	17,28	348
831,19	6379,90	4301,46	379
			307

NEW YORK

Le Dow gagne 22 points

NEW YORK (AP) — Les valeurs se sont ralliées, hier, encouragées par la récente réaction du marché mis en face de mauvaises nouvelles. Mercredi, le parquet avait été confronté avec une baisse du dollar américain, des taux d'intérêt plus élevés et des informations voulant que la performance d'International Business Machines pour son troisième trimestre soit bien inférieure aux prévisions des spécialistes. Hier, toutefois, la réaction ne s'est pas fait attendre; en début de journée, on a connu une baisse, mais à la clôture, la situation s'était largement améliorée. L'indice Dow Jones des 30 industrielles a grimpé de 21.85 points pour terminer la séance à 2694.91. Les valeurs en avance ont largement dominé celles en baisse, soit 918 par rapport à 536; 503 titres sont demeurés inchangés. Il s'est transigé environ 164.24 millions d'actions, comparativement à 158.40 millions lors de la séance de mercredi. Parmi les titres canadiens qui se sont manifestés, Alcan a gagné 1-4 à $23 3-8, Becton Dickinson, 1-8 à $56 3-8 et Bell Industries, 1-4 à $17 1-4. Transcapital Financial a perdu 1-8 à $5 7-8 et Varity, 1-8 à $2 3-8.

DOW JONES INDUSTRIEL	DOW JONES 65 TITRES	DOW JONES TRANSPORT	SERVICES PUBLICS
21,85	8,18	10,49	1,38
2694,91	1073,37	1438,12	216,55
			1
S ET P 500	**S ET P 400**	**NYSE**	**VARIATION DES TITRES**
3,50	3,93	1,73	918
348,60	397,81	193,55	503
			536

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

Afrique du Sud	Rand	0.4341	Hong Kong	Dollar	0.1509
Afrique franco	Franc CFA	0.003706	Inde	Roupie	0.0709
Allemagne-Ouest	Mark	0.6269	Israël	Sheqels	0.5826
Antilles Angl.	Dollar	0.4365	Italie	Lire	0.000869
Australie	Dollar	0.9290	Jamaïque	Dollar	0.2155
Autriche	Schilling	0.08904	Japon	Yen	0.008371
Bahamas	Dollar	1.1760	Liban	Livre	0.00257
Belgique	Franc	0.02990	Mexique	Peso	0.000470
Danemark	Couronne	0.1612	Norvège	Couronne	0.1703
Espagne	Peseta	0.009934	Nouv.-Zélande	Dollar	0.7024
États-Unis	Dollar	1.1760	Portugal	Escudo	0.007435
Finlande	Mark	0.2744	Royaume-Uni	Sterling	1.9028
France	Franc	0.1853	Suède	Couronne	0.1831
Grèce	Drachme	0.007181	Suisse	Franc	0.7226
Hollande	Florin	0.5554	Vénézuela	Bolivar	0.03024

LE DOLLAR CANADIEN	L'OR À LONDRES	L'ARGENT AU CANADA	L'OR AU CANADA
		0,022	1,00
84,76	366,50	6,222	431,00
0,20	1,50		

MONTRÉAL

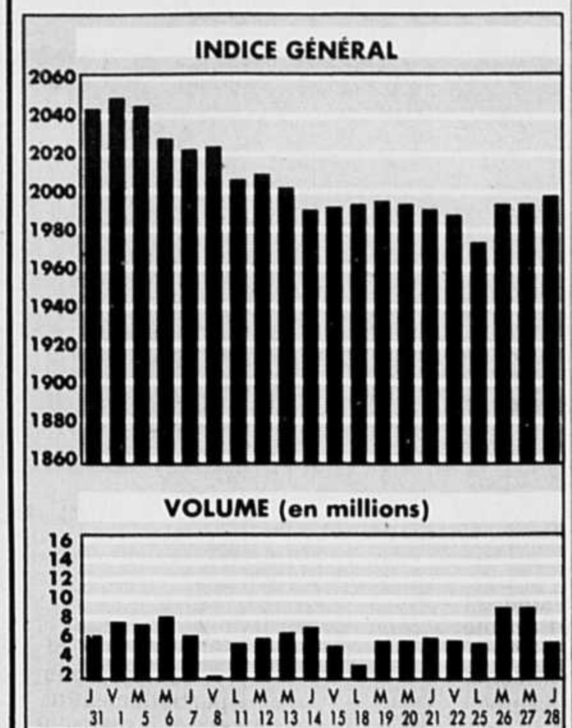

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
ACSI—Bio	1000	12	12	12	+ 1
ADS	800	80	80	80	+ 10
AMCA Int	66399	420	410	420	+ 10
AMCA9.5	500	$22⅞	22⅞	22⅞	+ ⅜
fAgromx	1000	25	25	25	— 3
Air Canda	26676	$12⅞	12⅝	12¾	
Akers	67500	33	25	33	+ 13
Alta.energ	5388	$20½	20⅜	20⅜	— ⅛
Alta N Gs	200	$17	17	17	— ¼
Alcan Alu	60413	$27¾	27	27½	+ ½
Algo Sr.1	z28	245	245	245	
Algo.A	13017	400	400	400	+ 10
Alim.CT	2500	185	185	185	
Alubec	3000	195	195	195	+ 10
A.br.gld.w	1000	55	55	55	
Am.Barric	3500	$28¾	28¼	28¾	— ⅜
fAmr.rs.A	1500	75	75	75	
Artopex	400	410	410	410	
fAstral A	z113	$13½	13½	13½	— ⅛
fAstral B	1200	$13⅞	13⅝	13⅞	+ ⅛
fAtco I	400	$10⅝	10⅝	10⅝	+ ⅛
fAtlant.A	5780	100	100	100	
Auberges	700	430	430	430	
Audrey	26940	335	325	325	— 10
Audrey.w	26900	90	88	88	+ 2
Avcorp	15000	80	50	50	— 45
B Corp.A	2100	$30⅝	30½	30½	+ ¼
BC Tel	14300	$16⅝	16½	16⅝	+ ⅛
BC GAS	3950	$14⅞	14¾	14⅞	+ ⅛
BCE Inc.	52662	$41⅛	40¾	41	
BCE 1.96p	800	$49¼	49¼	49¼	+ ¼
BCE Mbl	442	$31⅞	31⅞	31⅞	— ⅜
BCED	33600	180	165	175	+ 10
BCED Sr1	800	$19½	19¼	19½	+ ⅜
BCU Ind.	1000	75	75	75	
BP Can	1400	$20	20	20	
Baue Cont	700	114	114	114	+ 4
Bq.Laur	2800	$14½	14¼	14½	
Baue Nat	77899	$14¼	14	14⅛	
Bq.Ry.srF	500	$24¾	24¾	24¾	— ¼
Bq Royale	29366	$45⅝	45¼	45½	+ ¼
BqRy 1.45	1500	$16½	16½	16½	
BqRy 1.88	1000	$22½	22½	22½	
Bq. T—D	57915	$20¾	20⅝	20¾	+ ⅛
B.TD.srF	5600	$25	25	25	— ¼
Bq.C.Imp	18513	$30⅛	29⅞	30	+ ⅛
Baue Mtl	37934	$31½	31⅛	31¼	— ⅛
BMO $2.50	2200	$25⅝	25⅝	25⅝	
BMO Sr4	900	$24⅝	24½	24⅝	+ ⅛
Bqzb.Ecos	29825	$17	16⅞	16⅞	— ⅛
B NE sr3	1900	$19	19	19	
Bell.p.7.5	100	$24⅛	24⅛	24⅛	+ ⅛
Belmoral	3500	68	65	68	+ 3
Bestar	1300	135	135	135	
Biochem	3150	$13⅜	13	13	— ¼
Bionaire	800	170	165	165	— 10
BF Royal	3500	140	135	135	
Bomb A	10563	$16⅞	16½	16½	— ⅜
fBomb B	34120	$16¾	16⅜	16½	— ¼
Bomb.Sr1	700	$24	24	24	— ⅛
Bow Val	465	$14½	14½	14½	— ⅛
BowVl2.05	175	$19⅞	19⅞	19⅞	— ⅛
Brcan 1.87	500	$24⅛	24⅛	24⅛	
Brascan.A	3983	$29⅛	28⅞	29	+ ⅛
Bruncor	4100	$17⅜	17⅜	17⅜	+ ⅛
Brunswick	5900	$12⅛	11⅞	12⅛	+ ⅛
C D					
CAE Ind	7275	$14⅜	14⅛	14⅛	— ⅛
CB Pak	5200	$10¼	10	10¼	+ ¼
CCL ind.A	3300	$13½	13⅜	13½	— ⅛
fCCL.In.B	5800	$13½	13½	13½	+ ⅛
fCFCF.Inc	1000	$17¼	17¼	17¼	+ ¼
CGC Inc.	6300	$14⅛	14	14	— ⅛
fCGI Gr.A	6000	235	230	235	+ 5
CS Res.	288	370	370	370	— 5
Cabano	4670	164	155	160	+ 3
Cambior	3300	$13⅜	13¼	13¼	— ⅛
Cambio.w	12825	148	142	145	— 3
Cambridg	1000	$36⅞	36½	36⅞	+ ½
Camp Res	2500	85	85	85	— 3
Cmpbel.Sp	25700	$20½	20⅜	20⅜	— ⅞
Camp.sr.C	6900	$13	10¾	12½	—1¼
Camp.p.D	4300	$12⅜	11	12	—1⅛
Campeau	79100	$11	8⅞	9½	—1¾
Can Malt	100	$31½	31½	31½	
Cdo Pack	500	$13⅞	13⅞	13⅞	+ ⅛
CP Ltd	105714	$27⅜	26¾	27⅜	+ ¾
Cdn Tire	100	$32⅞	32⅞	32⅞	+ ⅜
fC Tire A	1900	$24½	24⅜	24½	+ ⅛
fC Utilit.A	1200	$20⅛	20	20	
fCmnoc.A	58223	$6½	6⅜	6½	+ ⅛
Constar	10010	310	300	305	
Cantol	265	410	410	410	
fContrexA	36299	445	430	440	— 5
Cara Oper	1000	$19½	19½	19½	— ¼
Cascades	6900	$6⅞	6¾	6⅞	
Celanese	100	$29⅞	29⅞	29⅞	+ ⅜
Celan Sr1	400	$30	30	30	— ⅛
C.Capital	24713	$12	12	12	— ¼
fC.Cap A	3800	$10	9⅞	10	
Charan	11500	100	98	98	— 2
fCimStL.a	14400	$19⅝	19½	19⅝	
Cinram	300	$7½	7½	7½	
Circo Crft	2000	$6¾	6¾	6¾	
fCogeco	5300	$7⅛	7	7⅛	
Cominco	10304	$29⅜	29¼	29¼	+ ¼
Comi.Sr.H	1100	$14	13¾	13¾	— ⅛
Cancom	1250	$16	15⅞	16	+ ¼
Comptime	1500	59	59	59	— 1
Comterm	950	31	31	31	— 1
Connaught	19350	$38¾	38	38⅜	+ ½
Con Pack	30896	$23½	23½	23½	+ ¼
Cons Gas	1133	$27½	27½	27½	
fCPCI.A	1600	56	56	56	— 1
CPCI.B	500	70	70	70	— 1
Corby A	1100	$27⅜	27⅜	27⅜	— ⅛
fCorona A	47800	$8¾	8⅝	8⅝	— ¼
Corona B	400	$9	9	9	— ¼
Coran.90w	6000	43	40	40	— 4
fCrownx	700	$14⅛	13⅞	14⅛	+ ⅛
Crwn.Pr.1	800	$21¾	21¾	21¾	— ⅛
fCrownx.A	58300	$7	6¾	6⅞	
Crwn.wt.b	1000	$15⅜	15⅜	15⅜	+ ⅛
fDMR.grA	1065	430	425	425	
Dalmy ltd	2420	$8¼	8¼	8¼	
fDalmys.C	10945	$8¼	8¼	8¼	+ ¼
fDenisn.B	1500	475	475	475	— 10
Denis 9.50	1600	$23⅛	23	23	
Diabrosiv	16200	63	43	43	— 22
Dionne	3250	460	450	450	— 5
Dofasco	4894	$26½	26¼	26¼	
Dofasc2.60	300	$32¾	32¾	32¾	
Domco.lte	2550	$5¼	5½	5½	
Domicil	1000	20	20	20	— 3
Domtex	2750	$16⅜	16¼	16¼	
Domtar	46473	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅛
Dorel	4200	380	355	380	+ 5
fDylex.Ltd	5910	$11¼	11⅛	11⅜	+ ⅛
E F					
Echo Bay	51425	$19⅜	19¼	19¼	— ¼
Encor Inc	14962	289	280	284	— 2
EnerplusA	1380	$7¼	7¼	7¼	
EnerplusC	1000	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ¼
EqDenis.A	400	270	270	270	
fEqDen.B	1300	265	261	265	+ 4
Eq Reser	500	93	93	93	+ 3
Espalau	312	280	280	280	
Espalau.A	300	$10⅜	10⅜	10⅜	— ⅜
Expand.a	1000	135	131	135	
FPI Ltd	36000	$7	7	7	
Flcnbrd G	z50	230	230	230	
Finan E.C	2000	210	210	210	
Flet.Can.a	974	$19¼	19⅛	19¼	+ ¼
Fletcher	2500	370	360	370	— 5
F.Europ.w	z1100	8	8	8	
fFdCr.Que	2500	$5¾	5⅜	5¾	+ ⅛
Foratek	1000	100	100	100	+ 5
Forex	1900	155	155	155	— 5
Forex Pr	z300	80	80	80	— 10
fFourSeas	2510	$33¼	33¼	33¼	— ¾
G H					
GTC.tra.B	1750	$6½	6½	6½	
GW Util	z65	$24⅜	24⅜	24⅜	
Galactic	500	350	350	350	— 10
fGldcrp.A	3500	475	470	475	— 5
Goodfellw	200	310	310	310	
G.W.lifeco	3200	$16	16	16	
Grilli	1700	$8	7¾	7⅞	— ⅛
fGr.laur.b	17000	$9⅜	9¼	9⅜	+ ⅛
G.Plas.Md	600	110	110	110	— 10
Guard. T.	1000	190	190	190	
GuilvA	1200	$8½	8¼	8⅜	
Gulf Res	7100	$15⅛	15	15	+ ⅛
Gulf.R.p.a	4100	495	490	495	+ 5
Hartco	2500	$8⅛	8	8⅛	+ ⅛
Hees.Int	13800	$30	29⅞	30	+ ¼
Hees 91wt	2300	$9⅛	9	9	— ⅛
Hemlo	2400	$15⅝	15⅜	15⅝	— ⅛
Henlys.Gr	z38	$10⅞	10⅞	10⅞	— ⅛
Heroux	1150	$6½	6⅜	6⅜	— ⅛
Hollin Inc	400	$12½	12½	12½	— ⅛
Honco	z450	35	35	35	— 5
H.Brook	3500	260	260	260	+ 10
fHorsham	34000	$10⅜	10⅛	10¼	— ⅛
Hubbard	6450	290	280	280	— 5
fHbay1.875	1200	$27¾	27¾	27¾	
H Bay Co	700	$35⅜	35¼	35¼	
I J					
IPL Inc	19950	470	465	465	+ 5
Ideal Mtl	200	275	275	275	
Imasco.ltd	6959	$38⅜	38	38⅜	— ⅛
Imp Mtls	2000	140	140	140	+ 3
Imp Oil A	10884	$59⅜	59¼	59⅜	+ ¾
Impertex	z300	15	15	15	
Inco Ltd	36328	$39⅜	38⅞	39⅜	+ 1
IFX 2000	4700	225	220	225	
Intercan	z20	400	400	400	— 30
IBM	800	$130½	128¾	128¾	—2¾
Int.dta.pr	z400	30	30	30	
Int.Data	500	65	65	65	
Inverness	2000	475	470	475	+ 10
Island Tel	z50	$16⅛	16⅛	16⅛	— ⅛
fIvaco A	1200	$13¼	12¾	12¾	— ⅜
Ivaco.sr1	250	$18⅝	18⅝	18⅝	— ⅛
Ivaco.sr4	200	$29⅞	29⅞	29⅞	+ ⅛
Jannock	5350	$19¾	19¾	19¾	— ⅛
fJean.Ct.A	2585	$13¾	13¾	13¾	
fJrny End	3200	$19	18½	19	+ ¾
K L					
Kaufel.A	2400	$12¾	12¼	12¾	+ ⅜
Kaufel.B	1750	$12	12	12	
fLGS Inc.	3550	211	211	211	— 1
LSI Log	1000	160	160	160	— 10
Labatt	1225	$23⅞	23¾	23⅞	+ ⅛
Lac Min	13449	$11¾	11½	11¾	
LacMin.wt	8400	245	235	235	— 15
LfrgCan.p	z8	$22⅞	22⅞	22⅞	+ ⅛
Laidlaw A	6650	$23	22½	23	+1⅛
fLaidlw B	348125	$23	21⅞	22⅞	+1⅛
LamSo.inc	z300	80	80	80	
LapVer	5550	350	330	340	
fLasond.a	200	375	375	375	
Laur.Vie	200	$24⅛	24⅛	24⅛	— ⅛
Lavalnind	900	385	385	385	+ 5
Lvltec	150	100	100	100	
Leader M.	500	33	33	33	
Leroux	100	165	165	165	
LBL.inc	1500	236	235	236	
Loblaw	250979	$14	13¾	13¾	— ¼
fLogis.Clb	3400	$9⅞	9¾	9⅞	— ⅛
Lonvest	2000	$22	21⅞	22	+ ¼
Louvem	60000	$7¼	6⅞	7	+ ¼
Louvm.pr	13260	$5½	5⅛	5⅜	+ ⅛
M N					
M Corp	2875	$13⅛	13	13	— ⅛
MaBaie	3000	410	410	410	+ 5
McM Bldl	9050	$19½	19⅜	19⅜	— ⅛
McMil.p10	150	$24⅜	24⅜	24⅜	
Mclean X	10100	$13	12⅞	13	+ ⅛
fMclean Y	1500	$11½	11½	11½	+ ⅛
Macyro	5200	95	95	95	
M.Cap.Sra	1980	$24½	24½	24½	
Marconi C	11000	$15	15	15	+ ⅛
Marit El	375	$13¾	13¾	13¾	+ ¼
fMarit Tel	2100	$17⅜	17⅜	17⅜	+ ¼
McNeil M	6506	250	250	250	
Memotec	3100	$10¼	10¼	10¼	
fMetroR.A	3200	395	385	385	— 10
Mtp Mtl	413	240	240	240	
Minnova	200	$20	20	20	+ ½
Mitel.Corp	500	345	345	345	+ 5
fMolson A	11464	$35⅜	35⅜	35⅜	— ⅛
Moore	1285	$36½	36⅜	36½	+ ½
Multidv.B	5000	10	10	10	— 3
Multv.p.A	z100	20	20	20	
Muscocho	2750	240	235	235	— 5
Nation.seo	1000	$7⅛	7¼	7¼	— ¼
fNatn.S.A	250	$6	6	6	+ ¼
Nor.Forst	38545	$14¼	14½	14¼	+ ⅛
Noranda	27922	$26¼	26	26⅛	
Noran.7.75	900	$30¾	30½	30½	— ¼
NorcenMv	2592	$24¾	24½	24½	
fNorcenSv	1592	$22⅞	22⅝	22⅝	+ ⅛
Nor.can.O	2300	$23	22⅞	23	
Nor Tel	63486	$25¼	24⅞	25	+ ⅛
Nova Albt	164463	$9¼	8⅞	8⅞	— ½
Nova9.125	6000	$25	25	25	+ ⅛
Noveder	1209	175	170	175	
Noverco	45800	$11⅞	11⅜	11¼	— ⅛
O P					
OE INC	4100	$14¼	14¼	14¼	
Ogivar	57150	100	94	100	+ 7
Olco.A	4450	261	257	260	+ 2
fOnexCorp	100	$16	16	16	
fOsha A	4200	$29⅞	29¾	29⅞	+ ¼
Pantoram	1600	245	235	235	
P.Martin	6400	103	100	101	— 4
Peerless	200	$7	7	7	
Perkins.P	200	$8	8	8	
Perp.G.VI	6549	$7¾	7⅜	7⅜	
Pla.Dome	14320	$19⅛	19	19⅛	+ ⅛
Pla.D.wt.a	2600	1	1	1	— 1
fPowr Cr	140427	$15⅝	15⅜	15⅝	+ ⅛
Power.Fin	1000	$18⅜	18⅜	18⅜	— ⅛
Pr.Choix.a	800	$10	9¾	10	+ ⅛
Provigo	6328	$10	9⅞	9⅞	— ¼
Q R					
Que Tel	2400	$15½	15⅜	15½	+ ⅛
QuebecoA	3928	$17	17	17	
fQuebecoB	3135	$15⅜	15¼	15¼	— ⅛
Queenston	12800	101	100	100	— 5
RPM Tec	z400	64	64	64	
Ry.nt.Fin	500	$20½	20½	20½	+ ¼
fRadio.A	365	$6	6	6	
fRepap	2750	$12½	12⅛	12½	+ ¼
Rio.Algom	300	$25½	25½	25½	— ⅛
Ro—no.s.2	1200	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ¼
fRogerC.B	618	$110¼	108½	108½	—2½
Royal.Lpg	1000	$13⅜	13⅜	13⅜	
fRyTrstco	2942	$17⅛	17	17	— ⅛
Rytrc.Wt	362	$15½	15½	15½	
RTrst G.fl	400	$22⅜	22⅜	22⅜	+ ⅛
Rytrc srQ	600	$24⅜	24⅜	24⅜	+ ⅛
S T					
fSNC	18550	$10¼	10	10¼	+ ¼
SR.telcom	650	470	470	470	— 5
fSt.Sauv.a	2600	215	210	210	— 5
San Fran	250	$5⅛	5⅛	5⅛	— ⅛
SaniGest	500	100	100	100	
Sani Mo.a	12200	144	134	141	+ 13
Sanivan	11900	310	295	300	
SasOil.7.25	3300	$12⅛	12	12⅛	+ ⅛
Saskoil	5400	$13⅞	13¾	13¾	— ⅛
Saturn.D	7200	40	40	40	— 4
Sceptre.wt	5491	220	220	220	— 5
Sceptre	2800	$5¼	5¼	5¼	
fScott Hos	12700	$19½	19⅜	19⅜	— ⅛
Seagram	4900	$94⅛	93⅞	94	+ ¼
Sears Can	7400	$14⅛	14⅛	14⅛	
Shell Can	7900	$40⅜	40⅛	40⅛	— ⅜
Shermag	1350	136	136	136	— 4
Shirmax	3000	260	255	255	— 5
Sico	6516	$15¼	15⅛	15⅛	
S—Beaud.	3900	370	360	360	— 10
S.Lmaire	1450	50	50	50	
fSocanavA	4800	$5⅞	5⅞	5⅞	— ⅛
SocanavW	16750	125	117	117	— 6
fSodrcanA	200	310	310	310	
Southam	58479	$32	31¾	31¾	
fSpar Aer	1200	$12	11¾	11¾	— ⅛
Sportcn.A	3100	305	305	305	
Sportc.B	6000	120	120	120	
Stelco A	6100	$22¼	22⅛	22⅛	
Stratm.A	68500	215	204	210	+ 6
Synergs.A	300	460	460	460	
Systerm	1000	30	30	30	— 1
TCG Gr.	2415	$5	5	5	
TCC Bev	5700	$11⅛	11	11⅛	+ ⅛
Taurus.A	600	40	40	40	— 5
Techmire	z300	38	38	38	
fTeck B	20243	$24⅜	24¼	24¼	
Tee.com	3800	55	52	55	+ 2
fTelebc.s.4	500	$24	24	24	+ ⅜
fTmedia.A	4200	$6⅛	6	6	— ⅛
Tembec.A	16130	$11⅜	11⅛	11⅛	
fTrNoir.a	1000	40	40	40	— 5
ThomCor	8722	$17¾	17⅝	17¾	
Tolgeco	500	193	193	193	
fTorstr B	1152	$34½	34⅜	34½	+ ¼
Total Pete	5300	$31½	31⅜	31½	+ ⅛
Totec	710	162	162	162	— 3
TrAlta	23180	$14	13⅞	14	+ ⅛
TrCan Pl	11526	$16⅞	16¾	16¾	— ⅛
TrCan Srl	600	$49⅜	49⅜	49⅜	— ½
Transat	8100	135	130	130	— 5
fTransit	500	175	175	175	— 5
Trilogy.rs	z204	72	72	72	— 3
Trilon.w.c	800	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅛
Trilon Sr3	200	$20¾	20¾	20¾	
Trimac	2410	480	470	470	
Triton	z300	25	25	25	
Trizec B	1600	$29½	29½	29½	+ ¼
Trizec.sr4	2400	$22½	22⅜	22⅜	+ ⅛
Trizec.sr6	500	$21	21	21	— ⅛
Trco Desi	1523	420	420	420	— 5
Trust Gen	500	$8⅛	8⅛	8⅛	+ ⅛
TrGen.pA	1100	$20⅜	20½	20½	— ⅛
fTurbo Rs	96600	54	52	53	
Turbo Wt	44000	8	7½	8	
U V					
fUAP.In.A	2450	$18	17¾	18	+ ¼
Ultrmar	5250	$6¼	6¼	6¼	— ⅛
Unican.A	1400	$10¾	10½	10½	— ¼
fUnicorp.a	z23	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅛
Uniges0.65	1400	$9	9	9	+ ⅛
Uniges A	500	490	490	490	— 5
fUniges B	20770	445	440	440	
Un Carbid	500	$19½	19½	19½	— ⅜
Un.Wstbrn	9900	$11¾	11⅝	11¾	
Val Royal	1330	$6⅛	6⅛	6⅛	— ⅛
fV.Houtte	3000	430	430	430	+ 15
V.Hout.w	1600	12	12	12	— 2
Varity Co.	800	290	286	286	— 9
Venmar	z200	86	86	86	— 4
fVideotron	12835	$18⅞	17⅞	18¾	+ ⅞
W X					
Westcoast	24000	$20⅛	19½	20⅛	+ ⅜
West8.25	200	$27⅞	27⅞	27⅞	+ ⅛
Westm.sr1	300	$21	21	21	+ ¼
Weston	725	$42½	42½	42½	+ ¾
fWise.A	1900	90	90	90	— 9
Woodward	1000	280	280	280	+ 5
Xerox Cn	4400	$18	18	18	
Total Sales:				3,961,741	
Partially Paid Shares					
B Corp r	5900	$10⅞	10¾	10⅞	
Bcshare.r	2200	$13¾	13⅝	13¾	+ ⅛
Ry.Fin.Ir	13600	$19¼	18⅞	19⅛	+ ⅜
Total Sales:				21,700	
Trust Units					
EnpFnd.B	z50	$7	7	7	— ¼
EnpFnd.C	1400	$8½	8½	8½	+ ⅛
EnpFnd.D	300	$10⅝	10⅝	10⅝	+ ⅛
F.Europ.u	6800	$8⅝	8⅜	8⅜	
Un Carb.u	100	$25¼	25¼	25¼	
Total Sales:				8,650	
Junior					
Aur Res	19705	$10½	10⅛	10⅜	+ ⅛
Abermin	6500	10½	10½	10½	
AbiorExp	z877	8	8	8	— 1
Ab.Met	10000	6	6	6	
Amer res	73400	119	114	117	+ 2
Anodor	5000	30	27	27	— 3
Armeno	15200	27	26	26	— 4
Armistc	7302	32	32	32	— 3
Aunore	70238	15	13	15	+ 2
Aurtec.A	14500	170	159	165	
Bachelor	6000	45	45	45	
Barexor	41692	9	9	9	
Beaufield	8662	27	24	27	+ 3
Brosnr.E	27700	12	10	10	— 5
Bruneau	7500	8½	8½	8½	
Cache Ex	5000	40	30	30	— 14
Canaco	3000	30	30	30	
Chabela	8214	14	13	14	+1½
Coleraine	35491	61	53	53	— 7
Con Abit.	21070	153	140	140	— 8
Cristobal	4700	16	16	16	
Denn'Or	20000	19	19	19	
Dufrsnoy	33800	57	53	54	— 3
Dumagmi	8300	$15¼	15	15⅛	+ ⅛
Duma.Wt	500	235	235	235	+ 7
Essor	2000	13	13	13	
Forbex	3000	40	40	40	— 2
Freewest	29700	350	335	350	
Globex	8053	68	66	68	
G.Briar	5000	8	8	8	
Gdn Day	23797	6	5½	5½	
Gln.Grp	5700	35	33	35	+ 2
G Knight	1000	$9¼	9¼	9¼	
GldnStr	500	220	220	220	
Goldex	700	260	260	260	+ 4
Greenstn	2600	430	430	430	— 5
Halex	1645	5½	5½	5½	— ½
Imco	1048	4	4	4	+ ½
Jilbey	47000	15	15	15	— 1
Kewa.Gld	23000	185	175	175	— 10
LyonLake	3411	48	45	45	— 6
MSV cl.A	10084	45	45	45	— 1
Maufort	27000	15	15	15	— ½
Mazarin	52353	110	108	110	
Messeg	3691	12½	12½	12½	+ ½
Mimka.M	37167	125	120	125	+ 2
Monique	9050	78	78	78	— 1
N.Gldcor	z200	10	10	10	
Normetal	13000	65	65	65	— 4
NAR.met	z728	32	30	32	+ 2
Nva.Cgco	10885	83	83	83	
Oasis	2048	10½	10½	10½	— ½
Oiibway	5000	7	7	7	— 1
Orex exp	71800	150	140	140	— 10
Orient	7563	38	38	38	
Ormico	5000	35	35	35	
PetroGas	102500	8	8	8	
Petrostar	12500	22	22	22	
Radiss.Rt	615930	0½	0½	0½	
Radisson	8920	43	42	42	
Robex	4600	31	31	31	
Rogi	2500	25	25	25	— 2
Rouyn.Rs	1874	185	180	180	— 10
Sphix.M	16403	165	156	156	
Spirit Lk	38500	219	211	216	— 1
St.Genev	43887	215	200	205	+ 7
Stabell	13000	12	12	12	
Tandem	1300	26	26	26	
Tyler	7000	20	20	20	— 2
VSM	68650	88	80	88	+ 3
VSM.wt	149500	9	7	8	+ 1
Val D'Or	59000	36½	34	35	+1½
Vassan	20000	5	5	5	— 1
Vaua.A	1740	18	18	18	— 3
Vior	1000	42	42	42	— 2
Virginia	52100	75	72	75	+ 3
Wstrn.Qc	3000	68	68	68	+ 3
Wrightbr	151169	43	37	40	+ 2
Yorb.CIA	4050	30	30	30	
Total Sales:				2,247,197	
Total Market:				6,239,288	

DIVISION INTERNATIONALE

French companies — $US					
cascd s.a.	500	$8¾	8¾	8¾	— ½

Stock	Bid	Ask	1988 High	Low
Lyon.eaux	0	0	0	0
United Kingdom				
BET Ads	$22	22½	23⅞	18¼
Maxwell	360	375	5	370
United Kingdom — $US				
ADT Ltd.	0	0	0	0
BET.plc.U	480	5	490	460
Others — $US				
Eldrs ads	265	272	290	235
Flet.Chllg	355	365	400	345
pLatonia	$53	54	52⅜	50¼

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

MEMBRES	
ABC Group	
ynFully-Mgd	5.96
ynFund-Value	5.83
Admax Inv.	
nCaptain Equ	5.29
ynCaptain Inc	5.11
AGF Group	
xAmer Grth	9.55
Cdn Gs Enr	8.39
xCdn SecGth	10.12
Cdn Trustd	4.67
Conv Inc	10.41
xCorp Inv	12.92
Crp Inv Stk	6.31
gExcl Am Eq	5.70
gExcl Cd Bd	5.26
gExcl Cd Eq	5.47
gExcl GloBon	4.91
gExcl Japan	5.55
gExcl M	10.14-5.00
gExcl Special	5.95
Global	8.98
xGrth Eqty	10.74
HiIncome	9.72
HiTech	13.31
Japan	6.73
nMMF	11.28-10.00
Optn Eqty	4.17
Special	5.95
All-Canadian	
Compound	15.72
Dividend	10.91
Natural Res	4.87
Revenue Gth	3.44
Univest	5.87
Allied Captl Mgmt	
nCanadian	4.75
nDividend	4.72
nIncome	5.68
nInternt'l Cdn	5.06
nuInternt'l U.	4.29
nMMF	11.27-5.00
Altamira	
nBalanced	12.29
nBond	10.85
nCapital Gwt	9.77
nDiversifd	11.41
nEquity	15.53
nGro 9 Inc	6.25
nIncome	6.55
nSpecial Gro	7.98
Associate Inv	
nAssoc Inv	7.83
Bolton Tremblay	
xBond Mtg	5.04
Cda Cum	17.23
xCdn Bal	5.22
Discovery	5.57
xIncome	10.17
Intern'tl	7.92
gLDMK Ame	5.09
xgLDMK B9	4.98
gLDMK Can	5.14
gLDMK	9.89-10.00
gLDMK Itl	5.43
Mny F	11.39-10.00
Optiml Cdn	7.86
Pld. Rsces	11.88
Taurus	5.27
BPI Capital	
Cdn. Bond	9.83
Cdn. Equity	10.65
vEAFE Fd	7.39
Emerg. Gwt	9.08
Global Eq.	12.20
vGlobal Inc.	9.17
High Yield	9.39
nMMF	11.96-10.00
One Decisn	11.14
Option Eq.	10.31
Burns Fry	
ynBF Bond	10.31
ynBF Cdn	11.89
ynBF Fund	11.91
Calvin Bullock	
American	9.08
Balanced	10.20
xBond	7.43
CIF	7.65
xDividend	10.35
Growth	2.46
MMF	11.46-10.00
Canada Trust	
ynCTNAF	29.77
ynEquity	61.19
ynIncome	9.56
Central Guaranty	
ynFut Cd. Gt	12.21
ynFut Gov.	10.55
ynFut Incom	11.14
nFut M	11.13-10.00
ynFut Mortg	10.02
ynFut Select	11.07
Central Guaranty	
yBalanced	11.00
ynInv Equity	6.97
ynInv. Incom	4.75
ynMortgage	10.38
yProp Fund	104.34
Century	
DJ	9.98
uDJ-U.S.	8.46
CGF Group	
yFund 4000	4.78
yInternatn'l	7.20
yVenture Fnd	3.26
Chou Assoc Mgt	
yAssociates	25.23
yRRSP	12.58
Church Street	
ynBalanced	11.49
ynEquity	12.40
ynIncome	10.23
ynMMF	11.04-10.00
CIBC Funds	
nBalanced	11.25
nCdn. Equity	11.28
nFix Inc	10.09
nGlobal	11.01
nMMF	11.45-10.00
ynMortgage	10.95
Confed Group	
Growth	8.81
yMortgage	5.02
Cooperants Group	
yuAmer. Eqt	10.13
yBalanced	10.22
yCdn. Equ.	10.21
yIncome	10.23
yReal Estat.	50.00
CT Inv Counsel	
nE-S T	11.37-10.00
Ev Bal	11.60
yEv Int'l	14.30
Ev Spec Eq	12.01
Ev. Gth.	11.21
Everest Bn	10.20
Cundill Group	
Security	15.23
Value	13.24
Dean Witter	
yuHi Yield	8.63
ynuMMF	8.80-1.00
Elliott Page	
EP Bal	26.89
EP Bond	26.36
EP Equ	28.73
nEP Mo	11.79-1.00
Ethical Gwth	
yEthical Gwt	6.70
Extra Group	
yInternt'l	5.15
Fidelity Inv.	
yCap Bal	11.54
yCap Buildr	12.60
yCap Conser	10.91
yIntP'folio	12.29
Finsco Funds	
Bond	9.40
JF Am Equ	10.41
JF Bal	9.08
JF Cdn Equ	11.78
MMF	11.63-10.00
T-Bill	11.64-10.00
uUS MM	8.31-10.00
First Cdn Funds	
nBalanced	10.59
nBond	10.12
nEqty. Ind.	11.59
nMMF	11.20-1.00
nMortgage	11.26
First City Funds	
Growth	5.59
Income	4.82
ygReal	6.49
Fonds Desjardins	
ynActions	19.83
ynEquilibre	10.46
ynHypo	4.37
ynIntern'tl	15.77
ynMM	10.00
ynOblig	4.59
Fonds MFQ	
yActions	10.43
yEquilibre	9.72
yObligations	9.94
Fonds SNF	
yEquilibree	9.71
yQuebecoise	8.04
yRevenu	10.06
FutureFund Share	
nFood Fund	6.29
nGolden Fund	6.58
nSilver Fund	3.48
nValue Fund	5.40
GBC Funds	
ynCanada	6.46
yHall Bon	10.87
ynMMF	12.22-10.00
ynNor Ame	3.49
Global Strategy	
Amercas Fd	10.69
nC$Mny	10.89-1.00
Europe Fd	9.33
Far East F	13.39
yGlobal S Cp	17.88
Global S Fd	16.38
RRSP	10.30
gRRSP Acc	11.34
nUS MF	6.46-1.00
World Bd	9.52
World Mny	9.52
Guardian Group	
American E	22.05
Balanced	11.90
CIPF86	9.80
CIPF87	10.22
Canadian Eq	5.59
Enterprise	11.28
Global Eq.	4.96
Itl. Income	8.25
North Amer	5.54
Pac. Rim.	18.17
Pfd.Div	8.01-9.15
nS Mny	11.77-10.00
Strat Inc	9.64
uUS MM	8.11-10.00
gVantage Bal	5.32
gVantage Bon	5.21
gVantage Eq	6.25
ygVantage In	5.03
gVantage U.S	5.36
Gdn Mort Shul	
G Mort Shul	8.93
Integra Cap	
Balanced	11.17
InvesNat	
nAct-Eqty	5.60
nEquil-Bal	5.36
nRev-Inc	5.14
Investors Group	
yBond	4.31
yCdn Equity	6.61
yDividend	9.47
yGlobal	5.57
yGro P'folio	5.32
yGroPlus P'fo	5.23
yGrowth	9.95
yInc P'folio	5.08
yIncPlus P'fo	5.11
yJapan	16.34
ynMMF	11.47-1.00
yMtge	4.92
yMutual	9.06
yReal Prop	5.47
yRetGro P'fol	5.28
yRetPlus P'fo	5.20
yRetiremnt	9.79
xySpecial	12.10
ySumma	5.54
xyU.S. Grow	11.68
J. Heward Group	
JH Amer Cd	9.15
uJH Amer Us	7.75
JH FdLtd	9.40
Laurentian	
xgEndur Bal	5.54
xgEndur Bon	5.18
nV MM	11.10-10.00
Viking Cdn	15.96
Viking Com	16.24
xViking Div	8.08
Viking Gth	18.99
xViking Inc	4.02
Viking Int'l	19.77
Lloyds Bank Can.	
ynBalanced	10.39
ynEqu Index	11.45
ynMMF	10.68-10.06
Lotus Fund	
ynLotus Fun	11.80
Medallion	
yRealty Gwt	11.43
Metropolitan Gr.	
yBond	2.76
yCdn Mutl	6.39
yCollective	16.37
yGrowth	6.46
yProtection	10.11
ySpeci.	6.98
yVenture	9.45
MMF Funds	
Dividend	4.66
Growth	14.05
Income	11.06
Resc Can	12.72
Resource	8.47
Worldwide	13.98
MOF Group	
yDOF-II	1.65
yDOF-III	2.01
yMult. Opp. F	2.09
ySpec. Opp. F	1.58
Montreal Trust Gr	
ynBalanced	10.00
ynDividend	9.32
ynEquity	27.37
ynIncome	8.35
ynInternatl	26.92
ynMMF	11.20-10.00
ynMtge	9.98
ynRsp Bal	10.00
ynRsp Equ	23.61
ynRsp Inc	18.10
ynRsp	10.80-10.00
ynRsp Mtge	10.00
ynRsp Tot Re	9.98
ynTot Retur	10.02
Mutual Group	
Amerifund	13.29
CIF	10.08
Diversifd 25	12.76
Diversifd 40	13.95
Diversifd 55	14.36
Dividend	9.68
Equifund	16.44
nMMF	11.05-1.00
N.N. Funds	
MONY Gold	7.33
Noram	
yCanadian	9.85
yInternatl	11.53
Northern Group	
yCdn Equ	6.35
yInt MM	4.90
Prvtz	10.25
yUS Equ	6.20
Ont. Teachers Gr.	
ynAggressiv	13.05
ynBalanced	11.87
ynDiversifd	12.20
ynFixV	11.40-10.00
ynMtge	11.53
PHN Group	
ynBalanced	11.64
ynBond	8.36
ynCanadian	22.67
ynDiv Inc	15.46
ynMMF	11.70-10.00
ynPooled	43.25
ynRRSP	13.12
ynU.S. Fund	29.17
yVintage Fd	14.56
Prudential Group	
Diversifd	5.59
Dividend	4.80
Growth	8.24
Income	5.30
nMMF	11.87-10.00
Natural Res.	6.61
Prec. Metals	5.48
Pursuit Gr	
yuAmerican	6.22
yCdn Equity	14.63
yIncome	9.68
yMMF	12.48-10.08
Royal Trust Gr.	
ynAdv. Bal.	10.64
ynAdv. Gwth	10.82
ynAdv. Inc.	10.01
ynAmerican	25.33
ynBond	8.99
ynCanadian	37.55
ynEnergy	8.39
ynGlobal Inv.	8.60
ynJapanese	15.90
ynMMF	10.92-10.00
ynMortgage	10.38
ynPrec Metal	9.77
ynPreferred	9.47
ynReal Estat	10.00
Roycom Group	
ySummit RF	10.53
ySummit TD	11.02
RoyFund Group	
nBal	5.58
nBond Fnd	5.01
nEquity	23.08
nMMF	11.15-10.00
Saxon Group	
nBalanced	8.80
nSmall Cap	10.72
nStock	8.01
nWorld Gwth	12.04
Sceptre Funds	
ynBalanced	12.54
ynBond	10.83
ynEquity	13.60
ynInt'l	13.16
nMMF	11.20-10.00
Scotia Funds	
nAm Eq Gth	7.84
nCdn Balanc	9.96
nCdn Eq Gth	10.46
nDIF	9.88
nIncome	9.85
nStock Bond	10.46
Spectrum	
gCash	11.20-1.00
gCdn Equity	10.76
gDiversified	10.35
gDividend	10.34
gGovt Bond	10.02
gInterest	9.71
gIntl Equity	8.93
nSaving	11.46-1.00
Sterling Mtge	
ynSterling Mt	4.90
Strata Funds	
Growth	11.70
Income	10.38
nMMF	11.17-1.00
Strata-40	11.22
Strata-60	11.39
TD Green Line	
nCdn Balanc	11.49
nCdn Bond	10.22
nCdn Equity	12.54
nCdn Index	6.75
nCdn M	11.71-10.00
ynMortgage	10.42
nuUS Index	6.67
nuUS M	7.80-10.00
Talvest Funds	
American	5.84
Bond	10.28
Diversfd	6.24
Global	6.02
Growth	10.26
Income	10.42
MMF	11.43-10.00
Templeton Gr	
yDev Growth	5.76
yGlobal Inc.	9.92
ygHeritage	5.41
ygHeritage R	5.28
ynT-Bill	11.42-1.00
yTemp Cdn	6.25
yTemp Gr C	20.98
yuTemp Gr	17.82
Top 50 Gr.	
yTP50 T-Bon	5.13
yTop 50	11.10
Tradex Gr	
ynInvestment	8.43
ynSecurity	9.98
Trimark Group	
Income Gth	5.82
Interes	11.70-10.00
gSelect Can	5.89
gSelect Grth	5.18
Trimark	12.45
Trimark Cd	13.12
Trust General	
ynAction Am	17.91
ynAction Co	28.04
ynCroissance	12.61
ynEquilibre	10.09
ynHypo	10.46
ynInternatl	11.35
ynMar Mon	10.00
ynOblig	9.73
Trust La Laur.	
ynAction	11.36
ynOblig.	10.19
20-20 Group Fin	
nSunrise	.37
Sunset	13.26
gSunset Ame	10.20
Sunset Deb.	9.03
Sunset Pfd.	10.22
Sunset Worl	11.21
United Group	
yAccum	13.08
yAccum R.	12.69
yAmerican	7.24
yMMF	11.71-10.00
yuMMF	8.89-5.00
xyMortgage	5.15
ygP'folio Fd	11.15
ygP'folio RS	10.80
xySecurity	3.97
UnivAve Gth	
ynUnivAve	12.38
Waltaine Funds	
xynBalanced	10.85
xnDiv. Growt	9.47
xnIncome	9.24
nInstan	12.13-10.08
NON-MEMBRES	
AIC Advantage	
Advntage	11.94
Calpa	
nGyro Bond	9.97
nGyro Equit	13.35
C-Anaes	
xynC-Anaes	11.05
Can Nat Res	
yCan Nat Res	5.26
Canwst RSP	
ynCanwest	104.78
Capstone Group	
nCS Mg	11.65-10.00
nInternt'l C$	5.14
nuInternt'l U	4.36
nInvestment	6.40
Co-op Trust Group	
ynGrowth	15.04
ynIncome	9.33
Counsel Trust	
ynReal Estat	19.81
CSA Mgmt Gr.	
Goldfund	4.43
Goldtrust	4.89
Dixon, Krog Gr.	
nDK All Seas	3.51
nDK Ame	16.95
nDK Ent.	12.44
Domequity	
ynDomequity	5.74
Dunedin	
yInternt'l	104.67
Dynamic Group	
yAll Dyn VI	3.63
yAll Dyn VII	3.97
yAll Dyn VIII	5.24
yAll Dyn. IX	5.20
yAll Dyn. X	5.12
yAll Dyn. XI	4.78
D Income	5.55
D.Div	5.26
yDy Global	5.77
uDyAm US	7.51
DynAmCn	8.87
DynCdn Fd	14.89
yDynGBF	4.85
nDynPartners	5.59
DynPrecMet	1.11
MMF	11.03-10.00
Mgd P'folio	6.50
F.I. Exar	
yimmobilier	10.14
Friedberg Com	
yDouble Gold	4.68
Harvard	
Harvard	3.02
Industrial Gr.	
CS Mg	11.52-10.00
Indust Am	8.88
gIndust Bon	10.40
Indust Div	12.05
Indust Eq	19.66
Indust Futur	6.17
Indust Global	6.69
Indust Gwth	17.12
gIndust Hor	6.37
Indust Inc	10.39
Indust Pens	6.92
Mack Eq	2.85
Mack Mtge	1.30
Mar Equity	
ynMar Equity	6.19
Marlboro	
yMarlboro	8.95
Md Mgmt Fd	
ynCMAIF	8.24
ynCMASTDF	40.68
ynMD Bond	10.27
ynMD Grth	4.63
ynMDR.A	152.17
ynMDR.B	146.20
yPerp G.	1.99
yPerp G. II	2.93
yPerp G. III	3.94
yPerp G. IV	5.61
yPerp G. V	6.87
yPerp G. VI	9.77
Middlefield Group	
yMRF Mutual	9.12
MTC Group	
Growth	11.93
National Trust	
ynEquity	21.25
ynGlobal	208.75
ynIncome	78.46
ynNatrusco	8.06
ynPro	106.74
NW Group	
yCanadian	9.25
yEquity	12.98
NW Trust Eq	
ynNW Trust	21.56
Orbit Group	
yWorld	5.52
Pacific Group	
Growth	7.06
Ret Bal.	4.79
US Growth	4.61
PMF Mgt. Ltd.	
Pension	3.06
Xanadu Fd	2.00
Pret et Revenu G	
ynAmerican	28.89
ynCanadian	10.20
ynFonds H	5.14
ynOblig.	9.89
ynRetraite	23.01
Princor Funds Inc	
uGrowth	20.06
uWorld Inc.	4.99
Sagit Group	
Cam Americ	9.77
Cam Balance	6.62
Cam Diversf	7.79
Cam Growth	7.63
Cam Pacific	3.97
Cam Resourc	2.89
Cam Spe Eq	11.39
TC Bon	10.30
TC Equ	8.30
TC Inc	6.75
nTC M	11.20-10.00
TC Pen	15.71
Sentinel	
Am Eq Cdn	11.29
uAm Eq US	9.56
Cda Bond	9.69
Cda Equity	9.99
Global	9.69
nMMF	9.80-10.00
Synchrovest	
Synchrovest	6.49
Total Return	
ynTotal Retur	.96
Universal Group	
American	10.93
Equity	12.82
Global	5.66
Income	5.54
Pacific	9.70
Resource	6.54
Sect Ame	6.69
Sect Cdn	6.64
Sect Cur	5.46
Sect Glo	5.72
Sect Pac	6.33
Sect Res	5.39

OPTIONS SUR L'OR

(Prix en devises américaines)

Series	Vol.	Int. en cours	Haut	Bas	Ferm.
Feb 380	6	469	12.00	12.00	12.00
Feb 380p	10	1582	15.00	15.00	15.00
Feb 390	1	436	7.00	7.00	7.00
Feb 400	10	181	5.00	5.00	5.00
May 360	4	46	31.00	31.00	31.00
Nov 390	5	2331	2.00	2.00	2.00
Nov 400	150	2578	.80	.80	.80
Nov 420	25	650	.40	.40	.40
Total market:					211

Non transigées

Series	Int. en cours	Offre	Dem.
Feb 340	1	38.00	41.00
Feb 340p	141	1.40	2.40
Feb 350	520	29.00	34.00
Feb 350p	183	2.90	3.90
Feb 360	32	22.00	25.00
Feb 360p	367	5.00	6.00
Feb 370	277	16.00	18.00
Feb 370p	777	9.00	10.50
Feb 390p	55	21.00	24.00
Feb 400p	28	31.00	34.00
May 340	0	43.00	47.00
May 340p	200	3.00	4.50
May 350	20	36.00	39.00
May 350p	25	4.00	6.00
May 360p	40	7.00	9.00
May 370	44	23.00	26.00
May 370p	35	9.50	11.50
May 380	28	16.50	19.50
May 380p	67	14.00	16.00
May 390	0	11.50	14.50
May 390p	0	21.00	24.00
May 400	483	10.00	11.00
May 400p	0	31.00	34.00
Nov 340	3	31.00	34.00
Nov 340p	40	.30	1.30
Nov 350	25	22.00	25.00
Nov 350p	301	1.20	1.70
Nov 360	2933	14.00	16.00
Nov 360p	1589	3.00	4.00
Nov 370	1968	7.50	9.00
Nov 370p	1190	6.50	8.50
Nov 380	3114	3.50	4.20
Nov 380p	1181	12.50	14.50
Nov 390p	263	21.00	24.00
Nov 400p	150	31.00	34.00
Nov 420p	0	51.00	54.00
Nov 440	1785	.20	.50
Nov 440p	0	71.00	74.00
open interest:	26,138		

L'OR

LONDRES (AP) — Voici les cours de clôture de l'or sur les principales places, hier, en dollars US l'once Troy avec, entre parenthèses, les cours de la précédente clôture :

Londres $366.50 ($368.00)
Paris $367.20 ($369.71)
Francfort $366.49 ($367.35)
Zurich $366.35 ($368.00)
Hong Kong $366.45 ($369.25)

BENEFICES

Placer Dome Inc.: ord., $0.075, option échangé en action. Payable le 13 novembre aux sociétaires inscrits le 20 octobre.

OPTIONS TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Les 5 titres les plus actifs de TCO	Vol	Opt. en cours
Nova Alta Corp	2495	31360
Aur Res	1573	6393
TSE 35 Index	1501	12618
Campeau	1419	9029
Laidlow B	1295	8752

Série		Off	Dem	Dern. opt.	Vol	Opt. en cours
Air Canada		C. 12¾		Opt Vol		46
Ja $12		145	150	150	20	173
$13		90	95	90	3	635
$14		45	60	45	3	547
Oc $12		75	100	75	10	607
$12	P	1	15	10	10	484
Alberta Energy		C. 20⅜		Opt Vol		45
Mr $22½		60	75	75	20	28
Dc $20		125	150	145	5	117
$22½		20	30	30	20	20
Alcan Aluminum		C. 27⅜		Opt Vol		285
Fb $27½		160	175	175	30	382
$30		70	85	70	10	668
$30	P	275	300	300	10	50
Oc $27½		45	60	40	10	170
$27½	P	30	45	45	150	453
$30	P	235	260	260	5	58
Nv $27½		85	100	85	60	1778
$27½	P	60	75	70	10	570
Amer Barrick		C. 28¾		Opt Vol		125
Ja $27½		315	335	315	5	201
$30		185	205	190	40	271
$32½		100	110	100	3	84
Oc $27½		170	190	190	40	749
$27½	P	40	60	55	20	335
Nv $25	P	25	45	25	12	12
$27½		215	235	220	5	20
Aur Res		C. 10¼		Opt Vol		1573
Mr $7		375	400	410	5	100
$9		245	270	255	30	91
$10		200	220	210	100	407
Oc $7		320	335	340	100	85
$9		150	175	135	20	537
$10		70	85	80	25	577
$10	P	35	45	30	175	410
$11		25	40	30	40	30
$11	P	100	115	100	115	115
Nv $9	P	35	40	35	55	270
$10	P	60	75	75	150	150
$11		55	70	80	25	25
$11	P	110	135	115	110	110
Dc $8		265	280	270	5	105
$9		190	200	190	10	549
$9	P	40	50	40	260	288
$10		140	150	130	120	711
$10	P	80	95	80	5	55
$11		85	100	90	223	179
BCE Inc.		C. 41.		Opt Vol		20
Nv $42½	P	150	175	150	20	48
BC Telephone		C. 16¾		Opt Vol		15
Mr $17		45	55	55	15	25
Bk Nova Scotia		C. 17.		Opt Vol		116
Mr $16		170	195	185	30	35
$17		110	130	125	10	522
$17	P	75	90	80	10	50
$19		35	50	45	66	463
Bk Of Montreal		C. 31¼		Opt Vol		138
Ja $30		210	235	220	5	244
$30	P	40	60	45	20	50
$31	P	80	100	85	5	328
$32		95	120	105	33	1610
Ap $31	P	105	125	110	5	31
$36		35	55	35	30	187
Oc $30		165	175	160	3	822
$31		75	90	95	5	824
$32		20	30	30	30	298
$35	P	360	385	390	2	8
Bombardier B		C. 16½		Opt Vol		89
Ja $14		320	325	300	3	309
$16		120	140	125	1	212
$17	P	70	95	80	10	13
$18	P	165	190	190	10	15
Ap $16		155	160	165	25	572
Oc $12		455	465	450	5	437
$13		360	365	355	5	295
$14		260	265	255	28	797
Brascan Class A		C. 29.		Opt Vol		20
Ap $30		140	155	155	10	25
$32½		75	90	80	10	10
CAE Industries		C. 14⅛		Opt Vol		35
Dc $13		140	165	150	25	164
$14	P	50	75	55	10	178
Campeau		C. 9½		Opt Vol		1419
Ja $11		120	135	130	124	82
$11	P	225	245	235	65	60
$12	P	280	305	300	15	112
$13		50	70	50	10	142
$13	P	360	395	375	60	78
$15	P	$5⅝	$5⅞	$5¼	10	85
$16		25	45	40	5	146
$16	P	$6⅜	$6⅞	$7⅜	40	238
$17		10	35	25	29	464
$17	P	$7⅜	$7⅞	$7⅜	90	287
$18		5	25	25	10	324
$20		1	25	10	4	186
Ap $11		170	195	145	1	1
$11	P	255	280	235	10	10
$12	P	305	355	305	10	43
$14		65	85	75	20	35
$15	P	$5⅜	$5¾	$5⅞	20	95
$16	P	$6⅜	$6⅝	$5¼	10	100
$17		30	55	40	10	20
$19		20	25	45	10	48
Oc $11		50	70	60	197	165
$11	P	175	200	190	148	130
$12		25	40	30	20	25
$12	P	250	300	240	45	200
$13	P	330	380	350	10	140
$15	P	$5¼	$5¾	$5¾	30	228
$16	P	$6¼	$6¾	$6¾	55	185
$17		1	25	10	10	444
$18		1	20	10	10	313
$19	P	$9¼	$9¾	$9⅝	4	10
$20		2	10	5	5	793
Nv $11		95	105	95	141	110
$11	P	215	235	250	25	18
$12		45	65	45	50	60
$12	P	270	295	280	45	73
$13		20	45	45	45	70
$13	P	340	390	360	20	135
$14		5	30	35	6	62
Canadian Pacific		C. 27⅜		Opt Vol		745
Fb $24	P	35	50	60	20	493
$25	P	50	75	75	1	120
$26	P	80	100	100	13	46
$27		205	230	205	10	543
$28		175	185	175	5	624
$29		110	125	110	30	245
Oc $26	P	10	25	20	25	167
$27		80	95	90	236	470
$27	P	40	65	60	10	100
$28		40	50	30	20	989
$29		10	20	15	5	53
Nv $25	P	10	30	25	20	322
$26		200	215	200	155	1848
$26	P	40	60	65	10	267
$27		120	140	140	60	1151
$28		90	100	85	75	1578
$29		40	55	45	20	253
Cascades Inc.		C. 6⅞		Opt Vol		10
Mr $7		60	70	60	10	46
Cdn Tire Corp		C. 24½		Opt Vol		10
Mr $25		125	150	150	10	124
Cineplex		C. 16.		Opt Vol		397
Mr $13	P	100	110	100	32	92
$14	P	135	145	155	50	193
$15	P	195	200	215	35	295
$16		225	260	225	13	67
Oc $14		210	235	145	5	84
$15		130	155	145	28	349
$15	P	25	50	50	11	80
$16		65	85	55	30	265
Nv $16		120	140	100	9	139
Dc $12	P	40	50	50	37	310
$13	P	45	65	75	10	625
$15		210	235	190	29	443
$15	P	90	115	140	20	120
$16		150	165	130	3	250
$16	P	135	160	175	15	135
$17		105	120	100	40	284
$18		75	90	80	30	412
Cominco Ltd		C. 29½		Opt Vol		20
Jn $30	P	200	250	225	10	12
Dc $27½	P	60	85	60	5	49
$30		135	160	150	5	158
Corona Corp A		C. 8¼		Opt Vol		154
Fb $9		70	80	80	50	1840
My $9		85	100	95	40	303
Nv $7		170	195	170	10	1223
$8	P	5	25	15	10	1029
$10		10	15	15	44	10374
Domtar Inc		C. 14⅜		Opt Vol		135
Fb $15	P	105	110	105	25	892
My $16		110	120	120	20	141
Nv $12½		205	220	220	15	253
$15		70	75	65	65	5722
$17½	P	295	315	305	10	405
Echo Bay Mines		C. 19¼		Opt Vol		8
Ja $20		125	130	135	3	333
Ap $17½		315	340	335	5	20
Gld Knight Res		C. 9⅛		Opt Vol		9
Ja $9		110	125	110	9	65
Gulf Can. Res.		C. 15.		Opt Vol		30
Fb $14		185	200	185	20	20
Nv $15		70	75	65	10	310
Hees Int'l		C. 30.		Opt Vol		5
My $30		175	200	200	5	70
Hemlogold		C. 15½		Opt Vol		10
Ja $16		105	120	105	10	186
Imasco Ltd		C. 38⅜		Opt Vol		339
Ja $32½		$7	$7⅛	$7	10	103
$37½		300	310	290	50	1272
$40		180	190	160	184	515
Oc $30		$8½	$8¾	$8¼	25	5
$35		375	400	350	20	142
$40		50	55	55	50	1183
Imperial Oil A		C. 59½		Opt Vol		34
Nv $57½	P	65	90	70	5	74
$60		195	200	200	29	453
Inco Ltd.		C. 39⅛		Opt Vol		163
Fb $32½	P	25	50	25	25	76
$40		300	325	310	10	203
$42½		185	210	200	10	111
$45		110	135	105	10	70
My $40		420	445	420	5	40
$42½	P	405	430	405	5	30
Oc $40	P	105	130	130	50	197
Nv $37½		295	310	310	3	282
$37½	P	60	85	60	30	563
$40		140	155	140	10	638
$40	P	155	180	165	5	304
Jannock		C. 19¾		Opt Vol		15
Dc $20	P	75	100	80	5	33
$21	P	130	155	155	10	16
Labatt		C. 23⅞		Opt Vol		10
Nv $23		130	155	140	10	53
Lac Minerals		C. 11¼		Opt Vol		201
Mr $12		105	120	115	46	556
Oc $11		60	85	85	10	560
Nv $11		75	100	100	15	175
Dc $11	P	20	40	25	80	738
$12		55	60	65	30	1878
$13		20	30	25	10	1424
$13	P	145	170	155	10	97
Laidlaw B		C. 22⅞		Opt Vol		1295
Mr $18		$5½	$5⅞	$5⅝	10	229
$19		485	490	420	20	240
$20		375	400	370	70	322
$21		310	315	295	25	503
$21	P	45	70	50	5	47
$22		215	225	200	114	120
$22	P	85	110	100	230	230
Jn $20		420	445	410	5	25
$20	P	40	50	50	5	17
$21		340	365	350	10	45
$21	P	60	85	65	30	65
$22		265	290	230	23	23
$22	P	105	130	105	5	10
Dc $16		$6⅞	$7⅛	$6¼	10	157
$17		$6⅛	$6¼	$5½	10	556
$18		$5⅜	$5½	$5⅜	50	1273
$19		445	450	450	70	732
$20		345	350	290	134	1095
$21		255	260	250	135	481
$21	P	35	60	40	35	116
$22		165	170	160	284	692
$22	P	75	85	65	15	30
Maclean Class X		C. 13.		Opt Vol		25
My $13		135	135	135	5	69
Nv $14		35	35	35	20	203
Moore Corp Ltd		C. 36⅜		Opt Vol		13
Nv $32½		450	$5	475	4	6
$35		250	260	230	9	280
National Bank		C. 14⅛		Opt Vol		10
Nv $14		60	75	50	10	1351
Noranda Inc.		C. 26⅛		Opt Vol		139
Fb $22		435	440	435	5	129
$26		145	150	145	83	502
$26	P	60	85	85	5	25
$27		65	90	65	20	20
Nv $22½		360	385	370	3	383
$24		215	225	230	8	293
$25		150	160	150	15	2302
Northern Tel		C. 25.		Opt Vol		40
Ja $24	P	55	65	70	5	353
$25		155	175	160	20	250
Oc $24		130	140	130	15	337
Nova Alta Corp		C. 9.		Opt Vol		2495
Fb $9		75	80	75	73	966
$9	P	60	70	60	214	455
$10		35	40	35	75	1971
$10	P	120	130	120	245	873
$11		15	20	15	57	1652
$12		10	15	15	5	1380
My $9		105	110	110	66	594
$9	P	80	100	90	22	408
$10		65	70	165	431	1557
$10	P	150	170	160	70	300
Nv $9		45	50	50	271	871
$9	P	30	40	30	315	529
$10		15	20	20	350	4484
$10	P	110	120	115	210	1041
$11		6	8	6	5	3955
$12		1	5	5	81	3267
$12	P	295	320	320	5	125
PWA Corp		C. 16.		Opt Vol		10
Ap $16	P	100	110	100	10	13
Placer Dome		C. 19⅛		Opt Vol		203
Mr $17		325	340	325	5	130
$19		180	200	200	11	153
$19	P	95	120	100	10	64
$20		130	150	130	20	615
Oc $20		15	25	30	20	360
Dc $15		435	460	460	10	501
$15	P	5	15	15	10	347
$17½		215	240	225	18	3039
$20		70	80	80	99	2106
Power Corp Cda		C. 15⅝		Opt Vol		60
Fb $15		135	155	150	10	178
$16	P	75	95	80	10	104
My $16	P	100	115	100	10	89
Nv $16	P	55	60	55	30	254
Ranger Oil Cda		C. 7.		Opt Vol		40
Ja $7		45	50	45	40	1987
Rogers Comm.B		C. 109.		Opt Vol		31
Ja $105	P	400	$5	450	8	11
$110		$9⅝	10⅝	$9¼	3	35
$115		$7	$8	$7	2	75
Ap $100	P	375	475	475	1	2
$105	P	$6	$7	$6¼	5	5
$115		$9¼	10¼	10½	7	15
$135		365	465	375	3	5
Oc $110		300	350	325	2	104
Royal Bk Cda		C. 45⅝		Opt Vol		316
Ja $42½		415	445	420	21	209
$45	P	125	130	150	10	1377
$47½		130	135	130	200	2423
Oc $42½		310	335	305	33	1063
$45		115	120	110	52	1257
Seagram Co		C. 93⅞		Opt Vol		43
Ja $90	P	115	140	125	30	196
$95		425	475	450	8	58
Oc $95	P	190	215	200	5	67
Shell Canada A		C. 40¼		Opt Vol		4
Fb $45		75	85	115	4	178
Southam Inc		C. 31¾		Opt Vol		5
Mr $32½		225	250	235	5	20
Stelco A		C. 22⅛		Opt Vol		70
Fb $22½		145	160	150	25	119
My $22½		200	220	210	25	42
$22½	P	105	120	110	10	10
Nv $22½		70	80	75	10	1487
TD Bank		C. 20¾		Opt Vol		71
Mr $20	P	65	85	65	10	30
Nv $21		55	65	60	25	30
Dc $21¼		50	65	50	36	1720
Teck Corp B		C. 24¼		Opt Vol		35
Fb $17½		$7¼	$7½	$7¼	28	66
$22½	P	75	100	75	5	79
Nv $25		75	90	75	2	1357
Total Petroleum		C. 31½		Opt Vol		220
Ap $32½		215	240	225	10	10
Oc $30		185	190	150	150	5327
$32½		45	50	50	60	76
Transcda Pipe		C. 17.		Opt Vol		20
Fb $16	P	20	35	35	10	60
Nv $16	P	5	15	10	10	10
TSE 35 Index		C211.37		Opt Vol		1501
Oc $200	P	25	40	35	85	2170
$205		$7⅞	$8⅛	$8¼	30	505
$205	P	55	70	55	218	1008
$210		410	430	400	103	685
$210	P	135	155	150	258	981
$215		115	120	120	283	1103
$215	P	350	380	360	270	717
Nv $205	P	120	140	140	35	1265
$210		$5⅞	$6⅛	$6¼	15	694
$210	P	240	260	250	35	720
$215	P	435	475	$5	15	139
$220		150	170	145	72	85
Dc $200	P	80	95	95	32	130
$205	P	180	200	180	50	140
Cda 10.25 Feb 04		C. 103⅞		Opt Vol		57
Jn 102½		295	320	325	13	13
107½		105	130	120	4	4
Dc 102½	P	60	70	65	40	85
Cda 10.25 Feb 94		C. 100⅞		Opt Vol		300
Dc $103	P	205	225	205	300	300
Cda 9.5 Oct 01		C. 98⅛		Opt Vol		766
Mr $97½		225	250	250	10	104
$97½	P	95	120	120	6	271
$100		125	145	140	13	239
102½		65	85	75	4	437
Jn $97½	P	115	140	135	8	126
$100	P	250	275	255	5	63
Oc $80		17½	18½	1810	40	-
$97½		90	110	95	25	425
$97½	P	30	40	35	35	118
$100		5	20	10	12	382
$100	P	205	215	195	119	539
Dc $92½	P	1	10	5	18	188
$97½	P	75	80	80	132	1078
$100		65	75	70	126	717
$100	P	210	235	225	209	626
102½		25	35	30	4	435
Cda 9 Mar 11		C. 94⅛		Opt Vol		90
Mr $94	P	115	140	110	35	554
$96	P	210	235	215	4	94
$100		50	70	70	20	749
Jn $96	P	230	255	230	4	13
Oc $96		15	40	35	6	188
$96	P	140	165	140	20	240
Nv $94	P	50	75	70	1	15

Total contract volume 14080
Total open interest 431148

OBLIGATIONS

TORONTO (PC) — Pour la plupart d'entre eux, les cours sont demeurés inchangés, hier, au terme d'une séance de transaction peu animée sur le marché canadien des obligations.

Le court terme était inchangé alors que le moyen terme perdait un huitième de point. Pour leur part, les titres des société, ceux des provinces et le long terme demeuraient inchangés.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 12 1-4 pour cent.

TORONTO

Suite de la page 18

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Woodwd A	43900	285	275	275	
WEqu II w	500	296	296	296	+ 6
X Cal o	3500	48	47	48	
Xerox Can	9000	$18	17⅞	18	+ ¼
Yorbeu A o	5000	31	31	31	— 1
Zovitz	500	22	22	22	
Debentures					
Cbg 8 d	1830	$140	139	140	+1½
Cambr 7.5 d	957	$110	110	110	+1½
Clarus Deb	52	$65	63	65	
Gld Rule d	1	$80	80	80	
Metal Deb	120	$114½	114⅛	114½	
Oxf Prop d	37	$77⅞	77⅞	77⅞	
Scpt R 8deb	94	$102	102	102	
Debentures In US Funds					
Amoco Sed	7	$109½	109	109	— ½
Partially Paid Shares					
B Corp r	21750	$10⅞	10¾	10¾	
Bancshr r	2700	$13¾	13½	13½	
RY Fin r	3000	$19⅛	19	19⅛	+ ¼
Index Warrants					
BtBk Nk P	21900	219	207	212	—10
Bt Bk Nk ii	10900	173	165	168	— 5
Citbk NY C	2800	400	395	400	+10
Partnership Units					
P Storage	100	$29¾	29¾	29¾	
P Storag II	400	$20¾	20½	20½	— ¼
P Storag 3	1000	$12⅛	12	12	— ¼
Resale Restricted Trust Units					
CMP 88 u	300	$11	11	11	— ½
C Income u	9810	$8⅞	8¾	8¾	+ ⅛
C Trust un	2605	$8¼	8⅛	8¼	— ⅛
Enrpls FB u	400	$7⅛	7⅛	7⅛	
Enrpls FC u	5800	$8½	8⅜	8½	
Enrpls FD u	1700	$10½	10½	10½	+ ⅛
FirstPr Tr u	13400	$23	22⅞	23	— ⅛
Pngrwth u	1300	$10	10	10	— ⅛
RPF Bnd u	1700	$7⅜	7½	7⅜	+ ⅛
Rnb Gold U	2000	24	24	24	+ 1
RT En Iu	3084	$8⅛	7⅞	8⅛	+ ⅛
RT En IIu	8600	$8¼	8	8	— ⅛
Traded In US Funds					
Alcan D p	200	$25¼	25¼	25¼	+ ⅛
Bow Vly 200	400	$21½	21½	21½	
Nat Bk 6	3100	$30	29⅞	30	+ ⅛
PBech B of	400	240	240	240	+10
Ranger p	900	$26	26	26	
Total sales: 30,972,606					

TORONTO MOST ACTIVE STOCKS
By The Canadian Press

Stock	Sales	High	Low	Close	Ch'ge
INDUSTRIALS					
Laidl CL	3502497	$23	21⅞	23	+1⅛
Nova Crp	3108419	$9⅜	8⅞	9	— ¼
Cambg	2325408	$37	36⅜	37	+ ⅝
Camp Crp	1103781	$11	$8⅞	9½	+1⅞
Conght	565850	$38⅞	38	38⅜	+ ½
MINES					
St Genev	549051	215	200	203	+5
Roxmark	466000	10	10	10	+1
Soc Min	397950	$7¼	6¾	6⅞	+ ⅛
Aur Res	323030	$10½	10⅛	10¼	
Trod Res	155370	83	77	79	—2
OILS					
Trical Res	522450	207	200	205	+5
Altex Res	104400	335	320	335	+15
Gulf Res	99500	30	30	30	
Total Pete	79930	$31½	31¼	31½	+ ⅜
Poco Pete	70200	$9	8⅝	8⅝	— ⅛

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

TORONTO

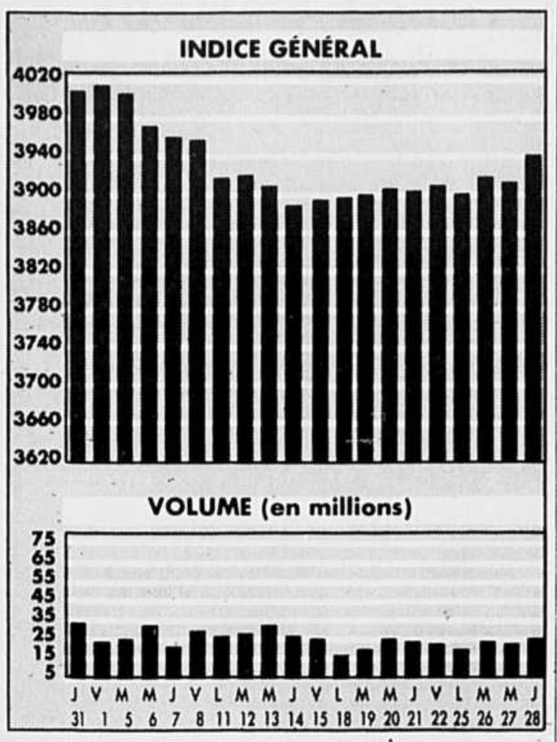

NEW YORK

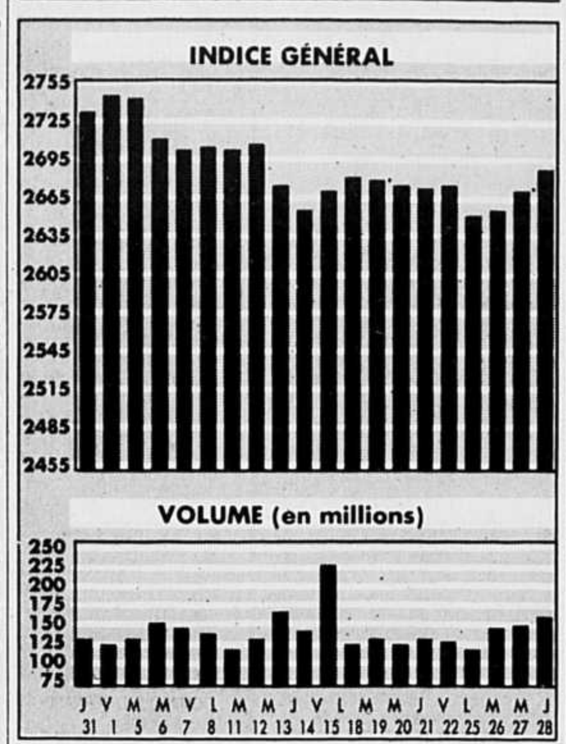

SALES

NEW YORK (AP) —NY Stock sales

Approx final total	164,240,000
Previous day	158,400,000
Week ago	146,930,000
Month ago	143,420,000
Year ago	155,790,000
Two years ago	193,200,000
Jan 1 to date	31,293,971,790
1988 to date	30,341,040,000
1987 to date	32,190,540,000

Suite à la page 17

TABLEAU DE BORD

			Mois précé.	Variation annuelle en %
EMPLOIS, REVENUS				
Gains moyens hebdomadaires ($)	juin	489.02	482.19	5.17
Revenu du travail (millions $)	juin	30,243.2	28,989.2	9.4
Personnes occupées (en millions)	août	12.97	12.93	2.37
Chômeurs	août	971,000	1,008,000	—5.4
INVENTAIRES				
Grands magasins (millions $)	juil.	4,467.0	4,421.2	3.5
Appartenant aux fabricants (millions $)	juil.	38,366.3	38,372.2	3.7
Nouvelles commandes (millions $)	juil.	22,545.3	25,947.2	4.4
Commandes en carnet (millions $)	juil.	30,775.3	30,548.2	2.0
PRIX				
Prix à la consommation (1981 = 100)	août	152.4	152.3	5.2
Indice des prix des maisons neuves (1981 = 100)	juil.	150.1	149.5	14.1
Indice des prix des matières brutes (1981 = 100)	juil.	101.7	102.0	4.5
Matières brutes sauf combustibles	juil.	113.8	114.6	−1.9
Prix de vente des produits industriels (1981 = 100)	juil.	131.1	131.4	1.9
			Cumulatif	
BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS				
Permis de bâtir (million $)	juin	3,025.1	18,957.9	10.0
Mises en chantier dans les centres urbains (unités)	juil.	16,421	106,239	—1.7
ÉNERGIE				
Production de charbon (milliers de tonnes métriques)	juin	5,454.	34,716.	−1.6
Production d'électricité (TW/h)	juin	34.9	246.8	−2.0
Production de gaz (millions de mètres cubes)	mai.	10,616.9	57,842.2	4.3
Raffinage du pétrole (millions de mètres cubes)	juin	8.2	48.9	6.0
COMMERCE EXTÉRIEUR				
Exportations, base balance des paiements (Millions $)	juil.	9,935.1	81,653.7	2.9
Importations, base balance des paiements (millions $)	juil.	9,416.6	78,825.9	6.0
PRODUCTION				
Chargements ferroviaires (millions de tonnes)	juil.	21.7	151.1	−10.6
Acier (lingots — milliers de tonnes métriques)	juil.	1305.4	9,277.9	5.2
VENTES				
Ventes des grands magasins (millions $)	juil.	963.8	6,687.8	4.6
Livraisons des fabricants (millions $)	juil.	22,318.2	172,458.2	3.8
Ventes de véhicules automobiles neufs (millions $)	juil.	2,055.0	16,563.4	2.1
Ventes au détail (millions $)	juil.	14,329.0	96,383.2	5.2

Les statistiques sont représentées en dollars courants et ne sont pas désaisonnalisées.
Source: ***Statistique Canada.***

TAUX D'INTÉRÊT

Institutions	Dépôts à terme 30-59	Certificats de placement garanti* 1 an	3 ans	5 ans	Prêts hypothécaires** 1 an	5 ans	Prêts personnels Taux min.
Banques							
CIBC	9.25	10.75	10.25	10.25	12.75	11.75	14.50
Comm. Italienne	9.25	10.75	10.25	10.00	12.75	11.75	15.00
Laurentienne	9.25	10.75	10.25	10.25	12.75	11.75	14.50
Montréal	9.25	10.75	10.25	10.25	12.75	11.70	14.00
Nationale	9.25	10.75	10.25	10.25	12.75	11.75	14.00
BNE	9.25	10.75	10.25	10.00	12.75	11.75	14.75
Royale	9.25	10.75	10.25	10.25	12.75	11.75	14.00
TD	9.25	11.00	10.25	10.10	12.75	11.75	14.25
Fiducies							
Trust Atlantique	10.00	11.00	10.50	10.25	12.50	11.50	—
Canada Trust	9.50	11.00	10.25	10.25	12.75	11.75	15.00
Fid.Can.Ital.	9.50	11.00	10.50	10.25	13.75	12.00	15.00
Central Guar.Trust	9.25	11.00	10.25	10.25	12.75	11.75	12.25
Fiducie Desjardins	9.50	11.00	10.50	10.50	12.75	11.75	—
Trust First City	9.00	11.25	11.00	11.00	—	—	—
Trust Général	9.50	11.00	10.50	10.50	12.75	11.75	15.00
Guardcor	11.00	11.00	10.50	10.50	12.50	11.75	—
Guardian Trust	11.00	11.00	10.50	10.50	12.50	11.75	—
Trust Laurent.	9.50	10.25	10.25	10.75	12.75	11.75	—
Métropolitaine	9.75	11.25	10.75	10.50	—	—	—
Montréal Trust	9.50	10.75	10.25	10.38	12.50	11.75	—
Morgan Trust	9.50	11.00	10.25	10.00	—	—	—
Trust National	9.50	10.75	10.25	10.00	12.50	11.75	13.50
Société Nat. Fid.	9.50	11.00	10.25	10.25	12.75	11.75	—
Trust Prêt Revenu	9.50	11.00	10.50	10.50	12.75	11.75	—
Trust Royal	9.50	11.00	10.50	10.50	12.75	11.75	13.50
Shrbk Trust	9.50	11.00	10.50	10.50	12.75	11.75	15.00
Fid.Wellington	11.25	11.00	10.50	10.25	12.50	11.50	—
Société d'épargne							
Fin. Prêts Eparg.	9.25	10.75	10.25	10.00	12.50	11.75	—

Certificat Pm Gm non encaissable pour la période investie.*Assurance-vie non incluse.***
Les taux non fournis n'étaient pas encore disponibles au moment de la cueillette des données.
En vigueur le 25 septembre 1989; sujet à changements sans préavis.
Compilation: Presse Canadienne

AVIS PUBLICS

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la compagnie 2733-2790 QUÉBEC INC. demandera sa dissolution à l'Inspecteur général des Institutions financières la permission de se dissoudre.
WESTMOUNT, ce 29ième jour de juillet 1989.
WILLIAM D. HART, secrétaire.

AVIS est par les présentes donné qu'en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies du Québec, 1849-6208 QUÉBEC INC. s'adressera à l'Inspecteur général des institutions financières afin que sa dissolution soit acceptée et qu'une date soit fixée à compter de laquelle la compagnie sera dissoute.
Montréal, province de Québec, le 22ième jour de septembre 1989.
Les procureurs de la compagnie,
PHILLIPS & VINEBERG.

AVIS est par les présentes donné qu'en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies du Québec, 2527-6304 QUÉBEC INC. s'adressera à l'Inspecteur général des institutions financières afin que sa dissolution soit acceptée et qu'une date soit fixée à compter de laquelle la compagnie sera dissoute.
Montréal, province de Québec, le 22ième jour de septembre 1989.
Les procureurs de la compagnie,
PHILLIPS & VINEBERG.

AVIS est par les présentes donné qu'en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies du Québec, 2434-2438 QUÉBEC INC. s'adressera à l'Inspecteur général des institutions financières afin que sa dissolution soit acceptée et qu'une date soit fixée à compter de laquelle la compagnie sera dissoute.
Montréal, province de Québec, le 22ième jour de septembre 1989.
Les procureurs de la compagnie,
PHILLIPS & VINEBERG.

AVIS est par les présentes donné qu'en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies du Québec, 2433-8923 QUÉBEC INC. s'adressera à l'Inspecteur général des institutions financières afin que sa dissolution soit acceptée et qu'une date soit fixée à compter de laquelle la compagnie sera dissoute.
Montréal, province de Québec, le 22ième jour de septembre 1989.
Les procureurs de la compagnie,
PHILLIPS & VINEBERG.

AVIS est par les présentes donné qu'en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies du Québec, CORPORATION D'AMÉNAGEMENT DALTON ROAD - DALTON ROAD DEVELOPMENT CORP. s'adressera à l'Inspecteur général des institutions financières afin que sa dissolution soit acceptée et qu'une date soit fixée à compter de laquelle la compagnie sera dissoute.
Montréal, province de Québec, le 22ième jour de septembre 1989.
Les procureurs de la compagnie,
PHILLIPS & VINEBERG.

AVIS est par les présentes donné qu'en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies du Québec, LE CENTRE COMMERCIAL MONTENACH LTÉE - MONTENACH SHOPPING CENTER LTD. s'adressera à l'Inspecteur général des institutions financières afin que sa dissolution soit acceptée et qu'une date soit fixée à compter de laquelle la compagnie sera dissoute.
Montréal, province de Québec, le 22ième jour de septembre 1989.
Les procureurs de la compagnie,
PHILLIPS & VINEBERG.

AVIS est par les présentes donné qu'en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies du Québec, LES ALIMENTS STEINBERG LIMITÉE - STEINBERG FOODS LIMITED s'adressera à l'Inspecteur général des institutions financières afin que sa dissolution soit acceptée et qu'une date soit fixée à compter de laquelle la compagnie sera dissoute.
Montréal, province de Québec, le 22ième jour de septembre 1989.
Les procureurs de la compagnie,
PHILLIPS & VINEBERG.

AVIS est par les présentes donné qu'en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies du Québec, CENTRE DE LIQUIDATION ST-PIERRE INC. - ST. PIERRE LIQUIDATION CENTRE INC. s'adressera à l'Inspecteur général des institutions financières afin que sa dissolution soit acceptée et qu'une date soit fixée à compter de laquelle la compagnie sera dissoute.
Montréal, province de Québec, le 22ième jour de septembre 1989.
Les procureurs de la compagnie,
PHILLIPS & VINEBERG.

AVIS est par les présentes donné qu'en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies du Québec, 2527-6296 QUÉBEC INC. s'adressera à l'Inspecteur général des institutions financières afin que sa dissolution soit acceptée et qu'une date soit fixée à compter de laquelle la compagnie sera dissoute.
Montréal, province de Québec, le 22ième jour de septembre 1989.
Les procureurs de la compagnie,
PHILLIPS & VINEBERG.

AVIS est par les présentes donné qu'en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies du Québec, LES ALIMENTS VALDI INC. - VALDI FOODS INC. s'adressera à l'Inspecteur général des institutions financières afin que sa dissolution soit acceptée et qu'une date soit fixée à compter de laquelle la compagnie sera dissoute.
Montréal, province de Québec, le 22ième jour de septembre 1989.
Les procureurs de la compagnie,
PHILLIPS & VINEBERG.

Canada, Province de Québec, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR MUNICIPALE DE SAINT-BRUNO. No: 03-006-88-88-2950. VILLE DE SAINT-BRUNO DEMONTARVILLE, partie demanderesse, VS MARLÈNE ROC, partie défenderesse. Le 10 octobre 1989 à 10h00 au 828 rue Villeneuve, St-Bruno, district de LONGUEUIL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARLÈNE ROC, saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo Panasonic Electronic T 34 et acc, 1 vaissellier brun foncé 4 portes en bois 4 portes en vitre, 1 table en bois brun foncé 3 sections, 6 chaises bois brun foncé et siège matériel beige, 1 machine à coudre portative Kenmore et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHÈQUE VISÉ. Information: GUY GAUCHER, huissier, (514)461-3340. GAUCHER & GAUCHER HUISSIERS, 14 rue Davis, St-Bruno, Qc, J3V 1C8. Montréal, le 27 septembre 1989.

AVIS est par les présentes donné que l'acte en date du 23 juin 1989 par lequel Varity Corporation et Massey-Ferguson Finance Company of Canada Limited ont cédé et transporté à Barclays Bank Agricultural Finance Corporation les créances, comptes et dettes de livre, dus ou à devenir dus, y décrits a été enregistré dans le bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal le 11 juillet 1989 ous le numéro 4177619.
LAFLEUR, BROWN, de GRANDPRÉ
Procureurs de Barclays Bank Agricultural Finance Corporation.

AVIS est par les présentes donné qu'en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies du Québec, 2527-6296 QUÉBEC INC. s'adressera à l'Inspecteur général des institutions financières afin que sa dissolution soit acceptée et qu'une date soit fixée à compter de laquelle la compagnie sera dissoute.
Montréal, province de Québec, le 22ième jour de septembre 1989.
Les procureurs de la compagnie,
PHILLIPS & VINEBERG.

AVIS est par les présentes donné qu'en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies du Québec, 2317-8437 QUÉBEC INC. s'adressera à l'Inspecteur général des institutions financières afin que sa dissolution soit acceptée et qu'une date soit fixée à compter de laquelle la compagnie sera dissoute.
Montréal, province de Québec, le 22ième jour de septembre 1989.
Les procureurs de la compagnie,
PHILLIPS & VINEBERG.

AVIS est par les présentes donné qu'en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies du Québec, 2527-6262 QUÉBEC INC. s'adressera à l'Inspecteur général des institutions financières afin que sa dissolution soit acceptée et qu'une date soit fixée à compter de laquelle la compagnie sera dissoute.
Montréal, province de Québec, le 22ième jour de septembre 1989.
Les procureurs de la compagnie,
PHILLIPS & VINEBERG.

AVIS est par les présentes donné qu'en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies du Québec, FRANCHISES DYNAMIQUES INC. s'adressera à l'Inspecteur général des institutions financières afin que sa dissolution soit acceptée et qu'une date soit fixée à compter de laquelle la compagnie sera dissoute.
Montréal, province de Québec, le 22ième jour de septembre 1989.
Les procureurs de la compagnie,
PHILLIPS & VINEBERG.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de:
SÉVIGNY TRANSPORT INC.,
1181, rue Léopold,
Chambly, Québec
J3L 1L2
Avis est par les présentes donné que Sévigny Transport Inc. a fait une cession le 25e jour de septembre 1989 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 12e jour d'octobre 1989 à 10h00 a.m., au bureau du syndic, 1253 McGill College Ave, suite 365, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec.
Daté à Montréal,
ce 27e jour de septembre 1989.
LLOYDE WOODFINE, C.A.
Syndic.
Bureau de:
FRACKT, PIRO & SEIF
1253 McGill College Avenue
Suite 365
Montréal, Québec
H3B 2Y5
Tél.: (514)871-8698.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-029149-890
COUR DU QUÉBEC
(Chambre Civile)
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE,
Demanderesse
-vs-
CARL BRETON,
Défendeur
ASSIGNATION
ORDRE est donné à CARL BRETON de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 St-Antoine est, à Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie du Bref d'Assignation et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de Carl Breton.
Lieu: Montréal
Date: 20 septembre 1989
DOMINIQUE DIBERNARDO. P.A.

AVIS est par les présentes donné que l'acte en date du 23 juin 1989 par lequel Lloyds Bank Canada a cédé et transporté à Barclays Bank Agricultural Finance Corporation les créances, comptes et dettes de livre, dus ou à devenir dus, y décrits a été enregistré dans les bureaux d'enregistrement de Chambly, Chicoutimi, Laval, Montréal, Québec, Shefford, Sherbrooke et Trois-Rivières sous les numéroc 824019, 497218, 715915, 4186425, 1338050, 337574, 377518 et 393252, respectivement.
LAFLEUR, BROWN, de GRANDPRÉ
Procureurs de Barclays Bank Agricultural Finance Corporation.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-016907-898
COUR DU QUÉBEC
(CHAMBRE CIVILE)
CALFEUTRAGE DOMINION QUÉBEC INC.,
Demanderesse
c.
MICHEL RIZZI,
Défendeur
PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur, MICHEL RIZZI est requis de comparaître devant le protonotaire de cette Cour dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication de cet avis. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au greffe de la Cour du Québec, salle 1.100, 1 est rue Notre-Dame, Montréal.
MONTRÉAL, ce 22 août 1989
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.
Mes Miller & Khazzam
800, René-Lévesque O., # 2200
Montréal, Qué. H3B 1X9.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-011029-897
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
CRÉDIT FORD DU CANADA LIMITÉE,
Demanderesse,
c.
IAN GRANDISON,
-et-
DESMOND GRANDISON,
Défendeurs,
-et-
DAVIS CHASSE,
Mis-en-cause,
ASSIGNATION
ORDRE est donné à DESMOND GRANDISON de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 St-Antoine est, Montréal, salle 1.100 dans les trente jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie du bref de saisie et de l'Affidavit a été remise au greffe à l'intention de DESMOND GRANDISON.
Lieu: Montréal
Date: 19 septembre 1989
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
DOSSIER NO: 500-32-6733-895
COUR DU QUÉBEC
Chambre Civile
DIVISION DES PETITES CRÉANCES
ADRIANA DI PERNA,
Requérante
-VS-
CENTRE DE CONTROLE DE POIDS ACCENTS INC., 5180 Queen Mary Road, suite 340, Montréal, Québec, H3W 3E7
Intimé
ORDONNANCE DE COMPARAÎTRE
Le greffier-adjoint de la Cour du Québec, chambre civile ordonne à l'intimé CENTRE DE CONTROLE DE POIDS ACCENTS INC. de comparaître dans un délai de trente (30) jours, suivant la publication de la présente ordonnance dans le journal LE DEVOIR. Prenez avis qu'une copie de la requête a été déposée à votre intention au greffe de la Cour du Québec, chambre civile, division des Petites Créances, district de Montréal.
Vous êtes de plus avisé qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre contestation dans les délais prévus, la requérante pourra obtenir contre vous un jugement par défaut.
Montréal, ce 25 SEPTEMBRE 1989
LORRAINE TWIGG
Greffier-Adjoint
Cour du Québec, chambre civile
Tél.: 393-2305

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Article 102(4)
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
JEAN-LOUIS MARSOLAIS, Technicien en pelliculage, demeurant au 7963 boul. Lévesque Est, dans la ville de Laval, dans le district de Montréal, province de Québec, H7A 1T1, ayant fait affaires sous les noms et raison sociale L.D.N. Enr.
Avis est par les présentes donné que le débiteur susdit a déposé une cession le 18e jour de septembre 1989, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 10e jour d'octobre 1989, à 11h00, au Complexe Guy Favreau, 200, boul. René-Lévesque Ouest, Tour Ouest, Bas. 00, Bureau 07, Montréal (Québec).
RÉJEAN J. BOUDREAU, C.A.
SYNDIC.
LE GROUPE FULLER JENKS INC.
GESTIONNAIRES ET SYNDICS DE FAILLITE
Bureau 1180, Place du Canada, 1010 ouest, de la Gauchetière, Montréal (Québec) H3B 2S1
Tél.: (514) 875-2865
HLB INTERNATIONAL

Ville de Montréal
BUREAU DU GREFFIER
AVIS PUBLIC
RÈGLEMENTS
Avis public est donné que le Conseil municipal, à son assemblée du 14 août 1989, séance du 15 août 1989, a adopté les règlements suivants:
Règlement 8207 — Règlement autorisant un emprunt de 50 124 674,65 $ pour dépenses en capital.
Règlement 8208 — Règlement autorisant un emprunt de 7 360 600,00 $ pour la construction de conduits souterrains et les modifications à apporter au réseau municipal de conduits souterrains sous la surveillance de la Commission des services électriques de la Ville de Montréal.
L'avis de la Communauté urbaine de Montréal sur les règlements 8207 et 8208 a été donné le 14 septembre 1989. Ces règlements ont été approuvés par le ministre des Affaires municipales le 25 septembre 1989.
Hôtel de Ville **Léon Laberge**
Montréal, le 26 septembre 1989 **Le greffier de la Ville**

VILLE DE MONTRÉAL-NORD
APPEL D'OFFRES
NETTOYAGE DE CONDUITES D'EAU
Des soumissions dans des enveloppes scellées portant inscription: "SOUMISSION — NETTOYAGE DE CONDUITES D'EAU SUR CERTAINES RUES DE LA VILLE — CONTRAT NO 467" et adressées à Me Hélène Simoneau, greffier, à l'Hôtel de Ville de Montréal-Nord, seront reçues jusqu'à seize heures trente (16h30), le MARDI 10 OCTOBRE 1989, pour le nettoyage de conduites d'eau sur certaines rues de la ville de Montréal-Nord.
Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par la ville. Ces formules ainsi que le cahier de charges seront obtenus au bureau du directeur des services, monsieur Jean-Guy Themens, à l'Hôtel de Ville, 4243, rue de Charleroi.
Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé ou d'un cautionnement de soumission d'un montant représentant au moins dix (10 %) du montant total de la soumission. Si un cautionnement de soumission est fourni, celui-ci devra être accompagné de lettres garantissant l'émission d'un cautionnement d'exécution et d'un cautionnement pour gages, matériaux et services.
La ville de Montréal-Nord ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.
Lesditese soumissions seront ouvertes à une assemblée du Conseil, le mardi 10 octobre 1989, à 20 heures (20h00), à la Salle du Conseil, 11155, avenue Hébert, Montréal-Nord.
Montréal-Nord, LE GREFFIER
ce 27 septembre 1989 **Me Hélène Simoneau**

---

appel d'offres

Gouvernement du Québec
Ministère de l'énergie et des Ressources
Le ministère se réserve le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.
PROJET #: GEO 522037
Analyse préliminaire d'un système d'information géo-minières.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont une place d'affaires dans la province de Québec, qui auront réquisitionné les plans et devis en leur nom et qui ont à la fois la compétence et l'expérience nécessaire en géomatique, en cartographie assistée par ordinateur et en système d'informations à références spatiales.
Les documents de soumissions peuvent être obtenus, moyennant le versement de 10,00 $ (non remboursable), en argent, par chèque certifié ou mandat de poste à l'ordre du ministre des Finances, à l'endroit suivant:
Ministère de l'Énergie et des Ressouces
Centre de diffusion de la géoinformation
1620, boul. de l'Entente, local 1.04
Québec (Qubec)
G1S 4N6
IMPORTANT
Lorsque le fournisseur compte plus de cent (100) employés, il doit s'engager à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la Charte des droits et libertés de la personne.
Cette obligation s'applique aussi pour tout sous-contrat de 100 000 $ ou plus à un sous-contractant ayant plus de cent (100) employés.
Clôture de l'appel d'offres: Le 3 novembre 1989 à 15h00.
Le sous-ministre associé aux Mines
ONIL ROY
Québec

---

appel d'offres

Gouvernement du Québec
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
Le ministère se réserve le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.
Projet # 604-090 — Construction de deux (2) champs d'épuration au poste d'accueil La Pimbina et au centre communautaire du lac Monroe. Parc du Mont-Tremblant. Circonscription électorale de Labelle.
Sont admis à soumissionner, les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des entreprises de construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.
Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 29 septembre 1989 par remise d'un montant de dix (10,00 $) non remboursable soit en argent comptant, soit un chèque visé ou un mandat-poste fait à l'ordre du Ministre des Finances.
La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Service des immobilisations, 117 rue Saint-André, rez-de-chaussée, Québec (Québec), G1K 3Y3, tél.: (418) 643-2210. Le bureau du Service des immobilisations est ouvert de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.
Les plans et devis sont également disponibles pour consultation, à la Direction des opérations régionales, Service de l'administration, ressources techniques, 6255, 13e Avenue, Rosemont, Montréal (Québec), H1X 3E6, téléphone: (514) 374-5840, d'où ils pourront être commandés. Les documents seront alors expédiés à l'acheteur à partir du bureau de vente de Québec.
Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la construction de Québec ainsi qu'à l'Association de la construction de Montréal et du Québec.
Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du Ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche au montant de 10 500,00 $ ou d'un chèque visé à l'ordre du Ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur émises en garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans, au montant de 5 250,00 $.
DATE ET HEURE DE RÉCEPTION DES SOUMISSIONS:
VENDREDI LE 13 OCTOBRE 1989 À 15:00 HEURES.
La sous-ministre,
GISÈLE DESROCHERS
Québec

AVIS PUBLICS

POUR VOS RÉSERVATIONS
VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC:
PIERRETTE ROUSSEAU
OU
SYLVIE LAPORTE
HEURES DE TOMBÉE:
15H30. POUR PUBLICATION 2 JOURS PLUS TARD.
286-1200

Transports Québec
Québec
APPELS D'OFFRES
Sont admis à soumissionner les entrepreneurs dont le principal établissement (place d'affaires) est situé au Québec, qui possèdent une licence de la Régie des entreprises de construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes (lorsque cette licence est exigée), et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du projet.
Les intéressés peuvent consulter ou obtenir le dossier d'appel d'offres, de même que les renseignements nécessaires à la présentation d'une soumission, en s'adressant aux bureaux suivants:

Service des contrats *Ministère des Transports* *700, boul. Saint-Cyrille Est* *20e étage* **Québec (Québec) G1R 4Y9** **Tél.: (418) 644-8848**	*OU*	*Service des contrats* *Ministère des Transports* *255, boul. Crémazie Est* *1er étage* **Montréal (Québec) H2M 1L5** **Tél.: (514) 873-6061**

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission.
Le sous-ministre,
Jean-Marc Bard, F.C.A.

■ **Projet no 662-0111-9** — Réfection du fossé latéral le long de l'autoroute 25, dans les municipalités de Lachenaie et Terrebonne, M.R.C. Les Moulins, circonscription électorale de Terrebonne. Longueur de 1,28 km.
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 10 $, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 16 000 $ ou
— chèque visé: 8 000 $.
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 255, boulevard Crémazie Est, 1er étage, Montréal (Québec) H2M 1L5.
L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin **le vendredi, 13 octobre 1989 à 15h**.

■ **Projet no 884-4218-9** — Entretien d'hiver et d'été, sur la route 117, dans divers cantons et diverses municipalités, M.R.C. la Vallée de l'Or, circonscriptions électorales d'Abitibi-Est et Gatineau. Longueur de 99,1 km.
Lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé.
L'obligation explicitée précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 $ ou plus et s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent employés.
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 $, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 32 600 $ ou
— chèque visé: 16 300 $.
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard St-Cyrille Est, 20e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.
L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin **le mardi, 24 octobre 1989 à 15h**.

Pour elles, l'espoir, c'est le Chaînon.

On ne les voit pas.
On ne les entend pas.
Comme si les derniers vestiges de leur pudeur féminine leur interdisait d'étaler leur détresse au grand jour.
Elles sont quelques milliers de femmes à souffrir en cachette, victimes de situations dramatiques.
C'est une mère violentée qui fuit un conjoint alcoolique.
C'est une femme traitée en psychiatrie que la politique de «désinstitutionnalisation» des hôpitaux a remise à la rue.
C'est une fille déboussolée que le désarroi a précipité dans la drogue, l'alcool, voire la prostitution.
Pour les accueillir, les aimer et les aider, il y a Le Chaînon.

Depuis 57 ans, sans subvention gouvernementale, Le Chaînon aide ces femmes, à retrouver leur chemin dans la vie.

Pour nous, l'espoir, c'est vous!

Aux femmes victimes de circonstances tragiques et sans moyen financier, Le Chaînon est un refuge temporaire qui les héberge, les guide et leur dispense cet amour fraternel dont elles ont tant besoin.
Le Chaînon a besoin de votre don.
Chaque don, aussi modeste soit-il, est un chaînon d'espoir qui nous aide à poursuivre notre mission.
Au nom de tous les bénévoles du Chaînon, un gros merci.

Oui, moi aussi, je veux aider les femmes du Chaînon
Voici ma contribution de: _____ $
Nom: _____ *Prénom:* _____
Rue: _____
Ville: _____ *Code postal:* _____
Veuillez m'envoyer un reçu pour fin d'impôts. Oui ☐ Non ☐
Postez à: 4373, de l'Esplanade, Montréal H2W 1T2
"Le Chaînon"

Judi Richards

Yvon Deschamps

Porte-parole de la campagne de souscription 1989
Le Chaînon remercie de tout coeur votre journal pour cet espace gratuit
N° d'enregistrement: 0248765-01

SPORTS

LE CANADIEN JOUERA TROIS MATCHS HORS-CONCOURS EN TROIS SOIRS

Week-end fatidique pour quelques recrues

François Lemenu
de la Presse Canadienne

LE CANADIEN entre ce soir dans le dernier droit d'un long camp d'entraînement qui a commencé il y a maintenant trois semaines.

Le Tricolore a encore trois matchs hors-concours à disputer : ce soir à Providence face aux Bruins de Boston, demain soir au Forum contre les Red Wings de Detroit, et dimanche à Sherbrooke devant les Canadiens. Ces trois rencontres devraient en principe permettre à l'état-major du Canadien de se faire une meilleure idée de la composition finale de l'équipe.

Après les coupures de mercredi, il reste encore quatre ou cinq joueurs dont l'avenir est toujours incertain. Pour ces joueurs, les rencontres à venir pourraient décider du chemin qu'ils prendront au cours de la saison.

« Le match contre Boston est évidemment important », reconnaît Jocelyn Lemieux qui n'a aucune envie de retourner à Sherbrooke. « J'espère seulement que la direction ne me jugera pas sur le rendement d'une seule partie. »

Sur ce point, le jeune homme de Mont-Laurier peut être rassuré. L'entraîneur Pat Burns a de nouveau répété hier que l'évaluation d'un joueur ne se fait pas uniquement pendant les matchs mais aussi lors des entraînements.

Au sujet de Lemieux, Burns a par ailleurs voulu dissiper un malentendu qui a laissé croire qu'il n'était pas satisfait de son travail.

« Il semble qu'un malentendu entre un journaliste et moi a fait croire à Lemieux que je n'étais pas content de son travail. Mais c'est tout le contraire. Je veux seulement qu'il continue de travailler comme il le fait depuis le début du camp. »

Burns a toutefois refusé d'évaluer les chances de Lemieux de demeurer à Montréal. Il s'est plutôt limité à une formule passe-partout en disant que Lemieux « peut apporter à l'équipe une certaine dimension ».

Hier, Lemieux s'est entraîné avec Ryan Walter et Bobby Smith. Le grand joueur de centre n'est peut-être pas le compagnon de jeu idéal pour une recrue qui tente de retenir l'attention de son instructeur. Lemieux, en tout cas, le laisse entendre.

« Smith est un vétéran et c'est à moi à m'adapter à son jeu, dit-il. C'est agréable de jouer à ses côtés, mais ce n'est pas nécessairement facile. »

Lemieux explique que Smith aime transporter la rondelle et qu'il ne sert à rien de vouloir forcer le jeu.

« Il faut être patient, bien se démarquer et attendre la passe. »

Quatre défenseurs, Mathieu Schneider, Jean-Jacques Daigneault et, dans une moindre mesure, Jyrki Lumme et Sylvain Lefebvre, subiront eux aussi un gros test au cours du week-end. Mais s'il faut en croire Craig Ludwig, ces quatre arrières sont prêts à évoluer dans la Ligue nationale.

« J.J. a déjà un bon bagage d'expérience dans la Ligue nationale. Lumme et Lefebvre n'en sont pas non plus à leurs premières armes chez les professionnels. Quant à Schneider, il participe cette année à son troisième camp et il lui manque seulement un peu d'expérience. Mais tous les quatre ont ce qu'il faut pour jouer dans la LNH », affirme le gros défenseur.

« Je me sens très à l'aise chaque fois que je joue avec l'un d'eux, ajoute-t-il. En fait, j'espère seulement qu'ils se sentent à l'aise lorsqu'ils évoluent à mes côtés. »

Ludwig prétend que le départ de Robinson et Green a fait en sorte que les jeunes ont cru qu'ils avaient vraiment la chance, cette fois, de mériter un poste.

« Ils sont arrivés au camp en belle forme et confiants de pouvoir se tailler une place. C'est sans doute pourquoi il y a autant de bons candidats cette année », a précisé Ludwig.

SÉRIE CONTRE BALTIMORE

Les Blue Jays ont la faveur

TORONTO (PC) — C'est le négligé contre le favori, la jeunesse contre l'expérience, alors que les Orioles de Baltimore envahissent le SkyDome ce week-end afin de déloger les Blue Jays de Toronto de la première place.

Peu importe la façon d'analyser les chiffres, tout favorise les Jays dans cette série de 3 rencontres qui décidera du titre de la section Est de l'Américaine. Les lanceurs sont supérieurs, les réservistes sont plus solides, l'attaque plus explosive, et l'expérience est celle des mois de septembre. Et les Jays ont une priorité d'un match.

Mais les Orioles ont prouvé qu'ils sont affamés. L'équipe, qui s'est amélioré de 31 parties et demie au classement par rapport à l'an dernier, n'a pas lâché prise depuis que les Blue Jays ont mis la main sur le premier rang le 1er septembre dernier. Les Orioles n'ont jamais été plus loin qu'à deux parties et demie des meneurs.

« Quand vous êtes un jeune joueur, vous ne connaissez pas vos limites », déclare le lanceur des Jays, Mike Flanagan, une victime de la vague de rajeunissement des Orioles en 1987 quand il a été échangé à Toronto en retour de deux jeunes lanceurs.

« Quelques fois, vous pouvez être transportés longtemps par une série de succès. Vous ne savez pas ce que vous pouvez faire ou ne pas faire. »

Flanagan précise que les Orioles « supportent très bien la pression ». Quand un aspect du jeu faiblit, un autre le compense. Quand un gros frappeur comme Cal Ripken jr. est dans une léthargie, quelqu'un comme Craig Worthington prend la relève.

Les Blue Jays, inversément, n'ont marqué plus de trois points qu'à quatre reprises au cours de leurs 14 derniers matchs pendant que le frappeur de puissance Fred McGriff et le premier frappeur de l'alignement Lloyd Moseby sont tombés en panne.

Les Orioles ont besoin de deux gains face aux Jays pour forcer la tenue d'un match éliminatoire au Memorial Stadium, lundi prochain. Un balayage ferait d'eux les champions.

Avec deux victoires, les Blue Jays pourront faire leur valises afin de se rendre à Oakland pour le début de la série de championnat de la Ligue américaine contre les As, mardi.

Les Blue Jays ont une fiche de 44-34 à domicile. À l'étranger, les Orioles ont un dossier de 39-39.

Baltimore a remporté six des 10 affrontements de la saison, dont le premier match de chaque série.

Le gaucher des Orioles Jeff Ballard (18-8) affronte Todd Stottlemyre (7-7) au monticule ce soir. Demain, Pete Harnisch (5-9) fera face à Jimmy Key (13-14), qui a remporté six de ses sept dernières décisions, et Bob Milacki (13-12) se mesurera à Dave Stieb (17-8), dimanche.

EN BREF...

Golf: le Canada éliminé à la coupe Dunhill

ST. ANDREWS, Écosse (PC) — Dennis Durnian a dû se bagarrer pendant deux trous supplémentaires hier pour battre Richard Zokol, de Whistler en Colombie-Britannique, et permettre à l'Angleterre d'atteindre les quarts de finale de la coupe Dunhill de golf. Zokol et Durnian avaient joué la normale 72, mais au deuxième trou supplémentaire, Zokol a logé son coup de départ dans une fosse de sable. Il a commis un bogey et Durnian a réussi la normale, donnant ainsi une victoire de 2-1 à son pays contre le Canada dans ce tournoi qui réunit 16 nations. Dave Barr a bien battu Mark James par deux coups en jouant 71, mais Howard Clark a défait Dan Halldorson 71-72. Les Américains ont battu la Corée quand Curtis Strange et Tom Kite ont remporté des victoires relativement facile, mais Mark Calcavecchia s'est fait battre par Park Nam Shin. La surprise de la journée a cependant été réussie par la France qui a éliminé les Australiens, deuxièmes favoris.

Ivan Lendl passe aux quarts à Bordeaux

BORDEAUX (AFP) — Le Tchécoslovaque Ivan Lendl, première tête de série, est passé en quarts de finale du tournoi de tennis de Bordeaux en défaisant l'Américain Lawson Duncan en deux manches de 6-1 et 7-6. Son prochain adversaire sera le Français Henri Leconte, qui s'est qualifié aux dépens d'un autre Américain, Jimmy Brown, en trois sets de 6-3, 3-6 et 6-3. Le Brésilien Cassio Motta et le Péruvien Jaime Yzaga ont également atteint les quarts de finale.

« Pokey » Reddick échangé aux Oilers

WINNIPEG (PC) — Les Jets de Winnipeg ont échangé le gardien Eldon « Pokey » Reddick aux Oilers d'Edmonton en retour de considérations futures. Chez les Oilers, Reddick sera vraisemblablement utilisé comme second à Bill Ranford. Grant Fuhr, gardien numéro un de l'équipe, sera absent pour les six premières semaines de la saison après avoir subi une appendicectomie, il y a 15 jours. Reddick, 25 ans, est natif de Halifax et amorcera sa quatrième saison dans la Ligue nationale. Il a été utilisé lors de 41 matches la saison dernière, et son dossier a été de 11-17-7.

Roberto Duran reprend l'entraînement

PARIS (AFP) — Le Panaméen Roberto Duran, qui affrontera l'Américain Ray Sugar Leonard, le 7 décembre à Las Vegas pour le titre mondial WBC des super-moyens, a repris l'entraînement cette semaine en Floride. Le champion du monde des moyens WBC a précisé qu'il entamerait une préparation sérieuse au début du mois d'octobre.

Steffi Graf fait un don à Hiroshima

TOKYO (AP) — L'Ouest-Allemande Steffi Graf, numéro 1 du tennis mondial, a fait don de $ 3,600 à la municipalité d'Hiroshima pour la restauration des ruines du Dôme, le seul édifice resté debout après l'attaque nucléaire sur la ville japonaise en août 1945. Graf a fait ce don lors d'une entrevue avec Takeshi Araki, le maire d'Hiroshima. Le don de Graf porte à $ 1.6 million l'ensemble des fonds collectés pour maintenir le Dôme en état, bâtiment devenu Mémorial de la Paix après la guerre. Graf qui doit disputer une exhibition à Hiroshima avant de gagner Tokyo pour y disputer la coupe de la Fédération.

Darryl Strawberry veut quitter les Mets

NEW YORK (AP) — Le voltigeur Darryl Strawberry, des Mets de New York, se dit fâché contre les partisans de l'équipe et les journalistes et a fait savoir qu'il souhaitait quitter l'équipe après la saison 1990.

« Je veux jouer sur la côte Ouest », a dit Strawberry, hier, répétant en fait ce qu'il a déclaré en octobre dernier. « Un changement de décor me serait profitable. Je le souhaite vraiment. »

Strawberry, dont le salaire cette saison s'élève à $ 1.4 million, écoulera l'année d'option de son contrat en 1990. Les Mets ont déjà fait savoir qu'ils se prévaleraient de cette année d'option, ce qui leur coûtera un salaire de $ 1.8 million.

« Je ne vais pas signer un contrat à long terme ici, qu'importe le montant d'argent que l'on m'offre », a dit Strawberry.

GRAND PRIX D'ESPAGNE

Une victoire de Senna ou le titre à Prost . . .

Patrice Burchkalter
de l'Agence France-Presse

JEREZ DE LA FRONTERA, Espagne — Le Grand Prix d'Espagne de Formule 1, dimanche à Jerez, se présente d'une façon très simple pour le Brésilien Ayrton Senna (Marlboro McLaren Honda). Une victoire et tout restera possible dans la course au titre mondial face à son coéquipier et rival, le Français Alain Prost. Sinon . . .

En dépit de ses avatars, son accumulation de « pépins », Senna croit toujours en ses chances. Et ce d'autant plus qu'en Espagne, son concurrent le plus redoutable, Nigel Mansell, sera absent, Ferrari ne pouvant compter que sur l'Autrichien Gerhard Berger après la confirmation, mardi, par le Conseil mondial du sport automobile de la Fédération internationale (FISA), de la suspension du Britannique après sa « marche arrière » dans les stands d'Estoril.

Certes Berger, victorieux au Portugal, se présente comme un adversaire redoutable, Ferrari ayant démontré une formidable compétitivité dimanche dernier sur un tracé qui ressemble à celui de Jerez. « C'est vrai, mais le contraire est aussi possible, dit Senna. Nous sommes retournés à Budapest sur le Hungaroring qui s'apparente plus à Jerez qu'à Estoril et nos essais ont été particulièrement convaincants. » Et « Magic » aime le circuit ibérique. « Il requiert de la précision et un gros coeur, poursuit le Brésilien. Très bosselé et généralement baigné par la chaleur, il est extrêmement éprouvant pour les pilotes, très dur pour les freins et les pneumatiques, et exige beaucoup de concentration et d'efforts physiques. »

Et Prost ? Il semble que le Français devra avant tout compter sur la Ferrari de Berger pour faire échec à Senna et assurer, dès dimanche, son troisième titre mondial. Bien sûr, Prost, qui s'est imposé à Jerez l'année dernière, pourrait dans des conditions normales prétendre à la victoire. Mais . . .

Un petit détail a encore troublé les observateurs à Estoril. Pourquoi, lors de son arrêt, l'équipe McLaren a donné des pneus « sous-gonflés » à la monoplace « numéro 2 » ? Une « erreur » qui, déséquilibrant la voiture, interdisait au Français de suivre le rythme de Senna et a fortiori celui des Ferrari.

Depuis plusieurs semaines, notamment depuis l'annonce de la signature de Prost chez Ferrari, la fin de championnat a lieu dans une « ambiance malsaine ». D'un côté McLaren, qui ne pense qu'à conserver le « numéro 1 », de l'autre la Scuderia, qui aimerait bien voir son futur pilote venir avec le titre. La suspicion est partout. Les moindres faits et gestes sont interprétés, souvent mal. Situation née d'un système de transferts anarchique, les contacts pouvant s'établir à n'importe quel moment de la saison.

Berger, Senna, Prost. Et les autres ? Les récents événements n'incitent guère à croire aux chances de la concurrence. Les nouvelles FW13 de l'écurie Williams-Renault semblent avoir un « talon d'Achille » avec des prises d'air sensibles aux moindres projections de gomme, s'obstruant facilement avec les conséquences catastrophiques du Portugal (surchauffe moteur) tant pour Riccardo Patrese que pour Thierry Boutsen.

Et pourtant, avec l'ancien modèle Williams, Renault et Patrese avaient été à la fête en Hongrie. Pôle-position, 50 tours en tête, il ne déplairait pas à Prost que la FW13 retrouve toute son efficacité à Jerez. Mais il n'y croit pas trop . . .

FOOTBALL

Ligue nationale

Lundi
Cincinnati 21, Cleveland 14
Dimanche
Indianapolis à Jets de NY
Atlanta à Green Bay
Cincinnati à Kansas City
Denver à Cleveland
Miami à Houston
Nouvelle-Angleterre à Buffalo
Pittsburgh à Detroit
Washington en Nouvelle-Orléans
Tampa Bay au Minnesota
Giants de NY à Dallas
Rams de LA à San Francisco
San Diego à Phoenix
Seattle à Raiders de LA
Lundi
Philadelphie à Chicago

LES EXPOS EN 1989

Les meilleurs, les pires et les déceptions

Richard Milo
de la Presse Canadienne

TRADER DAVE a-t-il effectué un échange de trop en obtenant Mark Langston ?

À la suite de la déconfiture des Expos, la question mérite d'être posée. Pour Langston, David Dombrowski a cédé trois lanceurs : Randy Johnson, Brian Holman et Gene Harris. Or, la longue relève est une des causes de l'effondrement des Expos. À un moment donné, Joe Hesketh et Andy McGaffigan étaient si mauvais que Tim Burke était le seul releveur de confiance.

Langston a conservé un dossier de 1-4 et une moyenne de 4.70 en six départs au beau milieu de la course.

Évidemment, personne ne pouvait prévoir que Hesketh et McGaffigan allaient s'effondrer de la sorte. Mais à cause d'eux, Bryn Smith a dû lancer plus de manches et ce surplus de travail n'est pas étranger au fait qu'il n'ait remporté qu'une victoire dans la deuxième moitié.

Peut-être Trader Dave a-t-il fait son autre échange . . . trop tard. Ce n'est que le 2 juillet qu'il a mis la main sur Zane Smith.

Les chances des Expos se sont envolées quand l'attaque s'est mise à cafouiller. Si les partants avaient été plus constants, ils l'auraient peut-être emporté quand même.

On disait que l'équipe ne pouvait avoir une séquence de défaites avec de tels partants. Elle a subi sept défaites d'affilée pour se sortir de la course.

Langston n'a pas répondu à tous les espoirs. Comme Tim Raines, constant mais fade, Hubie Brooks, dont la moyenne s'est élevée à seulement .178 en juillet, Bryn Smith, incapable de gagner en deuxième moitié, et Andres Galarraga, qui a laissé un nombre incalculable de coureurs sur les buts.

Pour le meilleur ou pour le pire, voici la liste des meilleurs, des pires et des déceptions.

LES MEILLEURS

Tim Wallach

À défaut de mieux, Tim Wallach mérite le titre de joueur par excellence. Étrangement, on croyait qu'il allait être échangé lors des dernières assises d'hiver. « Eli » domine la Ligue nationale au chapitre des doubles, 42, et il est est celui qui totalise le plus de coups sûrs chez les Expos. 157. Avec un peu de chance, il terminera l'année avec 80 points produits. Il en a 76. Pas mal pour un gars qui est considéré comme le meilleur joueur de troisième but du circuit. Il n'a manqué que cinq matchs. **A plus**

Dennis Martinez

Dennis Martinez a connu une séquence de 11 victoires d'affilée, la plus longue dans la Ligue nationale. Il a égalé un sommet personnel avec 16 victoires. S'il a faibli en deuxième moitié, il n'en demeure pas moins qu'il a lancé 231 manches, le plus fort total chez les Expos. L'attaque l'a aidé, effaçant des déficits à quelques reprises, mais il a aussi fait sa propre chance en étant constant. **A**

Spike Owen

Une des bonnes acquisitions de Dombrowski, Spike Owen s'est comporté comme un véritable capitaine au champ intérieur. Avec Wallach, il a été le joueur le plus utile durant la première moitié. Au 8e rang des frappeurs, il a obtenu 76 buts sur balles et à la défensive, il n'a commis que 13 erreurs. Il domine les Expos avec 25 buts sur balles intentionnels, un de moins que le record d'équipe. **A moins**

Tim Burke

De loin le meilleur releveur des Expos, Tim Burke a atteint un sommet personnel de 28 victoires protégées. Au 26 juillet, il avait déjà 19 sauvetages. Avec Jeff Parrett pour lui préparer le terrain . . . en début de saison, il aurait sûrement connu une meilleure deuxième moitié. Mais pour obtenir Kevin Gross, les Expos avaient dû céder Parrett. **A moins**

LES PIRES

Hubie Brooks

Comme il sera autonome à la fin de la saison, on s'attendait à une grosse année de Hubie Brooks. Or il a connu sa pire saison depuis qu'il s'est joint aux Expos et il serait surprenant qu'il soit de retour. En juillet, sa moyenne s'est élevée à .178 seulement. **E**

Joe Hesketh

ge2 En 20 ans, trois lanceurs des Expos ont donné 9 points dans un match et Joe Hesketh est maintenant du nombre. Malgré une fiche de 6-4 et trois victoires protégées, le gaucher affiche une mpm de 5.98. C'est tout dire. **E**

Andy McGaffigan

L'an dernier, Andy McGaffigan avait conservé un dossier de 6-0 et une moyenne de points mérités de 2.76. Cette saison, il a une fiche de 3-5 et une mpm de 4.68. De plus, il termine la saison comme il l'a commencé: mal. Il a donné des points à ses quatre dernières présences au monticule. « McGaff » peut devenir autonome à la fin de la saison mais qui en voudra ? **E**

LES DÉCEPTIONS

Tim Raines

Comme quatrième frappeur, Tim Raines n'a produit que 26 points en 71 matchs et il est un bien meilleur premier frappeur . . . quand il vole. Or Raines n'est plus une menace sur les sentiers. Les blessures l'ont affecté mais il y a plus : il ne veut plus voler. Et ce n'est pas parce qu'il est en incapable. À Pittsburgh, il a réussi quatre vols de buts, la semaine dernière. À 30 ans, il n'a plus autant d'enthousiasme qu'à ses jeunes années. Avec Marquis Grissom qui est prêt, peut-être est-il temps de l'offrir sur le marché . . . pour voir. **B**

Andres Galarraga

Malgré 23 circuits et 85 points produits, deux sommets chez les Expos, Galarraga n'a pas connu une bonne année. Il a établi un record d'équipe en étant retiré au bâton à 155 reprises. De plus, Galarra . . .« K » doi frapper pour .200 avec des coureurs en position de compter. Cependant, il a laissé un bon souvenir, mercredi, en claquant un circuit à 417 pieds au champ centre. **B**

Mark Langston

On aura beau dire qu'il n'était pas en bonne condition au beau milieu de la course, Mark Langston n'a pas gagné quand il le fallait. Il n'est pas le genre de lanceurs qui peut transporter une équipe. Avant de battre les Mets 1-0 le 17 septembre, il avait conservé une fiche de 1-4 à ses six départs précédents. **B**

Bryn Smith

Après une superbe première moitié, Bryn Smith s'est effondré comme l'équipe. Il n'a remporté qu'une victoire depuis le 14 juillet et il a connu une séquence de cinq défaites d'affilée. Il est 1-7 et il a cinq matchs sans décision en deuxième moitié. Peut-être a-t-il lancé trop de manches en première moitié ? Mais toujours est-il qu'il n'a pas gagné quand ça comptait le plus. **B moins**

Pascual Perez

On s'attendait à mieux de Pascual Perez (9-13). Il a entrepris la saison avec sept défaites d'affilée après avoir passé le camp d'entraînement en cure de désintoxication. Les Expos ont peut-être commis l'erreur de l'utiliser trop rapidement en début de saison. Un rien suffisait pour lui faire perdre sa concentration et il s'est même permis des commentaires désobligeants et injustifiés à l'égard de Buck Rodgers, il y a quelques semaines. **C**

BASEBALL

Ligue nationale

Mercredi
Chicago 7, **Montréal** 2
Pittsburgh 1, St. Louis 0
Phil'phie 5, New York 3
Atlanta 5, Houston 4
Cincinnati 2, San Diego 1
L.Angeles 1, S.Francisco 0

Hier
Aucun match

Aujourd'hui
New York, Cone (13-8) et Viola (4-5) à Pittsburgh, Kramer (5-8) et Robinson (7-12), 18 h 05
Houston, Rhoden (2-6) à Cincinnati, Browning (15-12), 19 h 35
Montréal, Langston (12-8) à Philadelphie, Cook (6-8), 19 h 35
Los Angeles, Valenzuela (10-13) à Atlanta, Clary (4-3), 19 h 40
Chicago, S. Wilson (6-4) à St. Louis, Tewksbury (1-0), 20 h 35
San Francisco, Reuschel (17-7) à San Diego, (non choisi), 22 h 05

Les frappeurs

	pb	cs	pp	cc	moy.
Aldrete	136	30	12	1	.221
Brooks	532	141	66	13	.265
Dwyer	9	3	2	0	.333
Fi'gerald	288	69	42	7	.240
Foley	375	87	39	6	.232
Galarraga	560	145	85	23	.259
Grissom	62	17	2	1	.274
Hudler	144	35	13	6	.243
Huson	74	12	2	0	.162
Johnson	113	31	17	2	.274
Martinez	362	99	27	3	.273
Nixon	258	56	21	0	.217
Noboa	25	6	1	0	.240
Owen	431	102	41	6	.237
Raines	513	146	60	9	.285
Reyes	1	0	0	0	.000
San'venia	298	73	31	5	.245
Walker	45	8	4	0	.178
Wallach	563	157	76	12	.279

Buts volés: Raines 40; Nixon 32; Martinez 23; Hudler 13; Galarraga 11; Brooks 6; Huson, Owen, Wallach 3; Fitzgerald, Foley, Santovenia 2; Aldrete, Grissom, Johnson, Walker 1.

Les lanceurs

	g-p	ml	pm	rab	mpm
Burke	9-3	84.1	24	54	2.56
Candelaria	0-2	14.1	6	13	3.83
Gardner	0-2	13.2	6	12	3.95
Gross	11-12	201.1	98	158	4.38
Hesketh	6-4	46.2	31	42	5.98
Langston	12-8	169.2	46	167	2.44
Lugo	0-0	4.0	3	4	6.75
Martinez	16-6	231.0	82	142	3.19
McGaffigan	3-5	75.0	39	40	4.68
Perez	9-13	198.1	73	152	3.31
B.Smith	10-10	211.2	63	129	2.67
Z.Smith	0-1	46.1	7	34	1.36
Thompson	0-2	31.1	9	15	2.61

Victoires préservées: Burke 28; Hesketh 3; McGaffigan, Z. Smith 2.

Hier
Texas à Oakland
Milwaukee à Boston
Cleveland à Seattle
Kansas City en Californie
Aujourd'hui
Detroit, Morris (6-13) à New York, Plunk (7-5), 19 h 30
Milwaukee, Filer (7-3) à Boston, Boyd (3-2), 19 h 35
Baltimore, Ballard (18-8) à Toronto, Stottlemyre (7-7), 19 h 35
Cleveland, Candiotti (13-9) à Chicago, King (8-10), 20 h 30
Minnesota, A. Anderson (17-10) à Seattle, Bankhead (14-6), 22 h 05
Texas, B. Witt (11-13) à Californie, M. Witt (9-14), 22 h 35
Kansas City, Farr (2-5) à Oakland, S. Davis (19-7), 22 h 35

Ligue Américaine

Mercredi
New York 3, Boston 0
Toronto 8, Detroit 1
Minnesota 6, Chicago 1
Baltimore 4, Milwaukee 0
Oakland 5, Texas 0
Cleveland 4, Seattle 1
Kansas City 8, Californie 3

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
x-CHICAGO	91	68	.572	—
ST. LOUIS	85	74	.535	6
NEW YORK	83	75	.525	7½
MONTRÉAL	**81**	**78**	**.509**	**10**
PITTSBURGH	74	84	.468	16½
PHILADELPHIE	64	95	.403	27

Section Ouest

x-SAN FRANCISCO	91	68	.572	—
SAN DIEGO	87	72	.547	4
HOUSTON	84	75	.528	7
LOS ANGELES	76	83	.478	15
CINCINNATI	74	85	.465	17
ATLANTA	63	96	.396	28

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

TORONTO	87	72	.547	—
BALTIMORE	86	73	.541	1
y-BOSTON	80	78	.506	6½
y-MILWAUKEE	80	78	.506	6½
y-CLEVELAND	72	86	.456	14½
y-NEW YORK	72	86	.456	14½
y-DETROIT	58	101	.365	29

Section Ouest

x-OAKLAND	96	62	.608	—
CALIFORNIE	91	67	.576	5
KANSAS CITY	89	69	.563	7
TEXAS	81	77	.513	15
MINNESOTA	79	80	.497	17½
SEATTLE	70	88	.443	26
CHICAGO	67	91	.424	29

x-Champion
y-Éliminé